UN
MARIAGE DANS LE MONDE

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

Deux ans s'étaient passés. — Dès le commencement de juillet, Mme de Rias était installée à Deauville pour la saison avec sa mère et ses enfans. Elle habitait la villa des Rosiers, dont le jardin s'ouvre sur la terrasse entre le casino et les dunes. Elle avait autour d'elle bon nombre de ses amies de Paris, et en particulier Mmes de Mogis et d'Estrény : Mme de Mogis, avec qui elle avait renoué ses anciennes relations assez malheureusement, était à Villers, — la duchesse à Houlgate. Les trois cousines voisinaient entre elles fort activement, et formaient le noyau d'une coterie élégante qui ne se piquait pas de mélancolie. Quelques-uns de leurs valseurs de l'hiver étaient par hasard répandus sur la côte, et contribuaient, comme on dit, à animer le paysage. Ils étaient chargés d'inventer et de mettre en scène chaque jour quelque divertissement nouveau sur la terre ou sur l'onde : promenades en mer, parties de pêche, cavalcades à travers les campagnes, dîners sur l'herbe et retours au clair de lune. Parfois le soir cette bande brillante envahissait triomphalement quelqu'un des casinos de la plage; mais le plus souvent on dansait entre soi, ou l'on jouait la comédie tantôt dans le salon d'une de ces dames, tantôt dans les bosquets de tamaris

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre.

pavoisés de lanternes vénitiennes. Une vive pointe de galanterie se mêlant à tout cela, c'était en somme un genre de vie fort gai pour tout le monde, excepté pour Mme Fitz Gérald, qui en suivait le mouvement avec quelque fatigue, et pour M. de Rias, qui ne le suivait pas du tout.

Il était demeuré, quant à lui, en villégiature à Paris, selon sa coutume, et ne faisait à la villa des Rosiers que de rares et courtes apparitions consacrées à l'édification du public et des domestiques. Il n'y avait jamais entre sa femme et lui l'ombre d'une scène ou d'une explication; mais ce que pouvait être alors leur intimité, on le devine : c'était ce misérable état d'hostilité sourde et permanente qui est celui de tant de ménages, où l'un ne peut dire un mot sans être contredit par l'autre, où chaque parole est une allusion perfide, un reproche amer, une rancune.

Mme de Rias voyait avec plaisir disparaître à l'horizon la physionomie sombre et ironique de son mari. En revanche, Mme Fitz Gérald épuisait toutes ses grâces, vainement il est vrai, pour retenir auprès d'elle un gendre qui n'avait pas assurément réalisé toutes ses espérances, mais pour lequel elle conservait un certain faible, et dont elle ne prenait pas d'ailleurs les fredaines galantes trop au tragique. — Ce qui m'étonne de mon gendre, disait-elle confidentiellement à la marquise de La Veyle, qui était elle-même en déplacement à Trouville, ce qui m'étonne de mon gendre, c'est son attitude avec ma fille! Mon Dieu! qu'il trompe ma fille,... qu'il coure les demoiselles,... (à propos il paraît que c'est fini avec cette Sylva,... nous rentrons dans le corps de ballet tout bonnement!..) eh bien donc! qu'il trompe ma fille, qu'il coure les demoiselles, c'est ce qui se voit tous les jours; mais ce qui ne se voit pas tous les jours, c'est qu'avec cela il soit mal pour ma fille!.. Il est charmant pour moi, tout à fait charmant,... car c'est un monsieur excessivement agréable quand il veut...

— Je crois bien... l'animal! murmura la vieille marquise.

— Eh bien! pour ma fille, il est de la plus extrême maussaderie. Non content de la trahir jour et nuit, il la boude!.. Vous m'avouerez que de la part d'un homme aussi spirituel que mon gendre c'est une chose incompréhensible!.. Qu'est-ce qu'il veut? veut-il pousser ma fille à bout? Qu'il la trompe tant qu'il lui plaira, mais au moins qu'il soit aimable pour elle... C'est élémentaire! Autrement ma pauvre fille finira par perdre la tête,... car enfin elle est fort entourée, cette jeune femme... Certainement j'ai la plus entière confiance dans ses principes; mais après tout elle n'est pas de pierre!.. J'aime beaucoup mon gendre, — malgré ses torts incontestables, — et je serais désolée qu'il lui arrivât quelque chose de fâcheux; mais véritablement il est trop léger,... il est trop léger!

— Il est fou! dit la marquise. Je vous dis qu'il est fou... Qu'on ne m'en parle plus!

Les alarmes que l'instinct de la femme et de la mère éveillait chez Mme Fitz Gérald étaient malheureusement justifiées. Mme de Rias en était venue à cette heure fatale que l'expérience de son mari lui avait autrefois prédite. Elle s'était blasée peu à peu sur les joies bruyantes qui avaient enivré sa première jeunesse. L'agitation mondaine, la toilette, la danse, la fête perpétuelle de sa vie, ne lui suffisaient plus. Son imagination et son cœur la sollicitaient en même temps d'ajouter à ce fonds banal quelque intérêt plus nouveau, plus vif et plus sérieux. On peut croire qu'il ne manquait pas de gens autour d'elle tout prêts à seconder de telles dispositions.

Il n'est pas rare que les excitations et les luttes de la vanité se joignent aux mouvemens de la passion pour déterminer les préférences d'une femme. Dans les groupes mondains réunis par des relations particulières de convenance et de plaisir, il se trouve assez habituellement quelque personnage principal qui a le privilége de provoquer la concurrence des coquetteries féminines, et dont la conquête n'est pas seulement une satisfaction du cœur, mais en même temps un triomphe de l'orgueil. Ce rôle agréable était rempli dans l'entourage de Mme de Rias par le vicomte Roger de Pontis, qui était le parent du duc d'Estrény. — C'était une manière de mauvais sujet sympathique. Après avoir mangé sa fortune dans les coulisses et sur le turf, il s'était engagé à vingt-cinq ans dans un régiment de hussards. Il s'y était fort vaillamment comporté, et y avait gagné rapidement le grade de lieutenant. Puis, à la suite d'un héritage inespéré, il était rentré dans la vie civile. Ses folies, son courage, ses aventures de guerre et d'amour le recommandaient puissamment à l'intérêt des dames; elles l'aimaient pour ses qualités, plus encore peut-être pour ses vices. Il avait au reste le mérite de se dépenser pour elles sans mesure et sous toutes les formes. Il faisait douze lieues à cheval dans la nuit pour aller leur acheter un écheveau de soie qu'il dévidait ensuite à leurs pieds. Il leur chantait des romances, il leur donnait des leçons d'équitation, il menait le cotillon, il organisait les charades, les parties de campagne, les lunch, les feux d'artifice, et toutes les fantaisies dont elles pouvaient s'aviser. Il était propre à tout et prêt à tout pour leur plaire, leste et gai comme un page, souple et ardent comme un tigre.

Sous ces apparences d'aimable fou, Roger, vicomte de Pontis, était un homme et surtout un amoureux très fin, très expérimenté et très dangereux. Fort épris de Mme de Rias, il l'avait jugée tout de suite avec une grande sûreté de coup d'œil; il avait parfaitement

compris qu'une place aussi neuve et aussi forte ne pouvait s'emporter par un coup de main de hussard. Il avait donc procédé par de savantes manœuvres. Il l'avait d'abord étonnée en s'occupant très peu d'elle, tandis qu'il dirigeait de vives attaques contre ses deux cousines. Mme de Rias, qui était et qui savait être la fleur du troupeau, en conçut un peu de dépit, et affecta bientôt de lui rendre mépris pour mépris. C'était un premier succès pour lequel M. de Pontis se marqua un bon point. — Il s'expliqua : sa froideur était du respect; on ne faisait point la cour à une femme comme elle. Pourquoi? Parce qu'on la sentait trop au-dessus de ces galanteries vulgaires,... et puis fallait-il tout dire? Elle lui faisait peur! C'était étrange; mais c'était ainsi. Une femme comme elle ne pouvait inspirer qu'un attachement sérieux et durable, une grande passion, et M. de Pontis avait toujours redouté de s'engager dans une passion de ce genre, précisément parce qu'il savait quel terrible empire elle prendrait sur sa vie. Il avait tort peut-être, car un tel sentiment serait sans aucun doute le terme de cette vie folle dont il commençait à rougir, ce serait sa réhabilitation et son salut;... mais enfin il avait peur!

Sur ce texte, il y avait de fort jolies choses à dire, et il les dit.

L'idée de se perdre pour sauver ce hussard parut d'abord singulière à Mme de Rias. Elle fut cependant flattée d'avoir été choisie entre toutes pour opérer un miracle si remarquable, et, tout en se défendant très convenablement d'en être digne et capable, elle permit pourtant insensiblement à son jeune cœur de caresser cette séduisante chimère. Bref, cette intrigue, habilement poursuivie, semblait approcher des plus graves péripéties, quand l'apparition d'un nouveau personnage vint jeter momentanément quelque trouble dans le jeu du vicomte.

Vers la fin de juillet, Mme de Lauris, dont le mari avait repris la mer quelques mois auparavant, rejoignit la marquise de La Veyle à Trouville. Elle était accompagnée de son frère Henri de Kévern, dont le nom a déjà été prononcé dans ces pages, mais que nous présentons pour la première fois au lecteur. M. de Kévern était un homme dont l'extérieur froid et un peu sévère cachait une âme profondément aimante. Il portait encore au fond du cœur le deuil d'une jeune femme, — charmante et parfaite, il est vrai, — qu'il avait perdue une dizaine d'années auparavant. Son désespoir, sous le premier coup de ce malheur, avait été tel que sa sœur avait craint quelque résolution sinistre; puis il s'était jeté dans des voyages lointains dont l'intérêt et les périls avaient apporté quelque distraction à sa douleur, mais sans jamais l'en consoler. Il avait gardé à travers tout un fonds de mélancolie sauvage qui l'éloignait du monde. Quand il rentrait en France, il vivait le plus souvent à la

campagne, et ne voyait guère que sa sœur, dont l'affection passionnée s'ingéniait sans cesse à le tirer de son isolement. — Une fidélité conjugale si extraordinaire était passée à l'état de légende dans la haute société parisienne, où M. de Kévern était considéré par les femmes comme un héros, et par les hommes comme un poseur.

Dès le lendemain de son arrivée, Mme de Lauris accourut chez Mme de Rias, avec laquelle elle était toujours liée d'une étroite amitié, bien que sa jeune sagesse blâmât un train d'existence dont Mme de Rias s'excusait sur son abandon et sur ses chagrins domestiques. — Après les premiers épanchemens, et comme elles se contaient réciproquement leurs nouvelles...

— A propos, ma chère, dit Mme de Rias, tu ne sais pas ce qui m'arrive? J'ai un amoureux.

— N'en as-tu qu'un? dit Mme de Lauris.

Mme de Rias rougit légèrement. — Oh! quant à cela, reprit-elle, c'est une variété qui pousse assez volontiers sur cette plage;... mais celui-ci est tout nouveau,... et puis il m'intrigue, parce que sa figure ne m'est pas inconnue, et je ne puis me rappeler où je l'ai vu,... c'est peut-être en rêve... Enfin il est fort ridicule, ce monsieur,... depuis trois jours il me suit partout, à pied et à cheval... Il ne fait que passer et repasser devant ma grille. Hier j'étais à Trouville, et je l'ai vu le nez collé sur tous les magasins où j'entrais... Ce matin, il m'attendait à la sortie de l'église... Je t'assure qu'il m'ennuie.

— Quel homme est-ce?

— C'est un homme très bien mis,... l'air très comme il faut,... mais un peu égaré, je ne sais quoi... Enfin qu'est-ce que tu me conseilles, s'il continue?

— Je te conseille de ne pas y faire attention... D'abord es-tu sûre que ce soit à toi qu'il s'adresse?

— Enfant! dit Mme de Rias en levant les épaules. — Tiens! ajouta-t-elle presque aussitôt, regarde, le voilà!

Elles étaient assises à l'extrémité du salon, dans une sorte d'hémicycle vitré qui avait vue sur la terrasse, et dont quelques panneaux étaient ouverts. Mme de Lauris jeta un coup d'œil sur le mystérieux inconnu que Mme de Rias lui désignait de la tête, et se mit à rire.

— C'est là ton amoureux? dit-elle. Eh bien! ma chère, je souhaite que tu n'en aies jamais de plus redoutable.

— Tu le connais? dit vivement Mme de Rias.

Sans répondre, Mme de Lauris se pencha un peu au dehors, et, agitant son mouchoir, elle appela à demi-voix : — Henri!

— M. de Kévern! s'écria Mme de Rias.

— Lui-même, ma chère. Il est arrivé ici un peu avant moi; je

comptais te le présenter un de ces jours; voilà l'occasion toute trouvée... Quant à son acharnement à te suivre et à te contempler,... pauvre homme!.. c'est bien innocent, va; je vais t'expliquer le mystère d'un mot : tu ressembles à sa femme!

M. de Kévern cependant, répondant à l'appel de sa sœur avec plus de soumission que d'enthousiasme, avait ouvert tranquillement la grille du petit jardin qui entourait la villa, et montait à pas lents l'escalier extérieur du salon. — Les deux jeunes femmes s'étaient avancées sur le perron. — Mon frère! dit Mme de Lauris; ma cousine de Rias!

Mme de Rias, qui se souvenait à peine d'avoir entrevu autrefois M. de Kévern, mais qui connaissait à merveille son histoire, ne trouva pas en lui l'espèce de ténor sentimental et douloureux qu'elle avait imaginé. Petit, alerte et robuste, le teint hâlé, les cheveux noirs et grisonnans sur les tempes, il avait l'apparence d'un officier de chasseurs à pied en tenue civile. Le regard qu'il attachait sur elle avec une évidente curiosité était ferme et presque dur. Il s'assit quelques minutes. Il la questionna d'une voix un peu brusque sur ses enfans, sur ses goûts, sur ses plaisirs, reçut ses réponses d'un air froid et distrait, et s'en alla par où il était venu, la laissant médiocrement charmée de sa visite et de sa personne.

— Et tu dis que je ressemble à sa pauvre femme? demanda-t-elle à Mme de Lauris dès qu'il se fut éloigné.

— Beaucoup. Il y a longtemps que j'en ai été frappée,... et j'étais sûre qu'il s'en apercevrait.

— Tu penses vraiment qu'il s'en est aperçu?

— Il me l'a dit.

— On croirait qu'il m'en veut de cette ressemblance,... ce n'est pourtant pas ma faute.

— Où prends-tu cela?.. Il ne te plaît pas alors, mon frère?

— Comment veux-tu que ton frère ne me plaise pas!.. Il est d'une nuance un peu sombre pour mon genre de beauté;... mais il est ton frère, n'est-ce pas? Donc je l'aime... Veux-tu même que je l'adore? Dis-le!

— Non, pas ça; mais sois aimable pour lui, je t'en prie, je voudrais tant le sauver de lui-même... Il est si malheureux,... il est si bon,... je lui dois tant!.. tu sais que c'est lui qui m'a élevée...

— Et qui a fait de toi la petite perle que tu es! interrompit Mme de Rias en embrassant cordialement sa cousine. Eh bien! sois tranquille, ma chérie,... nous l'égaierons, va, nous l'égaierons... Ça n'a pas l'air très facile; mais en s'appliquant!..

Mme de Lauris, toujours préoccupée d'arracher son frère à sa solitude, avait déployé sa plus tendre éloquence pour l'entraîner avec elle à Trouville. Elle comptait sur la facilité de relations et sur la

familiarité d'habitudes qui caractérisent les stations de bains pour le faire rentrer tout doucement dans le commerce de la vie. La ressemblance bizarre dont la nature avait doué sa cousine de Rias et l'attrait particulier que cette ressemblance pouvait offrir à son frère n'étaient certes pas entrés dans ses calculs; mais elle y vit une chance de succès dont elle s'empara sans aucun scrupule, car cette sage jeune femme était pourtant une femme, et sa passion fraternelle, qui était à peu près l'unique passion de son cœur, lui dissimula ce qu'il y avait d'un peu équivoque à utiliser, même au profit des plus honnêtes desseins, une circonstance si délicate. — Mme de Rias de son côté comprit à demi-mot le rôle qui lui était assigné par la diplomatie de Mme de Lauris, et elle l'accepta avec une bonne grâce à laquelle se mêlait une forte dose de curiosité et peut-être de malice.

Cet innocent complot ne rencontra pas chez M. de Kévern toute la résistance que l'on pouvait craindre. Sa sœur, pendant les longues absences de son mari, était condamnée à une existence bien retirée et bien austère pour son âge; il était son seul protecteur; il pouvait seul lui donner un peu de liberté et de distraction en l'accompagnant de temps en temps dans le monde. Il s'était souvent reproché de ne pas en trouver le courage. Peut-être le trouva-t-il à son insu dans l'espèce d'intéret mélancolique que lui inspirait Mme de Rias. Quoi qu'il en soit, il consentit à dîner chez elle le lendemain; elle le convia dans la soirée à la suivre le surlendemain avec sa sœur dans une partie de campagne, et il y consentit encore, si bien qu'elle n'hésita pas à croire que M. de Kévern était un homme surfait et au-dessous de sa réputation.

Son innocence enfin commence à lui peser!

dit-elle en riant à sa cousine De Mogis par un souvenir classique emprunté aux mardis du Théâtre-Français.

Au retour de la fête champêtre, où M. de Kévern s'était montré d'une humeur encourageante, on dansa chez Mme de Rias. Elle jugea plaisant d'affirmer sa puissance en faisant danser ce veuf inconsolable, et, courant à lui tout à coup, elle essaya de l'enlever pour une valse. M. de Kévern la refusa par un non fort sec appuyé d'un regard glacial. Peu habituée à ces sortes d'échecs, la jeune femme fit avec dépit une profonde révérence et alla cacher sa confusion dans les bras du vicomte Roger, qui ne demandait pas mieux. La valse terminée, elle alluma une cigarette, comme par bravade. — M. de Kévern s'approcha d'elle, et, la saluant d'un sourire qui donnait à son grave visage un charme très doux :

— Je vous demande pardon, lui dit-il : vous m'avez trouvé bien maussade tout à l'heure, n'est-ce pas?

— Oui.

— Voyons, madame, reprit-il avec bonté, entendons-nous bien tous deux. Par amitié pour ma sœur, et pour avoir le plaisir de vous rencontrer, je me suis décidé à reparaître dans le monde... Je tâche de ne pas y être un trouble-fête,... je ne viens pas y étaler mes chagrins personnels; mais vous les connaissez : pourquoi ne les respectez-vous pas? Pourquoi voulez-vous me rendre ridicule? Ce n'est pas bien, ce n'est pas d'une amie,... et j'espérais que vous en seriez une pour moi.

Il y avait dans ces simples paroles un ton de franchise et de confidence qui toucha M[me] de Rias, dont le cœur était affolé, mais nullement dépravé. — Elle tendit la main à M. de Kévern, et lui dit avec une affectueuse gaîté : — Une seconde sœur alors?

— Je vous en prie, dit Kévern.

Après une pause et une bouffée de cigarette, elle reprit d'un air sérieux : — Il est certain que j'aurais assez besoin d'un frère.

M. de Kévern s'inclina sans répondre.

— Vous le pensez, n'est-il pas vrai? demanda-t-elle.

— Vous me le dites.

— Quand vous ne serez pas content de moi, vous me gronderez,... n'est-ce pas?

— Soit!.. tout de suite, si vous voulez!

— Ah!.. voyons!

— Eh bien! dit-il en souriant, ne fumez pas.

Une teinte rosée couvrit les traits charmans de la jeune femme; elle laissa tomber sa cigarette : — C'est entendu, dit-elle, et elle se mit au piano.

Dans les jours qui suivirent, M[me] de Rias se fit un aimable jeu de soumettre ses faits et gestes à l'appréciation et au contrôle de M. de Kévern. Elle l'interrogeait sur ses toilettes : n'étaient-elles pas trop tapageuses? — sur sa manière de valser : était-elle suffisamment convenable? — sur certaines expressions dont elle se servait : n'étaient-elles pas trop vertes et trop familières? Approuvait-il qu'elle eût des bottes jaunes? Devait-elle porter une canne? — M. de Kévern se prêtait à ces enfantillages avec une sorte d'ironie tranquille et un peu dédaigneuse; mais elle ne laissait pas d'entrevoir qu'il blâmait généralement tout ce qu'elle disait et tout ce qu'elle faisait, dans l'ensemble et dans les détails.

— Décidément, ma chère, dit-elle un jour à M[me] de Lauris, ton frère est un gêneur!

Ce gêneur cependant l'occupait et lui imposait. La forte personnalité de M. de Kévern, sa supériorité intellectuelle, la teinte romanesque de sa vie, l'autorité de son caractère à la fois énergique et doux, lui inspiraient un respect mêlé d'attrait. Peut-être n'eût-il

dépendu que de lui de prendre dans le cœur de la jeune femme la place qu'y avait usurpée le vicomte de Pontis; mais c'est à quoi M. de Kévern ne songeait pas. Il se renfermait scrupuleusement dans l'emploi fraternel que Mme de Rias lui avait attribué, et quand sa jeune amie, entraînée par ses habitudes de coquetterie, essayait d'agiter un peu leurs relations, il avait des sévérités de regard et des brusqueries impérieuses de langage qui réprimaient impitoyablement ces manœuvres irrégulières.

Les femmes malheureusement n'aiment pas beaucoup qu'on les aime à demi, et Mme de Rias, dans la crise qu'elle traversait alors, avide d'intéresser et de passionner sa vie, était moins disposée que tout autre à goûter les simples douceurs d'une mutuelle sympathie... Le bouillant vicomte, excité par la lutte, redoublait en ce moment même d'habileté, de verve et d'audace. Il s'était hasardé à écrire, et on recevait ses lettres. Pour qui savait y voir, les *a parte* fréquens, les coups d'œil échangés, les regards supplians d'un côté, attendris de l'autre, tout annonçait le denoûment prochain et fatal de l'aventure.

Ces symptômes précurseurs devaient d'autant moins échapper à M. de Kévern que Mme de Rias paraissait mettre une étrange affectation à l'en rendre témoin. Il y a dans le cœur des femmes des mystères si insondables que nous n'entreprendrons pas de deviner pourquoi Mme de Rias, si curieuse en général de plaire à M. de Kévern, le soumettait à ces épreuves, qui ne pouvaient que lui être désagréables.

Elle fit mieux encore. Par une belle soirée d'août, comme on revenait en cavalcade d'une ferme que M. de Mogis possédait aux environs de Caen, et où l'on avait dîné fort joyeusement, elle faussa tout à coup compagnie au vicomte Roger pour joindre M. de Kévern, qui marchait un peu à l'écart, et, profitant des ombres de la nuit, elle lui tint ce singulier langage :

— Monsieur, j'ai quelque chose à vous dire.

— Voyons, madame.

— Votre amitié m'est très précieuse, de plus en plus précieuse.

— J'en suis très heureux.

— Mais croyez-vous qu'une amitié, si précieuse qu'elle soit, puisse remplir le cœur d'une femme?

— Je n'ai pas cette prétention.

— Eh bien! si un jour un sentiment plus puissant s'emparait de ma vie, si je lui sacrifiais des devoirs... dont on a tout fait pour me dégager, vous le savez,... pourrais-je toujours compter sur votre amitié?

— Non, dit froidement Kévern.

— Comment non? Pourquoi? Ne me serait-elle pas dans mon

malheur,... dans ma faute, si vous voulez,... plus utile, plus secourable que jamais?

— C'est possible ; mais le rôle de confident d'un amour coupable ne me convient pas.

— Du moins... si cela arrivait,... vous ne m'en voudriez pas?

— Je vous en voudrais beaucoup.

— Est-ce parce que vous seriez jaloux?

— Je ne serais pas jaloux, car je n'ai pas d'amour pour vous, et je n'en puis avoir. Les souvenirs que vous me rappelez me défendent contre vous-même; mais je vous en voudrais beaucoup d'attacher une sorte de flétrissure à ces souvenirs;... comprenez-vous?

— Non, dit-elle : c'est trop subtil pour moi! — Elle cravacha son cheval, et alla reprendre rang dans le groupe principal, où il l'entendit rire aux éclats.

Au retour, un souper attendait les gens de la fête dans le chalet que Mme de Mogis occupait sur la plage de Villers. On devait naturellement danser ensuite jusqu'à l'aurore. M. de Kévern, qui désirait distraire sa sœur, mais pas à ce point-là, refusa de s'arrêter à Villers, et continua avec elle son chemin vers Trouville. Ils avaient le matin amené Mme de Rias, dont la mère était allée passer quelques jours à Paris. Il était naturel qu'elle retournât en leur compagnie, et qu'ils la remissent chez elle en passant; mais elle ne voulut pas partir de si bonne heure, et il fut convenu qu'elle serait reconduite un peu plus tard par sa cousine De Mogis, laquelle ne se couchait jamais qu'à la dernière extrémité.

Après quelques minutes d'une marche silencieuse sous le charme d'une nuit d'été : — Louise, dit brusquement M. de Kévern à sa sœur, cette pauvre enfant est perdue.

— Oh! mon ami! s'écria douloureusement Mme de Lauris.

— Parfaitement... c'est ennuyeux. Son mari n'est pourtant ni un sot ni un drôle... A quoi pense-t-il?

X.

Il était environ onze heures du soir quand Mme de Lauris rentra dans le cottage ombragé qu'elle habitait avec son frère sur les quais de Trouville. Presque aussitôt, à sa grande surprise, on lui annonça que M. de Rias était à sa porte et demandait à lui parler. Elle consulta son frère du regard. — Mais certainement, lui dit-il, reçois-le. — Et il se retira.

M. de Rias se présenta d'un air fort gai, ou qui du moins voulait le paraître : — Je suis de la dernière inconvenance, s'écria-t-il, et je vous prie de m'excuser; mais j'ai su que ma femme était partie

avec vous ce matin,... et j'ai pris la liberté de venir m'informer si j'aurais le plaisir de la revoir.

— Très probablement, dit en riant Mme de Lauris; mais asseyez-vous donc.

— Non, non, je ne m'assois pas... Ayez simplement la bonté de me dire où est ma femme, et je me sauve.

— Elle est à Villers, chez les De Mogis, qui vous la ramèneront eux-mêmes dans un moment.

— Et pourquoi n'est-elle pas revenue avec vous?

— J'étais un peu fatiguée, et je n'ai pas voulu l'enlever si tôt à nos amis;... mais depuis quand êtes-vous ici?

— Je suis ici depuis cinq heures,... je suis venu par le train des maris naturellement... On m'a dit à mon arrivée que ma belle-mère était à Paris avec mes enfans, et qu'on ne savait pas où était ma femme... Là-dessus j'ai fait, comme vous pensez, un dîner des plus agréables,... et puis me voilà... J'espère que je suis assez ridicule... Bonne nuit, chère madame.

— Bonne nuit... Si elle tardait un peu à rentrer, ne vous inquiétez pas.

— Non, non... Bonsoir.

Il s'en allait, quand la jeune femme le rappela doucement en lui touchant le bras du bout de sa cravache : — Monsieur de Rias?

— Madame.

— Vous n'avez pas l'air bien... Est-ce que vous êtes souffrant?

— Je ne suis nullement souffrant, je vous remercie.

— Vous ne gronderez pas trop Marie quand elle rentrera?

Il la regarda comme étonné, sans répondre.

— Vous vous rappellerez qu'elle est un peu abandonnée?

Il la regarda encore fixement, puis, après un silence : — Vous me condamnez donc, vous aussi! dit-il.

— J'aime beaucoup Marie.

— Je l'ai aussi beaucoup aimée, dit Lionel d'une voix sourde.

— Et maintenant? demanda Mme de Lauris.

— Maintenant, madame,... c'est très différent! — Puis, avec un éclat soudain : — Elle est abandonnée, dites-vous? En effet! mais quel homme de sens et d'honneur pourrait s'associer à une vie comme la sienne?

— Pardon, dit-elle avec la même douceur; mais la vôtre vaut-elle mieux?

— La mienne... eh! grand Dieu! n'est-ce pas elle qui m'y a jeté?

— Ne peut-elle en dire autant de son côté?

— Oh! sans doute, reprit amèrement Lionel, — et c'est à elle que vous donnez raison!.. S'il y a pourtant une personne au monde qui dût être juste pour moi, c'est vous,... car si je suis malheu-

reux,... et je le suis au plus haut degré,... véritablement vous en êtes un peu la cause.

— Moi!

— Vous-même... Je vous supplie de ne pas voir dans mes paroles une intention de galanterie qui serait par trop déplacée en ce moment;... mais daignez vous rappeler cette soirée qui décida de mon sort..., cette soirée où ma pauvre marraine combattait mes objections trop fondées contre le mariage... Ce ne fut pas son éloquence qui en triompha, je vous le jure... Ce fut vous seule,... ce fut votre présence, votre exemple... Je vous regardais et je me disais : Eh bien! oui, il y a des femmes comme cela après tout! Le bonheur est possible!

— Mon Dieu! monsieur de Rias, dit Mme de Lauris ,épargnez-moi, je vous en prie... et permettez-moi de vous dire que je connais votre femme... depuis longtemps,... qu'elle m'est très supérieure à tous égards... et qu'elle était pour le moins aussi digne que moi de faire le bonheur d'un honnête homme.

— Soit! dit froidement Lionel. C'est donc moi qui l'ai perdue... Adieu, madame.

M. de Rias traversa le pont qui relie les deux territoires rivaux de Trouville et de Deauville, et reprit, en côtoyant la mer, le chemin de la villa des Rosiers. Il y arriva un peu après minuit. Mme de Rias n'était pas rentrée. Il monta chez lui et essaya de lire; puis il y renonça, et commença à travers sa chambre une promenade agitée qui malheureusement devait être longue.

A mesure que le temps s'écoulait dans cette vaine attente, tous ses griefs, tous ses ressentimens contre sa femme, exaspérés par les pénibles incidens de cette soirée, lui montaient au cerveau avec des flots de colère, — car, il faut le dire à sa louange, Lionel de Rias n'avait point comme tant d'autres pris son parti du désordre de son ménage. Il était de ceux pour qui le mariage, quand il a cessé d'être un charme, reste un supplice : la femme sur laquelle il avait fait reposer ses espérances de bonheur et qui portait son nom pouvait lui être odieuse, jamais indifférente. Elle lui était odieuse. Il ne lui pardonnait pas d'avoir détruit l'idéal, un peu vague peut-être, mais après tout honnête et sincère, qu'il s'était formé du mariage. Il se disait, non sans quelque apparence de raison, qu'il avait été pour elle un mari comme on en voit fort peu dans le monde, tendre, généreux, délicat — et même fidèle jusqu'au jour où elle avait brisé de sa propre main le lien conjugal. Depuis ce temps, elle était heureuse : son étourderie, sa frivolité, sa vanité, se donnaient pleine carrière et lui suffisaient. Quant à lui, sa vie était manquée : il ne trouvait plus dans les distractions et dans les étourdissemens de la jeunesse que le vide, l'ennui et le dégoût. Il était

le plus misérable des êtres, découragé et désenchanté de tout, de son foyer et de son travail, sans but, sans avenir, sans dignité, et peut-être bientôt, — grâce à elle, — sans honneur! Et c'était elle que l'on plaignait, c'était lui qu'on accusait! — La pensée que l'honnête et gracieuse Mme de Lauris était une de ses accusatrices ne contribuait pas à calmer son irritation.

Les premières lueurs de l'aube le surprirent dans ces amères réflexions. On était alors à la fin du mois d'août. Il était donc près de cinq heures du matin, et Mme de Rias ne rentrait pas. Passer toute une nuit hors du logis, sans sa mère et sans son mari, en compagnie de jeunes viveurs et sous l'égide unique de Mme de Mogis, c'était assurément une escapade un peu forte. — Lionel sentit toute patience lui échapper : il descendit aux écuries, se fit seller un cheval et prit le chemin de Villers.

La route de Deauville à Villers, ainsi que le savent la plupart de nos lecteurs, après avoir tracé quelque temps sa ligne droite entre les prairies et les dunes, ne tarde pas à escalader le flanc d'une falaise qui domine l'Océan. La pente est assez longue et assez raide. M. de Rias gravissait cette rampe au pas de son cheval, quand un bruit de voix et de rires s'éleva à quelque distance et vint frapper ses oreilles dans le silence du matin. Au bout d'un instant, ce bruit cessa, et d'autres sons lui succédèrent : le sol retentit sourdement, comme si une bande de chevaux échappés eût monté au galop le versant opposé de la falaise. Tout à coup le sommet de la côte s'anima, et Lionel vit se dessiner sur l'azur encore pâle du ciel des silhouettes de cavaliers et d'élégantes formes d'amazones. Il comprit aussitôt que sa femme devait être un des ornemens de cette société.

La cavalcade, arrivée sur le plateau, s'était mise au pas, et descendait lentement la côte. Les voix joyeuses, les cris et les rires se firent entendre de nouveau avec un redoublement d'éclat; puis brusquement tout s'éteignit dans un vague murmure qui s'éteignit bientôt lui-même dans un silence morne. On avait suivant toute vraisemblance aperçu à travers la brume le cavalier solitaire qui se détachait en vedette sur la blancheur de la route. On l'avait même probablement reconnu.

M. de Rias continua de s'avancer d'une allure tranquille jusqu'à ce qu'il se trouvât à quelques pas du brillant escadron; puis il s'arrêta, et, sans laisser voir d'autre signe d'émotion qu'une extrême pâleur, il salua. — Je vous demande pardon, dit-il en s'adressant à sa femme d'une voix calme et basse; mais j'étais un peu inquiet et je suis venu au-devant de vous.

— Vous voyez, dit Mme de Mogis, qu'elle était en bonne compagnie.

— Excellente, dit Lionel. Je vous suis reconnaissant... Venez-vous, ma chère? — Il salua de nouveau, tourna bride aussitôt et reprit aux côtés de sa femme la direction de Deauville, tandis que Mme de Mogis et son cortége retournaient à Villers.

Après un moment de pénible silence entre les deux époux : — Quand donc êtes-vous arrivé? demanda Mme de Rias.

— Hier soir.

— Ah! — Il y eut une longue pause; puis elle reprit : — Vous avez vu ma mère à Paris?

— Non.

— Elle revient dans deux jours... Vous savez qu'elle a emmené les enfans?

— Je sais.

Ils étaient alors au bas de la côte, et un temps de galop mit fin à cette conversation languissante. Quelques minutes plus tard, ils entraient dans la cour de la villa.

Ils montèrent sans échanger une parole l'escalier qui conduisait à leurs appartemens respectifs. — Au moment où Mme de Rias venait d'ouvrir la porte de sa chambre et s'apprêtait à la refermer : — Pardon! dit Lionel, et il la suivit chez elle. — A peine la porte fermée, et comme la jeune femme hésitante et inquiète se tenait debout devant lui, sa longue jupe d'amazone retroussée sur son bras :

— Ah çà! lui dit-il en fixant sur elle un regard chargé de colère, vous menez donc la vie d'une fille décidément?

Mme de Rias devint blanche comme une cire. Elle parut chanceler, laissa échapper sa traîne, qui glissa sur le parquet, et s'appuya sur le premier meuble que sa main rencontra; puis, se remettant aussitôt et bravant le regard de son mari :

— Je croyais, dit-elle, que le moyen de vous plaire était de ressembler à ces femmes-là.

— Vous voyez bien que non! répliqua durement Lionel. Ah! poursuivit-il avec un emportement croissant, vous vous plaignez d'être abandonnées, de n'être pour vos maris que des maîtresses d'un jour... Eh bien! c'est la vérité, vous n'êtes pas autre chose!.. Et savez-vous pourquoi? C'est justement parce que vous ressemblez à ces femmes-là!.. parce que nous cherchons dans nos femmes le contraire de ces femmes-là,... parce que ce qui nous plaît chez elles nous fait horreur chez vous, parce que nous vous demandons d'en différer et non de leur ressembler,... de nous les faire oublier, et non de nous en faire souvenir!.. Enfin c'est parce que vous ne leur ressemblez même pas,... vous n'en êtes que de pâles et maladroites copies! Vous imitez leurs toilettes, leurs allures, leur ton, leur langage... Vous avez leur puérilité, leur dissipation folle, leur ignorance,... vous avez, comme elles, le mépris du devoir et la

crainte des enfans;... mais, croyez-moi, ce n'est pas assez! Vous êtes toujours vaincues dans cette misérable lutte;... vous y perdez votre charme et vous n'atteignez jamais au leur... Vous n'êtes plus des honnêtes femmes et vous n'êtes même pas des courtisanes;... vous êtes des épouses sans vertu et des maîtresses sans vice!.. Vous n'êtes rien!

A cette implacable tirade, Mme de Rias, soit qu'elle en admît les cruelles vérités, soit qu'elle en dédaignât les cruelles injustices, ne répondit pas. Elle repoussa sa robe d'un coup de talon, et, s'avançant vers un cordon de sonnette : — Permettez-moi, dit-elle, d'appeler ma femme de chambre. Je suis un peu lasse.

Lionel sortit aussitôt, emportant contre sa femme un nouveau grief, celui de l'avoir provoqué à des violences de langage très contraires à ses habitudes de dignité et de bon goût.

Deux ou trois heures plus tard, une voiture l'attendait dans la cour pour le mener à la gare. Il rencontra dans le vestibule la femme de chambre de Mme de Rias : — Madame dort encore sans doute? lui dit-il.

— Oui, monsieur, madame dort, dit cette fille d'un ton bref.

— Je ne veux pas la réveiller, reprit-il; je l'ai prévenue au reste que j'étais forcé de repartir pour Paris aujourd'hui. — Et il partit.

Dans l'après-midi de ce jour, Mme de Lauris arriva chez sa cousine pour s'informer des événemens. Frappée de l'altération des traits de Mme de Rias et de son agitation fiévreuse, elle la pressa de questions et en obtint le récit détaillé de la scène conjugale qu'elle avait subie dans la matinée. La voyant dans un état si violent, elle ajourna les reproches que l'étourderie de sa conduite lui semblait mériter et se borna à lui prodiguer d'affectueuses caresses. Elle fut étonnée d'éprouver une sorte de résistance : — Ne m'embrasse pas trop, Louisette, lui dit Mme de Rias en souriant avec amertume; tu t'en repentirais peut-être tout à l'heure.

— Pourquoi donc?

— Je te vais le dire... — Elle se leva d'un mouvement brusque, alla prendre une lettre dans son buvard, et, la jetant tout ouverte sur les genoux de sa cousine : — Tiens! lis cela.

Mme de Lauris parcourut la lettre à la hâte. Elle était du vicomte de Pontis : elle contenait les expressions de la passion la plus brûlante et la plus pressante, et sollicitait pour la nuit suivante un tête-à-tête pour lequel l'absence de Mme Fitz Gérald offrait une occasion qu'on ne retrouverait pas. M. de Pontis suppliait Mme de Rias de ne pas le réduire au désespoir en lui refusant quelques minutes d'entretien dans le jardin de sa villa. Il se présenterait à la grille entre onze heures et minuit, et il y attendrait la vie ou la mort.

— Comment t'exposes-tu à recevoir une lettre comme celle-ci?

dit sévèrement Mme de Lauris. J'espère au moins que tu y as répondu comme tu devais.

— Tu as raison, reprit Mme de Rias avec son étrange sourire, hier j'ai répondu à cette lettre comme je devais parce qu'hier j'étais une honnête femme;... mais aujourd'hui je suis une fille... et je vais y répondre en cette qualité!

Elle saisit un crayon et traça rapidement au-dessous de la signature du vicomte ce seul mot : — oui ! — puis elle fit passer la lettre sous les yeux de Mme de Lauris, écrivit l'adresse et sonna.

Mme de Lauris s'était levée et la regardait d'un air de stupeur : — Marie! s'écria-t-elle, je t'en prie!

Un domestique entra. — Jean, dit Mme de Rias, vous allez tout de suite monter à cheval et porter cette lettre à Houlgate, à son adresse. — Puis venant vivement à Mme de Lauris dès que le domestique se fut retiré : — Toi, reprit-elle, ne perds pas tes paroles,... ne me dis rien! pas un mot! Laisse-moi,... va-t'en chez toi! — Va me pleurer!

— Tu me chasses, Marie?

— Oui, je te chasse... Va!

— Ma pauvre enfant, dit Mme de Lauris en attachant sur elle un regard d'une douceur et d'une pitié profondes, je t'aimerai toujours, tu sais... Calme-toi,... tu es trop exaltée en ce moment pour m'écouter, soit!.. je reviendrai. — Elle lui baisa les mains et la quitta.

Elle revint en effet vers six heures, après avoir fait quelques visites. On lui dit que Mme de Rias était sortie et qu'elle ne dînerait pas chez elle. Sur la mine embarrassée du domestique, elle comprit que sa cousine avait donné l'ordre de ne pas la recevoir.

Comme elle rentrait au cottage le cœur navré, on lui remit un billet de Mme de Rias, qu'elle ouvrit avec anxiété; elle y lut simplement cette demi-ligne : « Ne dis rien à ton frère! »

La pensée que ce billet suggéra aussitôt à Mme de Lauris, ce fut précisément de tout dire à son frère. Elle avait besoin de conseils. Sa belle-mère, Mme de La Veyle, était retournée à Paris depuis plusieurs jours, et les circonstances étaient trop urgentes pour qu'elle pût s'adresser à elle. D'autre part, la préoccupation singulière qui avait dicté le billet de Mme de Rias témoignait que M. de Kévern avait conquis sur elle un certain empire, dont il ne serait peut-être pas impossible de tirer parti. Elle courut donc à la chambre de son frère, se posa à genoux devant lui avec sa grâce d'enfant, et lui conta d'une voix basse et animée les tristes incidens de sa visite à sa cousine de Rias. Elle termina son récit en lui montrant le billet qu'elle venait d'en recevoir; puis, avec toute l'éloquence de ses grands yeux éplorés, elle le supplia de lui prêter son aide pour sauver de la honte la plus chère amie de sa jeunesse.

M. de Kévern l'avait écoutée sans laisser voir sur son sérieux visage la moindre impression; quand elle eut fini : — Ma chère petite, lui dit-il avec bonté, je comprends ton chagrin... J'en suis malheureux;... mais que veux-tu que je fasse? Je suis presqu'un étranger pour cette jeune femme... Comment veux-tu que je lutte contre un mari et un amant qui s'accordent si parfaitement pour la pousser à l'abîme?.. C'est impossible! Mon intervention d'ailleurs serait inconvenante,... et puis enfin je ne peux pas forcer sa porte!

— Si tu lui écrivais, dit timidement Mme de Lauris.

— Que diantre veux-tu que je lui écrive?

— Ce que tu croiras!

M. de Kévern songea un instant d'un air ennuyé, puis tirant à lui sa table de travail, il écrivit ce laconique billet :

« Vous serez bien malheureuse demain. « KÉVERN. »

— Fais porter cela si tu veux, ma chère, dit-il; mais je te préviens que c'est absolument inutile. Si tu veux bien réfléchir que ceci va tomber sur une femme que la passion de la vengeance et la passion de l'amour possèdent en même temps, tu comprendras que c'est une goutte d'eau jetée sur un incendie.

— Je vais demander une réponse.

— Tu le peux, dit M. de Kévern avec sa calme ironie.

Une heure après, comme ils achevaient de dîner, le domestique qui avait porté le billet fut introduit dans la salle à manger. — Mme de Rias faisait dire que c'était bien, qu'il n'y avait pas de réponse.

M. de Kévern emmena Mme de Lauris sur la plage. Il sentit qu'elle tremblait et frissonnait sous son bras. — Tu as de la peine, pauvre Louise? lui dit-il.

— Oui, beaucoup. Et puis la soirée est bien froide, je trouve,... on dirait l'automne déjà.

— Eh bien! sais-tu ce qu'il faut faire? il faut rentrer, allumer du feu et nous donner l'illusion d'une douce soirée d'hiver au coin d'un foyer paisible. C'est quelque chose quand on souffre d'avoir au moins autour de soi un cadre souriant.

Ils rentrèrent et furent bientôt installés tous deux dans le petit salon du cottage, auquel la flamme et le pétillement du foyer prêtaient un air de gaîté et de bienveillance. Mme de Lauris avait pris sa fidèle tapisserie, et son frère, assis en face d'elle, lui lisait un article de *Revue*. Elle parut d'abord l'écouter avec attention; mais à mesure que la soirée s'avançait, elle devenait plus distraite; ses yeux se portaient à tout instant sur l'aiguille de la pendule, et ses traits accusaient l'angoisse qui lui serrait le cœur. Onze heures ve-

naient de sonner quand M. de Kévern vit des larmes s'échapper des yeux de la jeune femme et tomber goutte à goutte sur sa tapisserie. Il interrompit sa lecture, et lui prenant les mains : — Voyons, ma chérie, lui dit-il, voyons !

— Que veux-tu ? murmura-t-elle; elle m'a dit de la pleurer,... je la pleure ! — Et elle sanglota.

Tout à coup elle dressa la tête, et s'essuya vivement les yeux. — Une voiture s'était arrêtée sur le quai, devant l'entrée du cottage. Quelques secondes plus tard, on montait l'escalier. Elle se leva précipitamment et courut à la porte du salon, qu'elle ouvrit. Elle entendit alors un bruit de soie froissée, et l'instant d'après la tête fine et pâle de Mme de Rias lui apparut sortant de l'ombre. — Elle eut un cri : Marie ! ah ! mon Dieu ! — Puis elle la saisit et l'étouffa de baisers.

S'arrachant tout émue et toute frémissante aux bras de sa cousine, Mme de Rias lui dit avec une sorte de fièvre joyeuse : — Ah çà, ma chère, peux-tu me loger ?

— Te loger ?

— Mon Dieu, oui. Figure-toi que j'ai peur chez moi la nuit, en l'absence de ma mère et de mes enfans... Je me suis rappelé que ta belle-mère était retournée à Paris, et j'ai pensé que tu pourrais me céder son appartement pour deux nuits.

— Je crois bien ! s'écria Mme de Lauris. — Elle sonna aussitôt sa femme de chambre; pendant qu'elle lui donnait quelques instructions à voix basse, Mme de Rias s'avança vers M. de Kévern, qui s'était tenu discrètement à l'écart depuis son arrivée, et lui tendant la main : — Merci ! dit-elle. — M. de Kévern s'inclina profondément sans répondre.

Elle s'assit alors entre le frère et la sœur, développa méthodiquement un ouvrage de broderie qui, suivant toute apparence, n'avait pas vu la lumière depuis plusieurs années, et s'accommodant dans son fauteuil : — Vous avez fait du feu ? dit-elle. Quelle bonne idée !.. Qu'on est bien ici !

XI.

A dater de ce moment, une correspondance assez longue et assez active s'engagea entre les principaux personnages de cette histoire. Nous publions simplement les lettres nécessaires à l'enchaînement du récit.

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS A PARIS.

« Trouville, 23 août. — Cher monsieur, hier, après votre départ, votre femme a eu l'aimable pensée de venir me demander l'hospitalité, jusqu'à ce que sa mère soit de retour. Le trouvez-vous bon ? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Chère madame, je le trouve excellent. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Vous m'encouragez... M'autorisez-vous à me montrer avec vous de la dernière indiscrétion? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Plus vous serez indiscrète, plus cela me sera agréable. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Je n'en sais rien! — Quoi qu'il en soit, je commence. — Mon cher cousin, je n'ai pas été aussi insensible que j'en ai eu l'air au reproche flatteur que vous m'avez adressé dans la soirée de samedi dernier. J'aurais été, suivant vous, la cause déterminante de votre mariage... Ce fut mon mérite éblouissant qui vous donna jadis de mon sexe une idée tellement avantageuse que toutes vos objections contre le mariage se dissipèrent soudain, comme un brouillard devant l'astre du jour... C'est très bien. J'accepte le compliment, pourvu que vous me permettiez de remplir les devoirs qu'il m'impose. Je me regarde comme engagée d'honneur à réaliser les espérances que je vous ai fait concevoir. Je veux que votre ménage soit heureux. Vous me direz qu'il est trop tard : je ne le crois pas, je me consacre à vous prouver le contraire; mais il faut que vous me secondiez par votre confiance et votre bonne volonté : il faut que je puisse exiger de vous au besoin quelques sacrifices... Par exemple (je jette la sonde!) êtes-vous homme, malgré votre pure essence parisienne, à entreprendre un petit voyage hors de France, quand je vous en aurai démontré l'opportunité? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Oui, si vous m'accompagnez. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Vous ne me pardonnez pas apparemment, monsieur, d'avoir pris l'autre soir le parti de votre femme contre vous, et vous vous vengez par une impertinence. Je vais me venger aussi à ma façon. Je veux bien vous dire que notre entretien m'avait laissé une impression de sympathie pour vous. Votre accent de sincérité et de douleur m'avait touchée. Je commençais à me persuader que je m'étais trompée en vous accusant, ou du moins en vous accusant seul des tristesses de votre intérieur. Bref, ce n'était pas seulement par affection pour Marie, c'était aussi par estime pour vous que je

vous offrais mes humbles services. — Il ne me reste plus qu'à vous offrir mes excuses. »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Chère madame, je suis parfaitement honteux de ma sottise. J'étais à la vérité sous le poids de cette pensée, que vous étiez vendue à l'ennemi, et uniquement préoccupée de ses intérêts. Vous daignerez convenir que votre proposition un peu brusque de me faire voyager hors de France n'était pas de nature à modifier cette amère conviction.

« Votre très gracieuse lettre me livre à vous tout entier. Je ne plaisante plus, je ne raisonne plus; j'écoute et j'obéis. Je suis prêt à croire qu'en m'invitant à m'expatrier vous me donnez un témoignage tout particulier de votre bienveillance. Vous m'avouerez qu'on ne saurait pousser plus loin la confiance et le respect. — J'attends vos ordres, et je fais mes malles. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Encore un peu d'aigreur,... mais enfin de la soumission! Cela me suffit.

« Je quitte, monsieur, un ton de légèreté qui convient bien peu au sérieux de mes pensées et des vôtres. Vous aurez compris que j'avais reçu toutes les confidences de votre femme. Vous avez eu avec elle des paroles bien graves, bien offensantes et, permettez-moi de dire, bien imprudentes. Après une telle scène et dans l'état de vos dispositions à tous deux, ne pensez-vous pas que votre intimité serait bien difficile? que la vie commune, reprise aussitôt, ne pourrait qu'envenimer vos mutuelles blessures et les rendre irrémédiables? Ne pensez-vous pas qu'il faut vous donner le temps de vous calmer chacun de votre côté, d'oublier vos griefs, de vous rappeler peut-être vos torts? Je vous supplie de penser tout cela avec moi. — Votre femme rentre à Paris dans huit jours. Je vous ai entendu dire autrefois qu'un séjour en Angleterre vous serait indispensable pour vos recherches historiques, mais que vous n'aviez pas le courage de vous y décider. Ayez aujourd'hui ce courage, je vous en prie. J'ai le sentiment profond qu'il y va du bonheur de votre vie. Pendant votre absence, je me charge de votre femme : elle demeurera chez elle ou chez sa mère à votre gré; mais nos deux existences seront communes. — Elle est toujours digne de vous, j'en suis sûre et je vous l'affirme; mais ce n'est pas assez, puisque vous ne l'aimez pas telle qu'elle est... Eh bien! je ferai tout mon possible pour que vous retrouviez en elle la femme de vos rêves, — c'est-à-dire une femme de marin, je crois? — Seulement, monsieur, si vous voulez la conserver telle que j'espère vous la rendre, vous

aurez, s'il vous plaît, à faire quelques petites réformes de votre côté. J'ai là-dessus des idées que je vais mûrir dans ma haute sagesse, et que j'aurai l'honneur de vous exposer en temps et lieu. »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME DE LAURIS.

« Chère madame, j'accepte l'épreuve. Je n'en attends rien pour mon bonheur; j'en attends tout pour ma justification. Vous ne tarderez pas à reconnaître qu'il y a des folies incurables qui découragent, qui désespèrent la plus patiente affection. Vous me rendrez alors plus de justice, et je ne regretterai pas le sacrifice que je m'impose, si j'y ai gagné l'amitié d'un cœur aussi délicat et aussi généreux que le vôtre.

« Je pars dans deux jours pour Londres. — Je désire que Mme de Rias continue d'habiter chez elle. — Je prie Mme Fitz Gérald de vouloir bien me donner quelquefois des nouvelles de mes enfans. »

MADAME FITZ GÉRALD A MONSIEUR DE RIAS
A LONDRES, HÔTEL CLARENDON.

Paris, octobre.

« Mon cher Lionel, je vous envoie les nouvelles photographies de vos enfans, qui se portent tous deux à merveille. Ils ont posé avec une sagesse bien remarquable pour leur âge. Le photographe n'en revenait pas. C'est un Polonais. Je ne me risque pas à vous écrire son nom. Il nous a été indiqué par la duchesse. Pauvre femme! elle me désole avec son cousin Pontis. Le duc est bien aveugle. Tant mieux du reste; mais revenons à vos chers enfans. Ce sont deux prodiges d'intelligence et de beauté. Ils me consolent de bien des choses. Vous me comprenez, mon ami. J'espère que votre grand ouvrage avance. Nous serons bien heureuses, ma fille et moi, d'en entendre la lecture. Ce sera délicieux. Nous comptons sortir très peu cet hiver. Ma fille ne quitte plus sa cousine de Lauris. C'est Paul et Virginie. Elles lisent ensemble Mme de Sévigné. On n'écrit plus comme cette femme-là.

« Adieu! mon ami. Quand nous revenez-vous? »

MONSIEUR DE RIAS A MADAME FITZ GÉRALD A PARIS.

« Londres. — Je vous demande pardon, chère madame, on écrit encore comme Mme de Sévigné, et votre charmante lettre en est la preuve. Les femmes écrivent avec une sorte de génie naturel dont aucun art ne saurait approcher, pas même celui des photographes polonais. Je n'en suis pas moins ravi des deux portraits, et très reconnaissant de votre attention.

« Vous voulez bien vous informer de l'époque de mon retour.

Mme de Lauris vous renseignerait beaucoup mieux que moi à ce sujet. Suis-je ici pour deux mois ou pour dix ans? Dois-je me faire naturaliser sujet britannique? Elle seule le sait.

« Je baise avec un tendre respect, chère madame, les plus belles mains du monde. Il n'y a rien d'approchant en Angleterre. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

Paris, novembre.

« On me dit, monsieur, que vous désirez être fixé sur la durée de votre séjour dans le royaume-uni. Rien de plus naturel; mais je ne pouvais, vous le comprendrez, vous la préciser à l'avance. Tout devait dépendre du succès que j'obtiendrais dans l'œuvre que j'ai entreprise. Votre aimable femme, Dieu merci! s'y prête avec tant de bonne volonté que je puis dès à présent limiter votre exil à un petit nombre de mois, — trois ou quatre, voulez-vous? — Mettons six, car enfin faut-il le temps de consolider les choses. »

LA MÊME AU MÊME.

Paris, décembre.

« Vous auriez tort de supposer, monsieur, que nous passons notre vie, votre femme et moi, dans l'austérité du cloître. Nous sommes, à vous dire vrai, deux veuves fort alertes. Nous courons dans Paris comme deux provinciales, et nous y faisons d'étranges découvertes, — par exemple le musée du Louvre, le musée de Cluny, le musée Carnavalet,... que sais-je? Nous poussons même jusqu'au musée de Saint-Germain, en passant par le pavillon Henri IV où nous déjeunons divinement. Nous avons assez souvent un guide très obligeant et très instruit (et pas compromettant du tout, vous pouvez croire) qui nous démontre, qui nous explique, qui nous traduit... Nous refaisons ainsi tout doucement nos petites études, un peu négligées, il en faut convenir. Nous repassons notre histoire, notre géographie, notre rhétorique et même notre philosophie, comme dans un grand livre illustré. Nous voyageons à travers le temps et l'espace comme si nous avions des ailes. Nous allons de l'âge de pierre au siècle de Louis XIV, des habitations lacustres à l'hôtel de Rambouillet, et nous sentons la différence.

« Mais nous avons trop à faire chez nous pour occuper toutes nos journées au dehors. Ne faut-il pas commencer l'éducation de nos enfans? Un peu d'alphabet, un peu de piano, un peu d'histoire sainte, c'est tout pour le moment; mais plus tard, quand ils seront plus capables, et nous aussi, nous ferons mieux. Puis nous avons nos fleurs : c'est une idée qu'a eue votre femme de vider les serres de Fresnes pour emplir sa maison de fleurs et de feuillages, du sous-sol

jusqu'aux combles. Tout cela vient et s'en retourne deux fois chaque semaine, pour que les plantes ne souffrent pas. On les place, on les déplace, on les arrose, on les éponge, et cela sent très bon. — Ce qui sent meilleur encore, c'est notre lingerie... La jolie chose qu'une lingerie, monsieur! Vous serez fou de la vôtre. Vous tomberez à genoux devant ces grandes armoires vitrées où s'étalent des piles d'un beau linge blanc comme la neige; ces piles blanches sont reliées avec des rubans bleus, semées de sachets roses, et parfumées d'une saine odeur d'iris qui fait penser à nos grand'mères poudrées. — Bref, c'est un ordre et une propreté extrêmes dans notre maison. Je vous épargne les détails : en voilà assez pour vous prouver que nous prenons goût à notre ménage. Si je voulais vous donner une idée complète de l'emploi de nos journées, il faudrait aussi vous parler de nos œuvres de charité; mais où serait le mérite, si nous en parlions?

« Le soir, nous sommes tout aux arts : théâtre, musique et lecture mêlés. Nous lisons Saint-Simon quand nous revenons de Versailles, Mme de Sévigné ou Mme de Lafayette quand nous sortons de l'hôtel Carnavalet, un roman de George Sand quand nous voulons rêver, un premier-Paris quand nous voulons dormir.

« Mais quoi! me direz-vous, point de chiffons, point de bals, de réunions, de fêtes mondaines? Excusez-moi, mon cher monsieur, un peu de tout cela : nous sommes après tout des femmes du monde, et nous ne voulons pas cesser de l'être, ne fût-ce que pour ne pas cesser de vous plaire, car vous aimez beaucoup les ménagères et les matrones, mais à la condition qu'elles aient les mains blanches, les ongles roses et des robes bien faites. Nous allons en conséquence dans le monde à nos heures : nous savons que le monde est un plaisir permis, mais nous savons aussi que tous les plaisirs permis tournent au vice quand on en abuse. Donc nous n'abusons pas. Nous donnons aux distractions mondaines la part accessoire qui leur revient dans l'existence d'une chrétienne distinguée, et rien de plus.

« Vous avez peine à me croire, monsieur. Une métamorphose si brusque et si complète dans les habitudes et dans les goûts de votre femme vous semble invraisemblable. Elle le serait en effet, si elle ne s'expliquait par une raison secrète dont vous ne vous doutez pas, que vous n'imaginerez jamais, que je dois vous taire, et que voici : c'est qu'il y a quelqu'un que votre femme désire contenter, charmer, édifier, attacher, — et ce quelqu'un, je me figure, mon cousin, que c'est vous, quoique indigne. »

MADAME DE LAURIS A MONSIEUR DE RIAS.

« Mars. — Voilà donc qui est fait, monsieur. Dans quelques semaines, vous rentrez à Paris. Vous avez supporté l'épreuve jusqu'au

bout avec une résignation et une loyauté dont je suis touchée. Je sens tout le prix de votre confiance. Je l'ai justifiée de mon mieux. Aidée des conseils de mon frère bien-aimé, à qui je dois moi-même le peu que je vaux, le peu que vous estimez en moi, j'ai essayé de vous préparer une intimité plus heureuse. Votre femme, en ce qui la concerne, a secondé mes efforts de tout son cœur et de toute son intelligence. Il me reste à vous demander de vouloir bien faire comme elle. Ceci n'est point la partie de ma tâche la moins délicate, et j'ai besoin pour l'accomplir d'une certaine audace de franchise que je recommande à toute votre indulgence.

« Bien longtemps avant que j'eusse reçu vos confidences, monsieur, votre mariage était pour moi l'objet de réflexions d'une profondeur extraordinaire. Le tour fâcheux qu'il avait pris m'étonnait et me troublait au dernier point : il confondait mon bon sens, déconcertait ma logique et alarmait même ma piété. Je connaissais votre femme comme moi-même; je croyais bien vous connaître aussi : que l'union de deux êtres si heureusement doués et si parfaitement disposés l'un et l'autre pour le bonheur et pour le bien tournât fatalement à la mésintelligence, à la discorde et au mauvais ménage, cela était un peu dur à concevoir. Si le mariage, même contracté dans ces rares conditions de convenance et d'harmonie, aboutissait au désastre, il fallait y renoncer : l'institution était condamnée. C'était ce que j'avais peine à admettre. Par bonheur, à force de creuser ma pauvre tête, je finis par découvrir qu'au lieu d'attribuer les torts au mariage, il était peut-être plus juste de les attribuer aux mariés, — et particulièrement, je vous l'avoue, au marié.

« Mon Dieu ! je sais, les femmes sont trop légèrement élevées en France, leur éducation est superficielle, frivole, exclusivement mondaine, elle les prépare fort mal au métier sérieux de femme mariée : tout cela, je vous l'accorde; mais, malgré tout cela, j'ose vous affirmer qu'en thèse générale il n'y en a pas une qui ne soit moralement supérieure à l'homme qu'elle épouse, et plus capable que lui des vertus domestiques. Et je vais vous dire pourquoi : c'est que les femmes ont toutes à un plus haut degré que vous la vertu maîtresse du mariage, qui est l'esprit de sacrifice; mais il leur est difficile de renoncer à tout quand leur mari ne renonce à rien, et c'est cependant ce qu'il leur demande.

« Vous avez cru être, monsieur, un mari modèle, et à beaucoup d'égards vous en étiez un : je vous rends cet hommage; mais vous aviez pourtant avec la foule banale de vos confrères un point commun, c'était de vous faire une idée très nette des devoirs que le mariage imposait à votre femme, et une idée très vague de ceux qu'il vous imposait à vous-même. Le mariage n'est pas un monologue : c'est une pièce à deux personnages. Or vous n'aviez étudié

qu'un rôle, et ce n'était pas le vôtre. Vous êtes trop sincère, monsieur, pour ne pas convenir que votre conception personnelle du mariage était simplement celle-ci : ajouter aux douceurs habituelles de votre vie un accessoire agréable dans la personne d'une femme honnête et gracieuse qui ornât votre maison, qui perpétuât votre nom et vous apportât enfin, sans trop vous déranger, un supplément de confort et de respectabilité. — Vous vous êtes beaucoup préoccupé, comme tout votre sexe, de trouver à Paris, en province, en Chine, cette femme merveilleuse qui devait faire tous les sacrifices et n'en exiger aucun. Vous ne l'avez pas trouvée, et personne ne la trouvera, car cet oiseau rare que vous rêvez tous, — la femme d'intérieur, — suppose un oiseau plus rare encore, — c'est un homme d'intérieur.

« Qu'est-ce que c'est, monsieur, qu'un homme d'intérieur? Un homme d'intérieur n'est pas un homme qui fait de la tapisserie aux pieds de sa femme, qui rédige les menus, qui écrit les invitations, qui remonte les lampes et règle les pendules. Nous appelons homme d'intérieur celui avec qui nous lisons le même livre, avec qui nous voyons le même spectacle, avec qui nous admirons le même tableau ou le même paysage, celui qui nous fait une vie intellectuelle et morale à côté de la sienne ou plutôt dans la sienne, celui qui nous associe, sinon à toutes ses occupations, du moins à tous ses loisirs, et qui ne garde par conséquent aucun goût, aucun plaisir, aucun intérêt de cœur ou d'esprit qu'il ne veuille pas ou qu'il ne puisse pas nous faire partager; l'homme enfin qui, en se mariant, verse franchement tout son fonds dans son ménage, sans aucune réserve égoïste. Soyez cet homme-là, et vous attacherez votre femme à votre foyer en vous y attachant vous-même : votre foyer ne sera pas seulement dans votre maison; vous l'emporterez avec vous comme un autel domestique. Il sera partout où vous serez avec elle; il sera dans son cœur et dans le vôtre partout où vous confondrez dans une affectueuse intimité vos pensées, vos impressions, vos enthousiasmes, vos croyances, votre charité.

« Mon Dieu! certainement, monsieur, le mariage est une entreprise qui promet d'inestimables bénéfices; mais il y a un cahier des charges. L'aviez-vous lu? Je crains que non, car vous y auriez vu qu'une grande part de l'éducation de la femme revient à son mari, que c'est à lui de modeler à son gré, de former suivant ses vœux, d'élever à la dignité de ses sentimens et de ses pensées ce jeune cœur et ce jeune esprit qui ne demandent qu'à lui plaire : vous y auriez vu qu'il est à la fois sage et charmant d'ajouter aux liens qui unissent une femme à son mari ceux qui unissent l'élève à son maître, à son instituteur, à son guide, à son ami.

« J'entends l'objection : ce jeune cœur et ce jeune esprit se déro-

baient à vos soins. Ils vous opposaient leur éducation futile, leurs goûts de dissipation, de vanité, de coquetterie, — bref, l'incurable frivolité des femmes. — Monsieur, je ne crois pas à l'incurable frivolité des femmes, ni vous non plus, car vous voyez comme moi tous les jours cette incurable frivolité se transformer sous l'empire de la passion, de la pitié, de la foi, du malheur, en dévoûmens austères et en abnégations rigides. Comment, pourquoi ne céderait-elle pas à la douce autorité de ce premier amour si puissant sur le cœur de la femme qu'il y reparaît à travers tout, tant qu'elle vit, — à travers ses outrages, ses ressentimens, ses vengeances, ses remords?

« Non, avouez-le, vous n'avez pas essayé. Vous avez espéré que cette enfant que vous épousiez allait devenir brusquement du jour au lendemain, par la seule vertu du sacrement, une femme accomplie. — Eh bien! non, monsieur, c'était un miracle qu'il fallait avoir la bonté d'opérer vous-même.

« Je suis, Dieu merci, au bout de mon sermon. Excusez-moi. Daignez méditer sur ce texte pendant les derniers jours de votre exil, et vous ne manquerez pas de perfectionner ici l'ouvrage ébauché par mes faibles mains. »

MADAME DE RIAS A MONSIEUR DE RIAS.

« Avril. — Vous avez jugé nécessaire, mon cher Lionel, de mettre entre nous un intervalle de recueillement et de silence. Je me suis résignée jusqu'à la dernière heure; mais je ne veux pas vous laisser revenir sans vous envoyer un mot de mon cœur. J'espère que vous serez désormais plus content de votre femme affectionnée et fidèle.

MARIE.

« — Sauf contre-ordre de votre part, je compte m'installer à Fresnes dès le 1er mai. C'est là que je vous attendrai. Je ne perdrai pas la compagnie de ma chère Louise, qui s'établira en même temps au Pavillon chez son frère. »

XII.

M. de Rias était trop honnête homme, il avait trop véritablement souffert du trouble de son ménage et de l'égarement de sa vie, pour ne pas envisager avec une satisfaction attendrie les jours meilleurs que le ton général de cette correspondance était de nature à lui faire entrevoir. Il était fort loin d'admettre à la vérité les théories de Mme de Lauris, qui lui paraissaient fortement empreintes de la partialité de son sexe; mais après tout, quelle qu'eût été l'origine des torts de sa femme, il lui suffisait qu'elle les reconnût et

qu'elle se montrât disposée à les réparer. Avec la générosité de son naturel, il fit bon marché de la question d'amour-propre, et sans se préoccuper d'établir une balance plus ou moins équitable des responsabilités, il résolut d'accepter franchement et à plein cœur le bonheur qui semblait de nouveau s'offrir à lui. Il vit dans l'installation de sa femme au château de Fresnes pour le moment de son retour une intention délicate. C'était là qu'ils s'étaient vus pour la première fois, qu'ils s'étaient aimés, qu'ils s'étaient mariés : c'était là qu'ils devaient se retrouver pour y recommencer leur vie commune, et y reprendre pour ainsi dire leur union à sa source. Il y avait dans cette pensée quelque chose d'aimable et de touchant, et M. de Rias se piqua d'y répondre en témoignant de son côté l'empressement et la bonne grâce d'un jeune marié.

Il voulut se donner le plaisir de surprendre sa femme, et devança de deux ou trois jours la date pour laquelle il lui avait annoncé son arrivée. — Il passa une demi-journée à Paris dans son hôtel, dont il admira le bon ordre : vers sept heures du soir, il repartait pour Fresnes, et descendait de wagon deux heures plus tard à la station la plus voisine du château. Ne trouvant pas de voiture pour l'y transporter, il s'y rendit gaîment de son pied léger, laissant ses bagages à la gare.

C'était une belle soirée de printemps, doucement éclairée par un faible croissant de lune et des milliers d'étoiles. Lionel s'avançait avec émotion sur cette route tant de fois parcourue au temps de ses amours avec sa jeune fiancée. Il y recueillait à chaque pas quelques chers souvenirs, — redevenus des espérances.

Il pénétra dans le parc avec mystère par une des avenues du bois, et il aperçut bientôt à travers la verdure nouvelle les lumières du château. Son cœur battait avec violence quand il s'approcha des fenêtres du salon de famille. Il eut la curiosité d'y jeter un regard avant d'y entrer. Son rêve était de trouver sa femme seule pour cette première entrevue; mais Mme de Rias n'était pas seule, ce qui n'avait rien d'extraordinaire ni de choquant, puisqu'elle ne l'attendait pas.

Elle était du reste en très honnête et modeste compagnie. Elle avait autour d'elle sa mère, ses deux enfans, sa cousine de Lauris, M. de Kévern, et c'était tout. A l'une des extrémités du vaste salon, Mme Fitz Gérald et Mme de Lauris jouaient sur le piano une sonate à quatre mains. Près de la cheminée, devant une table, Mme de Rias était gracieusement agenouillée sur une chaise basse, une main posée sur la tête blonde de son fils, tandis que sa fille était assise à deux pas sur les genoux de M. de Kévern. Ils examinaient un grand ouvrage à gravures étalé sous la lampe, et sur lequel M. de Kévern paraissait leur donner des explications très intéressantes, si l'on en

jugeait par la mine profondément attentive des deux enfans et de leur mère. De temps à autre, ces jolies têtes penchées se soulevaient pour adresser à l'explicateur une question ou un sourire.

Ce spectacle ne présentait aucun caractère de dissipation mondaine, et cependant il fit éprouver à M. de Rias une vive sensation de déplaisir. Il y avait dans cette petite réunion, et surtout dans le groupe où Mme de Rias figurait avec M. de Kévern, un air d'intimité heureuse et paisible qu'il semblait véritablement maladroit de troubler par une surprise, si agréable qu'elle pût être.

M. de Rias se retira de la fenêtre avec un geste d'humeur; puis, après quelques pas, il y revint : à mesure qu'il contemplait la scène de famille qui s'offrait à ses yeux, un sentiment plus sérieux et plus profond qu'une simple contrariété s'accusait sur ses traits, et son front se contracta presque douloureusement quand il vit ses deux enfans, pour qui l'heure de la retraite avait sonné, sauter au cou de M. de Kévern et le couvrir de caresses.

On apporta le thé au même instant. Lionel présuma que Mme de Lauris et son frère ne tarderaient pas à prendre congé, et il se détermina à attendre leur départ pour se présenter devant sa femme. Il s'engagea sous le couvert de l'allée la plus proche, et y promena ses réflexions.

Au bout de quelques minutes, il entendit ouvrir la porte-fenêtre qui donnait sur le parc : il en vit sortir d'abord Mme de Lauris, puis sa femme, qui s'appuyait sur le bras de M. de Kévern. A la direction de leur marche, il comprit que Mme de Lauris et son frère, séduits par la beauté de la nuit, retournaient à pied au Pavillon, et que Mme de Rias, suivant toute apparence, les accompagnait jusqu'à la grille du parc. Il les laissa s'éloigner, et s'achemina ensuite tout doucement sur leurs traces, afin de se trouver sur le passage de sa femme quand elle rentrerait au château. Le hasard lui ménageait enfin cette première entrevue en tête-à-tête qu'il avait si vivement souhaitée, mais qui déjà, il ne savait trop pourquoi, ne lui promettait plus qu'un plaisir troublé.

Il aperçut de loin Mme de Rias avant qu'elle ne pût le voir elle-même. Il était à demi caché dans la frange d'ombre que la futaie projetait sur le bord de l'avenue, tandis que sa femme marchait dans la pleine lumière du chemin. Elle semblait d'ailleurs profondément absorbée dans ses pensées : elle s'avançait à pas lents, les bras croisés et la tête abaissée sur le sein. A quelque distance de la place où s'était arrêté Lionel, il y avait un banc rustique : elle s'y assit tout à coup comme accablée, elle mit sa tête dans ses deux mains, et il l'entendit pleurer amèrement.

En face de cette scène étrange, la première et subite impression de M. de Rias fut une douleur aiguë et glaciale qui le pénétra jus-

qu'aux moelles. — Il n'était pas aimé, et l'appréhension de son retour était la cause de ces larmes mystérieuses... Telle fut l'idée poignante qui le traversa; mais ce ne fut qu'un éclair qui s'obscurcit aussitôt. Il avait apporté une provision de confiance qui ne pouvait se dissiper ainsi en une minute. Depuis six mois, on l'avait entretenu dans la pensée que sa femme lui était revenue tout entière, qu'elle ne songeait qu'à lui plaire, qu'elle consacrait à cet unique objet tous ses sacrifices, toutes ses abnégations, toutes les réformes de sa vie. Elle lui avait elle-même confirmé ses tendres dispositions dans son billet de la dernière heure. Il se persuada donc que la défiance qui l'avait soudainement envahi était un mouvement d'une injustice et d'une ingratitude coupables. Mme de Rias avait, comme toutes les femmes, les larmes faciles : elle cédait sans doute en ce moment à quelque accès de mélancolie nerveuse. Peut-être donnait-elle un dernier regret aux plaisirs qu'elle lui sacrifiait, et ce regret même attestait tout le mérite de son dévoûment.

Pour échapper à de nouvelles chimères, il se dégagea brusquement de l'ombre des bois, et se dirigea vers le banc rustique en suivant la partie la plus éclairée de l'avenue. Au bruit de ses pas, Mme de Rias s'était levée tout à coup : il lui adressa de la main un signe amical, et lui parla de loin sur un ton de gaîté. — Vous allez me trouver bien enfant,... j'ai voulu vous surprendre!..

Elle s'essuya vivement les yeux et vint au-devant de lui; il lui saisit les deux mains, et sentant qu'elle grelottait : — Mon Dieu! ma chère, reprit-il, que je suis gauche!.. Je vous ai fait peur?

— Un peu, murmura-t-elle, j'étais si loin de m'attendre... Voyez, je suis toute tremblante...

— Vous ne m'embrassez pas, Marie?

— Pardon! — Et elle lui tendit son front.

Sur cette froide cérémonie, un peu différente des effusions que M. de Rias avait préméditées, ils reprirent le chemin du château en marchant côte à côte. Après une pause de silence contraint, elle se mit subitement à l'interroger avec une sorte d'animation fébrile sur les incidens de son voyage, sur la traversée, sur les heures des trains et des paquebots; puis elle passa du même ton à ses enfans, dont elle lui vanta les progrès et dont elle lui cita les traits d'esprit... Ils étaient couchés depuis un moment, mais pas encore endormis, elle l'espérait.

Aussitôt qu'ils rentrèrent au château, elle l'entraîna dans leur chambre. Les enfans dormaient de tout leur cœur, et Lionel ne voulut pas les éveiller. Il se contenta de jeter sur leur doux visage un regard ému et triste.

On redescendit alors au salon, où Mme Fitz Gérald, qu'on avait prévenue à la hâte, arriva bientôt en cornette de nuit. Elle poussa quel-

ques cris de surprise, embrassa son gendre, s'excusa sur l'inconvenance de sa tenue et se retira discrètement.

Resté seul avec sa femme, M. de Rias ne tarda pas à s'apercevoir que, tout en répondant à ses questions et à ses affectueux complimens avec une apparence d'enjouement, elle était singulièrement distraite et préoccupée. Sa gaîté, visiblement forcée, s'éteignait dans des silences de glace. A mesure que la soirée s'avançait, il surprenait dans ses yeux une expression plus marquée de malaise, d'inquiétude et même d'angoisse. De plus en plus oppressé et glacé lui-même, il rompit l'entretien.

— Ma chambre est préparée, n'est-ce pas, ma chère? dit-il en se levant tout à coup.

— Oui, oh! oui,... certainement. — Puis elle soupira comme malgré elle.

Elle se tenait debout devant lui, souriante et embarrassée. Il la regarda dans les yeux, et elle rougit. — Bonsoir! murmura-t-il. — Il lui serra faiblement la main et quitta le salon.

Malgré la fatigue d'une journée de voyage et d'émotions, M. de Rias n'essaya pas même de prendre du repos. Il se promena de longues heures à travers sa chambre dans un état d'esprit digne de pitié. Le désenchantement le plus complet et le plus amer succédait aux illusions dont son cœur et son imagination s'étaient depuis si longtemps bercés. L'espèce d'impression foudroyante qui l'avait frappé dès le premier instant devant sa femme en pleurs était décidément, — il n'en doutait plus, — une impression juste et vraie. Son retour était pour elle une tristesse, un désespoir, une terreur. Dès ce moment, la vérité se dégageait à ses yeux avec une évidence impitoyable, et l'inondait de sa cruelle lumière. Il repassait dans sa pensée fiévreuse tous les incidens, tous les détails de cette pénible soirée; il en rapprochait différens traits de la correspondance de Mme de Lauris; il enchaînait tous ces témoignages, et il les interprétait avec une effrayante lucidité. — Il ne croyait pas que Mme de Lauris l'eût abusé et mystifié à plaisir, et que la conversion de sa femme, la transformation de ses goûts et de ses habitudes fussent de mensongères inventions. Non, Mme de Lauris ne l'avait pas trompé; mais à son insu elle n'avait dit qu'une partie de la vérité. Il était vrai en effet que Mme de Rias s'était corrigée de sa folie mondaine, qu'elle avait donné à sa vie un tour plus sérieux, plus intelligent et plus digne, qu'elle s'était appliquée ardemment à élever son cœur et son esprit; il était vrai encore qu'elle avait fait tout cela pour obéir et pour plaire à l'homme qu'elle aimait; mais l'homme qu'elle aimait, ce n'était pas lui, c'était M. de Kévern. — Voilà ce que Mme de Lauris ne lui avait pas dit, et ce que probablement elle ignorait. Il connaissait son honnêteté, sa candeur, sa con-

fiante idolâtrie pour son frère. Elle l'avait associé à son œuvre sans se douter de la part équivoque qu'il pouvait être tenté d'y prendre.

Peut-être au milieu des agitations de cette nuit douloureuse, M. de Rias ne s'épargna-t-il pas à lui-même les reproches secrets et les tardives leçons, car enfin ce que cet homme avait entrepris, ce qu'il avait obtenu, il eût pu l'entreprendre et l'obtenir comme lui : comme lui, il avait été aimé; il avait eu toute puissance sur ce cœur qui se révélait si capable de dévoûment et de sacrifice, mais il avait négligé d'user de son pouvoir, et maintenant un autre l'usurpait.

Ce n'était pas la première fois que M. de Rias, dans le cours de sa vie, rencontrait un de ces sages prêcheurs qui se font les mentors des mondaines blasées, et qui les sauvent le plus habituellement pour mieux les perdre. Il savait que la plupart de ces austères conseillers sont de dangereux hypocrites, et que ceux qui ne sont pas des hypocrites sont souvent les plus dangereux.

A laquelle de ces deux catégories appartenait M. de Kévern? C'est ce qui importait assez peu à Lionel. Ce qui lui apparaissait avec une pleine certitude, c'est que M. de Kévern avait pris sa place à son foyer, dans le cœur de sa femme et jusque dans l'âme de ses enfans. C'était assez pour qu'il lui jurât une haine mortel l et pour qu'il se promît de lui faire expier tout ce qu'il lui faisait souffrir. — Il entrevit dans cette pensée une espérance, une solution, et put enfin trouver aux premières clartés du jour quelques heures de sommeil.

XIII.

A son réveil, M. de Rias arrêta son plan de conduite. Pour avoir le droit de laisser éclater les sentimens qui l'animaient, il lui fallait des preuves plus irrécusables que des soupçons, et il ne pouvait les obtenir qu'en évitant de mettre sur leurs gardes ceux qu'il soupçonnait. Il résolut donc de leur donner toute sécurité en affectant lui-même toute confiance et toute liberté d'esprit. Ses habitudes un peu froides et contenues se prêtaient d'ailleurs à ce rôle et devaient lui épargner des efforts de dissimulation trop pénibles.

Dès cette première journée, il eut l'amertume de voir ses appréhensions confirmées par plus d'une circonstance. La plus douloureuse pour lui fut le témoignage inconscient de ses enfans. Dans ses entretiens avec eux, quand il les questionnait sur leurs occupations et sur leurs plaisirs pendant le temps de son absence, le nom de M. de Kévern revenait à tout instant sur leurs lèvres, innocemment délatrices. Il était mêlé à tous leurs souvenirs, à tous leurs récits, à leurs études et à leurs jeux, à chaque détail de leur vie quoti-

dienne. Mme de Rias au contraire ne prononçait ce nom que très rarement et toujours avec une réserve embarrassée. A l'entendre, on eût pu croire que M. de Kévern était pour elle un étranger à peine admis par intervalles dans son intérieur, tandis que dans la bouche de ses enfans il était clairement l'hôte et le compagnon assidu de la famille.

Lionel voulut aller le jour même présenter ses respects à Mme de Lauris et ses devoirs à M. de Kévern. Celui-ci le reçut avec toutes les apparences d'une tranquille cordialité. En revanche, la physionomie et l'attitude de Mme de Lauris furent de nouveaux symptômes accusateurs. Dans l'état de ses rapports avec M. de Rias, à la suite de la correspondance amicale qu'ils avaient échangée, après le succès de l'épreuve qu'elle lui avait suggérée, il semblait naturel que cette aimable femme lui fît un accueil plein de franchise et d'expansion. Il la trouva cependant singulièrement timide et contrainte : il y avait du trouble dans ses yeux, un nuage de tristesse sur son front. Il crut comprendre qu'elle aussi avait surpris la vérité, et qu'elle en était sérieusement inquiétée dans son cœur et dans sa conscience.

Pendant les trois ou quatre journées qui suivirent, les hôtes du château et ceux du Pavillon continuèrent, sur les instances mêmes de Lionel, à vivre dans une étroite intimité, déjeunant ou dînant les uns chez les autres; mais, malgré l'aisance et la bonne grâce que M. de Rias apportait pour son compte dans ces relations quotidiennes, il y régnait un air manifeste de gêne, de malaise et de secrète anxiété. M. de Kévern, sous son calme habituel, était remarquablement soucieux. Mme de Rias, tantôt agitée, tantôt accablée, toujours pâle et maladive, paraissait succomber sous le poids d'une dissimulation trop au-dessus de ses forces et peut-être de sa loyauté. Elle s'observait devant son mari avec une gaucherie compromettante : elle évitait avec scrupule toute apparence de tête-à-tête avec M. de Kévern; mais ses yeux le cherchaient sans cesse et la trahissaient. Quant à Mme de Lauris, plus triste de jour en jour, elle surveillait Lionel avec une attention furtive comme si elle eût redouté sa clairvoyance. Elle avait avec sa cousine des *a parte* fréquens d'où elles sortaient toutes deux les yeux rougis par les larmes. Était-elle donc confidente? était-elle complice? Poussait-elle son aveugle affection pour son frère jusqu'à protéger ses amours? — S'efforçait-elle au contraire de rappeler Mme de Rias à la raison et au devoir?

Quoi qu'il en pût être, il était évident que, pour tout le monde, excepté sans doute pour l'excellente Mme Fitz Gérald, M. de Rias avait eu tort de quitter l'Angleterre, et qu'il en était revenu pour jouer dans sa propre maison et dans le sein de son ménage le rôle d'un intrus et d'un trouble-fête.

Lionel attendait avec une impatience sombre le moment de dénouer violemment cette insoutenable situation, quand le hasard voulut bien le lui offrir. — Tourmenté depuis son retour d'insomnies trop explicables, il avait coutume de veiller fort tard dans son appartement, et souvent même après avoir éteint les lumières. — Dans la cinquième nuit qui suivit son arrivée au château, il entendit vers une heure du matin le bruit d'une porte qui s'ouvrait avec précaution du côté du parc. L'instant d'après, il vit une forme blanche et élégante passer sous ses fenêtres, glisser d'un pas de fantôme sur une pelouse, et disparaître dans l'ombre profonde d'une avenue. — Une sorte de satisfaction amère contracta soudainement les lèvres de M. de Rias. Il saisit et ouvrit avec précipitation une boîte d'acajou qui contenait deux pistolets de tir, puis après une seconde de réflexion, il rejeta violemment les armes sur un canapé, sortit de sa chambre et descendit dans le parc.

La direction qu'avait suivie Mme de Rias était pour lui un indice à peu près certain. L'avenue oblique dans laquelle elle s'était engagée allait aboutir à l'une des extrémités du parc qui touchait aux bois de M. de Kévern. Un chemin creux, très peu fréquenté même pendant le jour, formait de ce côté la limite des deux propriétés; c'était là que devait se rendre Mme de Rias, — si son excursion nocturne avait le but que lui supposait Lionel. — Au lieu de marcher sur ses traces, il prit un sentier de chasse qui traversait le taillis et qui abrégeait la distance. Il comptait sur ses instincts et sur son expérience de chasseur pour en reconnaître les détours malgré les ténèbres; mais il y trouva plus de difficultés qu'il ne l'avait pensé : son agitation d'esprit, la hâte même qu'il mettait à sa poursuite, contribuèrent plus d'une fois à l'égarer.

Pendant qu'il se frayait péniblement un passage à travers les broussailles, il ne put se défendre d'un étrange souvenir : il se rappela la promenade d'amoureux qu'il avait faite un jour, la veille même de son mariage, dans ces mêmes bois et dans ces mêmes sentiers, en compagnie de Mlle Fitz Gérald; le contraste des sentimens qui lui avaient charmé le cœur ce jour-là et de ceux qui le torturaient en ce moment lui fit éprouver une douleur déchirante,

Soudain il s'arrêta : un bruit de voix, et, à ce qu'il lui sembla, de gémissemens, avait frappé son oreille au milieu du silence des bois et de la nuit. Il se pencha, écarta le feuillage, et, comme l'Indien qui guette, il n'avança plus qu'à pas insensibles. — Il était sur le bord du chemin creux, dont la clarté relative lui permit d'apercevoir deux ombres marchant lentement côte à côte. Il reconnut, à n'en pouvoir douter, Mme de Rias et M. de Kévern. Il retint son souffle; il eût voulu suspendre les battemens de ses artères pour

mieux écouter, mais leur entretien sans doute touchait à sa fin : ils n'échangeaient plus que de rares paroles d'une voix étouffée. Mme de Rias portait à tout instant son mouchoir à son visage. Tout à coup M. de Kévern s'arrêta, la regarda en silence, et, l'attirant à lui, la serra passionnément sur son cœur.

Un nuage de sang passa sur les yeux de Lionel, et le tint comme aveuglé pendant quelques secondes. Quand il put secouer ce vertige et voir devant lui, M. de Kévern et Mme de Rias avaient disparu.

XIV.

Le lendemain, dans la matinée, le valet de chambre de M. de Rias remettait en mains propres à M. de Kévern ce billet :

« J'étais cette nuit dans le parc. Je vous serai reconnaissant de vouloir bien attendre demain à neuf heures du matin deux de mes amis. »

« LIONEL DE RIAS. »

Aussitôt après avoir expédié ce message, Lionel partit pour Paris. A peine arrivé, il alla trouver un de ses parens, M. d'Eblis, qui avait une compétence spéciale dans les affaires d'honneur. Il lui dit qu'il avait eu depuis son retour plusieurs discussions avec son voisin de campagne M. de Kévern, à propos de la limite de leurs propriétés et de leurs droits de chasse réciproques; que ces discussions avaient abouti à une querelle sérieuse qui paraissait devoir se dénouer par les armes. Il le priait d'être un de ses témoins. M. d'Eblis espéra qu'un si léger dissentiment se terminerait à l'amiable; il promit d'ailleurs de prendre le lendemain le premier train pour Fresnes, afin d'y être à huit heures du matin.

M. de Rias se rendit ensuite chez le duc d'Estrény; mais le duc était au cercle. Il alla l'y chercher. Comme il pénétrait dans un des salons où un groupe de jeunes gens entourait une table de whist, le hasard voulut qu'un des joueurs prononçât le nom de M. de Kévern. Le silence subit et forcé qui s'établit dès qu'on aperçut M. de Rias lui fut une preuve amère que sa mésaventure conjugale occupait le public. Le duc d'Estrény reçut d'un air grave la communication de Lionel : il écouta sans commentaires l'explication peu vraisemblable qu'il lui donnait sur l'origine de sa querelle, et se mit, comme M. d'Eblis, à sa disposition.

En rentrant à Fresnes le soir vers dix heures, M. de Rias trouva dans le salon Mme Fitz Gérald seule et fort triste : elle lui dit que sa fille avait été souffrante tout le jour, et qu'elle s'était sentie si mal après le dîner qu'elle s'était mise au lit en priant qu'on la lais-

sât reposer. Lionel, après quelques questions d'une sollicitude affectée, prétexta lui-même un peu de fatigue et monta chez lui.

Vers minuit, comme il était assis devant son bureau, achevant d'écrire quelques dispositions, la porte de sa chambre s'ouvrit doucement. Il se retourna : Mme de Rias était devant lui, pâle comme une morte. Il fixa sur elle un regard d'une sévérité glaciale :

— Que me voulez-vous? lui dit-il.

— Je veux vous parler, murmura-t-elle d'une voix oppressée et à peine distincte.

— Parlez.

— Lionel, je suis déjà à moitié folle,... reprit-elle avec une expression de douleur navrante : je vous en prie, ménagez-moi,... ne m'achevez pas!

— Qu'est-ce que cela veut dire, ma chère?

— Louise est venue tantôt,... elle avait des soupçons depuis ce matin,... elle a saisi une minute où son frère était absent,... elle a vu votre lettre,... nous savons tout.

— Et que savez-vous?

— Je sais que vous vous battez demain avec M. de Kévern.

M. de Rias se leva, et, debout en face d'elle : — Écoutez, Marie, dit-il froidement, je regrette beaucoup que ce détail soit venu à votre connaissance; mais vous conviendrez que ce n'est pas ma faute... Maintenant que venez-vous faire ici? Vous perdez votre temps. Vous devez comprendre que vos dénégations et vos supplications seraient à l'heure qu'il est complétement inutiles. Votre accueil et votre contenance depuis mon retour me laissaient peu de doute sur le caractère de vos relations avec M. de Kévern. La nuit dernière, je vous ai suivie; j'ai vu ce qui s'est passé entre vous. Je suis donc édifié, — et rien au monde, vous pouvez en être certaine, ne m'empêchera de sauver de mon honneur ce qui peut encore en être sauvé. — Allons! retirez-vous.

Elle se laissa tomber sur une chaise, et, se tordant les mains, les yeux fixes dans le vide : — Mon Dieu! dit-elle, oh! mon Dieu!

— Je vous en prie, laissez-moi, reprit durement M. de Rias.

Elle se releva et fit quelques pas vers la porte; puis, revenant à lui tout à coup et se jetant à genoux sur le parquet : — Eh bien! s'écria-t-elle, tuez-moi!.. ce sera juste!.. mais moi seule! moi seule! — Et sa voix se perdit dans une explosion de sanglots.

— Comment ne sentez-vous pas, répliqua violemment Lionel, que chacune de vos paroles est une offense de plus?

— Non,... oh! non, je vous jure!.. C'est que vous ne me comprenez pas!.. Laissez-moi tout vous dire, je vous en supplie... Ah! vous allez bien voir que je vous dis la vérité!.. Oui, je suis coupable,... oui, j'aime M. de Kévern,... oui,... s'il l'eût voulu,... je le

crois,... c'est possible,... mon affection, ma faiblesse, ne lui auraient rien refusé!.. Vous voyez que je ne m'épargne pas;... mais il ne l'a pas voulu,... grand Dieu! il ne l'a pas voulu! C'est lui qui m'a préservée,... et vous voulez le tuer!.. mais c'est impossible!.. ce serait une action odieuse,... abominable!.. Je vous en prie,... je vous en prie,... ne la commettez pas!

— Allons! vous l'aimez bien en effet, dit M. de Rias en se rasseyant brusquement.

— Oui, je l'aime, poursuivit-elle toujours agenouillée et comme affaissée sur elle-même, je l'aime parce qu'il m'a sauvée non-seulement de lui-même, mais des autres!.. Tenez!.. il y a quelques mois, — à Trouville, — après cette scène... si méritée peut-être,... mais si dure, si blessante que vous m'aviez faite,... abandonnée comme je l'étais, ulcérée, désespérée,... j'allais me perdre;... il y avait alors un homme qui me poursuivait de son amour,... que je croyais aimer... qui? vous pouvez le soupçonner. Eh bien!.. faut-il tout vous dire? je l'attendais, cet homme, dans la nuit qui suivit votre départ;... ce fut un mot, un seul mot de M. de Kévern qui me rendit à la raison, au devoir, à l'honneur,... et vous voulez le tuer!.. Mais — depuis — je l'ai aimé... et peut-être mon amour a-t-il été partagé... soit!.. mais cet amour est resté dans nos cœurs... il n'a jamais été criminel... jamais!.. Vous nous avez vus tous deux la nuit dernière... hélas! vous m'avez vue dans ses bras... et, je le sens bien... vous avez dû croire... vous devez croire encore, mon Dieu!.. que vous avez une offense mortelle à venger!.. et cependant cela n'est pas... cela n'est pas! Cet instant d'abandon, de faiblesse... c'était le premier,... c'était le dernier entre nous,... c'était l'adieu d'un ami,... d'un frère que je ne devais plus revoir. Rien de plus en vérité!.. Depuis votre retour, nous étions, lui, sa sœur et moi, dans de cruels combats... Elle voulait qu'il partît;... lui, il hésitait, craignant que ce brusque départ n'éveillât vos soupçons;... moi,... je ne voulais pas... et puis, — car enfin j'ai encore un peu d'honnêteté!.. cette existence de chaque jour entre vous et lui, cette duplicité, cette tromperie continuelle, m'ont soulevé le cœur,... j'ai fait mon sacrifice tout à coup hier soir,... j'ai voulu le voir tout de suite pour en finir... et c'est alors que je suis allée où vous m'avez suivie... Il devait partir aujourd'hui même, — et moi, je devais vous dire une partie de ce que je vous dis!.. Alors peut-être vous m'auriez crue... tandis que maintenant vous ne me croyez pas!

— Non, dit brièvement M. de Rias.

Il y eut un silence pendant lequel on n'entendit que les pleurs convulsifs de la jeune femme.

— Et d'ailleurs, reprit tout à coup Lionel, — car vous êtes vrai-

ment étrange, — n'y a-t-il pas, même dans ce que vous avouez, tout ce qu'il faut pour justifier la haine et le ressentiment implacables d'un homme?

— Oui, sans doute,... oui,... et pourtant si vous étiez certain, Lionel, bien certain qu'il n'y a rien de plus que ce que je vous avoue,... si vous étiez bien sûr que votre orgueil seul est blessé, non votre honneur,... qu'il n'y a rien,... vraiment rien... d'irréparable entre nous,... n'auriez-vous pas pitié, — sinon de moi, — du moins de sa pauvre sœur, si innocente, si dévouée et si malheureuse!.. Voudriez-vous la tuer elle-même ou la rendre folle?.. ma pauvre Louise... qui m'a tant aimée, et voilà sa récompense!.. Ah! si vous aviez cette bonté, Lionel, si vous étiez assez généreux pour vaincre ce mouvement de votre fierté offensée,... bien justement offensée, hélas!.. ah! tenez... je le sens... je vous le jure... il y aurait encore du bonheur pour nous!.. Oui, je serais si touchée, si reconnaissante... que vous pourriez tout attendre de mon cœur!.. Il a été tout à vous,... il vous reviendrait... Ce n'est pas le moment,... je le sais bien,... de vous parler de vos torts;... mais enfin vous en avez eu quelques-uns peut-être;... je les oublierais si bien! je serais si heureuse... si heureuse de les oublier... et de vous faire oublier les miens!.. si heureuse!.. Ah! je vous en prie,... je vous en prie,... je vous aimerai comme le bon Dieu!..

Elle se tut, étouffée par ses larmes, qui tombaient avec la même effusion que ses prières.

M. de Rias s'était levé, visiblement en proie à la plus extrême émotion. Il marcha quelques minutes à grands pas. Ses traits, affreusement altérés, le tremblement convulsif de ses lèvres, témoignaient de la lutte terrible qu'il soutenait. — Tout à coup il s'approcha de son bureau, prit une feuille de papier à lettre et y écrivit rapidement quelques mots. — Puis, s'approchant de sa femme éperdue et haletante à ses pieds, il lui remit tout ouvert le billet qu'il venait d'écrire : — Vous pouvez lire, lui dit-il; c'est pour M[me] de Lauris.

Elle repoussa d'une main ses cheveux dénoués, qui inondaient son visage, et lut le billet, qui contenait cette ligne :

« Veuillez dire à votre frère, madame, qu'il n'attende personne de ma part demain. »

La jeune femme poussa un cri, se dressa subitement tout debout, et saisit avec exaltation les deux mains de son mari, comme pour l'attirer sur son sein; — puis, abaissant ses yeux noyés : — Je n'ose pas! murmura-t-elle.

— Non... rien maintenant... rien... je vous en prie, dit M. de Rias d'une voix profondément troublée. — Remettons-nous tous deux. — Allez, Marie, allez,... reposez en paix.

Elle s'inclina, couvrit ses mains de baisers avec fièvre et sortit de la chambre.

XV.

La hauteur de sentimens à laquelle M. de Rias s'était élevé dans l'émotion de cette scène ne pouvait être malheureusement un état d'âme durable. La réflexion, le froid raisonnement, l'expérience amère, ne devaient pas tarder à faire entendre leur voix et à reprendre leur empire. Chaque jour, à mesure que le temps se passait, et que l'impression première des paroles enflammées de Mme de Rias, de son accent de vérité, de ses touchantes supplications, s'affaiblissait dans son esprit, le doute et la défiance y regagnaient du terrain et y trouvaient plus d'accueil. Il en vint bientôt à se demander si sa confiance n'avait pas été de la candeur, sa générosité de la duperie, s'il n'avait pas été le jouet d'une de ces comédies perfides, d'un de ces mensonges trempés de larmes où il n'ignorait pas que les femmes excellent.

L'existence commune entre sa femme et lui était alors, dans toutes ses apparences extérieures, pleine de bonne intelligence, de douceur et d'union. C'était de la part de Mme de Rias une préoccupation constante d'éviter ce qui pouvait déplaire à son mari, de rechercher ce qui pouvait lui plaire, une affection timide et réservée, mais toujours et passionnément attentive. De la part de Lionel, une grâce courtoise et une bonté qui ne se démentaient pas. Jamais dans son langage ni dans ses yeux l'ombre d'un ressentiment ou d'un reproche : il avait le cœur trop haut pour revenir misérablement sur sa parole et sur son pardon.

Mais au milieu de ce doux intérieur qui semblait réaliser les meilleurs rêves de sa vie, il était peut-être au fond de l'âme plus malheureux qu'il ne l'eût jamais été. Un incurable soupçon le rongeait; il avait été dupe! Il était secrètement l'objet des ironiques dédains de M. de Kévern, et de ceux de sa femme elle-même. Cette pensée incessante lui causait une tristesse d'autant plus profonde qu'il la sentait irrémédiable. Elle serait toujours désormais entre sa femme et lui : elle glacerait à jamais sur ses lèvres la tendresse et l'abandon. Il en était à regretter amèrement l'élan de cœur qui l'avait condamné à ce supplice d'une défiance et d'une dissimulation éternelles.

Un matin, vers la fin du mois de juillet, comme il fumait un cigare dans la cour des écuries, il aperçut de loin Mme de Rias qui se dirigeait d'un pas rapide vers une des allées du parc. Cette allée croisait à quelque distance le chemin d'un village dans lequel Mme de Rias avait des habitudes de charité. Il crut d'abord que tel

était le but de sa promenade, qui lui sembla cependant étrangement matinale. Le moment d'après, un incident, fort insignifiant en apparence, éveilla chez lui une autre supposition. C'était l'heure où le facteur rural passait chaque jour à Fresnes : après avoir déposé le courrier, il emportait les lettres du château, qui lui étaient remises par les domestiques, ou qu'il prenait lui-même sur la table du vestibule; il continuait ensuite sa tournée et se rendait au village voisin en suivant l'allée où Mme de Rias se promenait en ce moment. Lionel eut soudain l'idée que sa femme voulait remettre secrètement de sa propre main quelque lettre à ce facteur, et qu'elle était allée l'attendre dans ce dessein à l'abri de tout regard curieux. Il fut confirmé dans ce soupçon en la voyant reparaître et regagner le château du même pas précipité aussitôt que cet homme eut traversé l'allée.

M. de Rias entra dans les prairies qui longeaient le parc et qui conduisaient au village par un chemin plus court, mais interdit au public. Quelques minutes plus tard, il rejoignait le facteur au moment où celui-ci sortait du bois. — Je cours après vous, lui dit-il. Vous avez pris tout à l'heure au château une lettre adressée à M. de Kévern, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur; c'est madame qui vient de me la donner elle-même.

— Justement... Veuillez me rendre cette lettre; il y a une erreur d'adresse... Vous la reprendrez demain.

Le facteur obéit et poursuivit sa route.

La lettre portait cette suscription : « M. Henri de Kévern, hôtel des Bergues, Genève. »

M. de Rias regardait ce pli, le tournait et le retournait dans sa main avec un sentiment d'angoisse inexprimable. — L'ouvrir et en violer le secret, c'était une action dont il ne se dissimulait pas le caractère. — Le respecter, c'était perdre l'occasion probablement unique et irréparable de dissiper l'incertitude horrible qui empoisonnait sa vie.

Il s'était assis devant une des clôtures du parc, sur un tronc d'arbre abattu, et il s'absorbait profondément dans ses perplexités, quand le roulement d'une voiture lui fit lever les yeux. Il reconnut le coupé de Mme de Lauris. Il se souvint qu'elle devait déjeuner au château ce jour-là. En apercevant Lionel, Mme de Lauris crut apparemment qu'il était venu à sa rencontre; elle donna l'ordre au cocher d'arrêter, descendit aussitôt et renvoya sa voiture.

— C'est très aimable à vous, monsieur, dit-elle. Marie va bien?

— Très bien,... quelle charmante matinée, n'est-ce pas? — Il ouvrit la barrière, fit entrer la jeune femme dans l'avenue qui s'étendait devant eux, et l'y suivit.

Frappée de son air soucieux et distrait, elle lui dit, au bout de quelques pas : — Eh bien! quoi de nouveau donc, mon cher monsieur?

— Mais... rien.

— Je vous demande pardon... Votre front est à l'orage... Et puis vous rêviez là tout à l'heure, comme un homme qui médite un crime.

— J'ai quelquefois d'assez tristes pensées, dit Lionel.

— Pourquoi?.. Vous ne pourrez donc jamais être heureux, mon pauvre monsieur?

— Je le crains.

Elle reprit avec un accent sérieux: — Cela me fait tant de peine... — Puis s'arrêtant au milieu de l'avenue : — Voyons! qu'est-ce qui vous manque?.. La confiance, n'est-ce pas?

Lionel ne répondit pas.

— Mon Dieu! poursuivit-elle, que faudrait-il donc dire ou faire pour vous la rendre?

— Il faudrait, dit brusquement M. de Rias, cédant à un mouvement à peine réfléchi, — me dire ce qu'il y a dans cette lettre!

— Cette lettre! qu'est-ce que c'est que cette lettre?

Il l'avait mise sous ses yeux : elle en lut l'adresse, et pâlit légèrement.

— Voici, reprit Lionel, l'histoire de cette lettre. J'ai vu ce matin Marie la remettre secrètement au facteur... Dans le premier instant, l'idée de laisser partir cette lettre,... emportant son éternel secret, m'a paru impossible... Je m'en suis emparé... C'est déjà trop; je ne l'ouvrirai pas. — Prenez-la,... ce n'est pas un piége que je vous tends... Il serait odieux... Ne l'ouvrez pas, je vous en prie, je ne le veux pas!.. Si sûre que vous soyez de votre amie et de votre frère, vous ne l'êtes pas assez pour risquer une épreuve semblable. — Brûlez cela, sans le lire vous-même, et sans en parler à personne... Promettez-le-moi.

Mme de Lauris prit la lettre d'une main un peu tremblante : — elle regarda fixement M. de Rias, et brisa l'enveloppe.

L'héroïque jeune femme eut alors pourtant une minute de défaillance; un éblouissement passa devant ses yeux, et elle chancela. — Puis elle se mit bravement à lire la lettre tout haut :

« Monsieur et ami,

« Ai-je tort de vous écrire ces lignes? Je ne puis le croire, bien que j'en fasse mystère à mon mari. Je veux lui épargner jusqu'à l'ombre d'un souvenir pénible;... mais envers vous aussi je me sens un devoir, celui de vous dire que je suis heureuse. Je vous connais

assez pour être certaine que la pensée de mon bonheur sera pour vous la meilleure des récompenses, et, — s'il le faut, — des consolations. Je me souviens de vos paroles pendant ce dernier entretien qui faillit avoir des suites si fatales : — La plus heureuse nouvelle que je puisse jamais apprendre, me disiez-vous, c'est que vous avez mis votre cœur du côté de votre devoir.

« Hélas! cela me semblait impossible alors, — et peu d'heures après cependant ce miracle était fait. Mon mari me sauvait des angoisses de la mort : sa confiance généreuse, sa bonté vraiment divine, ne m'imposaient pas seulement la reconnaissance : elles m'inspiraient une estime, un respect, une tendresse — dignes d'elles. Dès ce moment, il m'avait reprise tout entière, et je l'aimais à jamais.

« Chaque jour encore, quand je me rappelle cette nuit terrible, quand je me rappelle les folies, les imprudences de mon langage,... car, pour mieux lui montrer ma sincérité, je me faisais même plus coupable que je n'étais !.. quand je pense à son cœur déchiré, à sa fierté révoltée, à tout ce qu'il a dû souffrir, à tout ce qu'il a dû vaincre pour me tendre la main,... j'ai envie de tomber à ses pieds et de l'adorer !

« Je n'ose pas. Il est doux et excellent, mais un peu inquiet, un peu défiant peut-être encore dans le secret de son âme. Je le sens. J'en souffre quelquefois, mais sans découragement; car je sens aussi que l'avenir est à moi, et que toute la vérité qui est dans mon cœur finira par passer dans le sien et me l'ouvrir tout entier.

« Voilà, monsieur, ce que je voulais vous dire, — et vous dire cela, n'est-ce pas vous donner la plus grande preuve d'estime que vous puissiez recevoir de votre élève et amie

« Marie de Rias. »

Quand elle acheva cette lecture d'une voix altérée par l'émotion, Mme de Lauris vit que M. de Rias avait une main sur ses yeux, et que des larmes glissaient sur son visage.

Nous ne pouvons terminer ce récit sans rappeler au lecteur que les Kévern sont fort rares dans le monde, qu'il est fort délicat de trop compter sur leur concours désintéressé, et qu'un mari jaloux de perfectionner l'éducation de sa femme fera toujours sagement de s'y employer lui-même, et de ne pas déléguer ses pouvoirs.

Octave Feuillet.

LES INONDATIONS

DU BASSIN DE LA GARONNE

Les événemens qui vers le milieu de l'année 1875 ont pesé si inopinément sur le midi de la France sont encore présens à tous les esprits. Toute la région sous-pyrénéenne qui embrasse le cours supérieur et moyen de la Garonne, ainsi que les vallées qui y débouchent, ont été le théâtre d'un de ces cataclysmes qui épouvantent les nations et dont nos annales n'offrent pas d'autres exemples depuis celui qu'a décrit notre plus ancien chroniqueur, Grégoire de Tours. En quelques heures, une cité de 20,000 habitans, Saint-Cyprien, qui n'est séparé de Toulouse que par la largeur du fleuve, ne présentait plus qu'une vaste nécropole. Il en était de même des petites villes situées sur les rives de la Garonne ou de ses affluens. Près de 7,000 maisons s'écroulaient sous la pression des flots, et plusieurs milliers de personnes, sans abri contre le froid et les pluies torrentielles, voyaient leurs champs ravagés, leurs maisons détruites, et, chose plus lamentable encore, quelques-uns des leurs ensevelis sous les débris des habitations ou entraînés par les eaux. Puis les torrens rentraient dans leurs lits, et chacun put contempler l'énormité des désastres et se rendre compte de l'étendue de sa ruine. Cependant la France s'émut au premier cri d'alarme, et, suivant le généreux exemple donné par l'assemblée nationale et le président de la république, elle n'eut qu'une même pensée, voler au secours des victimes. Grâce à cet élan spontané de la nation, après les premiers soins apportés à ceux qui se trouvaient sans abri, sans pain, sans vêtemens, on s'occupa de leur venir en aide d'une façon plus durable en reconstruisant leurs demeures et en leur fournissant les instrumens nécessaires pour reprendre le travail. Les enquêtes administratives nous ont révélé le nombre des victimes et le chiffre des pertes essuyées par les départemens at-

teints; mais il est des questions d'une importance réelle se rattachant aux causes ou aux conséquences de ces désastres, sur lesquelles on a trop légèrement glissé ou qui sont passées inaperçues. Me trouvant lors de l'inondation dans un vallon des Pyrénées, au centre du massif montueux où est venu s'abattre l'orage et d'où descendent les torrens qui ont porté leur ravage dans la plaine, j'ai été témoin des diverses phases de ce phénomène géologique, et peut-être, en racontant ce qui s'est passé autour de moi pendant ces longues heures de mortelles angoisses, pourrai-je compléter sur plusieurs points ce qui été dit à ce sujet, et fournir quelques nouveaux matériaux à ceux qui voudront retracer dans une vue d'ensemble la physionomie de ce grand drame.

I.

Disons d'abord que, si les cultivateurs de la plaine vaquaient à leurs travaux dans une sécurité complète, certains pressentimens s'étaient fait jour chez les populations pyrénéennes. La longueur ainsi que la rigueur exceptionnelle de l'hiver avaient accumulé d'immenses quantités de neige sur toute la chaîne. Une fonte subite amenée par les pluies d'été pouvait transformer soudainement ces masses en liquide et les jeter en quelques heures dans les vallées. Dès les premiers jours de mai, j'étais venu à Aulus-les-Bains, une de ces petites stations thermales de la Haute-Ariége où viennent se réfugier les malades et les touristes qui ne rencontrent plus au milieu de la foule bruyante de Luchon le calme et le repos des montagnes. Je me trouvai ainsi le confident des appréhensions que faisait naître l'état du ciel. Pour bien se rendre compte du prix qu'attachent les habitans des stations balnéaires aux variations de la température, il suffit de se rappeler que ces braves gens n'ont d'autre industrie que l'arrivée des étrangers, de sorte qu'une saison manquée équivaut pour eux à une ruine. Les pluies persistantes de juin avaient commencé à donner l'alarme. Un avertissement de M. Le Verrier, répété par les journaux du midi et annonçant de nouvelles perturbations atmosphériques, venait de redoubler les craintes. Cependant la pluie, qui, à vrai dire, n'avait eu jusque-là aucun caractère bien alarmant, s'était accentuée dans la journée du 22. Les pressentimens envahirent dès lors tous les esprits. Les étrangers qui commençaient déjà à peupler les hôtels partageaient ces inquiétudes. Dans la soirée du 22, la conversation roula exclusivement sur les éventualités qui semblaient se préparer, sans toutefois qu'on prevît les immenses désastres qu'on a eu à enregistrer; aucun de nous n'y songeait. Notre horizon était plus restreint. Nous ne voyions généralement qu'une seconde édition de l'inonda-

tion dont nous avions été témoins le 1er août 1872 à la suite d'une trombe qui s'était abattue sur les montagnes voisines. Le gave, devenu torrent, avait emporté la passerelle du village et inondé les caves et les cuisines de deux hôtels situés sur ses rives. On passa en revue toutes les grandes inondations dont les Pyrénées avaient été le point de départ depuis le commencement du siècle, et auxquelles plusieurs de nous avaient assisté. Nous nous séparâmes en concluant que, si la pluie persistait et si le vent tournait au midi, la fonte des neiges qui résulterait de cette double influence amènerait infailliblement le débordement des gaves des environs et quelques éboulis de roches; mais notre perspective ne sortait pas de l'horizon de nos montagnes.

La pluie ne cessa de tomber dans la nuit du 22. Le 23, vers sept heures du matin, un de mes amis, qui logeait dans le même hôtel que moi, vint m'annoncer que la passerelle du village venait d'être emportée, et que le pont des Thermes menaçait de subir le même sort. Comme la chambre que j'occupais avait sa façade sur l'allée des Thermes, il s'approcha de la fenêtre pour suivre les progrès du torrent, qui grossissait toujours. Les pièces de bois de la passerelle, venant butter contre les poutres qui soutenaient le pont des Thermes, faisaient craindre pour celui-ci. L'eau rasait déjà le tablier. A tout instant, on voyait les pâtres, chassés par la neige, descendre de la montagne avec leurs troupeaux, qu'ils poussaient vers le pont malgré le danger qu'offrait un tel passage, car c'était le seul point sur lequel on pût franchir le gave. En même temps nous entendions un sourd roulement qui se répercutait dans toute la vallée comme de lointaines décharges d'artillerie. Je me rappelais avoir entendu ce bruit lors de l'inondation du 1er août 1872. C'étaient les blocs erratiques que les eaux entraînaient des flancs des montagnes dans le lit du torrent, et que celui-ci charriait ensuite le long de ses rives. Notre grande préoccupation était de reconnaître la direction des vents. Ce n'était pas chose facile. Dans ce fouillis de montagnes, il arrive souvent que les nuages poussés par les vents de la Méditerranée, rencontrant les immenses contre-forts du mont Vallier, subissent une sorte de remous et paraissent venir de l'Océan. Bien que par intervalles nous crussions ressentir les chaudes effluves du vent d'autan, les nuages semblaient partir de l'ouest. D'un autre côté, la température, comme il arrive dans ces hautes régions, s'était subitement refroidie par suite de la chute d'une si grande quantité d'eau, si bien que nous avions dû prendre nos habits d'hiver.

Tout cela vint confirmer notre opinion et nous rassurer un peu. D'ailleurs le gave ne grossissait plus depuis qu'il avait atteint le tablier du pont. Il resta quelques heures stationnaire et commença à décroître vers le milieu de la journée. Nos angoisses étaient

finies pour ce jour-là. Restait à savoir ce qui s'était passé autour de nous. On n'avait à enregistrer que la perte de quelques bestiaux entraînés par les torrens ou morts de faim sur la montagne à la suite de la chute des neiges. Cependant, bien que nous eussions échappé pour notre part aux suites de l'inondation et que personne ne soupçonnât encore ce qui s'était passé dans la plaine, une morne anxiété pesait sur tous les esprits. C'était, nous l'avons dit, le 23 juin, veille de la Saint-Jean, jour de fête pour toutes les populations pyrénéennes. Des préparatifs avaient été faits par les gens du village en vue du feu de joie qui annonce la solennité du lendemain. Une semaine à l'avance, tous les jeunes garçons courent les cerisiers, les trembles et les platanes pour découper sur le tronc des lanières d'écorce, qu'ils font sécher et fixent ensuite à l'extrémité d'un petit manche de bois. L'heure de la cérémonie arrivée, la troupe joyeuse se forme en cercle autour du bûcher, attendant que les premiers pétillemens de la flamme permettent d'allumer leurs rubans d'écorce. Dès que le feu a pris, chacun d'eux, faisant le moulinet avec son petit bâton, se met à courir à travers les campagnes, ce qui, au milieu des ténèbres de la nuit, produit un effet des plus pittoresques et un spectacle dont les étrangers sont très friands. Cette fois personne ne songea au feu de la Saint-Jean. D'ailleurs la pluie, qui tombait encore par intervalles assez rapprochés, ne permettait pas qu'on se livrât à de telles réjouissances.

Le lendemain, le courrier nous manquant depuis quarante-huit heures à cause des éboulis de pierres qui avaient intercepté la route à l'entrée du vallon, le maire d'Aulus envoya un exprès au chef-lieu du canton. Cet homme put accomplir sa mission en passant par la montagne et revenir dans la soirée, mais il n'apportait ni lettres ni journaux, les communications avec Saint-Girons ayant été interceptées par un débordement du Salat, rivière qui forme le premier affluent de quelque importance que reçoit la Garonne sur sa rive droite. Cette nouvelle, qui ne nous surprit qu'à demi, redoubla nos appréhensions. Toutefois ce ne fut que deux jours après que nous eûmes un premier aperçu, non de l'étendue, mais plutôt du commencement du désastre, par l'arrivée d'un voiturin d'Aulus. Parti le 22 pour Saint-Girons, il avait été surpris par l'inondation, et s'était vu forcé d'attendre que les eaux du Salat, qui borde la route sur la moitié de sa longueur, fussent rentrées dans leur lit. Laissant à Saint-Girons sa voiture, il s'était hasardé avec ses chevaux seulement qu'il menait par la bride, sondant avec un bâton les flaques d'eau qui recouvraient les endroits ravagés et s'enfonçant quelquefois dans la vase jusqu'aux genoux. En un instant, tout le village fut autour de sa demeure pour s'enquérir de ce qu'il avait vu. Il nous annonça que Saint-Girons avait été surpris

par une crue extraordinaire du Salat, que plusieurs rues avaient été inondées, que dans certaines maisons l'eau montait jusqu'au premier étage. Cependant aucune habitation ne s'était effondrée, personne n'avait péri, les ponts avaient vaillamment résisté. Tout se réduisait à des marchandises avariées, aux dégâts causés dans les magasins et les sous-sols. Seule, une papeterie sur le bord de la rivière avait été emportée. Quant aux nouvelles de l'extérieur, il ne pouvait en donner, les communications avec Toulouse étant coupées depuis le 23. Toutefois des rumeurs vagues s'étaient fait jour, on parlait de grands désastres. Sur ces entrefaites, le courrier venait d'arriver, mais n'apportant encore que les journaux du 22. Tout à coup un cri retentit dans le village. Une lettre venue de Foix annonce que 3,000 personnes ont péri à Saint-Cyprien, et que ce riche faubourg n'est plus qu'un vaste amas de ruines. Tout le monde s'émeut, on se fait passer la lettre de main en main, il n'est plus permis de douter. Une inondation atteignant les proportions d'un déluge a désolé les rives de la Garonne, ainsi que celles de ses premiers affluens.

Le mal était-il restreint à la région sous-pyrénéenne ou embrassait-il le cours tout entier du fleuve? Les autres régions de la France étaient-elles atteintes par le fléau? Nombre d'étrangers, la plupart du Languedoc ou du Bordelais, se trouvaient à Aulus, et chacun d'eux avait à craindre à la fois pour ses propriétés et pour sa famille. On dévore les journaux, les dernières dépêches ne dépassaient pas le 22. A défaut de nouvelles plus récentes, on cherche les bulletins météorologiques. Presque toutes les pluies qui tombent sur les Pyrénées viennent d'ordinaire de l'Océan. On sait aussi que les bulletins publiés par l'Observatoire signalent toutes les bourrasques qui s'abattent sur la France et dont le point de départ est généralement au large des mers qui s'étendent au nord-ouest et à l'ouest de nos côtes de l'Atlantique. Or tous les bulletins publiés jusqu'à la date du 22 nous permettent d'espérer : aucun cyclone, aucune dépression barométrique, aucune perturbation atmosphérique n'est signalée. Rassurés de ce côté, nos inquiétudes vont à partir de ce moment s'accroître chaque jour pour ce qui touche au midi. Le lendemain, le courrier ayant fait un détour par Carcassonne et Foix, nous reçûmes les journaux de Toulouse du 23 et du 24, ainsi que plusieurs correspondances particulières, et dès lors la vérité commença de nous apparaître sous son effroyable aspect. Nous pûmes en même temps nous rendre compte de cette contradiction inexplicable entre le ton rassurant des bulletins météorologiques venus de l'Océan et l'effroyable ouragan qui avait fondu sur les Pyrénées. Un journal du midi annonçait en effet qu'on avait observé avant le 22 l'existence d'une dépression barométrique sur la ligne d'Alger à Mar-

seille. Les vents du sud-est, prenant ainsi les Pyrénées en écharpe, avaient provoqué la fonte des neiges dans la partie centrale de la chaîne, tandis que les vapeurs de l'Océan, amenées par les vents du nord-ouest, s'étaient condensées en pluies diluviennes.

Un almanach populaire répandu dans les masses depuis une dizaine d'années confirmait ce dire. Le vague de ses prédictions ne permet guère qu'on leur prête une attention sérieuse; mais cette fois il avait prédit juste. Un exemplaire se trouvant dans le village, on se passait de main en main la page où il annonçait pour le midi de la France un vent fort et des pluies torrentielles à la pleine lune qui devait commencer le 19 et finir le 26 juin, et un débordement probable de nos rivières. Dès lors chacun de commenter ces désastres à son point de vue. Les portefaix de Toulouse et la majeure partie des ouvriers de cette ville se recrutant parmi les montagnards des Pyrénées centrales, et ces braves gens appartenant d'ordinaire à la population du faubourg Saint-Cyprien et des autres quartiers envahis par les eaux, le village et la vallée d'Aulus devaient avoir leur contingent dans le chiffre des victimes du désastre. C'était tantôt un frère, tantôt une sœur, le plus souvent des enfans sur le sort desquels de pauvres femmes pleuraient en courant de porte en porte pour avoir des nouvelles. La population industrielle, celle qui tient des hôtels, joignait ses lamentations à celles des habitans du village. Voyant toutes les récoltes détruites par l'inondation, elles se disaient que les propriétaires de la plaine, qui forment la clientèle des stations thermales, ne monteraient pas cette année. Or il n'est pas d'hôtelier qui, à l'ouverture de la saison, ne se mette en frais pour provisions, ameublemens, réparations, augmentation du personnel; que, pour une cause quelconque, la saison vienne à manquer, et beaucoup d'entre eux courent à la ruine. Jamais saison ne s'était montrée sous des couleurs aussi sombres. Ces réflexions se faisaient jour dans toutes les stations thermales qui avaient assisté aux pluies diluviennes des 22 et 23 juin. Les étrangers faisaient chorus avec les hôteliers en s'inquiétant à bon droit de leurs familles et du sort fait par l'inondation à leurs propriétés et à leurs récoltes, car presque tous appartenaient au Haut-Languedoc ou à l'Aquitaine, et par conséquent étaient riverains de la Garonne ou de ses affluens. Quelques familles espagnoles ajoutaient leurs doléances aux nôtres. Voyant que l'ouragan avait sévi sur toute la ligne des Pyrénées françaises, ils pouvaient supposer qu'il avait également embrassé le versant méridional de la chaîne. Heureusement ces appréhensions n'étaient pas fondées. Les nuages, généralement bas comme tous les nuages fortement chargés, rasaient la crête sans la dépasser, et tombaient exclusivement sur nos vallées.

A côté de ces anxiétés que j'appellerai personnelles, une sorte de

panique générale dominait tous les esprits, surtout parmi les populations pastorales de ces hautes régions. Les nouvelles les plus désastreuses nous étaient parvenues de la vallée de l'Ariége et des montagnes voisines. Nous savions que le village de Verdun avait été emporté par une avalanche d'eau dans la nuit du 22 au 23, que plusieurs centaines de têtes de bétail avaient péri, que le berger avait quelquefois disparu. Nos lecteurs n'ignorent pas que, dans les Pyrénées comme dans les Alpes, tous les hauts plateaux et toutes les hautes gorges sont occupées pendant l'été par de nombreux troupeaux. Ils viennent s'installer après la première fonte de neige, lorsque le sol commence à se couvrir de pâturages, et redescendent dans la plaine à l'approche des froids, c'est-à-dire dans les premiers jours d'octobre. La population pastorale de ces montagnes n'a pas d'autre industrie. Le berger se construit un gourbi de pierre rappelant la hutte celtique telle qu'on la trouve décrite dans les *Commentaires* de César. Il passe l'été à engraisser ses troupeaux et à faire des fromages. La culture du blé étant impossible sur les pentes abruptes de ces hautes régions, d'ailleurs trop froides, c'est sur le profit qu'ils retirent du bétail et sur la récolte d'un peu de pommes de terre et de maïs que comptent leurs familles pour passer l'hiver. Que ces petites ressources viennent à manquer, et la famine est en perspective. C'était ici le cas. Le froid ramenant la neige sur la montagne, les pâturages avaient tout à coup disparu, et beaucoup d'animaux étaient morts de faim. Un grand nombre d'autres avaient été entraînés par les eaux. Les gaves devenus torrens étaient sortis généralement de leurs lits, ensablant, souvent même ravinant les prairies qu'ils traversent, emportant les meules de foin dans celles qui avaient été fauchées. L'herbe allait donc manquer cette année; dès lors impossible de nourrir les bestiaux à l'étable et nécessité de les vendre à vil prix. Dans une telle situation, d'où tirer l'argent que réclamerait l'achat du grain de la plaine? car la persistance du mauvais temps laissait entrevoir qu'on ne devait pas compter cette année sur la récolte des pommes de terre. Les imaginations allaient vite sur ce terrain. Ne connaissant pas encore les limites précises des inondations, n'ayant aucune idée de la promptitude avec laquelle les chemins de fer et les bateaux à vapeur rétablissent l'équilibre du marché des céréales dès que celles-ci viennent à manquer sur un point, ces pauvres gens se voyaient déjà sans provisions d'aucune sorte. Ceux qui avaient quelques grains refusaient de les livrer, même avec une notable augmentation de prix. Témoins de cette panique, les boulangers prirent peur à leur tour et demandèrent 2 francs du pain qui se payait la veille 1 fr. 30 cent. Hâtons-nous d'ajouter que les municipalités, plus intelligentes que le reste de la population, firent com-

prendre aux boulangers qu'ils s'effrayaient à tort, et qu'ils devaient se contenter d'une augmentation de quelques centimes. Cependant on vit de petites émeutes se produire à ce sujet, et à Seix on fut obligé d'appeler le sous-préfet et le procureur de la république pour forcer les récalcitrans à faire du pain.

Ces perplexités n'empêchaient pas les habitans, surtout ceux des stations thermales, de réparer de leur mieux les désastres amenés par l'inondation. Les sources minérales se trouvant d'ordinaire au milieu des montagnes, les routes qui y conduisent côtoient les gaves formant le thalweg de la vallée. Le chemin ainsi tracé entre la montagne et le torrent est doublement menacé : s'il n'est pas emporté par les eaux, il disparaît sous les éboulis de pierres ou de terre végétale entraînés par les pluies qui ravinent l'escarpement situé au-dessus. Il n'était pas dans les Pyrénées centrales une seule vallée qui n'eût à enregistrer des désordres de cette nature. La route de Luchon avait particulièrement souffert. Le chemin de fer qui depuis l'an dernier relie cette ville à la gare de Montréjeau avait été entamé sur plusieurs points et ne fonctionnait plus. De Saint-Girons à Aulus, les communications étaient interceptées en deux endroits : au haut de la vallée, c'était un éboulis de roches qui encombrait la route, plus bas le chemin avait été emporté par le Salat sur une longueur de 3 kilomètres. Là s'élevait un oratoire connu dans le pays sous le nom de Saint de Ribotte, du nom de la gorge où il se trouvait et qu'il était censé protéger contre les inondations. Les traditions en faisaient remonter la construction à plus de dix siècles. Personne ne voulait croire que ce saint, qui avait résisté à tant d'assauts, eût subi cette fois la loi commune et qu'il eût été emporté comme un simple moellon. La première préoccupation des municipalités fut de réparer les désordres occasionnés sur les routes afin de rétablir au plus tôt les communications. Les cantonniers ne pouvant suffire à une si lourde besogne, on fit appel à la bonne volonté des habitans. Ceux-ci répondirent aussitôt à l'invitation, souvent même s'offrirent spontanément, car ils comprenaient que leurs intérêts les plus chers étaient liés au prompt rétablissement des voies publiques. A peine une route était-elle suffisamment réparée pour permettre le passage des voitures que le maire de la station thermale la plus rapprochée écrivait aux journaux du midi pour annoncer le rétablissement des communications depuis le chemin de fer jusqu'au haut de la montagne. C'était un appel indirect aux malades et aux touristes que l'interruption des voies de communication retenait chez eux.

Trois ou quatre jours après l'inondation, les journaux, qui dès le début avaient dû faire des circuits extraordinaires pour arriver

jusqu'à nous, commençaient à reparaître régulièrement. Chaque courrier nous apportait la nouvelle de nouveaux désastres. Nous savions déjà que le fléau avait limité ses ravages au sud-ouest, mais nous ignorions encore si toute cette région était atteinte. Après l'Ariége, c'était Toulouse, puis venait Castelsarrasin, après Castelsarrasin Moissac, après Moissac Agen. Le fleuve aurait-il porté la désolation jusque dans Bordeaux? Les basses plaines du Médoc auraient-elles également été submergées? Nous penchions tous pour l'affirmative en voyant la hauteur atteinte par les eaux à Agen. Je dirai tout à l'heure comment la Gironde fut préservée. Cependant quelques lueurs d'espoir venaient se mêler à tant d'angoisses. Nous venions d'apprendre que la France s'était émue à la nouvelle de ces grandes calamités, que l'assemblée nationale avait voté un premier secours de 100,000 francs, suivi bientôt d'un autre de 2 millions, que des souscriptions s'organisaient sur toute la surface du territoire, que Mme la maréchale de Mac-Mahon était à la tête du comité central de secours, que le président de la république, suivi du ministre de l'intérieur et du ministre de la guerre, venait d'arriver à Toulouse, et qu'il se proposait de parcourir tous les départemens inondés. Le ministre de la guerre avait mis le corps des pontonniers ainsi que les sapeurs du génie à la disposition des ingénieurs et des compagnies de chemins de fer, afin de remplacer au plus tôt les ponts emportés. C'est ici le moment de jeter un coup d'œil en arrière pour suivre les phases de l'inondation, retracer quelques-unes des scènes de ce lugubre drame et mesurer l'étendue des désastres.

II.

La tempête qui venait de s'abattre sur les Pyrénées avait jeté quelques éclaboussures aux deux extrémités de la chaîne et porté son principal effort sur les massifs montueux du centre. La pluie était tombée le 22 à Perpignan, mais sans présenter un caractère trop inquiétant. Le seul affluent de la Méditerranée qui ait appelé l'attention par la crue extraordinaire de ses eaux et par les conséquences qui en ont été la suite est l'Aude. On s'explique ce fait, si on se rappelle que cette rivière prend sa naissance dans les montagnes des Pyrénées-Orientales qui touchent à l'Ariége. J'ai visité ses sources pendant l'été de 1857, comme je me trouvais à Carcanières, petit site thermal de la Haute-Ariége, qui, par l'abondance et la variété de ses eaux sulfureuses, par le degré de température, serait la première station balnéaire des Pyrénées, si Ax, Luchon et Cauterets n'existaient pas. Une de ces sources, la *Régine*, dont le nom dit assez l'importance et qui marque près de 70 degrés au thermomètre, pourrait alimenter à elle seule un éta-

blissement thermal de premier ordre. Malheureusement l'altitude, qui rappelle celle de Cauterets, la distance des grandes voies de communication, et par-dessus tout l'aspect sauvage du site en éloigneront toujours les malades et les touristes habitués à contempler des collines verdoyantes et désireux avant tout de confortable. Aussi la clientèle de Carcanières se recrute-t-elle seulement dans les localités environnantes. On dirait que dans un jour de convulsion la montagne s'est ouverte pour ouvrir passage à cette gorge. Au fond, sur la ligne de séparation des départemens de l'Aude et de l'Ariége, sautille un gave à travers les rochers qui jonchent le sol du ravin comme autant de traces des phénomènes géologiques accumulés par les siècles dans ces hautes régions : dépôts des anciens glaciers, tremblemens de terre, avalanches du printemps, orages d'été presque toujours redoutables sur ces pentes granitiques et abruptes. Ce gave est l'Aude. Ce mince filet d'eau aux allures si modestes peut en quelques heures se transformer en un torrent dévastateur. La gorge que je viens de décrire se continue en effet avec maints contours, en amont jusqu'aux hautes cimes où le gave prend naissance, en aval jusqu'au point où il sort des montagnes pour déboucher dans la plaine. A Pierrefitte, au-dessous de Carcanières, le ravin prend parfois des proportions qui rappellent les sites les plus sauvages des Pyrénées ou des Alpes. Ce sont des précipices insondables qu'on a sous les pieds. Le voyageur qui, de la route tracée sur l'escarpement, jette ses yeux sur les entonnoirs est saisi de vertige. Qu'une trombe s'abatte sur ces pentes abruptes, et l'eau, n'étant arrêtée par aucun obstacle, se précipite avec la rapidité de la chute des graves, et l'on voit bientôt surgir un fleuve dont la course enfiévrée se révèle au loin par des mugissemens gros de menaces et de devastation. C'est ce qui arriva à la suite des pluies torrentielles du 22 juin. Le lendemain, l'Aude débordait dans la plaine, ravageant les propriétés qui formaient ses deux rives. Jusqu'alors on n'avait vu charrier que des arbres arrachés aux flancs des montagnes ou les ponts de bois que le torrent avait rencontrés sur son passage. A partir de ce moment, les épaves changèrent de nature. Les prairies avaient été fauchées, sur beaucoup de points on avait commencé la moisson. Des meules de foin, des gerbes de seigle ou de blé ne tardèrent pas à se mêler aux autres débris.

Toutefois ce n'étaient encore que des prodromes sans grande importance. A Limoux, grâce aux précautions prises, on n'eut aucun désastre à déplorer. Les dévastations proprement dites ne commencèrent qu'à Carcassonne, où les eaux atteignaient, dans la matinée du 23, une hauteur de $5^m,50$. La partie basse de la ville fut rapidement envahie, les soldats du 15e de ligne se virent forcés d'évacuer

la caserne après avoir précipitamment porté au premier étage tous les objets qui se trouvaient au rez-de-chaussée. Du haut de l'antique forteresse féodale qui domine la rive droite de l'Aude, et dont les souvenirs historiques inspirèrent de si touchantes pages à Frédéric Soulié, lorsqu'il écrivait *le Vicomte de Béziers*, l'on ne voyait qu'un immense lac, aux eaux jaunâtres, occupant tout le fond de la vallée. Inutile de dire que les communications étaient interrompues sur tous les points envahis par les eaux. L'inondation prit un caractère encore plus tranché lorsque, quittant la plaine de Carcassonne, la rivière rompit les digues qui protégeaient les vignobles de Capdestang et se répandit dans cette vallée ainsi que dans celle de Coursan, située un peu plus bas, et dont les vignobles ne sont pas moins importans que les premiers. Dès lors les basses plaines de l'Aude ne furent plus qu'une mer qui allait se relier à la Méditerranée, dont elle ne se distinguait que par la couleur des flots. Dans cette région, les dégâts furent sérieux. L'eau s'écoulant en effet difficilement sur ces plages unies et quelquefois sans pente, d'immenses flaques persistèrent pendant plusieurs jours dans les parties les plus basses, en attendant que le soleil vînt les sécher. La récolte du vin était perdue, nombre de ceps avaient été ébranchés ou brisés par la violence du courant, d'autres pourrissaient sous l'humidité entretenue par le limon qui les recouvrait. Ajoutez à cela qu'on craignait les fièvres paludéennes, conséquence ordinaire de toutes les inondations de longue durée. Toutefois, même en tenant compte des pertes subies par les riches vignobles de Capdestang et de Coursan, on peut dire que l'Aude, malgré les 215 kilomètres de son parcours, a produit peu de désastres, si on les compare aux affreuses dévastations causées par le débordement de la Garonne et de ses affluens pyrénéens. Un mot maintenant sur ces derniers.

Les rivières que reçoit la Garonne sur sa rive droite, dans la partie supérieure de son cours et qui méritent d'être citées, sont au nombre de trois : l'Ariége, l'Arize et le Salat. La première est celle qui fixe le plus l'attention, tant par l'étendue de son cours, qui est de 140 kilomètres, que par l'importance de la vallée qu'elle arrose et des petites villes qu'elle traverse. On peut aujourd'hui la remonter presque jusqu'à sa source, grâce à la route carrossable qui, depuis quelques années, relie la vallée de l'Ariége au val d'Andorre. Le gave côtoie cette route depuis le pied de l'escarpement où il a pris naissance jusqu'à la gare de Foix. Ax est la première ville qu'il rencontre sur son passage. On trouve là des eaux sulfureuses qui, comme celles de Carcanières, peuvent le disputer à Luchon et à Cauterets pour la variété, l'abondance et la température des sources. Certaines traditions semblent indiquer que ces thermes

existaient déjà lorsque Louis le Débonnaire remonta cette vallée à la tête d'une armée franque pour aller attaquer les Sarrasins en Espagne, par le val d'Andorre, qu'il constitua ensuite en république indépendante, voulant remercier les habitans des services qu'il en avait reçus pendant l'expédition. Les étrangers qui visitent Ax pour la première fois sont surpris des habitudes qu'ils y rencontrent et qui sont toutes nouvelles pour eux. Nombre d'habitans font pour ainsi dire leur ménage en plein air. Au centre de la ville se trouve une fontaine d'une température assez élevée. Presqu'à toute heure de la journée, on y voit des femmes faisant les préparatifs de cuisine qui exigent l'emploi d'eau chaude. D'autres fois ce sont les bouchers occupés à racler les peaux des bêtes qu'ils viennent d'abattre. A quelques pas plus loin sont des ménagères accroupies autour d'une vaste piscine pour laver le linge. Lorsqu'une famille d'ouvriers, rentrant du travail, n'a pas le temps de préparer le repas, une des filles de la maison met quelques tranches de pain dans une terrine, les arrose d'un peu d'huile et les porte à la fontaine voisine; voilà la soupe faite. Les boulangers se servent des mêmes sources pour pétrir leur pain, — économie de temps et de combustible. Ce pain est excellent, et la plupart des étrangers n'en ressentent aucun mauvais effet; mais certains tempéramens plus délicats éprouvent au bout de quelques jours un malaise dû à la présence des sels sulfurés qui entrent dans la composition de l'eau minérale, et se voient forcés de quitter Ax en répétant l'axiome séculaire du pays, « que les eaux sont trop fortes. »

Bien que fortement grossis par les pluies du 22 juin, les gaves qui traversent Ax ne produisirent que des désordres sans grande importance. Ce fut plus sérieux à Ussat, autre station thermale située à quelques kilomètres plus bas dans un petit vallon traversé par l'Ariége. La rivière, sortant de son lit, emporta le pont et inonda l'ancien établissement thermal, ainsi que le rez-de-chaussée de presque tous les hôtels. Un peu plus loin, elle augmenta encore de volume par l'adjonction des eaux de la vallée de Vicdessos, vallée célèbre par les mines du Rancié, qui alimentent de fer les populations du midi depuis les temps les plus reculés de l'époque gauloise. Heureusement la rivière de Vicdessos n'avait pas grossi outre mesure, car le froid survenu dans ces montagnes avait changé la pluie en neige, et les habitans de Foix sont persuadés que c'est à cette circonstance qu'ils doivent d'avoir échappé à l'inondation. Avant de quitter la région des montagnes, l'Ariége reçoit un nouvel affluent, l'Arget. En temps ordinaire, ce n'est qu'un gave sans importance; cette fois c'était un torrent des plus impétueux qui roulait au fond de la vallée toutes les pluies tombées depuis deux jours sur les montagnes de la Barguillaire, entraînant les usines

qu'il rencontrait sur sa route et charriant des blocs énormes qui résonnaient comme un tonnerre lointain. Les deux torrens se réunissent à Foix à l'extrémité de la ville, après avoir baigné les pieds de l'énorme rocher sur lequel s'élève l'antique donjon de Gaston Phœbus. Les maisons qui se trouvent sur le passage de l'Ariége tinrent bon malgré la violence du courant et la masse des eaux; mais il n'en fut pas de même du côté de l'Arget. Toutes les habitations ou les usines qui en bordent les rives subirent de grands dégâts. L'établissement thermal du rocher de Foix, que l'on rencontrait avant l'inondation sur les bords du gave, au pied du rocher, — car il n'est pas de localité dans ce pays de montagnes qui ne possède sa source minérale, — fut fortement entamé, et la fontaine disparut; la magnifique promenade d'acacias et la buvette ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir. Dès la matinée du 23, les habitans étaient plongés dans une consternation indescriptible; la circulation du pont avait été interdite. Les épaves de toute sorte que la violence du courant lançait contre les arches justifiaient cette mesure. Cependant là encore on n'eut que des désastres matériels à déplorer.

En quittant Foix, la rivière entre dans la plaine. Grossie par les torrens qu'elle venait de recevoir, ses dévastations allaient devenir plus considérables. A Pamiers, une partie de la ville fut inondée. La rive droite eut particulièrement à souffrir; les eaux y charrièrent d'immenses dépôts de gravier. Plusieurs constructions avaient été emportées. Les mêmes dégâts se produisirent dans toutes les villes placées sur le parcours de la rivière. A Pinsaguel, petite localité située près du point de jonction de la Garonne et de l'Ariége, les désastres prirent des proportions effrayantes : le village entier disparut, et une population de 400 âmes se trouva sans asile; 110 maisons furent détruites, il ne resta debout que l'église; huit femmes qui s'y étaient réfugiées attendirent dans des angoisses mortelles que la baisse des eaux permît qu'on vînt les délivrer. Néanmoins les habitans purent se sauver, grâce à leurs barques et au dévoûment de quelques hommes courageux. Même scène de désolation à Auterive, placé un peu en amont. Le faubourg de la Madeleine, qui formait la partie basse de la ville, fut presque entièrement détruit : 113 maisons s'effondrèrent sous la violence du courant. Deux causes avaient amené cette épouvantable dévastation : l'arrivée de deux nouveaux affluens, à quelques kilomètres au-dessus de l'embouchure, ainsi que la vitesse des eaux de la Garonne, qui, refoulant celles de l'Ariége, avaient forcé ces dernières à se répandre dans la plaine.

Passons à l'Arize, le seul affluent de quelque importance que reçoive la Garonne entre l'Ariége et le Salat. Cette petite rivière

n'offre rien de remarquable sur son parcours et n'avait pas fait parler d'elle depuis l'inondation de 1827. Jusqu'aux environs du château de Durban, dont les ruines féodales s'élèvent sur un mamelon qui domine la contrée, les dégâts s'étaient réduits à quelques prairies ravinées, à quelques arbres déracinés; mais après sa jonction avec la rivière de Castelnau, qu'elle reçoit non loin de là, les eaux devinrent destructives, et deux ponts furent rapidement emportés. A quelques kilomètres plus bas, la rivière traverse la grotte du Mas d'Azil, la plus célèbre peut-être des Pyrénées. Cet antre immense est également traversé par la route qui côtoie le gave sur une longueur de près de 500 mètres. C'est là que les protestans soutinrent un siége contre les catholiques lors des guerres de religion. On sait que M. le docteur Garrigou a constaté dans cette grotte la présence du mammouth, du grand ours et des débris de l'industrie humaine attestant l'existence de l'homme préhistorique. Inutile de dire que la route si péniblement construite fut emportée par les eaux. Une forge et un moulin qui se trouvaient au sortir de la grotte eurent le même sort. Bientôt la petite ville du Mas d'Azil, située sur la rive droite du gave, est menacée à son tour. L'eau se précipite dans les rues avec une rapidité foudroyante; en un clin d'œil, tous les rez-de-chaussée sont inondés, dans beaucoup d'habitations les épaves flottent jusqu'à la hauteur du premier étage. La circulation devient impossible, chacun est assiégé dans sa demeure; cependant, comme à Saint-Girons, les maisons tinrent bon, aucune vie humaine ne fut en péril. Il n'en fut pas malheureusement ainsi dans les autres localités situées entre le Mas d'Azil et l'embouchure de l'Arize. Presque partout on eut à déplorer la perte de quelques moulins, de quelques usines ou de plusieurs habitations. Les dégâts les plus considérables eurent lieu à la Bastide de Besplas, petit village qui s'est acquis une renommée si tristement célèbre, il y a une dizaine d'années, par le meurtre commis sur un vieux gentilhomme. Toutes les maisons, à l'exception de trois ou quatre, s'effondrèrent, entraînées par les eaux. Trois cents personnes étaient sans abri. A l'embouchure, les eaux de la rivière, refoulées par la Garonne, se replièrent sur elles-mêmes, et inondèrent tous les terrains des environs.

Je dirai peu de chose sur le Salat, premier affluent de droite de la Garonne, ayant déjà parlé de l'inondation de Saint-Girons, seule localité de quelque importance que traverse cette rivière. Le voisinage de l'Espagne et des populations de la montagne fait de cette ville un entrepôt assez considérable. Aussi les pertes, bien qu'elles n'affectassent que les marchandises, y furent sérieuses; on les estimait à 800,000 francs. Au-dessous de Saint-Girons, on eut à regretter la perte de quelques papeteries et de quelques moulins. A

Moulis, dans la vallée latérale du Lez, l'église fut détruite, le cimetière raviné et les croix de bois emportées par les eaux. Ce que je viens de dire sur l'Ariége, l'Arize et le Salat peut s'appliquer sur une moindre échelle aux petites vallées qui débouchent dans ces rivières. Il n'est pas un seul canton qui n'ait eu sa part de dévastations. En thèse générale, on peut dire que les gaves de cette région de la chaîne, subitement grossis par les pluies du 22 juin, préludèrent dans la matinée du 23 par des désordres de peu d'importance dans les gorges qu'ils traversaient; les dévastations proprement dites commencèrent au débouché des montagnes lorsque, les torrens apportant dans la rivière qui forme le thalweg de la vallée l'énorme trombe d'eau qui depuis deux jours s'abattait sur toute la chaîne, le fleuve ainsi fermé, débordant de toutes parts, se répandit dans la plaine, et emporta tout ce qu'il rencontrait sur son passage.

Pour compléter ce que j'avais à dire sur l'Ariége, il ne me reste plus qu'à parler de la catastrophe de Verdun, petit village assis dans une gorge verdoyante, sur la rive droite de l'Ariége, à 1 kilomètre environ de cette rivière, entre les thermes d'Ax et les thermes d'Ussat. De hauts plateaux entrecoupés d'étangs dominent ce site. A quelque distance en amont du village, sur le bord du ruisseau qui traverse la gorge, se trouvait un arbre déraciné et couché à terre. Personne n'y avait prêté aucune attention et n'avait songé à le déplacer. Des roches, des terres, d'autres arbres, entraînés par les pluies, étaient arrêtés au passage et formaient une sorte de barrage au-dessus du hameau. Ce premier barrage avait été emporté, du moins en partie, par le torrent pour aller se reformer plus bas, être entraîné de nouveau et se reconstituer encore plus loin, augmentant chaque fois de volume et chaque fois aussi se rapprochant de Verdun. La dernière digue ainsi formée céda avec un bruit formidable dans la nuit du 22 au 23, sur les quatre heures du matin, en rasant toute la partie du village qui se trouva sur sa course. 50 maisons sur 70 étaient détruites, 500 têtes de bétail avaient péri, 72 personnes restaient ensevelies sous les décombres. Les habitans qui avaient survécu à l'horrible catastrophe, aidés bientôt par un détachement du 120e de ligne accouru en toute hâte de Foix, s'occupèrent à déterrer ces malheureuses victimes afin de leur rendre le dernier devoir; puis ce détachement fut remplacé par une compagnie du génie appelée de Montpellier pour aider les habitans à déblayer les ruines du village. Une scène fut particulièrement navrante. A un moment donné, un habitant remue la vase avec une bêche. Lorsqu'il retire l'instrument, il met à nu l'extrémité d'un foulard. La bêche est abandonnée, les recherches continuent avec les mains. On découvre une tête d'homme, puis à côté et comme collée à la première une tête de

femme : c'étaient deux jeunes mariés de la veille. Les infortunés avaient célébré leurs noces au chef-lieu du canton, aux Cabannes; ils devaient même y passer la nuit. Ils s'étaient déjà couchés lorsque le nouvel époux eut la fatale idée de rentrer à Verdun malgré la pluie; il arriva avec sa femme vers deux heures et demie du matin; moins d'une heure après, ils étaient morts. A quelques pas d'eux, on trouva la mère et la sœur, jeune fille de dix-huit ans arrivée de Marseille pour assister à la noce. Une scène non moins attendrissante eut lieu lors du passage du maréchal de Mac-Mahon. Une dame lui présenta un jeune garçon de seize ans, dernier survivant d'une famille de 8 personnes. Le moulin qu'ils habitaient s'était écroulé pendant leur sommeil, le lit où reposait le jeune homme, à côté d'un de ses frères plus jeune que lui, fut entraîné par le courant et flotta quelque temps à la surface des eaux. Cependant le bois de lit et la paillasse disparurent successivement, et le matelas vint se heurter à son tour contre une maison. Le choc sépara les deux frères, qui disparurent dans le tourbillon. Le jeune perdit la vie, mais l'aîné fut retrouvé dans la cour d'une ferme et put être sauvé, grâce à deux doigts de sa main, qu'on aperçut au-dessus du limon qui le recouvrait.

On sait que la Garonne prend sa source dans la vallée d'Aran, qu'elle traverse dans presque toute sa longueur, recevant ainsi toutes les eaux qui se déversent dans cet immense entonnoir. Elle entre en France au Pont du Roi, bien connu des touristes qui visitent Luchon. A ce moment, elle peut déjà porter des radeaux, et c'est à Fos, premier village français un peu en aval du Pont du Roi, que s'organisent ces grands transports qui amènent à Toulouse les bois de construction des Pyrénées. A quelques kilomètres de Saint-Béat, petite ville renommée par ses riches carrières de marbre, elle reçoit sur sa rive gauche la Pique, affluent formé par la réunion des gaves descendus des hautes cimes qui forment le cirque de Luchon. Plus loin, au sortir des montagnes de la Barousse, c'est un autre affluent bien plus considérable, la Neste, qui lui apporte les eaux de la vallée d'Aure. Dès lors ce n'est plus une rivière qu'on a devant soi, c'est un véritable fleuve. En même temps commence à s'ouvrir cette vaste plaine qui, s'élargissant de plus en plus sur un parcours de 500 kilomètres, s'étend depuis le pied des Pyrénées jusqu'aux bouches de la Gironde. C'est aussi là que le 23 juin commença de se former cet immense lac aux eaux limoneuses qui, gagnant d'heure en heure les deux rives du fleuve, arrivèrent le lendemain jusqu'aux portes de Bordeaux. La Garonne et ses affluens, grossis outre mesure par les pluies de la veille, avaient causé dans les vallées d'Aran, de la Pique et de la Neste, les désordres produits par les gaves de la Haute-Ariége; mais c'est seule-

ment au sortir des montagnes que commencèrent les dévastations proprement dites. La gare de Montréjeau fut envahie, les habitans du village voisin se virent contraints d'abandonner leurs demeures et de se réfugier au petit séminaire de Polignan, situé sur un plateau qui domine le fleuve. C'est également là que vint chercher un abri l'archevêque de Toulouse, qui se trouvait en tournée pastorale de ce côté, et sur le sort de qui l'on avait d'abord conçu des craintes. Bientôt l'inondation gagna la plaine de Saint-Gaudens, la petite ville de Valentine fut submergée. De loin, on aurait dit que les toits de ses maisons flottaient à la surface des eaux. Puis vint le tour de Muret et des autres villes situées en amont de Toulouse. Presque tous les ponts étaient emportés ou gravement endommagés. Un exemple donnera une idée de la force du courant. Le pont d'Ampalot, qui relie la ligne de l'Ariége à la gare de Toulouse, avait subi la loi commune à l'une de ses extrémités. Une des piles qui supportait une des arches tombées fut en quelque sorte tordue et retournée sur elle-même.

III.

Nous voici à Toulouse. On sait que cette riche cité est bâtie sur la rive droite de la Garonne. En face, de l'autre côté du fleuve, s'étendait une petite ville d'une vingtaine de mille âmes connue sous le nom de faubourg Saint-Cyprien. Trois ponts relient le faubourg à la métropole; au centre, le Pont-Neuf, aussi remarquable par son élégance que par sa solidité, aux deux extrémités deux ponts suspendus, le pont Saint-Michel et le pont Saint-Pierre. De larges quais bordent les deux rives du fleuve, mais malheureusement ne se prolongent pas assez en amont, et laissent ainsi une porte ouverte aux inondations toutes les fois que la crue dépasse certaines limites. Le 23 juin, dès la pointe du jour, la Garonne, grossie de tous ses affluens pyrénéens, roulait d'énormes vagues, sinistres précurseurs de la mer houleuse qui s'avançait. A cinq heures du matin, elle entamait la rive droite en envahissant le port Garaud, qui forme le prolongement du faubourg Saint-Michel. Bientôt à leur tour les rues basses du faubourg sont submergées. Les ouvriers qui travaillent aux minoteries et aux usines établies dans ce quartier s'échappent, ainsi que les habitans, sur des barques. Celles-ci du reste ne font pas défaut, car toute cette population est habituée de bonne heure à manier la rame. A peine les maisons sont-elles abandonnées que la plupart s'écroulent; puis vint le tour de la petite île de Tounis, étroite langue de terre détachée de la rive droite par le canal de fuite du moulin du château Narbonnais. C'était spécialement le quartier des bains publics, des lavoirs et des

teinturiers sur étoffe. L'eau arriva rapidement au premier étage, mais les habitans eurent le temps d'échapper. Des scènes analogues avaient lieu quelques instans après à l'autre extrémité de la ville, là où les quais cessent et où commence le moulin du Basacle. Ce quartier, connu sous le nom de quartier des Amidonniers, renferme la population la plus active et la plus industrieuse de Toulouse, en raison des nombreuses fabriques qui s'y trouvent établies. Après la retraite des eaux, on ne retrouva que des ruines. Tout fut horriblement ravagé; il ne resta debout que la chaussée et le Basacle. Comme au faubourg Saint-Michel et à Tounis, les habitans purent s'échapper sur des barques, mais plusieurs centaines de familles se trouvaient sans abri et sans travail.

Ainsi s'écoula la première moitié de la journée. L'inondation n'avait gagné que les deux extrémités de la ville, là où les eaux n'avaient rencontré aucune digue pour les arrêter. Ces accidens étant en quelque sorte une conséquence nécessaire de la topographie des lieux et se répétant, quoique sur une moindre échelle, à toutes les crues extraordinaires de la Garonne, la population de la ville et des autres faubourgs ne s'en émut pas outre mesure. Il en fut de même lors de la disparition des établissemens de natation et des lavoirs publics amarrés à la rive droite, et qui dès neuf heures du matin, rompant leurs attaches, allèrent les uns après les autres se briser contre les piliers du Pont-Neuf ou du pont Saint-Pierre. Jusqu'à ce moment, on ne voyait dans tout ce qui se passait sur la rive droite qu'une seconde édition de l'inondation de 1855, dont le plus grand dégât avait été l'écroulement du pont Saint-Pierre. Cependant un avis de la préfecture, affiché dans toutes les rues à onze heures et annonçant d'après les dépêches reçues d'amont une nouvelle crue pour une heure de l'après-midi, commençait à inspirer des craintes sérieuses. Déjà le fleuve à ce moment atteignait le maximum des grandes inondations. En amont du Pont-Neuf, on ne voyait qu'une mer occupant l'immense espace compris entre les quais des deux rives. L'eau, contenue à grand'peine par les digues, devenait d'heure en heure plus inquiétante. Bientôt un craquement épouvantable se fit entendre. Un des piliers du pont Saint-Pierre avait cédé au courant, le tablier s'était abattu. La situation devenait évidemment critique. Cependant il n'y avait alors que quelques hommes qui eussent une intelligence exacte de ce qui se préparait : c'étaient les autorités de la ville, averties depuis la veille par les ingénieurs des ponts et chaussées, ainsi que par les préfets, les sous-préfets et les maires des localités déjà envahies. Disons à ce sujet que personne ne faillit à son devoir, et que de grandes calamités eussent été évitées sur bien des points, si les populations avaient écouté les avis qui leur venaient d'en haut. L'autorité mili-

taire s'était concertée avec l'autorité municipale pour mettre les soldats de la garnison au service des ingénieurs.

Vers midi, la Garonne commençant de déboucher dans l'avenue de Muret, en amont du pont Saint-Michel, la rive gauche était entamée à son tour. La crue commençait à dépasser celle de 1855. Aussitôt les ingénieurs chargés de protéger le faubourg Saint-Cyprien organisent en toute hâte, avec l'aide de quelques détachemens de soldats, des digues pour défendre le faubourg. On prend tous les matériaux qu'on trouve sous la main, jusqu'au fumier. Mieux eût peut-être valu qu'on n'eût pas travaillé à ces digues, qui ne firent qu'aggraver l'inondation après l'avoir retenue seulement quelques instans. Les habitans, voyant arriver l'eau dès le début, auraient compris plus tôt la gravité de la situation et seraient sortis à temps de leurs demeures. A la même heure, des hommes parcouraient à son de trompe les rues du faubourg, prévenant les populations du péril qui les menaçait, de la nouvelle crue de la Garonne annoncée par les dépêches, et les exhortant à quitter au plus tôt leurs habitations. Très peu crurent devoir obéir à ces invitations pressantes. Le faubourg Saint-Cyprien n'avait été ravagé qu'une seule fois, le 17 septembre 1772, et personne n'avait souvenance de cette inondation. On ne la connaît que par une inscription sur marbre placée dans l'église Saint-Nicolas, et que nul ne songeait à lire. D'ailleurs à cette époque les quais de la rive gauche n'existaient pas encore, dès lors rien d'étonnant qu'à la suite d'une crue extraordinaire l'inondation eût gagné le faubourg. Pour prévenir le retour de ce désastre, la province du Languedoc fit construire les quais et les terrassemens que l'on voit aujourd'hui, et depuis cette époque Saint-Cyprien avait vu passer à ses pieds les plus grandes inondations sans être atteint. Celle de 1855 n'était-elle pas la plus extraordinaire du siècle? et l'eau s'était arrêtée au-dessous du parapet du quai Dillon, élevé de près de 7 mètres au-dessus du niveau de la Garonne. D'ailleurs quitter à l'improviste une habitation n'est pas, surtout pour les pauvres gens, chose aussi facile qu'on se l'imagine. Les personnes riches n'ont qu'à ouvrir leur secrétaire et à mettre dans un portefeuille les valeurs qu'il contient. Elles peuvent faire le sacrifice du linge et du mobilier, elles savent qu'elles retrouveront tout cela facilement ailleurs. Il n'en est pas de même du petit artisan qui, vivant de son labeur quotidien, consacre toutes ses épargnes à l'acquisition de ses ustensiles de travail ou de ménage, de son vestiaire, de ses meubles, de ses marchandises, s'il est commerçant. Il ne peut quitter sa maison sans emporter ce qu'il a de plus précieux; mais par où commencer, comment faire un choix? Tous les objets qui sont autour de lui lui sont chers. Il hésite, il cherche, il perd ses instans à ouvrir les tiroirs, à empaqueter jus-

qu'au moment où le torrent, maître de la rue, vient lui boucher la porte de sa maison. C'est ce qui arriva à la malheureuse population de Saint-Cyprien, appartenant en grande partie à la classe ouvrière et à la petite industrie. Comme je l'ai dit, personne ne croyait à l'imminence d'un danger jugé impossible, et d'un autre côté ces pauvres gens ne pouvaient se résoudre à abandonner leur demeure, ou, pour parler plus exactement, ce qu'elle contenait. Les femmes se faisaient surtout remarquer par cette obstination, et, pendant qu'elles s'attardaient à faire un choix parmi les pièces de leur vestiaire et à empaqueter celles qu'elles voulaient emporter, l'eau leur coupait brusquement la retraite.

Ce fut vers quatre heures de l'après-midi que les habitans de Saint-Cyprien se décidèrent enfin à ouvrir les yeux. Malheureusement il était déjà trop tard pour beaucoup d'entre eux. Les digues qu'on avait essayé d'improviser en amont du faubourg venaient de céder à la pression toujours croissante des eaux et bientôt le torrent, envahissant les rues, remplissait les caves, inondait les rez-de-chaussée et rendait impossible toute circulation. Les bateliers de la Garonne, qui depuis le matin n'avaient cessé de travailler au sauvetage des habitans du faubourg Saint-Michel, du quai de Tounis et du quartier des Amidonniers, se disposèrent aussitôt à continuer leur œuvre de dévoûment sur la rive gauche du fleuve. En même temps des soldats d'artillerie à cheval, suivis de leurs fourgons, parcouraient les rues envahies et recueillaient dans leurs voitures les malheureux habitans. Il en était de même des omnibus, réquisitionnés à cet effet. Bien que les maisons qui bordaient l'avenue de Muret eussent déjà disparu emportées par le torrent, bien que nombre d'habitations du faubourg Saint-Cyprien eussent subi le même sort, et que la crue continuât toujours, personne, je crois, ne se doutait encore à ce moment de l'horrible catastrophe qui se préparait. L'activité, le dévoûment des artilleurs et des bateliers, aidés de quelques hommes courageux qui faisaient le sacrifice de leur vie pour venir en aide à tant de victimes, eussent peut-être suffi pour arracher à la mort le plus grand nombre de ces infortunés et restreindre la catastrophe dans de certaines limites. Un défaut de proportion entre le nombre et les dimensions des arches du Pont-Neuf et le débit de la Garonne dans ses momens de grande crue allait changer le désastre en cataclysme. Tandis que le pont Saint-Michel, situé en amont du Pont-Neuf, s'étend sur un espace d'à peu près 500 mètres, ce dernier n'a qu'environ 130 mètres de longueur. L'eau, ainsi refoulée comme dans un entonnoir, devait nécessairement se déverser ailleurs lorsque le débit du fleuve dépasserait le débit du pont. C'est ce qui eut lieu sur les cinq heures. A ce moment, la Garonne, d'après les calculs les plus modérés des ingé-

nieurs hydrographes qui suivaient d'un œil anxieux les péripéties de ce drame, roulait 15,000 mètres cubes d'eau à la seconde. Les arches du pont avec les lunettes qui les surmontent, ne pouvant en laisser échapper que les deux tiers, 5,000 mètres cubes d'eau devaient chercher une autre issue. Cette issue fut naturellement le faubourg Saint-Cyprien, dont le niveau est un peu plus bas que celui de Toulouse. En un instant, le quai Dillon fut atteint, et le trop-plein du fleuve, se déversant aussitôt en avalanches irrésistibles, alla rejoindre les eaux venues d'amont. Dès lors le sinistre était à son comble. Les deux torrens, on pourrait dire les deux fleuves, réunissant leurs forces de dévastation, n'eurent plus qu'à broyer à l'aise cette malheureuse cité. La nuit approchait, nuit de fièvre et d'angoisses inexprimables pour cette population de 125,000 âmes qui s'appelait d'une rive à l'autre sans pouvoir se secourir. La pluie qui persistait avec un caractère inquiétant achevait de tout assombrir. Bientôt l'obscurité fut complète dans le faubourg, car au milieu d'un tel désarroi il n'était plus question d'allumer le gaz. A tant de causes qui rendaient le sauvetage impossible venait s'en ajouter une nouvelle, la plus redoutable de toutes : la plupart des maisons, par un vice de construction sur lequel je reviendrai, s'écroulaient sur place, ensevelissant leurs habitans et remplissant les rues de leurs débris. L'autorité militaire, jugeant qu'il était inutile d'exposer plus longtemps la vie des soldats qui parcouraient ces malheureux quartiers, fit sonner le signal de la retraite. On sait que plusieurs, emportés par la fièvre du dévoûment, ne voulurent pas obéir à l'appel de leurs chefs, et que quelques-uns payèrent de leur vie ce généreux refus.

Cependant les bateliers, aidés de quelques hommes courageux qui avaient fait le sacrifice de leur existence, continuaient à travailler au sauvetage malgré les obstacles de toute sorte qui entravaient leurs efforts. Les habitans, réfugiés aux chambres du second étage, appelaient au secours, de leurs fenêtres, dès qu'ils apercevaient une barque. Celle-ci s'accrochait comme elle pouvait à l'aide de cordages aux becs de gaz, aux balcons ou aux fenêtres et recevait ainsi les malheureux inondés, qui souvent étaient obligés de descendre le long d'un drap de lit fixé à la fenêtre de l'habitation. Malheureusement il devenait de plus en plus difficile de diriger une embarcation dans ce fouillis de maisons éventrées, de rues changées en torrens, d'épaves de toute sorte qui venaient heurter le bateau; il arrivait trop souvent que ce dernier, poussé par un tourbillon, venait frapper contre un mur et chavirait, entraînant sauveteurs et naufragés. Peu d'entre eux revenaient à la surface. Ainsi périt l'infortuné marquis d'Hautpoul, et d'autres dont les noms sont restés obscurs. Les chances de la lutte devenant de la sorte de

plus en plus rares, les malheureux habitans étaient obligés de fuir d'étage en étage et de se frayer un chemin à travers les toits jusqu'à ce qu'ils eussent gagné une maison qui leur parût plus solide que la leur.

Une circonstance toute fortuite venait aggraver chez beaucoup l'horreur de la situation. De même que lors de l'inondation de 1772, le cimetière de Rapas, situé en amont de Saint-Cyprien, avait été labouré par les eaux, et des croix de bois, quelquefois des cercueils, quelques-uns même prétendent des os en putréfaction, venaient flotter à la hauteur des étages où se tenaient les habitans et entraient parfois dans les maisons. Pour ces populations méridionales, facilement accessibles aux impressions, n'était-ce pas là un nouveau signe de la colère divine qui se manifestait d'une façon si terrible? Plusieurs personnes assurent qu'un cercueil parti le matin de l'Hôtel-Dieu fut ramené le soir dans la salle d'où il était sorti. Disons à ce propos que, grâce à l'activité déployée par l'administration de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice de la Grave, tous les malades de ces deux établissemens purent être évacués à temps vers l'hôpital militaire, situé sur la rive droite. Du reste ces deux édifices résistèrent à l'inondation, il en fut de même de plusieurs habitations particulières dont la construction n'avait pas été négligée; mais la plupart des maisons s'effondraient de minute en minute avec un fracas épouvantable qui achevait de glacer d'effroi cette malheureuse population. Réfugiés aux derniers étages de leurs demeures ou sur les toits, ne voyant autour d'eux que des scènes de destruction, ces infortunés ne se faisaient nullement illusion sur le sort qui leur était réservé, et, comme les naufragés d'un navire qui s'engloutit, attendaient la mort en prière ou dans les sombres fureurs du désespoir. Chez certaines personnes, principalement chez les femmes, ce mélange de résignation, de perspectives tragiques, d'appréhensions confuses, provoquait parfois des effets psychologiques extraordinaires. Au couvent des Feuillans, les jeunes filles, sous la conduite des religieuses qui étaient à leur tête, passèrent la nuit en prière pour se préparer à la mort qu'elles attendaient à tout instant, et quand au matin une barque montée par des militaires vint les chercher, plusieurs d'entre elles semblaient hésiter à se livrer aux bras de leurs libérateurs, comme si elles répugnaient à reconquérir une existence dont elles avaient fait l'abandon. Au milieu de cette confusion, où le hasard et l'imprévu tenaient une si large place, il s'opérait parfois les sauvetages les plus étranges. Au moment où une maison s'effondrait, le toit ou un plancher, se détachant des murs, flottait à la surface du courant. Le malheureux qui se trouvait sur ce radeau improvisé se hâtait de le quitter pour s'accrocher aux branches du premier arbre qu'il rencontrait sur son

chemin, et passait ainsi la nuit et une partie du lendemain, attendant qu'une barque vînt le chercher ou que la retraite des eaux lui permît de regagner la terre ferme. Tel de ces infortunés dut attendre dix-huit heures avant de pouvoir quitter ce gîte. Des faits non moins remarquables se produisirent sur d'autres points. A Saint-Cyprien une femme fut saisie des douleurs de l'enfantement au milieu de la nuit et accoucha sur le toit où elle s'était réfugiée avec son mari. Celui-ci sauva l'enfant, mais la mère ne put survivre à tant d'émotions. A Bordeaux, chose plus extraordinaire encore, on trouva un enfant endormi dans un berceau qui flottait à la surface de la Garonne, et que le fleuve avait enlevé à quelque habitation des environs.

Que se passait-il sur la rive droite pendant que le faubourg Saint-Cyprien s'effondrait sous les eaux? Dès le premier moment du danger, le général de Salignac-Fénelon, commandant du corps d'armée de Toulouse, les généraux qui étaient sous ses ordres, M. le baron de Sandrans, préfet de la Haute-Garonne, M. Toussaint, maire de la ville, les ingénieurs, des officiers de toute arme, s'étaient rendus à leur poste, prêchant d'exemple pour organiser le sauvetage. Le quartier-général était naturellement la tête du Pont-Neuf, dont la circulation fut de bonne heure interdite. Vers cinq heures du soir, lorsque le fleuve commença de se déverser sur le quai Dillon, une émotion indescriptible gagna tous les esprits; chacun comprenait qu'aucune force humaine ne pouvait désormais conjurer le fléau et empêcher la destruction du malheureux faubourg. Entre six et sept heures, un horrible craquement se fit entendre; le pont Saint-Michel venait de s'abattre. C'était à la fois une nouvelle masse d'eau qui arrivait, et de nouvelles épaves venant s'ajouter à celles qui depuis le matin se ruaient comme autant de béliers sur les arches du Pont-Neuf. Pour se rendre compte de l'énorme pression qui pesait sur ce pont, il faut se rappeler que le fleuve débitait à ce moment environ 15,000 mètres cubes d'eau à la seconde avec un minimum de vitesse de 10 à 12 mètres, et que la pression est proportionnelle non à la vitesse, mais au carré de cette vitesse. Dès lors rien d'extraordinaire que le pont parût en danger; des trépidations de mauvais augure se faisaient déjà sentir. Devant une telle situation, il fut question de faire sauter l'extrémité du pont qui touchait au faubourg Saint-Cyprien pour offrir un nouveau passage à l'eau. L'entreprise était périlleuse, mais non impossible. Il ne manquait pas, soit parmi les officiers et les soldats, soit parmi les habitans, des hommes prêts à faire le sacrifice de leur vie. Cependant on recula devant les suites d'un tel projet; il était trop tard pour sauver le faubourg, et la destruction d'une partie du pont pouvait entraîner les conséquences les plus graves sur la rive droite. A la

suite de la brèche qu'on aurait ainsi pratiquée, le pont, ayant perdu une grande partie de sa force de résistance, aurait pu s'écrouler tout entier, pilier par pilier. Dès lors le débit de l'eau se trouvant soudainement presque doublé, les quais de la rive droite, la chaussée et le moulin du Basacle pouvaient être également emportés, et d'affreux ravages s'exercer dans les parties basses de la ville, telles que le quartier des Amidonniers, déjà si cruellement éprouvé.

La population, répandue sur les quais malgré la persistance de la pluie, suivait d'un œil inquiet le progrès de la crue, supputant les chances qui restaient pour échapper au fléau. A tout moment, un bruit sourd se faisait entendre, c'était une maison qui s'écroulait de l'autre côté du fleuve. Ce bruit sinistre arrivait jusqu'au lycée, situé presqu'au centre de la ville. La grande préoccupation de tous les esprits était de savoir quand l'eau commencerait à baisser. Ce moment, qui tenait en suspens la vie d'une population de plus de 120,000 âmes, se présenta entre dix et onze heures du soir. A cet instant, l'eau montait à l'embouchure du canal du Midi à 9^{m},50 au-dessus du zéro de l'échelle; c'était environ 2^{m},50 plus haut que l'inondation de 1855. Dès lors on commençait à respirer. La crue ne cessa de diminuer à partir de ce moment d'une façon sensible, et à deux heures du matin l'eau avait déjà baissé de 1^{m},50. Dès la pointe du jour, l'accès du faubourg était devenu possible; on vit reparaître les artilleurs avec leurs fourgons, les soldats de l'infanterie montaient sur les barques et aidaient les bateliers. Le sauvetage, interrompu la veille par la nuit et la hauteur des eaux, ne s'arrêta plus que quand le dernier naufragé eut été déposé sur la rive droite. Cependant, il faut le dire, le danger n'était pas moins grand que la veille pour les sauveteurs, car les maisons, détrempées par les eaux, ne cessaient de s'écrouler.

Le spectacle qu'offraient alors les rues de Toulouse, surtout celles qui aboutissaient au Capitole, où se trouve la mairie, était navrant. C'étaient tous les naufragés de la veille, demi-nus, transis de froid et portant l'empreinte des indicibles souffrances qu'ils avaient endurées. Ils venaient demander du pain, des vêtemens et un asile. Pour le moment, l'horizon de leurs espérances ne pouvait s'étendre au-delà. De malheureuses mères qui allaitaient des enfans demi-morts de faim excitaient surtout la compassion de ceux qui assistaient à ce lugubre défilé d'épaves humaines. Le dévoûment qui s'était révélé la veille par tant d'actes d'héroïsme, le plus souvent restés inconnus, ne se ralentit pas ce jour-là ni les jours suivans. Il changea seulement de forme, comme l'exigeait la situation, et se manifesta par la charité la plus touchante. On savait, et nous sommes heureux de faire ressortir ce trait du caractère natio-

nal, que des souscriptions allaient s'ouvrir sur tous les points du territoire, que la France entière répondrait à cet appel, mais on ne pouvait attendre; il fallait sur l'heure des secours immédiats, et en premier lieu une nourriture convenable qui rendît la vie à cette population exténuée depuis la veille par des privations et des souffrances de toute sorte. On se fera une idée de l'immensité du mal à réparer, si l'on songe que plus de 1,200 maisons avaient été démolies ou étaient devenues inhabitables à Saint-Cyprien, que 200 environ avaient subi le même sort dans les autres faubourgs de Toulouse, et que toutes les usines qui se trouvaient sur le cours de la Garonne avaient été détruites; plusieurs milliers d'ouvriers se voyaient sans travail en dehors de ceux qui avaient été naufragés, et venaient ainsi accroître la liste des nécessiteux. Si l'on ajoute que tous les habitans sans exception du faubourg Saint-Cyprien avaient dû émigrer, même ceux dont les habitations étaient intactes, parce qu'il n'en existait aucune dont le rez-de-chaussée ne fût envahi par les eaux, il est permis de supposer qu'un cinquième presque de la population, c'est-à-dire 15,000 ou 20,000 bouches, demandaient du pain. On réduisit, il est vrai, ce chiffre en opérant un triage entre les sinistrés proprement dits dont la situation demandait d'urgence des secours et ceux qui ne reclamaient que du travail, et dont une grande partie en trouva tout de suite au déblaiement du faubourg Saint-Cyprien. Malgré cette épuration, le nombre des misères à soulager semblait hors de proportion avec les ressources qu'on avait sous la main.

Le généreux élan qui se manifesta dans les diverses classes de la société suppléa bientôt à tout. La plupart des établissemens publics, jusqu'aux salles de bal, furent convertis en ambulances. Celles-ci ne suffisant pas, toutes les personnes aisées amenèrent chez elles un nombre de naufragés en rapport avec les dimensions du local dont elles disposaient. Les médecins de la ville s'entendirent pour se partager la surveillance des divers quartiers; chaque grand établissement était dirigé par l'un d'eux. Un côté avait été réservé aux hommes, l'autre aux femmes et aux enfans. Quand le local le permettait, les nourrices occupaient une salle séparée. Des frères de la doctrine chrétienne veillaient au dortoir et à la salle des hommes, des religieuses aux appartemens des femmes et des enfans. Les dames de la ville, en tête desquelles on voyait figurer les plus grands noms de l'aristocratie toulousaine, se partagèrent aussi les divers quartiers pour aller soigner elles-mêmes ces milliers de victimes. Des fourneaux économiques furent organisés sur l'heure, ou plutôt l'avaient été dès le matin, car les autorités municipales et les hommes qui les secondaient se montrèrent toujours à la hauteur de

leur mission dans ces circonstances si critiques, de sorte que ces malheureux affamés trouvaient une nourriture fortifiante presque aussitôt leur installation. En même temps des fourgons traversaient les rues pour recevoir du linge, des vêtemens, des objets de première nécessité. Chaque fourgon était monté par un tambour et un clairon, ainsi que par un délégué de la municipalité, qui inscrivait les offrandes. A cet appel bien connu, chacun s'empressait de donner son contingent. Le soir, le Capitole regorgeait d'objets de toute sorte apportés par les fourgons, sans compter plus de 30,000 francs déposés dans la journée à la mairie. Le conseil municipal, après avoir décrété que les officiers et les soldats de la garnison avaient bien mérité de la cité, vota 100,000 francs pour les inondés; puis vint le tour du conseil-général, qui en vota 400,000. Ces diverses sommes, jointes aux souscriptions recueillies dans les bureaux de tous les journaux de la ville et aux quêtes faites à domicile par les dames patronnesses du comité de secours, permirent de subvenir aux nécessités les plus pressantes et d'attendre que l'assemblée et la France vinssent en aide.

Cependant des difficultés d'un autre ordre ne tardèrent pas à surgir. Toutes les minoteries de la ville ayant été envahies par les eaux, tout le grain, tous les sacs de farine qui s'y trouvaient avaient disparu ou restaient avariés, et la population allait manquer de pain. Les animaux de boucherie et le jardinage faisaient également défaut, car tous les environs étaient horriblement ravagés, et, les chemins de fer ayant été rompus presque sur tous les points, les arrivages étaient devenus impossibles; les télégrammes faisaient des détours extraordinaires pour arriver à destination : une dépêche adressée à Bigorre avait dû passer par Marseille, Limoges et Bordeaux. Une ligne cependant restait intacte ou avait peu souffert, celle de Toulouse à Cette. Celle-là suffirait pour ravitailler la cité. Le maire de Toulouse faisait appel aux municipalités des grandes villes qui se trouvaient dans cette direction. Celles-ci y répondirent aussitôt : Montpellier, Béziers, Carcassonne, pour ne parler que des plus importantes, envoyèrent tous les approvisionnemens qui se trouvaient à leur disposition. Rassurée de ce côté, la municipalité put reporter toute son activité du côté de Saint-Cyprien, où les soldats de la garnison ne cessaient de travailler depuis la matinée du 24.

La première préoccupation fut de retirer les morts ensevelis sous les décombres, afin de constater le nombre des victimes, leur donner la sépulture et prévenir les effets de la putréfaction. Des photographes étaient chargés du soin de fixer les traits de chaque victime, afin que les parens ou les amis des naufragés pussent les reconnaître. Deux cents cadavres environ défilèrent ainsi sous l'ob-

jectif funèbre; mais, arrivé à ce nombre, on dut renoncer à une telle entreprise, la décomposition des cadavres rendant l'opération à la fois dangereuse et inutile. Les ingénieurs et les architectes chargés de veiller aux démolitions étaient préoccupés d'un autre problème non moins important. Il s'agissait de faire un choix entre les maisons dont la solidité n'avait pas été atteinte par l'inondation et celles qu'il fallait démolir pour éviter un écroulement peut-être tardif, mais certain. Dans l'impossibilité de retirer tous les cadavres engloutis sous les débris, on devait aussi chercher les moyens de prévenir les épidémies qui pourraient résulter de leur décomposition. Enfin, chose peut-être la plus difficile de toutes, il fallait retirer l'eau des caves et des sous-sols. Bordeaux envoya une compagnie de pompiers à cet effet. Tous les naufragés valides du faubourg Saint-Cyprien, beaucoup d'ouvriers qui se trouvaient sans travail et de nombreux détachemens de soldats se mirent à l'œuvre sans relâche pour conduire à bonne fin cette besogne si ingrate. La tâche paraissait si longue, si ardue, qu'on proposa, pour en finir d'un seul coup, de mettre le feu au faubourg. Le remède avait du bon, mais il parut trop radical, et on s'en tint à la lente et pénible méthode des déblaiemens.

Grâce aux efforts des ingénieurs, des architectes et des officiers de l'armée qui dirigeaient les travaux, on put continuer l'œuvre sans essuyer les accidens qu'on redoutait, et dont le plus grave était la crainte des épidémies. Aujourd'hui on connaît le chiffre exact des maisons atteintes par le fléau dans ce malheureux faubourg : 953 ont été détruites, 257 restent inhabitables; total: 1,210 habitations à reconstruire. J'ai déjà dit que le chiffre de celles qui ont disparu dans les faubourgs de la rive droite s'élève à environ 200. Un mot attribué au maréchal de Mac-Mahon lors de son passage à Toulouse donne une idée assez juste de l'aspect que présentait Saint-Cyprien au lendemain du désastre : « Les champs de bataille de Crimée, d'Italie et de Reichshofen n'étaient rien auprès de ce que je vois ici. » Ajoutons que les soldats du génie et les pontonniers appelés par le général de Cissey, les premiers pour aider aux travaux de déblaiement, les seconds pour construire des ponts de bateaux, furent de puissans auxiliaires et les dignes continuateurs des soldats de l'artillerie et des mariniers qui avaient exposé si courageusement leur vie dans les momens les plus critiques de l'inondation.

IV.

Je dirai peu de chose sur les autres localités dévastées par le fleuve, pour éviter les répétitions. Qu'on se figure chaque fois une

nouvelle édition du désastre de Saint-Cyprien, avec des proportions moindres, il est vrai, mais uniquement parce que le cadre était plus restreint. C'était toujours la Garonne continuant à grossir par l'arrivée de nouveaux affluens, principalement sur la rive gauche, où venaient se déverser toutes les eaux qui depuis trois jours ne cessaient de tomber sur le plateau de Lannemezan et sur les contreforts des Hautes-Pyrénées; c'étaient des populations lisant sans les comprendre les dépêches qui leur annonçaient une crue extraordinaire, et dédaignant les avis réitérés des autorités, persuadées qu'elles avaient vu en 1855 le maximum d'effet que pouvaient produire les inondations de la Garonne, puis tout à coup les flots se précipitant avec une rapidité foudroyante et broyant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Tel fut le sort de tous les lieux situés entre Toulouse et Agen. Dans le département de la Haute-Garonne, trois villages, Fenouillet, Oudes et Gagnac, placés en aval de Toulouse, furent écrasés et anéantis comme l'avaient été en amont Auterive et Pinsaguel. L'église, la mairie et trois ou quatre habitations plus solidement bâties que les autres, étaient d'ordinaire les seules constructions qui restassent debout. Plusieurs centaines de familles se voyaient dans le dénûment le plus absolu, sans pouvoir, comme à Toulouse, adoucir leur situation par les ressources immédiates qu'offre une grande cité. Quelques-uns de ces infortunés, ne voulant pas survivre à leur ruine, se donnèrent la mort; les autres se dispersaient la nuit dans les granges de la campagne, et le jour, venaient aider les soldats au déblaiement de leurs maisons, tâchant de retirer quelques maigres épaves de leur mobilier. De la Haute-Garonne le fléau passa dans le Tarn-et-Garonne, et dévasta d'une manière affreuse deux arrondissemens, celui de Castelsarrasin et celui de Moissac. A Castelsarrasin, le faubourg Garonne fut entièrement détruit, sauf cinq ou six maisons; il en fut de même de plusieurs hameaux des environs. La ville n'échappa au fléau que parce que le sol sur lequel elle est bâtie s'élève un peu au-dessus de la plaine. L'inondation s'avança dans les terres jusqu'à 6 kilomètres du lit du fleuve, sans rien perdre de son intensité, car le village de Golfech, qui se croyait par son éloignement à l'abri de toute atteinte, et qui depuis des siècles peut-être n'avait jamais vu les eaux de la Garonne arriver jusqu'à lui, fut presque entièrement détruit. Là, comme partout ailleurs, les avis ne manquèrent pas. Dès les premières dépêches annonçant l'imminence du danger, M. Desprès, préfet de Montauban, était parti lui-même pour prévenir les lieux menacés et organiser le sauvetage. Peine perdue, personne ne voulut croire à un péril jugé impossible, et une cinquantaine de personnes payèrent de leur vie cette imprudence. Le même fait se produisit à Moissac : un faubourg situé près de l'embouchure

du Tarn fut entièrement dévasté par les eaux de cette rivière, que la Garonne avait refoulées; un autre quartier aurait eu le même sort si le sous-préfet n'avait fait rompre en amont de la ville les digues qui retenaient le canal latéral, et déverser ainsi dans le lit du Tarn le trop-plein des eaux venues de la Garonne. Parmi les localités environnantes également dévastées, citons seulement La Magistère, qui perdit plus de 100 maisons, et Saint-Nicolas-de-la-Grave, qui eut le même sort que Golfech. Plus de 1,600 habitations furent détruites dans ce seul département, 116 personnes y perdirent la vie, et 4,000 familles se trouvèrent dans le dénûment.

Du Tarn-et-Garonne, l'immense lave, grossie du Tarn et un peu plus loin du Gers ainsi que d'autres affluens moins importans, continua de s'avancer sur la rive droite dans la direction d'Agen. A quelque distance en amont de cette ville, elle se trouva arrêtée toute la journée du 24 par la levée du chemin de fer de la ligne d'Auch à Agen. Un viaduc de vingt et une arches offrait, il est vrai, une issue, mais beaucoup trop insuffisante pour les masses d'eau qui s'accumulaient depuis la veille. Ce barrage fut rompu vers quatre heures du soir, et l'avalanche liquide, se précipitant à l'assaut de la malheureuse cité, aurait renouvelé l'épouvantable drame du faubourg Saint-Cyprien, si les constructions n'eussent été plus solidement bâties, et si une partie de la ville ne se fût trouvée par son élévation au-dessus de l'atteinte des flots. Une heure après, l'eau inondait les quartiers les plus riches et les plus populeux. Le séminaire et la caserne furent bientôt envahis; la violence du courant était telle que ni les élèves ni les soldats n'eurent le temps de prendre la fuite. On fut obligé de venir les chercher par les fenêtres avec des barques.

Dès midi, les autorités avaient été prévenues, par des dépêches venues de Toulouse, que la crue allait toujours en grossissant et qu'elle atteindrait bientôt une hauteur de 12 mètres. Aussitôt les gendarmes avaient parcouru la ville à cheval, prévenant les habitans. Personne ne bougea. C'était toujours le même mirage, le souvenir de l'inondation de 1855, de l'avis de tous, la plus extraordinaire qui pût se produire, et qui n'avait amené aucun des désastres qu'on prophétisait. L'eau ne cessa de monter jusqu'à dix heures du soir, où elle atteignait $11^{m},70$ au-dessus de l'étiage. C'était $1^{m},50$ de plus que l'inondation de 1770, la plus grande dont on ait gardé le souvenir. La partie de la ville qui longe le fleuve, et qui est habitée principalement par des familles de pêcheurs, eut particulièrement à souffrir. L'arrivée subite des eaux ayant empêché ces pauvres gens de fuir, ils durent se réfugier sur les toits, implorant un secours qui ne venait pas, car le temps, peut-être aussi les moyens d'action, avaient manqué pour organiser le sauvetage sur une grande

échelle. Heureusement que leurs habitations, généralement bien construites, résistèrent à l'action des flots, et qu'ils ne furent pas condamnés à essuyer les intempéries de l'atmosphère, car la pluie avait cessé depuis le matin, et la lune éclairait cette scène de désolation. Cependant des craquemens sinistres se faisaient parfois entendre : des poutres charriées par le courant avaient éventré un mur, et la maison s'effondrait, ensevelissant plusieurs victimes sous ses débris. Au milieu de ces bruits divers, on distinguait parfois des coups de fusil; c'étaient les habitans du village de Montbar surpris, eux aussi, par l'inondation, et qui appelaient au secours. L'eau commença de décroître à partir de dix heures du soir, mais si lentement que le lendemain les rues étaient encore inondées et les habitans assiégés dans leurs demeures. Des barques chargées de provisions circulaient comme à Venise et ravitaillaient par les fenêtres ces pauvres affamés. Dans ce département, on ne compte que 30 victimes et 600 maisons détruites, chiffres peu élevés, si on les compare à ceux de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne; mais les récoltes furent ravagées sur une immense étendue, de sorte que les pertes subies dans cette région ont été estimées à près de 25 millions, c'est-à-dire à presque autant que celles de la Haute-Garonne. Pendant les premières semaines qui ont suivi l'inondation, les habitans redoutaient les fièvres paludéennes, comme conséquence du long retrait des eaux et du limon fétide qu'elles avaient déposé sur tout leur passage; heureusement ces prévisions ne se sont pas réalisées, bien que quelques cas isolés se soient montrés sur plusieurs points.

J'ai dit que la crue de la Garonne avait atteint à Agen 11^{m},70 au-dessus du zéro de l'échelle. Les nouvelles qui nous arrivaient de ce côté aux premiers momens de l'inondation nous faisaient craindre que cette énorme masse d'eau n'envahît les plaines de la Gironde, et que, le 23 à Toulouse, le 24 à Agen, elle n'arrivât le 25 à Bordeaux. Il n'en fut rien, et aujourd'hui nous pouvons nous rendre raison de ce fait. En recouvrant les plaines du Lot-et-Garonne, l'eau avait perdu en hauteur ce qu'elle gagnait en étendue. Les flots ne pouvaient donc continuer leur dévastation qu'à la condition de réparer incessamment leurs pertes, comme ils l'avaient fait jusqu'alors par l'arrivée de nouveaux affluens ou par la chute d'une nouvelle quantité de pluie. Or la pluie avait cessé dès la matinée du 24, et, à partir du Lot-et-Garonne, le fleuve ne reçoit sur sa rive gauche aucun affluent de quelque importance. Quant à ceux de la rive droite, tels que le Lot, la crue ne les avait pas atteints. L'abaissement de température qui s'était produit sur les cimes des Pyrénées dès le 23 avait changé une partie de la pluie en neige et arrêté d'autant la hauteur de la crue. Ces diverses circonstances

réunies limitèrent rapidement le champ de l'inondation. Les villes situées sur le fleuve ou près de ses rives en aval d'Agen, Tonneins, Marmande, La Réole, Langon, furent visitées par la crue, mais n'éprouvèrent que des désordres de peu d'importance, et en furent quittes pour des dégâts purement matériels. Les dernières fluctuations de cette immense lave que nous avons vue commencer au pied des Pyrénées arrivèrent jusqu'à Bègles, à quelques kilomètres en amont de Bordeaux. Là le courant, ayant perdu toute sa force, ne marqua son passage que par le dépôt limoneux laissé dans les champs avoisinant le fleuve. Un propriétaire de cette contrée me faisait ce calcul : « Mon blé a été avarié, il est vrai, et je ne pourrai le vendre que 12 francs au lieu de 20 pour faire de l'amidon; mais les prairies engraissées par le limon ont donné une seconde coupe d'un rendement extraordinaire qui compensera la perte que j'ai faite en blé, et nous espérons tous une récolte supérieure en qualité comme en quantité pour l'an prochain, sans qu'il soit besoin de fumer nos terres, car l'engrais qu'elles ont reçu des eaux peut être comparé à celui que le Nil apporte chaque année dans la vallée de l'Égypte. » L'inondation aurait eu des conséquences autrement redoutables pour le département de la Gironde, si elle se fût produite à l'époque d'une grande marée, car alors les eaux venues d'amont, refoulées par le flux, se seraient déversées sur les deux rives avec la violence torrentielle qu'elles avaient dans la plaine d'Agen. Cette coïncidence ne se présenta pas, et les habitans de Bordeaux ne purent juger de la hauteur de la crue que par les épaves de toute nature charriées par le fleuve.

Je n'ai pas parlé jusqu'ici des débordemens du Gers et de deux autres affluens de gauche de la Garonne, la Save et la Baïse; mais nous devons mentionner en passant ces trois rivières tant à cause des énormes masses d'eau qu'elles jetèrent dans le fleuve qu'à raison des ravages exercés dans les vallées qu'elles arrosent. A Auch, tous les bas quartiers de la ville furent envahis par le Gers transformé en lac ou plutôt en fleuve aux allures torrentielles. Ces dévastations s'étendirent dans toute la plaine; elles renouvelèrent dans les campagnes les désastres que nous avons vus se produire dans la vallée de l'Ariége, sauf les épouvantables drames de la Bastide-Besplas, d'Auterive, de Pinsaguel et du village de Verdun. Il en fut de même de la Save et de la Baïse, principalement de la Save. Cependant les désastres ne s'étendirent que sur les récoltes, les constructions et le bétail. La valeur des habitations détruites est estimée à 1 million, celle du bétail et des chevaux perdus s'élève au double.

Les débordemens de l'Adour, qui viennent clore la liste des inondations du sud-ouest, furent encore plus considérables que ceux du Gers à raison de l'étendue de son parcours, qui est de 270 kilo-

mètres, et des nombreux gaves qu'il reçoit sur son trajet. Sortie du massif montueux des Hautes-Pyrénées, c'est-à-dire de la région où les pluies avaient atteint leur maximum d'intensité, cette rivière était déjà un fleuve lorsque, quittant les montagnes du Bigorre, elle entra dans la vaste plaine de Tarbes. Un horrible drame faillit se produire dans cette ville. Trois cents personnes environ, réunies sur le pont, regardaient défiler les épaves que charriait le torrent, lorsqu'une trépidation se fit sentir. Le pont commençait à céder à la pression des flots, et un instant après il s'écroulait avec un fracas épouvantable. Dans ces quelques minutes d'intervalle, tout le monde avait eu le temps de s'éloigner, sauf trois ou quatre personnes qui tombèrent dans le fleuve, mais qui heureusement purent s'échapper. Un moment on eut des craintes sérieuses pour l'arsenal, que les eaux avaient déjà entamé. Les habitans des autres localités situées en aval, telles que Aire, Saint-Sever, Dax et Bayonne, pour ne parler que des principales, eurent les mêmes appréhensions que ceux de Tarbes et furent témoins du même spectacle, la vallée changée en lac, et les récoltes emportées ainsi que les constructions qui se trouvaient sur les rives du fleuve. A Aire notamment, un faubourg situé dans la partie basse de la ville fut horriblement dévasté. L'Adour recevant des affluens jusque près de son embouchure, l'inondation alla toujours en grandissant dans la plaine, et dans le département des Landes, situé, comme on sait, dans la partie inférieure de son cours, on estime à 38,000 hectares la superficie des terres envahies, et à 107 le nombre des communes atteintes.

Le chiffre des pertes relevées dans les dix départemens envahis par l'inondation est loin d'être aussi élevé qu'on l'avait cru tout d'abord sous l'impression des premières nouvelles. On parlait de plusieurs centaines de millions lorsque le maréchal de Mac-Mahon, au retour de son voyage dans le midi, annonça que, d'après les premières enquêtes faites par les municipalités, le total des pertes ne dépassait pas 150 millions. Ce chiffre, considérablement réduit d'après des relevés plus exacts, dans une lettre adressée par Mme la duchesse de Magenta au président du comité de secours de Londres, fut définitivement fixé à 75 millions lors de la tournée que M. le ministre des travaux publics fit à son tour dans le sud-ouest. 50 millions représentent les récoltes perdues, 20 millions les habitations détruites, 3 millions les routes et les ponts emportés, enfin 2 millions les dégâts subis par les compagnies de chemins de fer. D'après la lettre de Mme la maréchale, le nombre des morts s'élevait à environ 600 et celui des constructions détruites à 6,900. La Haute-Garonne est le département qui a été le plus éprouvé : 330 morts, 2,600 habitations anéanties, 5,000 têtes de bétail per-

dues. Vient ensuite le Lot-et-Garonne. On a remarqué à ce sujet que, dans toutes les crues extraordinaires de la Garonne, Toulouse et Agen sont les deux villes qui ont le plus à souffrir; ce sont en effet les localités les plus importantes que rencontre le fleuve dans la zone des inondations. Le Tarn-et-Garonne ne vient qu'en troisième ligne quant au chiffre des récoltes, mais ce département a eu 116 morts à enregistrer, tandis que l'on n'en trouve que 30 dans le Lot-et-Garonne. L'Ariége occupe la quatrième place, bien qu'elle dût venir en troisième ligne, si l'on n'avait égard qu'au nombre des victimes, car on se rappelle que la catastrophe de Verdun engloutit d'un coup 72 habitans.

Des comités de secours ont été institués au chef-lieu de chacun de ces départemens pour faciliter l'action du comité central et venir en aide d'une façon plus prompte et plus directe aux inondés. Les autres départemens atteints, mais dans des proportions bien moins grandes que les précédens, sont compris, sauf celui de l'Aude, dans la région située entre les Pyrénées et la Garonne et plus spécialement désignée sous le nom de région de sud-ouest. Le montant des souscriptions atteint aujourd'hui 25 millions, et il est probable que l'élan qui s'est manifesté dans toutes les classes de la société ainsi qu'à l'étranger n'a pas dit son dernier mot. Devant de tels résultats, on a pu subvenir aux besoins immédiats des milliers de familles ruinées, pourvoir à leur entretien, leur donner des lits, des vêtemens, les meubles indispensables, remplacer les outils nécessaires pour le travail, enfin leur distribuer des graines qui leur permissent d'ensemencer leurs champs. Malgré les dépenses qu'entraînait une œuvre si laborieuse, le comité central a pu accorder 60 pour 100 pour la construction des maisons détruites, de sorte qu'il sera bientôt permis de dire que les dernières traces de tant de désastres ont disparu.

V.

La périodicité des inondations dans le bassin de la Garonne et de ses affluens soulève pour les populations du sud-ouest certaines questions importantes qui méritent d'être examinées. Celle qui frappe tout d'abord l'attention, c'est l'immense quantité d'habitations détruites. Quelques-unes ont été emportées par la violence du courant; mais c'est là le petit nombre. La plupart se sont effondrées sur place comme si les eaux eussent exercé une action dissolvante sur les fondemens. Enfin, chose non moins extraordinaire au premier abord, tandis que certaines localités voyaient les maisons s'écrouler par centaines, dans d'autres les constructions résistaient vaillamment malgré la violence du courant, et bien que l'eau montât jusqu'au

premier étage. C'est d'ordinaire dans les villes de la région pyrénéenne que les demeures tenaient bon, c'est dans la plaine qu'elles cédaient à l'action des eaux. Saint-Girons et le Mas d'Azil par exemple, situés sur les derniers contre-forts des Pyrénées ariégeoises, sont sortis intacts de l'inondation, bien que certains quartiers aient été complétement envahis, tandis qu'Auterive et Pinsaguel, placés un peu plus bas, tout à fait dans la plaine, ont été cruellement dévastés. Cette anomalie s'explique, si l'on considère la nature du terrain sur lequel s'élèvent ces villes, car, le sol fournissant les matériaux de la construction, la solidité de celles-ci dépend uniquement de la constitution géologique du pays. Dans toutes les villes situées au bas des Pyrénées, on trouve le calcaire qui fournit à la fois les deux élémens essentiels de toute bonne maçonnerie : la chaux et la pierre à bâtir. En s'avançant dans l'intérieur de la montagne, le calcaire est remplacé par le granit, et les constructions n'en valent que mieux. La chaux du reste ne fait jamais défaut. Il n'en est plus de même quand on descend dans la plaine, uniquement formée de terrains d'alluvion. Là, plus de chaux, plus de pierres à bâtir. On peut, il est vrai, y suppléer par la brique ; on a vu élever ainsi des monumens d'une remarquable solidité. Toulouse est tout entière bâtie en briques, et certains édifices, comme l'Hôtel-Dieu, ont soutenu l'assaut des flots sans se laisser entamer. Malheureusement il n'en a pas été de même de la plupart des habitations particulières, dont les propriétaires ont pour premier principe d'architecture de tout sacrifier à l'économie. Ces derniers suppriment volontiers la chaux, que l'éloignement rend trop coûteuse, sauf à la remplacer par du mortier en terre, et se servent de brique crue au lieu de brique cuite. De là les résultats les plus divers et des incidens inexplicables au premier abord dans l'effondrement des maisons. Les voyageurs qui au lendemain de l'inondation se rendaient au faubourg Saint-Cyprien par l'avenue de Muret étaient surpris de la variété que présentaient les squelettes des maisons qui bordaient la route. A côté d'habitations entièrement détruites, on voyait des façades intactes, mais les murs latéraux et celui de derrière étaient tombés. Plus loin, les quatre murailles restaient debout, et cependant le toit et les planchers s'étaient écroulés. Tout cela tenait uniquement à la quantité de chaux et à la nature des briques employées. La plupart des demeures, étant bâties avec de la brique crue et du mortier d'argile, ne pouvaient opposer aucune force de résistance, et s'étaient écroulées tout entières. Quand une façade seule était debout, cela signifiait qu'elle avait été construite avec de la brique cuite et de la chaux, tandis que le reste de la bâtisse, fait négligemment et avec de mauvais matériaux, avait subi la loi com-

mune. Si les quatre murs tenaient bon, c'est que le propriétaire n'avait pas reculé devant les dépenses d'une construction de solide maçonnerie. Malheureusement, ne prévoyant pas que l'inondation viendrait un jour visiter sa demeure, il avait cru pouvoir se servir de brique simplement séchée au soleil pour les murs de refend et les cloisons intérieures. L'eau délayait peu à peu ces murailles d'argile, et au bout de quelques heures, les supports intérieurs venant à manquer, les planchers et le toit s'écroulaient en même temps. Frappée de ces vices de construction et des désastres qu'ils ont entraînés, la municipalité de Toulouse a arrêté que désormais « les fondations des nouvelles maisons seront descendues jusqu'au terrain suffisamment ferme et faites en maçonnerie avec mortier de chaux. Tous les murs, y compris les murs mitoyens, de refend ou divisoires, seront construits en matériaux solides de mortier de chaux, à l'exclusion des briques vertes et du mortier de terre, jusqu'à une hauteur de 3m,50 au-dessus du niveau du sol, et dans tous les cas de 2 mètres au-dessus du plan d'eau de la crue du 23 juin 1875. » Espérons que les municipalités des autres villes riveraines de la Garonne suivront l'exemple de Toulouse. Au reste la chaux, grâce au chemin de fer, n'est plus aujourd'hui, comme autrefois, une rareté coûteuse, et, quant à la pierre, les débordemens du fleuve ont jeté sur ses deux rives une telle quantité de galets que pendant de longues années les constructeurs pourront, s'ils veulent, renoncer à la brique.

Le comité central de secours pour les inondés s'est préoccupé, lui aussi, de l'importance de cette question, et, dans une circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets des départemens inondés à la date du 14 août, ce comité déclare que « l'attribution des secours est soumise à la condition expresse que les bâtimens seront reconstruits en bonne maçonnerie hydraulique. » Il ajoute « qu'il ne sera fait d'exception que pour les propriétaires qui se transporteraient sur les plaines hautes et insubmersibles. » Des surveillans, choisis d'ordinaire parmi les agens-voyers et les conducteurs des ponts et chaussées, doivent veiller à l'exécution de ces prescriptions. On sait que le comité central a délégué de son côté trois commissaires chargés de surveiller la reconstruction des maisons détruites par l'inondation.

Après l'immense hécatombe d'habitations qu'a laissée derrière elle l'inondation du 23 et 24 juin, un autre fait frappe l'attention. Je veux parler de la fréquence, du retour périodique et de l'intensité croissante des crues extraordinaires de la Garonne. A cette question s'en rattache une autre : la science dispose-t-elle de moyens assez puissans non pour supprimer les crues, qui relèvent

uniquement du domaine de la météorologie, mais pour en atténuer, du moins dans certaines limites, les effets destructeurs? La solution de ce problème a d'autant plus d'importance qu'il s'agit non pas seulement de prévenir les dévastations des récoltes et des habitations, mais d'éviter en même temps deux fléaux non moins redoutables, la famine et la peste, qui ne sont que trop souvent les suites fatales de tels désastres. A l'heure qu'il est, le premier de ces fléaux n'est plus à redouter, grâce à la navigation à vapeur et aux chemins de fer, qui dans quelques jours peuvent apporter des marchés étrangers toutes les céréales nécessaires aux régions dévastées; mais il n'est pas aussi facile d'éviter les fièvres paludéennes et toutes les maladies qui en dérivent. Les annales des inondations du bassin de la Garonne nous offrent de tristes renseignemens à ce sujet. A la suite de la crue de 1653 et des dévastations qu'elle entraîna, les récoltes étant entièrement perdues, la famine ne tarda pas à se faire sentir; les fièvres occasionnées par la stagnation des eaux chargées de détritus organiques dans les plaines envahies augmentèrent la mortalité dans des proportions effrayantes. On estima qu'il mourait 80 personnes par jour entre Toulouse et Agen; la moitié de la population succomba. Des désastres encore plus grands ont peut-être frappé à d'autres époques les populations riveraines de la Garonne, mais les chroniqueurs de nos premiers siècles, uniquement occupés des faits d'armes, ne nous apprennent que fort peu de chose à ce sujet.

La plus ancienne mention qui soit faite des inondations du midi de la France est, je crois, celle que nous trouvons dans notre vieil historien Grégoire de Tours, et qui eut lieu « la cinquième année du roi Childebert. » Depuis Grégoire de Tours, les chroniques redeviennent muettes, et il faut arriver au XIIIe siècle pour avoir quelques renseignemens sur les crues de la Garonne. M. Champion, dans son savant ouvrage sur les inondations, nous apprend que le sud-ouest fut dévasté deux fois dans ce siècle, une première fois en 1212, une seconde en 1281. Un fait lamentable signala cette dernière inondation à Toulouse. Les habitans s'étant rendus en procession sur le pont au plus fort de la crue pour conjurer le fléau suivant la coutume du temps, le pont céda, et 300 personnes disparurent dans les flots. Il est vrai que ce pont était en brique, comme on peut en juger par les débris que l'on voit encore non loin du pont de pierre. Si on compare le chiffre indiquant le nombre des crues par siècle, on s'aperçoit qu'elles suivent une progression croissante : elles n'étaient que de deux au XIIIe siècle, on en signale quinze au XVIIIe. Tout en faisant la part qu'il convient d'attribuer à la négligence des anciens chroniqueurs, cette progression n'en paraît pas moins un fait sé-

rieux. La comparaison des crues qui ont eu lieu dans notre siècle nous révèle un autre fait non moins digne d'attention : c'est une intensité également croissante; en ne tenant compte que de celles qui ont amené des désastres, nous en trouvons quatre qui se suivent en augmentant chaque fois de hauteur et de puissance dévastatrice. La première, celle du 12 mai 1827, dépassait 6 mètres à l'étiage du pont de Toulouse. Le souvenir des ravages qu'elle causa dans le quartier de Tounis et de l'héroïsme que montra en cette occasion le maire, M. de Montbel, n'est pas encore effacé de la mémoire des habitans. Celle du 30 mai 1835 atteignait environ 7 mètres; en 1855, l'eau monta à $7^{m},20$. Les riverains de la Garonne ne pensaient pas que cette crue pût être dépassée, et nous avons vu combien cette croyance, devenue un article de foi, leur a été funeste. Cette crue fut cependant dépassée de $2^{m},50$ par celle de 1875, la plus formidable de toutes celles qui aient été consignées dans nos annales, à en juger par la hauteur des eaux aux ponts de Toulouse et d'Agen ainsi que par les dévastations accomplies sur les deux rives. Ces grandes inondations tombent d'ordinaire en mai et en juin, fait qui s'explique du reste de la façon la plus simple par la fonte des neiges des Pyrénées, qui coïncide fatalement avec les premières pluies chaudes du printemps ou de l'été.

Cette intensité toujours croissante des crues a été attribuée d'un accord unanime au déboisement des montagnes, déboisement qui est allé toujours en grandissant malgré les tardives et souvent impuissantes mesures prises par l'administration des forêts. Le mal trouvé, le remède se présentait de lui-même : reboiser les montagnes et notamment les pentes abruptes des Pyrénées, d'où s'élancent les torrens qui en quelques heures jettent dans la Garonne des masses d'eau diluviennes. Ce cri est aujourd'hui à l'ordre du jour parmi les populations du sud-ouest, peu au courant d'ailleurs des difficultés, on pourrait peut-être dire des impossibilités d'une telle entreprise. L'idée est bonne en soi. Reboiser en effet les flancs des montagnes, c'est d'un côté supprimer la vitesse de l'eau, qui, au lieu de se précipiter dans une course enfiévrée le long des pentes dénudées, ne chemine plus que difficilement et pour ainsi dire pas à pas à travers les obstacles qu'elle rencontre en venant se heurter d'abord aux branches et aux feuillages des arbres, plus tard aux troncs et aux racines, enfin au gazon qui tapisse toujours le sol des forêts. D'un autre côté, la masse de l'eau est considérablement réduite par ces mêmes plantes, qui font l'office d'*éponge*. En effet, la pluie, arrêtée pour ainsi dire au passage, pénètre dans le sol au lieu de l'effleurer, l'imbibe et s'y condense. Là elle est rencontrée par les racines des arbres et par l'espongiole des plantes herbacées,

qui lui en soutirent une partie pour alimenter la séve et fournir à l'évaporation des feuilles. Les deux composantes de toute inondation, le volume d'eau et sa vitesse, se trouvent ainsi, sinon entièrement supprimées, du moins considérablement atténuées. En se plaçant à d'autres points de vue, on peut, il est vrai, faire des objections à cette manière de voir, et il semblerait même résulter de certaines expériences dues à des hommes compétens que les forêts favorisent plus qu'elles n'empêchent les débordemens, car les arbres sont de grands réservoirs d'humidité et paraissent dans certains cas agir comme condensateurs par rapport aux nuages. Nous croyons toutefois que les inconvéniens qu'on signale se rapportent à la fréquence plutôt qu'à l'intensité des pluies, et que celles-ci sont toujours notablement atténuées dans leurs effets surtout, quand elles tombent sur des montagnes aux pentes abruptes.

La difficulté de reboiser les Pyrénées ne vient donc pas de ce côté, elle tient à des causes d'un ordre tout différent. La question du reboisement est en effet intimement liée à l'existence même de la population pastorale répandue sur l'immense chaîne. C'est elle qui a détruit les forêts qui couvraient jadis toutes ces montagnes pour augmenter le pacage de ses troupeaux, c'est elle qui s'oppose toujours au reboisement d'une manière sourde et latente devant laquelle l'administration est complétement désarmée. Ce que je viens de dire s'applique surtout aux populations qui habitent la zone supérieure des Pyrénées, celle qui touche à la région des neiges et des glaciers. La longueur ainsi que la rigueur de l'hiver rendant la culture des céréales peu productive, quelquefois impraticable dans ces hautes gorges, l'élève du bétail est la seule industrie possible; dès lors l'arbre doit succomber pour faire place à la plante fourragère. La forêt, une fois disparue, ne peut plus reparaître devant les exigences de la vie pastorale, car les troupeaux, broutant les jeunes bourgeons à mesure qu'ils repoussent, font dépérir la plante avant qu'elle n'ait eu le temps de prendre racine. La chèvre étant l'animal destructeur par excellence, l'administration s'est maintes fois occupée d'arrêter ses ravages en proscrivant ou du moins en réduisant à d'étroites limites le nombre que chaque localité pourrait élever. Peine perdue! le pâtre pyrénéen a su avoir raison des arrêts préfectoraux. S'il est en désaccord avec l'administration supérieure, il a pour lui l'approbation tacite et la connivence de l'autorité municipale, dont les intérêts sont les mêmes que les siens. Pour qu'un candidat soit porté sur la liste du conseil communal, il n'est pas besoin qu'il fasse profession de foi politique; son programme se réduit à un seul article : la résistance aux décrets qui ont pour but de restreindre le droit de libre parcours.

Je me trouvais dans une de ces communes pastorales de la Haute-Ariége lors des élections municipales de 1865, et je pus juger de l'importance que les populations pyrénéennes attachent à cette question des pâturages. Les électeurs allaient au scrutin, répondant à ceux qui les interrogeaient sur les noms de leur liste : *Pourtam es que soun per as crabos* (nous portons ceux qui sont pour les chèvres). Forcer ces populations à reboiser leurs montagnes serait par conséquent tenter la solution d'un problème insoluble et renouveler peut-être l'insurrection des *demoiselles* (1), qui éclata vers les dernières années de la restauration au sujet de la promulgation du code forestier. Les restrictions apportées par cette loi à la jouissance des forêts ne pouvaient être acceptées ni même comprises par des hommes habitués à considérer ces montagnes comme une propriété collective. Aussi une résistance maintes fois sanglante s'engageait-elle entre les pâtres d'une part et de l'autre les gardes forestiers, les gendarmes et tous ceux qui étaient chargés de faire respecter la nouvelle loi. L'insurrection sévit principalement dans la Haute-Ariége, où plusieurs châteaux furent incendiés. Plus récemment, quand l'administration a tenté de reboiser quelques-unes de ces montagnes, on a vu les habitans des villages voisins s'entendre pour que chaque famille déléguât à tour de rôle un de ses membres chargé d'aller arracher pendant la nuit les plantations. Les cultivateurs de la zone inférieure des Pyrénées, dont les intérêts sont exclusivement agricoles, ne se soucient pas davantage de remplacer leur récolte annuelle de céréales par des taillis qui ne deviendraient productifs que tous les vingt ans, et on voit que devant cette résistance unanime de toutes les populations du pays il est inutile de songer à prévenir les désastreux effets des inondations par le reboisement des montagnes. Cependant des essais partiels de reboisement ou de gazonnement faits dans ces dernières années, notamment dans les Alpes, ont pleinement réussi. L'administration a eu raison du mauvais vouloir des habitans, grâce à la fermeté et à l'énergie des mesures prises pour faire triompher la loi; mais, de l'avis de tous les hommes compétens, en tête desquels il convient de placer les ingénieurs hydrographes, il est heureusement une autre méthode qui permet d'arriver aux mêmes fins sans provoquer aucune résistance de la part des populations. Je veux parler des déversoirs naturels ou artificiels qu'on pourrait établir sur tout le parcours supérieur de la Garonne et de ses affluens pyrénéens. Cette méthode est à la fois si simple et si naturelle qu'elle

(1) Ce nom donné aux insurgés provenait du déguisement qu'ils avaient choisi pour ne pas être reconnus. Ils se noircissaient la figure avec un charbon, mettaient un bonnet de coton sur leur tête et jetaient une chemise par-dessus leurs épaules.

se présenta d'elle-même aux anciens peuples dès les premiers jours de leur organisation. Les voyageurs qui visitent les Andes du Pérou rencontrent au haut des vallées des restes de constructions remontant à l'époque des incas et destinées à emmagasiner l'eau des glaciers, prévenant ainsi les inondations soudaines et remplaçant par des canaux habilement dirigés l'eau des pluies, rares, comme on sait, sur les côtes du Pacifique. Il y a plus de cinquante siècles, un pharaon dont Hérodote nous a transmis le nom fit creuser dans la vallée du Nil un lac destiné à régulariser les inondations périodiques du fleuve. La description qu'en fait l'historien grec donne une idée de la grandeur du travail, qu'il place au-dessus du Labyrinthe, après avoir déclaré que le Labyrinthe est la plus grande merveille du monde, et qu'il l'emporte autant sur les pyramides que celles-ci l'emportent sur les temples d'Éphèse et de Samos. « Il a de tour 3,600 stades (de 600 à 700 kilomètres), c'est-à dire autant de circuit que la côte maritime d'Égypte a d'étendue. Ce lac, dont la longueur va du nord au midi, a 50 brasses de profondeur à l'endroit où il est le plus profond. On l'a creusé de main d'homme... Les eaux du lac Mœris ne viennent pas de source; il les tire du Nil par un canal de communication. Pendant six mois, elles coulent du Nil dans le lac, et pendant les six autres mois du lac dans le fleuve. »

Telle était la solidité de la construction que ce lac existe encore aujourd'hui. Ce que les incas et les pharaons ont pu exécuter avec des esclaves, ne pourrions-nous pas le faire avec les ressources que la science met à la disposition d'une nation puissante? Des études faites par divers ingénieurs ont démontré que la région pyrénéenne où la Garonne et ses affluens prennent leur source se prêterait facilement à un travail de ce genre. Certaines hautes vallées offrent des dépressions considérables sur le cours des gaves qui les traversent. Il suffirait d'établir un barrage pour les transformer en réservoirs naturels. Dans d'autres localités, on creuserait des lacs artificiels aboutissant par une tranchée aux cours d'eau dont ils seraient les déversoirs. On établirait ainsi le long du fleuve et des principales rivières qui l'alimentent une suite de canaux perpendiculaires à la direction du courant. Qu'une crue se produise, et l'eau, entrant dans les percées latérales qu'elle rencontre sur son passage, se déverse dans les réservoirs, perdant ainsi chaque fois l'excès de masse et de vitesse qu'elle reçoit de la pluie ou de la fonte des neiges. Dans les temps de sécheresse, c'est l'inverse qui a lieu : l'eau emmagasinée au printemps revient du réservoir à la rivière. On peut peupler ces étangs artificiels et retirer de la pêche un revenu assuré. Les terrains qui les entourent, recevant dans les

crues extraordinaires un limon fertilisant, n'en deviendraient que plus productifs pour l'agriculture. La destruction des digues et des barrages que nécessite un pareil travail, et qui peuvent être entraînés par les eaux lors des grandes inondations, quelle que soit la solidité de la construction, n'est point une objection suffisante pour faire oublier les immenses avantages qu'on en retirerait. Une difficulté plus sérieuse, la seule, à vrai dire, qu'on puisse invoquer, est celle de la dépense qu'entraîneraient de tels travaux; cette dépense a été évaluée à 120 ou 130 millions.

Des ouvrages d'une nature spéciale ont été proposés pour défendre le faubourg Saint-Cyprien, la plus importante après Toulouse de toutes les localités situées sur le cours de la Garonne, dans la zone des inondations, et la plus exposée, car elle est bâtie sur un terrain bas et ne se trouve protégée que par le quai Dillon. Deux projets ont été examinés par les ingénieurs des ponts et chaussées: l'ouverture d'un canal qui longerait le faubourg en passant derrière les terrains occupés par les habitations, et l'agrandissement du pont de pierre du côté du quai Dillon. Ce dernier projet ne pourrait être réalisé qu'en reculant ce quai et en détruisant l'Hôtel-Dieu, qui se trouve à la tête du pont, afin de faire place à l'établissement de nouvelles arches. Ici encore il est à craindre qu'on ne recule devant les dépenses que nécessiteraient les expropriations et les travaux d'art, et cependant les événemens du mois de juin ont démontré que l'exécution de ces deux projets est indispensable pour la sécurité du faubourg tant qu'on n'aura pas établi dans la région pyrénéenne le système de déversoir dont il vient d'être question. Le canal de fuite proposé en arrière de Saint-Cyprien, et dont la construction a été évaluée à plusieurs millions, ne pourrait-il pas être exécuté avec une dépense beaucoup moindre en faisant travailler à tour de rôle les soldats de la garnison de Toulouse, tous aptes à ce genre de travail, puisqu'il ne s'agit que de creuser sur un terrain d'alluvion? Quoi qu'il en soit du sort réservé à ces projets, le ministre des travaux publics a promis avant de quitter Toulouse, et après avoir jugé par lui-même de l'état des lieux, qu'il allait s'occuper sérieusement des moyens propres à éviter le retour de pareils désastres. A la suite d'une conférence tenue le 20 juillet à la préfecture avec les inspecteurs-généraux et les ingénieurs des ponts et chaussées, dans laquelle ont été exposés tous les projets indiqués par la science, M. Caillaux a déclaré qu'il allait faire reprendre les études commencées à la suite de l'inondation de 1855. Il a fait aussi connaître son intention d'organiser sur de larges bases aux divers points des Pyrénées des observatoires météorologiques dans le genre de celui que le général de Nansouty

a établi si heureusement au Pic du Midi de Bigorre, et de compléter cette mesure par la création d'un service spécial chargé d'annoncer les crues de la Garonne à toutes les localités situées sur le cours du fleuve, dès que ces crues commencent à se manifester en amont. Dès son arrivée à Paris, le ministre a effectivement nommé une commission d'ingénieurs chargés d'examiner toutes les questions qui se rattachent à la solution d'un tel problème. Espérons que cette impulsion portera ses fruits et aboutira sous peu à des résultats pratiques.

Envisagée à un autre point de vue, l'inondation du 23 juin n'est pas sans enseignement. Plus d'un géologue s'était demandé, en étudiant les alluvions qui forment le sol de nos vallées et qu'on attribue généralement à l'action des anciens glaciers, si on n'accordait pas quelquefois trop d'importance aux phénomènes de l'époque glaciaire, et si dans quelques cas il ne convenait pas de rapporter aux inondations de l'époque actuelle la partie la plus superficielle de ces dépôts. Pour ma part, il y a longtemps que je m'étais posé cette question, en Espagne dans la vallée de l'Èbre, en Amérique dans celle du Parahyba, à la vue de certains blocs erratiques attribués par la science moderne aux anciens glaciers des montagnes qui couronnent ces vallées, tandis qu'il me paraissait à la fois plus simple et plus rationnel de n'y voir que les suites d'inondations relativement récentes. Les immenses dépôts accumulés dans certains coins des Pyrénées lors des débordemens du 23 juin viennent de donner une nouvelle force à cette manière de voir. Un géologue bien connu par ses recherches sur l'époque préhistorique, M. Cartaillac, a lu devant la Société d'histoire naturelle de Toulouse un travail où il raconte les résultats de ses voyages dans les diverses vallées pyrénéennes visitées par l'inondation. Le passage suivant, emprunté à son récit sur le village de Verdun, résume les appréciations nouvelles qui commencent à se faire jour dans cette partie de la science. « L'énorme dépôt qui s'est formé sur l'emplacement du village offre une certaine analogie avec ceux que l'on appelle *morainiques*, et qui sont l'œuvre, soit des glaciers actuels, soit des glaciers anciens bien autrement considérables; la ressemblance est d'autant plus exacte que les élémens de ce dépôt sont empruntés aux véritables *moraines* qui tapissent les petites vallées. Les caractères que M. Charles Martins signale dans les *fausses moraines* y manquent, sauf celui qui résulte des *galets striés*. Cette observation permettrait peut-être de faire jouer un rôle plus considérable aux eaux torrentielles dans la formation de collines d'alluvion à grands blocs que plusieurs géologues attribuent seulement à l'époque et à l'action immédiate des glaciers primitifs. »

Cette nouvelle manière de voir, qui d'ailleurs n'infirme en rien la brillante théorie d'Agassiz sur les effets de l'époque glaciaire, est d'autant plus naturelle que tous les documens historiques et géologiques nous permettent de conjecturer que les inondations étaient dans les temps reculés sinon plus fréquentes, du moins plus considérables qu'aujourd'hui. Dans la Haute-Égypte, on voit encore marquée sur les rochers de la grande cataracte la hauteur de crues qu'atteignait le Nil à l'époque des pharaons, et cette hauteur dépasse de plusieurs mètres le niveau des grandes eaux d'aujourd'hui. Dans l'Amérique du sud, Agassiz a fait la même remarque au sujet de certains affluens de l'Amazone. Rien d'étonnant d'après cela que les géologues se soient mépris sur les limites souvent indécises qui séparent l'action de l'époque contemporaine de celle des glaciers de l'époque post-pliocène. Les dépressions du sol produites en maints endroits dans la région pyrénéenne ont soulevé une autre question non moins importante au point de vue géologique. Depuis que Lyell nous a appris que les soulèvemens des montagnes s'expliquaient beaucoup mieux par des mouvemens insensibles de l'écorce du globe amenés par les forces naturelles qui agissent aujourd'hui à la surface de la terre que par les soubresauts convulsifs de l'école de Cuvier, dus à des causes surnaturelles ou inexplicables, on s'est mis à noter avec soin les localités qui paraissent s'être exhaussées depuis qu'elles ont été le sujet d'observations directes. Dans les Pyrénées centrales, on avait remarqué l'élévation graduelle, du moins en apparence, de plusieurs fermes ou villages. Le plus important de ces phénomènes a été signalé à Montagagne, petit hameau de l'Ariége situé dans la montagne à quelques kilomètres au-dessus de la petite ville de la Bastide-de-Sérou. Il y a une quarantaine d'années, les habitans de cette dernière localité ne pouvaient apercevoir Montagagne. Peu à peu on commença à découvrir le clocher, puis l'église; aujourd'hui on voit le village tout entier. Un tel fait suppose des mouvemens de terrain, mais dans quel sens s'étaient-ils produits? Est-ce au sol sur lequel est bâti le village qu'il fallait attribuer cet exhaussement, ou bien à celui de la Bastide-de-Sérou, placé plus bas? Ne valait-il pas mieux ne voir dans tout cela qu'un affaissement du monticule qui sépare les deux localités et qui jadis cachait la première à la seconde? Les dépressions du sol qu'on a remarquées au lendemain de l'inondation dans les mêmes localités semblent donner raison à l'heure qu'il est à cette dernière manière de voir. Du reste il n'est que sage d'attendre des observations plus précises pour se prononcer, car rien n'empêche que des mouvemens de terrain de sens contraire, exhaussement d'un côté, abaissement de l'autre, se produisent dans des régions très voi-

sines, et peut-être est-ce à des faits de ce genre autant qu'à la difficulté des observations qu'il convient d'attribuer la différence de chiffres obtenue par les géologues qui ont mesuré les principales cimes des Pyrénées depuis la fin du dernier siècle.

Une des conséquences les plus curieuses de l'inondation du 23 juin, c'est la solution qu'elle nous a donnée d'un problème archéologique intéressant le monde thermal qui se rend chaque année aux Pyrénées. Il s'agissait d'expliquer non le développement extraordinaire qu'ont pris depuis quelques années les sources minérales d'Aulus, mais l'oubli dans lequel elles étaient restées jusqu'à notre époque. La vogue d'aujourd'hui tient en grande partie aux événemens de 1870. Au lieu d'envoyer leurs malades aux eaux d'Allemagne, les médecins de Paris, qui, comme on sait, font en partie la réputation des stations thermales, se sont imposé, paraît-il, et comme d'un accord tacite, l'obligation de ne plus diriger leurs cliens du côté du Rhin. On ne pouvait prendre une telle détermination qu'à la condition de trouver en France des sources minérales pouvant lutter avec les eaux si renommées d'Allemagne. La liste des stations thermales répandues aux divers points de notre territoire étant très longue et les propriétés curatives des eaux de nature très diverse, les choix, quoique souvent assez divergens, n'ont été ni longs ni difficiles. Les cures extraordinaires qui se sont produites ces dernières années à Aulus et l'analyse que le docteur Garrigou a faite des sources ont déterminé quelques médecins à porter leurs préférences de ce côté. De l'avis de tous les praticiens qui les ont vues à l'œuvre, ces eaux sont sans rivales comme dépuratives, et possèdent au plus haut degré la propriété de réveiller l'énergie vitale. De là leur action héroïque dans le traitement des paralysies et de certaines affections spécifiques incurables partout ailleurs quand elles ont atteint un certain degré d'intensité, et qui disparaissent comme par miracle avec les eaux d'Aulus. Comment dès lors expliquer que des sources aux propriétés si merveilleuses fussent passées inaperçues des Gallo-Romains, qui ont laissé des vestiges de leur passage dans presque toutes nos grandes stations thermales des Pyrénées : Amélie-les-Bains, Luchon, Bigorre, Cauterets? En 1848, lorsqu'on exécuta des fouilles pour la construction de la première buvette, les ouvriers avaient rencontré à 2 ou 3 mètres de profondeur un plancher en bois de chêne avec les débris d'une balustrade et une ouverture circulaire au milieu dans l'axe du griffon. Au fond se trouvaient des restes de verres et de poteries. Personne ne prêta aucune attention à cette trouvaille, elle ne revint en mémoire qu'en 1872 lorsqu'on démolit les anciennes constructions pour élever l'établissement thermal qu'on voit aujourd'hui. Les nouvelles tran-

chées étant plus profondes que celles de 1848, l'on trouva trois médailles impériales à l'effigie de Claude, Néron et Titus. Le problème était dès lors résolu, la contradiction disparaissait. Les thermes d'Aulus étaient connus et fréquentés dès les premiers siècles de notre ère. Restait à en expliquer la disparition, disparition si complète qu'elle n'avait laissé aucune trace dans le souvenir des habitans. Le mot de l'énigme nous fut donné dans la journée du 23 juin. Dans l'après-midi, au plus fort de l'orage, les étrangers qui se trouvaient au Grand-Hôtel, situé en face des thermes, entendirent un ébranlement formidable parti de ce côté. Chacun de courir aux fenêtres et de porter ses yeux sur la colline qui s'élève derrière la buvette. Un éboulis venait de se produire et avait recouvert de plusieurs mètres cubes de terre une source inexploitée qui se trouvait à droite de l'établissement. Un fait analogue s'était produit dans les siècles qui suivirent la domination gallo-romaine, sur l'emplacement où est située la source principale, et le défaut de sécurité, qui formait un des traits caractéristiques de cette époque, rendant la fréquentation des thermes difficile et souvent impossible, le souvenir d'Aulus s'était effacé de la mémoire des générations. Les sources continuaient, il est vrai, à sourdre plus bas; mais les habitans du village, les seuls qui les connussent, effrayés à l'aspect du dépôt ocreux qui en tapissait le lit, et de la quantité de grenouilles et de salamandres qu'attirait la température relativement élevée de ces eaux, se gardaient d'y toucher, et n'osaient même y laisser boire leurs troupeaux. Il fallut, pour les remette en honneur, que la guerre d'Espagne de 1823 conduisît sur ces lieux un lieutenant du 4e de ligne qui, comprenant à la couleur ocreuse du dépôt qu'il avait devant lui une eau minérale, essaya d'en boire, et se vit délivré au bout d'un mois d'une affection constitutionnelle jugée incurable par tous les médecins qui l'avaient traité.

D'autres remarques pourraient encore être faites sur les résultats de l'inondation, car chaque grande crue, étant un phénomène géologique, se rattache intimement à la constitution physique du sol; mais ce serait sortir de notre cadre, et d'ailleurs je crois en avoir assez dit pour donner une idée des causes qui ont amené les désastres, de la marche du fléau et des conséquences immédiates qui en dérivent. Au milieu de tant de ruines deux choses viennent nous consoler et reposer les yeux de ce navrant spectacle : ce sont d'abord les sublimes exemples de devoûment donnés par toutes les classes de la société à l'heure du danger. A Pinsaguel, on voit le gendarme Soulé, ancien cuirassier de Reichshofen, organiser à lui seul le sauvetage; grâce à sa haute taille et à sa force peu commune, il affronte le courant, va de porte en porte, de fenêtre en fe-

nêtre, chercher les victimes, les charge une à une sur ses épaules, et court les déposer à l'abri de l'atteinte des eaux. A Toulouse, il a pour émule entre mille l'ex-zouave Duluc; ce dernier a déjà sauvé 18 personnes lorsqu'il est atteint en pleine poitrine par une épave que charriait le courant; le sang s'échappe de sa blessure, et les personnes qui l'entourent, comprenant la gravité de sa situation, l'enferment dans une maison pour l'empêcher de recommencer. Quelques minutes après, il s'échappe par la fenêtre, court de nouveau au-devant du danger et sauve encore 9 victimes. A Grenade, c'est l'héroïque maire M. Barcouda, à qui des centaines de personnes doivent la vie. Il est à son poste dès le premier cri d'alarme, donnant les ordres nécessaires pour assurer le sauvetage et prêchant d'exemple. Cependant de l'autre côté du fleuve sont deux hameaux qui vont être broyés par le courant, si personne ne vole à leur secours. L'impétuosité des eaux est telle que les plus hardis reculent. Aucun marinier n'ose entrer dans sa barque. N'écoutant que la voix du devoir, M. Barçouda s'élance dans une embarcation, prêt à faire seul le trajet, s'il n'est pas suivi. Électrisés par son exemple, trois hommes se décident à l'accompagner, et les habitans des deux hameaux sont sauvés.

Partout ce sont les soldats et les bateliers luttant d'intrépidité et faisant le sacrifice de leur vie pour arracher les naufragés à la mort. Un autre spectacle non moins consolant nous est offert au lendemain du désastre. Les populations étaient revenues auprès de leurs anciennes demeures, attendant le retrait des eaux pour se construire des huttes dans les encoignures d'un mur avec les débris de leurs habitations. A travers les insondables tristesses inséparables d'une telle situation, on lisait sur toutes les physionomies une résignation passive qu'un observateur superficiel eût pu prendre pour une sorte de fatalisme oriental. Ce calme stoïque tirait sa source de la confiance où étaient ces malheureux que la France avait entendu leurs cris de détresse et qu'elle accourait à leur secours. On sait que leurs espérances étaient pleinement justifiées, et que le pays tout entier répondait à cet appel. Les millions s'ajoutant aux millions, on put bientôt se convaincre que le chiffre monterait assez haut pour permettre de reconstruire les habitations de tous ceux que l'inondation avait ruinés, de reconstituer leur mobilier, leurs instrumens aratoires, leurs troupeaux. On est heureux de rappeler de tels faits, parce qu'ils attestent d'une manière irrécusable la vitalité du pays qui les voit se produire.

ADOLPHE D'ASSIER.

LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

ET

LA LOI DU PROGRÈS

D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX

I. *The Philosophy of history in France and Germany*, by Robert Flint; Londres 1874. — II. *La Scienza della storia*, di N. Marselli; Turin 1873.— III. *Les Deux Cités; la philosophie de l'histoire aux différens âges de l'humanité*, par F. de Rougemont; Paris 1874. — IV. Edgar Quinet, *l'Esprit nouveau*, Paris 1875. — V. Francisque Bouillier, *Morale et progrès*, Paris 1875.

Le meilleur signe de progrès dans notre siècle, c'est peut-être qu'on y parle beaucoup de progrès. Bien des gens, il est vrai, en parlent de confiance, et seraient fort embarrassés d'éclaircir les vagues idées que ce mot éveille en eux; réjouissons-nous toutefois que, même mal ou peu compris, il soit sur toutes les lèvres : on en peut conclure qu'il exprime une tendance sérieuse de toutes les âmes. Vous pouvez tenir pour certaines la médiocrité d'un artiste qui trouve bonne son œuvre telle qu'elle est, l'insuffisance d'une vertu qui ne se souhaite pas plus parfaite : augurez de même d'un siècle ou d'un peuple qui n'aspire pas à sortir de soi pour s'élever plus haut. Cette aspiration est l'honneur et le danger de notre époque. Les uns, au nom du progrès, nous proposent de nous rompre le cou pour arriver plus vite; les autres, au nom du progrès aussi, voudraient nous convaincre que le plus sûr moyen d'avancer, c'est de retourner en arrière. De part et d'autre illusion et

péril, de part et d'autre croyance sincère et, somme toute, rassurante au progrès. Les utopies passent, le mouvement qu'elles impriment à l'esprit d'un siècle persiste, se modère lui-même en se composant d'impulsions et de tendances divergentes, et reste ainsi salutaire, parce qu'il devient plus régulier.

Pourtant cette foi instinctive et vigoureuse au progrès en est encore à chercher ses titres aux yeux de la science. — Y a-t-il une loi du progrès? Cela est possible; mais, sans être réactionnaire, on peut affirmer qu'elle ne s'est pas encore produite. Quelles sont les conditions du progrès? Nombreuses, variées, complexes à coup sûr, et les eût-on toutes déterminées, il resterait encore à établir l'importance relative et le rôle précis de chacune d'elles. Enfin quel est le terme du développement humain? Est-ce le bonheur ou quelque autre chose? — Autant de questions qui aujourd'hui ne peuvent laisser indifférente aucune âme soucieuse de ses véritables intérêts. Nous n'avons la prétention ni de les résoudre, ni même de les traiter; elles ont été déjà posées ici même, dans des pages éloquentes que l'on n'a point oubliées (1). Notre but est plus modeste; nous voudrions seulement recueillir dans de récens et importans ouvrages, particulièrement dans celui de M. Robert Flint, quelques vues générales propres à éclairer l'histoire et la théorie scientifique du progrès.

I.

S'il est vrai que la faculté du progrès soit un des caractères essentiels et distinctifs de notre espèce, l'homme dut en avoir une vague conscience dès le jour où par la réflexion il prit possession de soi. Aussi dès l'aurore des temps historiques voyons-nous, à côté et à l'encontre de la croyance universellement répandue d'une déchéance, poindre l'idée de l'évolution humaine vers le mieux. C'est en vain pourtant qu'on la chercherait dans la Chine ou dans l'Inde. La Chine est plus que tout autre le pays de l'immobilité, et d'ailleurs l'esprit chinois est trop peu généralisateur, trop incapable de toute vue compréhensive pour s'élever à la notion de progrès. Quant à l'Inde, abîmée dans la pensée des misères et de la fragilité de cette vie, toute pénétrée de panthéisme et de fatalisme, pouvait-elle ouvrir son cœur à l'espérance du progrès social? mais déjà derrière la lutte incessante de la lumière et des ténèbres, d'Ormuz et d'Ahri-

(1) Voyez l'étude de M. E. Caro sur *le Progrès social* dans la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre 1873.

man, l'antique doctrine mazdéenne laisse entrevoir le triomphe définitif de la lumière et du bien. La vie tout entière du peuple juif est une aspiration, une préparation, et, sans attribuer à la Perse et à la Judée une conception réfléchie du progrès, ne peut-on pas dire qu'elles en ont pressenti et rendu possible l'avénement dans le monde par leur indestructible confiance en un meilleur avenir?

De naturelles et trompeuses analogies tirées du cours de la vie humaine, des révolutions célestes et du retour périodique des saisons, expliquent suffisamment que les Grecs et les Romains se soient souvent représenté le mouvement de l'histoire comme circulaire ou rétrograde. Cependant l'idée de progrès n'est pas étrangère, ainsi qu'on l'a souvent répété, aux époques même les plus anciennes du monde classique. Elle apparaît pour la première fois assez nettement chez le philosophe Anaximandre, dont les spéculations sur la nature contiennent à l'état d'ébauche quelques-unes des hypothèses les plus hasardeuses de la science moderne. Selon lui, l'action du soleil sur la terre, alors couverte par les eaux, fit saillir des pellicules, matrices d'organismes imparfaits, qui plus tard, se développant par degrés, donnèrent naissance à toutes les espèces actuellement vivantes. Les ancêtres de l'homme furent des animaux aquatiques analogues aux poissons : ils habitaient les eaux bourbeuses et s'habituèrent lentement à vivre sur la terre ferme à mesure que le soleil la desséchait. La théorie de l'évolution est, on le voit, moins nouvelle qu'elle ne voudrait le faire croire.

N'est-ce pas aussi l'idée du progrès qui circule à travers le drame magnifique de Prométhée? Quand le titan console ses souffrances par le souvenir attendri de ce qu'il a fait pour les hommes, quand il rappelle la misérable condition de ces pauvres êtres « qui avaient des yeux et ne voyaient pas, des oreilles et n'entendaient pas, » — comme il les a trouvés blottis au fond d'obscures cavernes, incapables de marquer le cours des saisons, ignorans de tout métier, de tout raisonnement, jouets de la confusion et du hasard, — comme il leur a révélé l'usage des nombres et de l'écriture, l'art d'observer le lever et le coucher des étoiles, de bâtir des maisons, de dresser les animaux, de guérir les maladies, de naviguer sur la mer, de pratiquer les différens modes de divination, — quand enfin, sous l'angoisse de son supplice, en face de l'odieux ministre de Jupiter, il prédit la chute de son tyran, le triomphe de la justice et sa propre apothéose, — n'est-ce pas l'histoire même du progrès, attesté par les laborieuses conquêtes de l'esprit sur la nature, sanctifié et couronné par le dévoûment des meilleurs à la cause du genre humain?

Chez les Romains, l'idée du progrès apparaît aussi, mais toujours à l'état d'instinctive croyance, d'inconsciente aspiration. Les poètes,

qui ne sont pas tenus d'être conséquens avec eux-mêmes, chantent également et l'ascension glorieuse de l'humanité, d'abord sauvage, à la vie civilisée, et l'inévitable décadence qui fait sortir de générations pires que leurs ancêtres une postérité plus vicieuse encore. Lucrèce, Virgile, Horace, sont pleins de cette contradiction. Et pourtant je ne sais quel accent plus grave, plus sincère, plus ému, nous avertit chez ces poètes, les deux derniers surtout, que l'idée de progrès est plus près de leur cœur : celle de décadence n'est guère pour eux qu'un thème obligé, un lieu-commun poétique. La quatrième églogue de Virgile n'est-elle pas, en vers magnifiques, le commentaire anticipé du mot de Saint-Simon : l'âge d'or n'est pas derrière nous, il est devant nous?

Flottante et indécise chez les poètes, la foi au progrès trouve chez les prosateurs une expression déjà plus ferme. Cicéron après Aristote déclare nettement que la philosophie est progressive et que « les choses les plus récentes sont d'ordinaire les plus précises et les plus certaines. » Sénèque trace un éloquent tableau des progrès de l'astronomie, et croit pour l'avenir à des conquêtes plus merveilleuses encore; il proclame que la nature aura toujours de nouveaux secrets à nous livrer, qu'elle ne révèle ses mystères que graduellement et dans une longue suite de générations humaines, que nous nous figurons être initiés à la vérité, et ne sommes encore qu'au seuil du temple, qu'un jour enfin reculeront les bornes de la terre et se déploieront, par-delà l'extrême Thulé, les vastes étendues d'un nouveau monde.

Ainsi l'idée de progrès existait et se développait lentement au sein de la pensée païenne; mais elle n'y fut jamais qu'à l'état de vague généralité. Nulle définition n'en précisa le sens, nulle analyse n'en détermina les élémens, surtout nulle induction fondée sur des faits suffisamment nombreux et caractéristiques ne lui donna l'autorité d'un principe. Il est intéressant d'en suivre avec M. Flint le développement chez les écrivains chrétiens jusqu'au seuil des temps modernes.

Le Christ et ses apôtres ne s'attribuèrent jamais la mission de faire une théorie complète du progrès historique; mais ils durent se préoccuper de marquer la place de l'Évangile dans le développement général de l'humanité. Bien que de révélation divine, la nouvelle religion avait été annoncée dès le commencement du monde; une initiation graduelle avait préparé l'humanité, ou tout au moins le peuple juif, à l'avénement de la vérité et de la vie parfaite dans le Christ. Il y avait là le germe de toute une philosophie de l'histoire : saint Augustin et Bossuet l'en feront sortir.

Au moyen âge, les conditions n'étaient guère favorables au dé-

veloppement de l'idée de progrès. Dans l'ignorance et l'anarchie générales, le passé était mal connu, le présent mal compris; sous le joug d'autorité qui opprimait à la fois la pensée et la conduite, nul espoir pour la raison d'étendre ses conquêtes dans l'avenir. Pourtant l'idée du progrès n'est pas éteinte. Hugues de Saint-Victor, saint Thomas d'Aquin, font du progrès la loi universelle des choses, et particulièrement du savoir humain; si l'Évangile contient toute la révélation divine, au moins, selon saint Thomas, y a-t-il encore un progrès continuel et indéfini dans l'intelligence de l'Évangile. Dans cette énumération, une place glorieuse est due au moine Roger Bacon. Nul au moyen âge n'eut une vue plus claire de ce qui manquait à l'antiquité et une intuition plus nette des développemens futurs de l'esprit humain. C'est que son génie avait compris toute la puissance de la méthode expérimentale, l'avait appliquée sur plusieurs points avec une sagacité merveilleuse pour l'époque, et devinait dans l'accumulation, la coordination et la transmission des résultats qu'elle peut fournir, la condition d'un progrès auquel nulle borne ne peut être assignée.

Dès le XIIIe siècle, le spectacle trop fréquent des désordres du clergé séculier donne naissance à une conception mystique du développement humain fort analogue à celle qu'avait propagée dans les premiers temps du christianisme l'hérésie célèbre des montanistes. Selon Amaury de Chartres, Joachim de Flore, le général des franciscains Jean de Parme et son ami frère Gerhard, l'histoire universelle se divise en trois grandes périodes ou trois âges : l'âge de l'Ancien-Testament ou royaume du Père, l'âge du Nouveau-Testament ou royaume du Fils, et l'âge de l'Évangile éternel ou royaume du Saint-Esprit. Dans la première période, Dieu manifeste sa toute-puissance et gouverne par la loi et par la crainte; dans la seconde, le Christ s'est révélé lui-même par les mystères et les sacremens; dans la troisième enfin, dont les deux autres n'ont été qu'une préparation, l'esprit verra la vérité face à face, sans voile ni symbole. Le cœur sera rempli de cet amour parfait qui exclut l'égoïsme et la crainte; la volonté, affranchie du péché, n'aura plus besoin d'une loi qui la gouverne, mais sera à elle-même sa propre loi. Telle est la doctrine de l'Évangile éternel; par l'influence de Lessing, qui l'adopta, elle a trouvé du crédit jusqu'à nos jours. Des vues assez semblables se rencontrent, plus ou moins explicites, chez Dante, Paracelse, Campanella. C'est donc sous cette forme que l'idée du progrès passe du moyen âge à la renaissance et au XVIIe siècle. Alors de grands hommes, Bodin, Bacon, Descartes, Pascal, la recueillent, la dépouillent de son caractère mystique, la sécularisent, la mettent en regard des faits, et commencent à en déterminer les

élémens, à la suivre dans ses applications les plus diverses. Désormais l'importance de cette idée va toujours en grandissant; elle domine de plus en plus toutes les spéculations de l'esprit moderne, elle devient au XVIII[e] siècle la loi de l'histoire, elle renouvelle au XIX[e] l'étude de la nature, et enfin, sous le nom d'évolution, prétend contenir la formule de l'existence universelle.

II.

Des résumés historiques comme celui de M. Flint, comme la *Scienza della storia*, de M. Marselli, comme l'ouvrage plus considérable de M. de Rougemont, sont, pour ainsi dire, les vestibules de la science du progrès. Derrière, on entrevoit, on pressent l'édifice, et pourtant on se prend bientôt à douter que l'édifice existe autrement qu'à l'état d'espérance. Eh quoi! tant de systèmes, et aucun n'est aujourd'hui debout! Tant de formules tour à tour proposées pour la loi du développement humain, et aucune n'a conquis l'assentiment général! Qui ne croit au progrès, et qui peut en déterminer avec une précision suffisante les lois, les conditions, le but? Parmi ces formules, quelques-unes ont joui et jouissent encore d'un grand crédit. Il n'est pas sans intérêt de passer rapidement en revue les plus célèbres, et de voir ce qu'en laisse subsister la pénétrante critique de M. Flint.

On connaît la fameuse théorie de Cousin. Le progrès n'est selon lui que l'apparition successive, sur le théâtre de l'histoire, des trois idées qui sont le fond même de la raison : l'idée de l'infini, celle du fini, celle du rapport entre le fini et l'infini. L'antique Orient, c'est le monde immobile de l'infini; la société gréco-romaine, c'est le développement de l'idée du fini; la civilisation moderne, c'est l'expression du rapport entre le fini et l'infini.

Rien de plus séduisant; la jeune intelligence qui voit pour la première fois, dans des leçons d'une éloquence incomparable, ces grandioses formules se dérouler et s'appliquer tour à tour à la religion, à l'art, à la politique, à la philosophie des trois périodes de l'histoire universelle, se sent portée, comme par un souffle puissant et continu, vers les plus hauts sommets de la pensée. Survient l'analyse, qui rabaisse les espérances exaltées par cette hardie métaphysique. Et d'abord, si, comme le prétend Cousin, c'est de la connaissance de la nature humaine tout entière que doit se déduire la science des lois les plus générales de l'histoire, pourquoi, dans cette nature humaine, ne tenir compte que de la raison? Est-ce donc la seule faculté dont le développement contienne en abrégé les conditions essentielles du progrès humain? L'homme

n'est-il que raison, et encore raison abstraite, éteinte pour ainsi dire, sans rayonnemens, sans activité ni chaleur? Trouvez-vous dans ce rhythme glacé de l'infini, du fini, de leur rapport, quelque chose qui ressemble à ces forces nombreuses, complexes et vivantes, instincts, désirs, passions, sentimens, idées encore confuses et enloppées de sensibilité qui, par leur expansion dans les directions les plus diverses, par leur indéfectible énergie, portent sans cesse l'humanité en avant vers le mieux?

Et les faits, que disent-ils? Ils disent qu'en ce qui regarde l'antique Orient la formule de Cousin ne convient guère qu'à l'Inde brahmanique. Quant aux Aryas qui firent la conquête de l'Inde, les Védas sont là pour attester qu'ils eurent un sens très vif de la réalité et de la pratique, un goût très décidé pour les biens de ce monde, une vigueur et une santé morales tout à fait inexplicables dans la période de l'infini. Il est probable que les rudes et barbares populations qu'ils dépossédèrent furent de même : les peuples primitifs, en général, sont fort peu absorbés, comme le voudrait la théorie de Cousin, dans la contemplation de l'infini et de l'unité absolue. Et la Chine? quel génie fut plus étranger que le sien à de pareilles spéculations? Athéisme, matérialisme, préoccupation exclusive du fini, des avantages terrestres, des plaisirs des sens, voilà le fond du caractère et de l'esprit chinois. Faut-il rappeler encore cette énergique tendance à l'action, cet indomptable sentiment de la personnalité, de la liberté, de la responsabilité, qui d'un bout à l'autre de son histoire distinguent le peuple hébreu, et forment un si vigoureux contraste avec cette passivité fataliste et mystique, dans laquelle Cousin engourdit uniformément toutes les nations de l'Orient? — Autre difficulté : la période du fini succède à celle de l'infini; mais quand? — C'est, répond Cousin, lorsque l'infini a été épuisé dans toutes les directions. — L'infini qui s'épuise, et qui s'épuise dans toutes les directions, quelle contradiction dans les termes!

Il serait oiseux de poursuivre cette réfutation : elle est, chez M. Flint, abondante et décisive, et n'exclut pas d'ailleurs une profonde admiration pour le chef de l'école éclectique française. Non moins intéressante est la critique de cette autre prétendue loi, également spécieuse, également célèbre, que l'humanité se développe comme un organisme vivant.

L'analogie entre l'idée de l'évolution organique et celle du progrès humain ne pouvait manquer d'attirer l'attention des penseurs. Mise en lumière par Schelling, elle inspira dans l'ordre des études juridiques Savigny et toute son école; mais ce fut Krause qui le premier tenta d'en donner une démonstration rigoureuse et complète. On

sait enfin avec quelle puissance de généralisation, quelle abondance de preuves empruntées aux sciences les plus diverses, M. H. Spencer a repris, fortifié et agrandi la théorie de Krause et de Schelling.

Il est certain que les lois du progrès humain ont des rapports plus étroits avec cellès de la vie qu'avec celles qui gouvernent le monde inorganique. Dire, comme Saint-Simon, que les diverses formes de l'état social sont déterminées par la gravitation, — ou par l'attraction, comme Fourier, — ou par l'expansion, comme Azaïs, — c'est se payer et payer les autres de métaphores. C'est seulement chez le vivant, animal ou plante, qu'on peut surprendre ce grand fait, qui est aussi le fait social par excellence : à savoir le développement lent et continu, l'expansion d'une force intime qui se fait à mesure ses organes, et tend vers un but qui est la réalisation d'une forme déterminée; mais n'allons pas confondre l'analogie avec l'identité! Gardons-nous même de prolonger la comparaison jusqu'aux détails, et de dire par exemple, avec M. Spencer, que les classes gouvernante, commerçante, ouvrière, sont dans l'état ce que sont dans le corps d'un vertébré les systèmes nervoso-musculaire, circulatoire et nutritif. A descendre à de telles précisions, on risque fort de méconnaître les différences profondes, essentielles, qui distinguent les phénomènes physiologiques des phénomènes moraux et sociaux. L'animal et la plante, placés dans les conditions requises, croissent fatalement; leur développement suit, pour ainsi dire, une seule route, irrévocablement tracée d'avance et dont le terme est la réalisation, dans l'individu, du type de l'espèce. Mais la croissance de cette plante libre et responsable, l'humanité, n'est pas ainsi emportée d'un mouvement uniforme et nécessaire, suivant une ligne inflexible, vers un but qui ne peut manquer d'être atteint. Ici plusieurs directions sont toujours possibles; il y a capacité pour la décadence comme pour le progrès. Sans conscience et sans choix l'arbre dresse ses branches vers la lumière : l'ascension du genre humain vers le mieux est toujours la conquête d'un volontaire effort et la récompense d'un mérite. Dans un animal, les différens systèmes et organes se développent harmoniquement, et de cette harmonie dépend la vie de l'individu; essayez de faire vivre un vertébré avec un cœur rudimentaire et un cerveau adulte! Si l'on admet par analogie que les nations sont les organes d'un vaste corps qui est l'humanité, il faudra concevoir que certains de ces organes sont à peine à la première phase de leur croissance, que d'autres se sont arrêtés dans leur évolution, que d'autres encore rétrogradent, que ceux-ci sont dans l'adolescence, ceux-là dans l'âge mûr, quelques-uns enfin tout près de la vieillesse. — Singulier animal en vérité!

Mais, sans tomber dans ces excès de l'analogie, il est bien difficile de renoncer à la vieille comparaison entre les quatre âges de la vie individuelle et les diverses périodes de la vie de l'humanité, — comparaison toujours trompeuse et toujours reproduite, tant est naturelle et puissante chez l'homme cette tendance à chercher partout les conditions de sa propre existence, à se faire, comme disait le sophiste Protagoras, la mesure de toutes choses. On s'étonne, après tous les échecs qu'a déjà subis cette doctrine, qu'elle ait pu séduire un des plus savans et des plus récens historiens du progrès, le professeur Conrad Hermann de Leipzig. Selon lui, le caractère dominant de l'enfance, chez l'individu comme chez la race tout entière, c'est un débordement de vie joyeuse et sensitive qui trouve son expression dans l'art. Dans la jeunesse, les influences auxquelles obéit l'activité sont plus intimes; l'énergie plus concentrée de ces influences produit un enthousiasme plus durable: de là la religion. L'âge mûr se distingue par un jugement sobre, une réflexion prudente, une application qui se tourne toute à la pratique ; c'est l'âge de l'industrie. Enfin une méditation profonde et repliée sur elle-même, l'amour chaque jour plus vif et plus exclusif de la sagesse, portent la vieillesse à chercher toutes ses satisfactions dans la science. — L'enfance et l'art furent représentés par la Grèce, la jeunesse et la religion par le monde germano-chrétien ; l'Angleterre représente aujourd'hui l'âge mûr et l'industrie, et l'Allemagne, la nation de la science, fermera le cycle de la vie du genre humain.

Il serait bien superflu de discuter sérieusement une formule du progrès qui ne tient aucun compte de l'antique Orient, qui place le développement esthétique avant le développement religieux, — comme si le peuple hébreu, dont la religion fut toute la vie, n'avait pas précédé dans l'ordre des temps le peuple grec, — une formule qui semble méconnaître l'admirable génie scientifique de la Grèce, le génie industriel et commercial des Phéniciens. Ce qui doit nous édifier, c'est cette teutomanie naïve qui prétend concentrer dans la seule Allemagne ce qui reste de vie au genre humain et raie sans façon la France et les races latines du livre de l'avenir. Notre Jouffroy, lui aussi, a risqué quelques conjectures sur les destinées futures de notre espèce; mais, plus généreux, il consentait à laisser vivre l'Allemagne et l'Angleterre à côté de la France, comme organes essentiels et nécessaires de tout progrès ultérieur. Par malheur, ce n'est pas seulement dans le pacifique domaine de la science que les Allemands se font aujourd'hui la part du lion (1).

(1) Hæckel dit de même, à la fin de son *Histoire de la Création des êtres organisés:*

Comme nul ne sait combien de siècles l'humanité doit durer encore, nul ne peut dire si elle est jeune ou vieille, et toute tentative pour retrouver dans le développement de l'espèce les différentes phases de l'existence individuelle est nécessairement chimérique. Il semble qu'il n'en soit plus de même quand il s'agit des nations, et depuis Florus le parallèle entre les quatre âges de l'homme et les périodes de la vie des peuples a fourni des phrases magnifiques. On a souvent essayé de déterminer avec quelque précision les caractères que revêtent successivement les sociétés dans l'enfance et la jeunesse, dans l'âge mûr, dans la vieillesse. Bacon a cru pouvoir formuler cette loi : « dans la jeunesse d'un état, c'est le métier des armes qui fleurit ; dans l'âge mûr, c'est encore pendant quelque temps le goût de la guerre, et aussi la science, qui devient peu à peu prépondérante ; au déclin, ce sont les arts mécaniques et le commerce. » Un penseur bavarois, Ernest de Lasaulx, a repris pour son compte cette vue du lord chancelier ; il en trouve la confirmation dans l'histoire de la Grèce et de Rome, et craint de la vérifier pour son propre pays. L'Allemagne n'en est-elle pas à la période de la science, qui vient toujours après celle de l'action ? Partout les héros précèdent les philosophes, et les artistes les critiques. Malheur aux nations qui pensent trop ! elles ne savent plus tenir l'épée, — comme si de nos jours la guerre n'était pas principalement affaire de science et d'argent ! Si Lasaulx avait vécu en 1866 et en 1870, ses inquiétudes patriotiques se fussent calmées ; il eût vu que le génie spéculatif de l'Allemagne sait fort bien se plier aux exigences de la pratique, et que son vaste cerveau n'empêche pas sa main d'être pesante.

De tous les philosophes du progrès, de Lasaulx est sans contredit celui qui a donné le plus de développement et de précision à la théorie qui prétend retrouver dans la vie des nations les phases diverses de la vie humaine. Ses vues sur ce point concordent d'une manière remarquable avec celles qu'a tout récemment émises un

« La race indo-germanique est celle qui s'est le plus éloignée de la forme originelle des hommes-singes. Des deux branches de cette race, c'est la branche romaine (gréco-romano-celtique) dont la civilisation a été prédominante pendant l'antiquité classique et le moyen âge. A la tête se placent les Anglais et les Allemands, qui, par la découverte et le développement de la théorie de l'évolution, viennent de poser les bases d'une nouvelle période de haute culture intellectuelle. La disposition de l'esprit à adopter cette théorie, et la tendance à la philosophie monistique qui s'y rattache, fournissent la meilleure mesure du degré de développement intellectuel de l'homme. » C'est par pure politesse évidemment que Hæckel place ici les Anglais à côté des Allemands, car, ainsi que le remarque justement M. Léon Dumont, les Anglais n'ont aucune tendance moniste ou panthéistique ; ils ont une disposition bien plus marquée pour le matérialisme ou l'athéisme que pour le monisme.

naturaliste éminent, M. Naudin. Selon M. Naudin, chacune des espèces, primitivement peu nombreuses, d'êtres vivans est la manifestation d'une force plastique qui se développe et se transmet à travers les générations successives des individus, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le terme fatal de son évolution. Cette force évolutive, énorme à l'origine de l'espèce, s'affaiblit à mesure que l'adaptation aux milieux, les causes infiniment diverses qui modifient le type primordial d'organisation qu'elle exprime, la contraignent à se diviser en un plus grand nombre de variétés, à se partager entre des courans de plus en plus étroits. De là la durée limitée, quoique fort inégale, de tous les individus, de toutes les espèces, de tous les types d'organisation, dont aucun ne peut être regardé comme éternel. Beaucoup d'espèces sans doute ont disparu par le concours des circonstances extérieures; la plupart cependant ont péri de mort naturelle. Aujourd'hui même, indépendamment de toute intervention humaine, plusieurs sont en train de mourir. Il y a plus, « dans l'espèce humaine elle-même, certaines races sont en voie d'extinction, et cela non pas par une destruction violente, mais par l'affaiblissement graduel des facultés génératrices, et une résistance de moins en moins grande aux causes morbifiques. Elles tomberont d'elles-mêmes, comme une feuille morte ou mourante qui ne tire plus rien du tronc qui l'a nourrie. »

Ce que M. Naudin dit ici des espèces animales et végétales, et des races humaines, de Lasaulx s'est efforcé de l'établir à l'égard des nations. Toute nation contient en elle une certaine quantité de force vitale qu'elle dépense plus ou moins rapidement dans le cours nécessaire de son évolution. Cette force s'épanche en différens canaux; elle enfante une langue, une religion, un art, une philosophie, un système de gouvernement, qui sont comme autant d'organes de la vie nationale. Et ces organes sont soumis à la même loi de croissance et de dépérissement que la force dont ils sont les expressions variées. Ainsi toute nation, eût-elle échappé aux causes extérieures de destruction, est condamnée à mourir tôt ou tard de sa belle mort. Plusieurs ont déjà disparu; la Grèce et Rome ont moins succombé sous les coups de leurs vainqueurs que sous le poids de leur vieillesse. La force vitale avait tari dans leur sein; ni le génie, ni la vertu n'eussent été capables de ranimer ces grands corps épuisés. Bien plus, génie, vertu, sont des manifestations, et les plus élevées, de cette énergie dont il n'a été départi à chaque peuple qu'une somme limitée, en sorte que la vie collective se dépense tout autant, plus peut-être par les héros, les martyrs, les grands hommes, que par ces générations obscures d'individus sans mérite et sans gloire dont les flots déroulent à travers quelques siè-

cles et sur un point du globe les destinées fatalement bornées d'une nation.

Ici encore l'analogie nous paraît conduire à des conclusions bien risquées. Nous n'avons pas qualité pour discuter la théorie de M. Naudin : elle est certainement très plausible; mais, quelle qu'en soit la fortune, elle ne peut, croyons-nous, s'appliquer légitimement à la philosophie de l'histoire. Tout autres sont les forces qui constituent les individus vivans, plantes ou animaux, et peuvent se transmettre entières ou graduellement affaiblies des ancêtres aux descendans, et ces énergies morales et intellectuelles qui produisent les formes variées de l'existence des nations. L'individu ne reçoit par l'acte qui lui donne naissance qu'une force de vie limitée; elle se dépense et s'épuise dans ce cycle dont les phases diverses sont l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse; mais quelles sont les bornes assignables à la force vitale d'une nation? A vrai dire, une nation naît tous les jours; l'énergie qui l'anime est renouvelée sans cesse et peut être indéfiniment accrue par chaque individu nouveau dans une faible mesure, et, dans des proportions plus larges, par chaque génération nouvelle. Ceux qui s'en vont lèguent en mourant, sous forme d'exemples, d'enseignement, de chefs-d'œuvre ou de bonnes œuvres, quelque chose de l'intelligence ou de la moralité qu'ils contenaient en eux, et ceux qui viennent, recueillant cet héritage, y peuvent ajouter toujours plus de connaissances, plus de justice et de charité. Et plus sont nombreux les hommes de génie et de vertu, plus grossit le trésor, plus s'augmente la somme de force vive au sein de la nation tout entière. En fait, aucun peuple ne s'est vraiment éteint de vieillesse; beaucoup ont péri sous les coups de plus forts; les autres sont morts parce qu'ils ont rejeté la vie. La Grèce a succombé surtout par ses dissensions intérieures; Rome impériale fut vaincue par ses mœurs avant de l'être par les barbares. « Si bas que soient les peuples, dit heureusement M. Flint, on peut toujours leur jeter cet appel : pourquoi voulez-vous mourir? »

III.

Si l'existence d'une prétendue force vitale au sein des nations et de l'humanité ne rend pas suffisamment compte du progrès, à plus forte raison devrons-nous être en garde contre les théories qui placent au dehors, et dans ce qu'on appelle les *milieux*, les conditions essentielles du développement humain. Que dire par exemple de cette influence attribuée au mouvement de la terre autour du soleil et aux courans magnétiques, et qui, selon une loi formulée par

Hegel, reprise par Michelet et de Lasaulx, ferait voyager la liberté, et avec elle la civilisation, d'Orient en Occident? Quel rapport entre la marche d'une planète que gouverne une nécessité mécanique et le progrès de la liberté? Est-ce donc que la liberté est elle-même soumise à la fatalité? De plus, comment expliquerez-vous que la civilisation ait illuminé l'Égypte avant d'éclairer la Judée? L'Égypte serait-elle par hasard à l'est de la Palestine?

Rien de plus ingénieux encore que le parallélisme établi par Victor Cousin entre la conformation géographique de l'Asie, de la Grèce, de l'Europe occidentale, et les caractères des trois grandes civilisations dont ces contrées furent le théâtre. Par malheur, il se trouve que l'Amérique est de trop : pour que le continent américain eût son emploi, il faudrait qu'une quatrième période de l'histoire universelle fût possible; or, pour Cousin, les trois idées de l'infini, du fini et de leur rapport épuisent, comme on sait, le cycle fatal dans lequel se meut l'humanité.

Moins contestable sans contredit est l'action du climat, du régime, des productions du sol sur le développement humain; mais il faut distinguer. S'agit-il d'une action directe et immédiate? Elle est peu connue et probablement assez faible. En tout cas, comme elle est constante et nécessaire, l'homme la subit passivement, et, si elle était décisive, tout progrès serait éternellement impossible. S'agit-il au contraire d'une action indirecte? On ne peut nier que les conditions du milieu ne sollicitent et ne modifient de mille manières les besoins, et par eux n'exercent une influence considérable sur l'état économique, politique, social, d'une nation. Déterminer la nature, le nombre, l'intensité de ces causes, c'est affaire aux sciences particulières, météorologie, chimie, physiologie, ethnologie, économie politique, etc. Montesquieu a ouvert la voie, Buckle a tenté d'aller plus loin, et l'on n'en est encore qu'aux premiers pas. Mais cette action indirecte et médiate, si puissante, si variée soit-elle, suppose toujours, qu'on ne l'oublie pas, la réaction de l'activité intellectuelle et morale de l'homme. Or cette réaction peut être plus ou moins énergique, selon que l'homme le veut plus ou moins : par là la liberté rentre dans ses droits, et le progrès est possible. On a souvent remarqué, et avec raison, que là où la nature extérieure est exubérante, gigantesque, terrible, elle affaiblit l'homme, le paralyse, le désarme, et, comme conséquences nécessaires, produit une distribution fort inégale de la richesse, un développement excessif de l'imagination et de la superstition, autant de sources de graves maladies sociales. Pourtant ce n'est là qu'un côté de la vérité, et toujours il faut mettre en regard cette vérité corrélative que l'influence des causes externes sur l'homme n'est jamais absolue,

qu'elle peut être avantageuse ou nuisible selon le degré de savoir et surtout d'énergie morale de ceux qui la subissent. « Dans l'Inde, dit justement un auteur cité par M. Flint, ce n'est pas la nature qui est trop grande, ce n'est pas la nature qui est en excès, c'est l'homme qui est trop petit, c'est l'homme qui est en défaut. L'homme n'y est pas ce qu'il devrait être, il n'est pas, à proprement parler, un homme. Il lui manque l'intelligence et l'énergie, l'amour de la vérité, le sentiment de la dignité personnelle, les convictions morales et religieuses qui constituent la véritable humanité, et voilà pourquoi la nature se conduit envers lui comme une ennemie; mais donnez-lui toutes ces qualités, et la nature aussitôt se mettra de son côté. La nature n'est une ennemie pour l'homme que dans la mesure où il est un ennemi pour lui-même. »

On a fait beaucoup de bruit dans ces derniers temps de la sélection naturelle et de l'hérédité. M. Bagehot a cru y voir les conditions essentielles du développement des nations. Nous n'insisterons pas sur cette théorie, qui a été ici même l'objet de discussions remarquables (1). La sélection suppose la concurrence vitale, c'est-à-dire la guerre; or la guerre n'est jamais par elle-même un instrument de progrès. A l'origine des sociétés, elle a plutôt pour effet d'entretenir la barbarie : l'état d'abjection dans lequel s'immobilisent certaines tribus sauvages résulte principalement des luttes incessantes qu'elles se livrent entre elles. — On a dit que chaque bataille est un gain pour la civilisation; mais en fait la civilisation n'a-t-elle pas plutôt souffert de ces guerres interminables qui mirent l'Italie sous les pieds des conquérans espagnols, français, allemands? L'Allemagne s'est-elle si bien trouvée de la guerre de trente ans? Les victoires de Napoléon Ier ont-elles vraiment répandu d'autre principe que celui du droit du plus fort, et n'ont-elles pas en définitive été funestes pour l'Europe et surtout pour la France? La guerre peut être l'occasion de quelque bien, elle n'en est presque jamais la cause véritable et immédiate; elle peut accidentellement se faire l'auxiliaire du progrès en renversant par la conquête les barrières qui séparent les peuples, en mélangeant les races, en propageant violemment des idées nouvelles; mais, pour de tels bienfaits, combien plus efficaces sont les moyens pacifiques : développement du commerce et de l'instruction et surtout de l'esprit de justice et de fraternité!

Quant à l'hérédité, qui selon M. Bagehot serait « la force toujours agissante, reliant les générations aux générations, et assurant à chacune d'elles, dès sa naissance, quelque progrès relativement

(1) Voyez l'étude de M. Papillon sur *l'Hérédité* dans la *Revue* du 15 août 1873.

à celle qui l'a précédée, » elle est dans son essence un principe de conservation et d'immobilité, nullement de progrès. A elle seule, elle ne peut que faire sortir le même du même; les lois en sont d'ailleurs encore trop peu connues pour qu'on puisse asseoir sur elles aucune théorie. Il est possible que certaines dispositions intellectuelles et morales se transmettent par hérédité; mais ces dispositions, très vagues à l'origine, peuvent, selon la direction que leur imprimeront plus tard l'éducation, l'habitude, la volonté, devenir avantageuses ou funestes, cause de décadence ou de progrès. Un homme a reçu de ses parens une imagination vive et prompte; elle peut faire de lui un grand artiste ou un ignorant superstitieux : tout dépendra, au moins dans la plus large mesure, de la culture que recevra cette faculté naturelle. On en peut dire autant de la plupart des instincts, dont plusieurs peut-être ne sont que des habitudes héréditaires. Il y a en nous, dès le moment de la naissance, tout un faisceau de tendances confuses, formant les traits les plus généraux de notre caractère, qui ne nous portent vers aucune action spéciale et déterminée, mais sont susceptibles d'être pliées dans les sens les plus divers le jour où la réflexion et la liberté prendront en main le gouvernement intérieur. C'est une matière qu'avec plus ou moins d'efforts nous pouvons sculpter à l'image d'une bête ou d'un dieu.

L'hérédité est si complaisante qu'elle se prête indifféremment aux rôles les plus opposés. Tandis que M. Bagehot lui fait l'honneur de la prendre pour l'agent principal de la continuité du progrès, Edgar Quinet voit surtout en elle une force de réaction. Quand une aristocratie domine depuis longtemps, elle s'endort peu à peu dans l'orgueil et la mollesse; elle perd l'habitude de penser. Le vide se fait dans ces têtes où ne pénètrent aucune idée, aucune notion nouvelles. L'organe de l'intelligence s'atrophie graduellement, et si les mariages ne se contractent qu'entre des familles imbues de la haine de la lumière, il se transmet, rapetissé, de génération en génération. Il y a comme une régression vers le type de l'âge de pierre, vers ces crânes de sauvages qui, au dire de M. Spencer, contiennent 33 centimètres cubes de matière cérébrale de moins que les nôtres. C'est ce qui est arrivé, selon Edgar Quinet, aux Grecs du bas-empire. L'habitude du sophisme, transmise de père en fils, avait altéré ou diminué chez eux la masse du cerveau. Les médailles byzantines, les figures des cathédrales gothiques, avec leurs têtes grêles, étroites, leurs fronts comprimés, n'attestent-elles pas la décadence héréditaire d'une race d'hommes qui pendant mille ans avait cessé de penser? — Les classes dirigeantes deviennent ainsi presque fatalement les classes rétrogrades, et l'hé-

rédité, qui semblerait devoir constamment accumuler chez les descendans les qualités qui ont valu l'empire aux ancêtres, a pour principal effet de hâter leur irrémédiable déchéance.

Nous sommes loin de vouloir accepter la responsabilité de cette théorie. Jusqu'à preuve authentique du contraire, nous aurons peine à admettre que les idées dilatent, si lentement que ce soit, un cerveau, comme le gaz un ballon. Il sera surtout permis d'être incrédule à l'égard de ces prétendus résultats du sophisme et du faux. Si la masse cérébrale se développe et s'augmente par l'exercice de la pensée, il importe assez peu, nous semble-t-il, que le travail intellectuel aboutisse à la vérité ou à l'erreur. Supposez que l'association de deux idées s'exprime par une vibration de deux fibres nerveuses qui ait pour effet d'allonger ou de fortifier un peu ces deux fibres; l'opération sera-t-elle physiologiquement moins efficace, si l'association est arbitraire et fausse? Bien plus, comme il faut peut-être plus d'effort intellectuel pour établir entre deux idées un rapport artificiel et sophistique que pour concevoir simplement les liens naturels qui les unissent, j'en conclurais que le travail cérébral est plus considérable dans le premier cas, et qu'ainsi l'habitude du sophisme doit plutôt exercer et élargir l'organe de la pensée.

Quoi qu'il en soit, l'influence de l'hérédité sur la marche de la civilisation nous semble jusqu'ici fort incertaine, et nous ne croyons pas que rien autorise à chercher là la cause principale de la continuité du progrès. — L'examen critique auquel nous venons de nous livrer à la suite de M. Flint ne nous a pas découvert la loi véritable, la condition essentielle du développement humain. En un sujet si complexe, le plus complexe de tous ceux qui sollicitent l'attention du philosophe, pareil résultat n'a rien de surprenant. Peut-être le cours de l'humanité est-il encore trop près de sa source; peut-être les sciences, qui nous apparaissent aujourd'hui comme les auxiliaires indispensables de l'histoire, sont-elles trop jeunes encore pour qu'une théorie définitive du progrès soit possible. Peut-être, comme le croit l'un des plus éminens penseurs de l'Allemagne contemporaine, M. Lotze, cette théorie n'est-elle qu'une lointaine espérance, une conquête réservée aux derniers jours de notre espèce. Ainsi le voyageur qui gravit péniblement la montagne ne se rend compte du chemin parcouru qu'après avoir atteint le sommet.

Quelques-uns vont jusqu'à soutenir qu'une loi du progrès est tout simplement impossible. Qui dit *loi* suppose un rapport constant, nécessaire, entre deux phénomènes, dont l'un est considéré comme antécédent ou condition essentielle de l'autre. A prendre le mot loi dans cette acception rigoureuse et scientifique, peut-il y avoir une

loi du progrès? Non, car la loi ainsi comprise s'impose avec une absolue nécessité aux phénomènes qu'elle gouverne. Or nécessité exclut liberté, et les faits de l'histoire sont les produits d'une cause libre. Ou qu'il ne soit plus question de la loi du progrès, ou cessez de parler de la liberté.

Telle est sur ce point l'argumentation d'un esprit d'une rare vigueur, M. Renouvier. Cette conclusion, à laquelle avaient déjà abouti Herbart et Schopenhauer, semble paradoxale : le tout est de s'entendre sur la signification du mot *loi*. On n'a jamais contesté que la liberté n'eût sa loi, et cette loi, c'est la loi morale. Sans contraindre l'agent libre, elle impose à son activité l'obligation de tendre vers un idéal qui est le bien. S'il obéit, il remplit sa destinée d'être raisonnable; s'il n'obéit pas, il la manque; mais, observée ou violée, la loi n'en est pas moins loi, en ce sens qu'elle commande absolument et que la raison aperçoit un désordre partout où elle aperçoit une révolte de la volonté contre la règle du bien. La loi du progrès est, croyons-nous, de cette sorte. L'humanité conçoit, obscurément d'abord, plus clairement à mesure qu'elle avance, un idéal de science, de justice, de perfection. Y marcher, voilà sa loi; mais nulle nécessité ne l'y pousse : elle est toujours libre de s'arrêter ou de retourner en arrière. Bien des peuples déjà ont rejeté la vie, de même que bien des individus choisissent le mal, et l'humanité tout entière, comme les individus et les nations qui composent son corps immense, pourrait à la lumière préférer les ténèbres et s'enfoncer peut-être jusqu'à y périr dans la sensualité, l'égoïsme, l'injustice. Cela ne sera pas; cependant nulle nécessité métaphysique ne s'oppose à ce que cela puisse être. Telle est la dignité suprême de l'être libre, individuel ou collectif, qu'il peut indéfiniment retarder l'avénement du règne de Dieu sur terre, et tandis qu'une invincible nécessité maintient l'ordre au sein du monde matériel, il peut, lui, faire l'ordre ou le défaire au sein du monde moral.

Cette conclusion a été vigoureusement développée dans un livre récent et fort remarquable de M. Francisque Bouillier. M. Bouillier est trop fermement convaincu de l'existence du libre arbitre pour croire au progrès nécessaire, et, tout en admirant comme il convient les merveilles de la civilisation contemporaine, il n'admet pas que ces conquêtes soient si solidement assurées qu'elles nous dispensent de toute vigilance. Toujours la barbarie est à nos portes; sous le masque des théories subversives, avec l'aide de toutes les mauvaises passions, armée des formidables ressources de la science, toujours elle est prête à donner l'assaut à l'ordre social. M. Bouillier énumère avec une rare pénétration les dangers de toute sorte qui

menacent les sociétés modernes, et, s'il jette un cri d'alarme, ce n'est pas qu'il soit pessimiste et désespère de l'avenir, c'est qu'à son avis on est trop tenté d'oublier où sont le remède et le salut.

Ils sont uniquement dans l'énergie morale, l'intégrité du caractère, la pratique ferme et constante de la vertu. Sans cela, ni la liberté ni l'instruction, fût-elle gratuite et obligatoire, ne peuvent suffire. Ce sont des armes à deux tranchans qui, selon l'usage qu'on en fait, peuvent produire plus de mal que de bien et blesser ceux-là même qui s'en servent. Or la morale seule enseigne à chacun l'emploi qu'il doit faire des puissances et des facultés dont il dispose. C'est elle qui, façonnant au dedans l'essentiel agent du progrès, l'activité consciente et libre, lui imprime l'élan qui l'arrache au joug des instincts inférieurs et l'oriente pour ainsi dire vers la perfection.

Si donc il y a une loi du progrès, elle se confond avec la loi morale, et la condition fondamentale du progrès, c'est la pratique de cette loi. Mais l'analyse pourrait pousser plus loin. Les utilitaires exceptés, les moralistes s'accordent à reconnaître que certains sentimens, certaines tendances, certaines dispositions de la nature humaine ont *en soi* plus de noblesse, plus de dignité, plus de perfection que certains autres, et que nous jugeons *a priori* de cette excellence relative. Ainsi la chasteté vaut mieux que la débauche, indépendamment des conséquences funestes que celle-ci peut entraîner pour l'individu ou la société. Qu'est-ce à dire, sinon que nous apprécions nos instincts, nos désirs, et, par suite, les motifs de nos actes volontaires d'après un modèle inné de perfection? Et qu'est-ce au fond que cette idée de parfait, principe et mesure de nos jugemens moraux, sinon l'idée de Dieu?

On voit par où la question du progrès se rattache pour nous à la religion. Si la notion de Dieu, la *religiosité*, est vraiment, comme l'a montré M. de Quatrefages, le caractère distinctif de l'espèce humaine, on s'explique aisément pourquoi, de tous les animaux, l'homme seul est progressif. Dès lors on sera disposé à voir, avec Bunsen, dans le sentiment que l'homme a de Dieu la force primordiale et constante qui meut les nations, le souffle toujours vivant qui pousse l'humanité vers le vrai et le juste, l'instinct originel de notre race, instinct qui, se développant graduellement de l'inconscience à la conscience, donne naissance à toute langue, à toute constitution sociale et politique, à toute civilisation. On accordera toute l'attention qu'elle mérite à l'hypothèse de Schelling, qui place dans un monothéisme primitif, commun à tous les hommes, la racine de toutes les religions de l'ancien monde. On comprendra enfin dans quel sens le progrès peut être indéfini, car la vertu est

chose tout intérieure, et si la science et le bonheur rencontrent dans les conditions de notre nature et de notre existence ici-bas des limites nécessaires, l'homme, par son libre effort vers le bien, peut toujours et sans cesse élever au-dessus d'elle-même la hauteur morale à laquelle il est déjà parvenu.

La conclusion à laquelle aboutit cette étude critique n'est donc pas purement négative. Le progrès est un *fait*, incontestable et indiscutable, pour qui contemple de haut et en sincérité d'esprit la marche du genre humain. Ce fait, comme tous les autres, a une loi; mais cette loi n'a rien de commun avec celles qui gouvernent les phénomènes astronomiques, physiques, chimiques et vitaux: elle n'est pas *nécessitante*, elle ne contraint pas; elle échappe à l'inflexible rigidité des formules mathématiques. Elle est pour l'humanité l'obligation, sourdement sentie d'abord comme un besoin, acceptée plus tard librement comme une dignité et un devoir, de tendre dans toutes les directions vers un idéal de beauté, de vérité, de bonheur, de perfection. Cet idéal, si défiguré qu'il soit par l'ignorance et la superstition, nul individu, nulle race humaine, n'en sont totalement dépourvus. C'est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde; à nous d'en recueillir, d'en concentrer, d'en fortifier les rayons; à nous de nous faire une raison capable de l'apercevoir de plus en plus distincte et pure, une volonté qui y tende avec une grandissante énergie : à nous par conséquent, à cette force intelligente et libre que développe en nous la pratique du devoir et qui seule est véritablement nous-mêmes, d'accomplir l'œuvre sacrée du progrès. Ni la fatalité, ni la nature, ne peuvent nous dispenser de cette tâche, car le progrès, c'est précisément le triomphe de la raison et de la liberté morale sur la nature et la fatalité.

LUDOVIC CARRAU.

LES PAPES

ET

LES ROIS DE FRANCE

Le pouvoir temporel de la papauté n'est plus qu'un souvenir, et la chute de ce pouvoir excite dans une certaine partie de la population catholique d'amers et profonds regrets. On dirait que les destinées de la France sont subordonnées à celles du saint-siége, qu'il a été dans le passé notre allié le plus fidèle, et que les grands rois de l'ancienne monarchie n'ont été grands que parce qu'ils étaient les fils aînés de l'église romaine. En présence de ces exagérations, il n'est pas sans intérêt d'interroger l'histoire et de chercher, en les dégageant du voile religieux qui les couvre, quels ont été les rapports des deux puissances dans les temps antérieurs à la révolution. Le sujet est trop vaste pour être ici traité dans le détail, mais il suffira d'en présenter une vue générale pour montrer que le vieux catholicisme français ne ressemble en rien au catholicisme ultramontain qui s'abreuve aux sources de la Salette, que les papes ont été loin de marcher toujours d'accord avec les rois, et que bien des opinions depuis longtemps accréditées au sujet des services qu'ils ont rendus à notre pays et dans ce pays même à la religion catholique tombent devant l'examen des faits.

I.

Sous la première dynastie franque, les relations de Rome avec les Mérovingiens sont rares et peu suivies; elles n'ont rien du caractère officiel qu'elles prendront plus tard, et les deux pouvoirs vivent l'un vis-à-vis de l'autre dans une complète indépendance.

Les papes ne correspondent avec les rois chevelus que pour les féliciter de leur piété, recommander à leur bienveillance des candidats aux prélatures, solliciter leurs largesses en faveur de certains monastères ou leur protection pour les missionnaires qu'ils envoyaient catéchiser les peuples (1). Bien loin de chercher à les diriger ou à les dominer, ils protestent de leur respect et de leur soumission. Leur action vis-à-vis de l'église elle-même est très limitée. Ils correspondent de loin en loin avec le clergé franc pour traiter des questions de dogme, le prémunir contre les hérésies, ou juger les appels que les prêtres pouvaient interjeter des décisions des conciles. L'église nationale, dans cette première période de la monarchie, est indépendante de la suprématie romaine, et cette indépendance est même si complète que Grégoire de Tours, dans toute son histoire, ne cite qu'un seul fait où la papauté soit intervenue directement dans l'administration ecclésiastique du royaume. A l'avénement des Carlovingiens, les choses changèrent de face.

En 725, Grégoire II, menacé sur le sol même de l'Italie par les empereurs de Byzance, réclame contre Léon, surnommé l'iconoclaste, l'appui de Charles Martel, et lui envoie les clés du tombeau de saint Pierre, pour témoigner par là qu'il lui en confiait la garde. En 740, son successeur Grégoire III s'adresse encore au vainqueur de Poitiers pour implorer le secours de ses armes contre les Lombards (2). En échange de l'intervention qu'il réclame, il le nomme consul et patrice, c'est-à-dire défenseur de Rome, et c'est sans doute en souvenir de ce fait que nos rois ont pris le titre de *protecteurs-nés du saint-siége*. Charles Martel, par des motifs qui nous échappent aujourd'hui, se contenta de se porter médiateur; mais de nouvelles négociations furent entamées auprès de Pépin le Bref par Étienne II, et cette fois elles déterminèrent une intervention armée. Pépin passa les Alpes en 754 et 755 pour mettre un terme aux vexations que les Lombards faisaient subir au saint-siége. Il leur enleva l'exarchat de Ravenne et le donna au pape en y ajoutant la Pentapole malgré les protestations de l'empereur de Byzance Constantin Copronyme, qui en réclamait la souveraineté. En faisant au saint-siége ce magnifique présent, qui donnait sous le nom de domaine de saint Pierre une base territoriale à sa puissance cosmopolite, Pépin n'avait fait que payer une dette. On sait en effet qu'au moment de détrôner le Mérovingien Childéric III, il avait consulté le pape Zacharie sur la question de savoir s'il pouvait prendre la couronne, et Zacharie, qui ne professait pas encore

(1) *Sancti Gregorii papæ Epistolæ*, lib. V, epist. 26. — *Recueil des historiens de France*, lettre de Pélage à Chilpéric, t. IV, p. 74.

(2) Aimoin, *Hist.*, liv. IV, ch. 57.

la doctrine du droit divin et de la légitimité, lui avait ordonné de la prendre, sous prétexte qu'il était plus digne de la porter. L'usurpation des Carlovingiens se trouva ainsi sanctifiée par un pape, comme celle des Capétiens le fut deux siècles plus tard par un archevêque de Reims. Charlemagne ratifia la donation de Pépin en l'agrandissant par des donations nouvelles. En 779, il acheva la destruction de la monarchie lombarde, et quand le pape Léon III eut été forcé de quitter le Vatican par suite d'une conspiration, il l'y fit rentrer l'année suivante sous la protection de ses troupes. Cette expédition de Rome fut récompensée par la couronne impériale, que Léon lui décerna dans la basilique de Saint-Pierre.

L'entente des intérêts et des ambitions scella l'alliance du sacerdoce et de l'empire. Charlemagne prit le titre de défenseur de l'église, *devotus ecclesiæ defensor*, il promulgua des lois sévères contre les sacriléges et inaugura les guerres de religion par la dévastation de la Saxe. Ses conquêtes donnèrent de nouveaux sujets au saint-siége, et le saint-siége à son tour ratifia ses conquêtes parce qu'elles avaient pour résultat la propagation de la foi et le renversement des idoles. Les deux pouvoirs marchaient à la domination du monde, mais le glorieux empereur des Francs ne voulait pas la partager; il n'accordait aux papes son puissant appui qu'à la condition de rester leur maître, et quand le peuple et le clergé de Rome les avaient nommés, il ne leur permettait de régner qu'après avoir confirmé leur élection et reçu le serment de fidélité (1).

La ruine de la dynastie carlovingienne affranchit les papes de la tutelle du pouvoir civil en livrant l'Europe au chaos féodal, et, de même que Charlemagne avait voulu remplir par la reconstitution de l'empire d'Occident le vide immense que la chute de la puissance romaine avait laissé dans le monde, de même Grégoire VII voulut reprendre en sous-œuvre la pensée de Charlemagne en faisant de la Rome pontificale le centre d'un empire théocratique qui aurait tenu sous sa suzeraineté les princes et les rois. Ce grand dessein était dans une certaine mesure justifié par l'anarchie de la société civile, et la papauté pouvait se croire chargée du salut du genre humain « parce qu'il était de son soin paternel de soulager tous les opprimés et de la grandeur de son tribunal de faire justice à toute la terre. » Grégoire VII voyait l'église d'Allemagne tyrannisée par les empereurs, ses dignités avilies, ses biens mis au pillage. Pour la soustraire à leur domination, il engagea contre eux une lutte opiniâtre qu'il soutint jusqu'à sa mort, et il consigna ses

(1) Voyez l'acte par lequel le peuple et le clergé de Rome s'engagent à ne pas élire et consacrer un pape sans lui avoir fait prêter serment de fidélité à l'empereur devant les *missi dominici*. — Isambert, *Anciennes Lois*, t. Ier, p. 67.

doctrines sur le gouvernement de l'église et des peuples dans l'acte célèbre connu sous le nom de *Dictatus*. Cet acte peut se résumer ainsi. En ce qui touche le gouvernement de l'église, au pape seul appartient la collation des dignités du clergé et des abbayes. — Il est supérieur aux conciles; les jugemens qu'il a rendus ne peuvent être cassés par quelque tribunal que ce soit, mais il peut casser tous les jugemens. — Il peut seul faire de nouvelles lois canoniques, établir de nouvelles congrégations. — Il ne peut être jugé par personne : — nul concile ne peut être appelé général que de son consentement. — En ce qui touche le gouvernement politique, le pape a le droit de faire baiser ses pieds par tous les princes de la terre. — Il peut délier les sujets du serment de fidélité. — Il peut déposer les rois.

En même temps qu'elles anéantissaient les libertés des églises nationales, les théories de Grégoire VII supprimaient le pouvoir séculier, elles effaçaient jusqu'à la distinction du spirituel et du temporel, et ne laissaient subsister qu'une seule puissance absolue, infaillible et irresponsable, la puissance pontificale. Elles n'ont jamais franchi, quant à leurs grands effets, c'est-à-dire les changemens et le renversement des souverainetés, les bornes de l'Italie et de l'Allemagne; mais dans le moyen âge et dans les temps modernes Rome a essayé, tout en les atténuant, de les imposer à la France par des voies plus ou moins détournées, quoiqu'elle n'ait jamais eu contre nos rois les mêmes griefs que contre les empereurs d'Allemagne, et elle est restée fidèle à sa devise :

Roma, caput mundi, regit orbis frena rotundi.

Grégoire VII était depuis deux siècles descendu dans la tombe, lorsque les impôts auxquels Philippe le Bel voulait, de sa pleine autorité, soumettre le clergé, provoquèrent entre ce prince et le pape Boniface VIII un violent conflit. Boniface invoqua contre son adversaire le droit de déposition; par la bulle *Ausculta fili*, il déclara que Dieu a établi le pape au-dessus du roi, par la bulle *Unam sanctam* que les deux glaives sont dans la main du vicaire de Jésus-Christ et que les princes ne portent le glaive temporel que pour faire exécuter ses volontés. On sait comment Philippe, qui professait pour le saint-siége le même mépris que pour la morale et la pitié, répondit à cette menace. La nation tout entière prit son parti. Les états-généraux déclarèrent en 1302 que les rois de France ne tenaient leur couronne que de Dieu, que nul au monde ne pouvait y porter la main (1). Cette déclaration, confirmée de

(1) Dans *le Songe du verger*, on trouve un dialogue entre un clerc et un chevalier

règne en règne par les députés des états, les légistes et le clergé lui-même, fut considérée comme l'une des lois fondamentales du royaume; elle ne fut attaquée que par la ligue, qui se fit ultramontaine comme elle se fit espagnole pour renverser le roi qu'elle combattait.

La déposition n'étant qu'une vaine formalité du moment où les peuples ne la ratifiaient pas, la papauté a cherché dans l'excommunication et l'interdit un moyen indirect de frapper les rois. L'excommunication isolait complétement le prince de ses sujets, parce qu'elle s'étendait à tous ceux qui s'approchaient de sa personne; l'interdit suspendait dans le royaume les pratiques du culte, l'administration des sacremens, et jusqu'aux funérailles religieuses; c'étaient là, dans les âges de foi, des armes terribles qui pouvaient paralyser du même coup la vie politique et sociale. Les papes avaient laissé les Mérovingiens s'égorger entre eux et commettre sur leurs fils, leurs frères, leurs neveux et leurs femmes quarante-six assassinats, sans user contre eux des moindres censures; mais il n'en fut pas de même sous les Capétiens. Sept d'entre eux furent excommuniés : Louis VII, parce qu'il avait combattu l'intronisation de Pierre de La Châtre à l'archevêché de Bourges; Philippe-Auguste, parce qu'il avait répudié Ingeburge, bien qu'il eût fait approuver la répudiation par un concile réuni à Compiègne; Philippe le Bel, parce qu'il avait levé des tributs sur les gens d'église et soutenu l'inviolabilité des rois contre les doctrines de Grégoire VII; Louis XII, parce qu'il avait fait échec à la politique de Jules II; Henri II, parce qu'il s'était allié à Octave Farnèse, ennemi du saint-siége; Henri III, parce qu'il avait assassiné le cardinal de Lorraine; Henri IV, parce qu'il avait abjuré le catholicisme, auquel il s'était converti en 1572. De ces diverses excommunications, deux seulement portèrent coup, celles de Henri III et de Henri IV, parce qu'elles donnèrent de nouvelles forces à la ligue et retardèrent la pacification du royaume. Les autres n'ont fait que provoquer dans la nation tout entière, clergé, noblesse et tiers-état, d'éclatantes manifestations en faveur de la royauté et de son indépendance vis-à-vis du saint-siége.

« Si le pape vient en France pour prononcer l'excommunication, disait Hincmar, il sortira excommunié du royaume : *si excommunicaturus venerit, excommunicatus abibit.* » Lorsque Philippe-Auguste fut frappé d'anathème, le duc de Bourgogne et d'autres puissans vassaux s'engagèrent à le soutenir contre Rome. Le même élan se

au sujet du pouvoir des papes sur les princes. Le chevalier dit que l'ancienne foi de la noblesse française est que le roi son souverain seigneur ne reconnaît que Dieu au-dessus de lui, et qu'elle ne souffrira jamais qu'il soit déposé par un successeur de saint Pierre. — *Le Songe du verger*, liv. Ier, chap. 73.

produisit sous Philippe le Bel et sous Louis XII. Aux prétentions du saint-siége, la France opposait les légendes qui la plaçaient sous la protection divine. Elle invoquait le *mystère du sacre*, où le Saint-Esprit descendait sur la tête des rois, comme il était descendu dans le cénacle sur la tête des apôtres, l'huile de la sainte-ampoule, apportée du ciel par une colombe, les saints que chaque dynastie avait donnés à la monarchie céleste, et qui veillaient sur le royaume où leur famille avait régné successivement, la bienheureuse Albofléde, la sœur de Clovis, sainte Clotilde, sa femme, sainte Bathilde, sainte Nantéchilde, sainte Radegonde, saint Charlemagne, saint Louis. Ces mystiques traditions prêtaient au droit national une force nouvelle; le parlement s'en autorisait pour déclarer que le pape ne pouvait rien en France sans la permission du roi, que les bulles n'avaient un caractère officiel et légal que d'autant qu'elles étaient enregistrées, et quand il refusait de les enregistrer, il les traitait comme l'inquisition traitait les hérétiques, et les faisait brûler. Pendant le grand schisme d'Occident, les rigueurs redoublèrent pour mettre la France à l'abri des entreprises ultramontaines, et, par lettres patentes du 5 juin 1408, Charles VI ordonna de conduire à Paris, pour y être *échaudés* publiquement, les individus qui seraient trouvés porteurs d'actes pontificaux contraires à l'autorité de la couronne et aux lois du pays.

Lorsqu'elle retranchait de la communion des fidèles des princes souillés par le crime, la débauche ou la tyrannie, la papauté était dans son droit, et, comme le dit Voltaire, elle eût servi la cause des peuples, si elle avait réservé l'anathème pour les grands attentats; mais elle en fit une arme politique plutôt que religieuse, et l'arme se brisa entre ses mains parce qu'elle portait à faux.

II.

Aux causes déjà si nombreuses de conflits que faisait naître entre la couronne et la tiare le droit de déposition et d'excommunication s'ajoutaient des questions purement fiscales : les papes peuvent-ils, sans le consentement des rois de France, lever dans le royaume des tributs sur les gens d'église et les simples clercs eux-mêmes, soit pour leur défense comme princes temporels, soit pour les besoins de l'église universelle, soit enfin pour les priviléges canoniques, les indulgences et les pardons qu'ils accordent aux fidèles? Peuvent-ils participer aux revenus des bénéfices ecclésiastiques situés dans les terres du domaine royal? Les rois, comme fondateurs, collateurs, protecteurs de l'église et chefs d'état, ont-ils sur ces

mêmes bénéfices un droit exclusif de participation? Peuvent-ils, sans le consentement du pape, établir pour les besoins du royaume des impôts sur les gens d'église? Ici encore les deux pouvoirs se trouvaient en complet désaccord. Sous prétexte que la collation des bénéfices leur appartenait sans partage, les papes se faisaient payer par les individus qui en sollicitaient l'obtention des sommes plus ou moins fortes dites *grâces expectatives*; ils exigeaient des bénéficiers quand ils entraient en possession les *annates*, c'est-à-dire les revenus d'une année (1); ils levaient sous le nom de *présens conciliatoires* de lourds tributs sur tous ceux qui avaient affaire à leurs agens, camériers, huissiers et protonotaires. Ils trafiquaient des dispenses et des indulgences, et prétendaient s'arroger sur les biens de l'église un droit absolu de juridiction. Ils regardaient ces biens, en quelques lieux qu'ils fussent situés, comme faisant partie du patrimoine de saint Pierre. Ce patrimoine s'étendant suivant eux jusqu'aux bornes du monde, ils ne reconnaissaient à personne le droit d'en limiter l'accroissement ou d'en user pour des intérêts temporels, et quelques-uns d'entre eux prétendirent même s'attribuer, pour l'accroître, la fortune des laïques morts *intestat* à l'exclusion de leurs héritiers naturels.

Les exacteurs chargés de recueillir les deniers de saint Pierre forçaient les prêtres « à vendre les tuiles de dessus leurs maisons, leurs livres, leurs calices, ornemens et autres joyaulx de leurs églises. » Déjà du temps de saint Louis la levée des tributs pontificaux avait notablement appauvri le royaume, comme le constate une ordonnance de ce prince à la date de 1263; au XV[e] siècle, elle en faisait sortir par année plus de deux millions d'écus, et de La Noue, dans son *Discours sur la pierre philosophale*, a pu dire avec raison que les papes seuls avaient trouvé cette pierre merveilleuse, car les 40 livres de plomb qui leur servaient à sceller leurs bulles valaient au plus 10 écus, et elles se changeaient chaque année en 4,000 livres pesant d'or.

Les papes ne se contentaient pas d'exploiter les fidèles sous ombre de religion; ils voulaient aussi soumettre au fisc pontifical les sujets du royaume, et ne voulaient point permettre aux rois de lever des impôts sur les gens d'église. Ils rencontrèrent encore de ce côté une vive résistance; le clergé, malgré leur opposition, fut assujetti aux aides ordinaires et extraordinaires, aux impôts de consommation et de circulation, à la taille pour ses biens patrimoniaux, aux décimes, aux dons gratuits; on peut même dire, contrairement

(1) Aujourd'hui les évêques et les archevêques paient encore au saint-siége, sous le nom de *droit de bulle*, le tiers de leur traitement d'une année.

à l'opinion généralement adoptée, qu'il est celui des trois ordres qui a le plus contribué, proportionnellement à sa fortune, aux dépenses de l'état, car ce n'est point forcer les chiffres que de porter à 1 milliard la somme des décimes qu'il a payées de 1580 à 1789, sans compter les dons gratuits, qui se sont élevés, de 1641 à 1705, à 36 millions, et à 103 millions de 1735 à 1783.

La question des biens ecclésiastiques fut résolue, comme celle de l'impôt, contre la papauté. Le droit public posa en principe que le clergé ne tenait que du prince, c'est-à-dire de la personne qui représentait l'état, la faculté civile d'acquérir, que toutes les terres situées dans le royaume relevaient de la couronne et non du pape, attendu que le patrimoine de saint Pierre était au-delà des Alpes, que le clergé n'avait pas le droit d'acquérir indéfiniment, parce que la propriété foncière, en s'immobilisant entre ses mains par voie de substitution perpétuelle, faisait perdre à l'état les lods et ventes, les reliefs et autres droits de mutation qui appartenaient au roi comme souverain et comme suzerain, ce qui privait le trésor public d'importantes ressources. Défense fut faite aux gens d'église de posséder des immeubles sans autorisation royale, et d'accepter aucun testament où ils figureraient comme légataires universels. Le droit d'aliéner fut également subordonné à la sanction du pouvoir civil. Quelques catholiques, subissant à leur insu l'influence des idées de la réforme, proposèrent même, sous François Ier, la confiscation et la vente des biens du clergé comme un acte de justice et de réparation qui devait alléger les charges du trésor, dégager le domaine, favoriser l'agriculture et solder une partie de la dette. Cette mesure était trop grave, trop en désaccord avec la tradition, pour être étendue d'un seul coup à tout le royaume; mais les rois n'y répugnaient point, parce qu'elle leur promettait des rentrées de fonds considérables, et comme toujours, lorsqu'il s'agissait d'actes qui pouvaient amener des complications sérieuses, s'ils étaient appliqués d'une manière générale, ils disséminèrent les confiscations, et les firent porter tantôt sur un diocèse, tantôt sur un autre. Ils commencèrent par mettre à la fonte une certaine partie de l'orfévrerie des églises, comme l'ont fait les jacobins trois siècles plus tard, et ils ordonnèrent des ventes partielles de biens fonds en 1521, 1525, 1541 et 1550. Le clergé n'échappa à la spoliation qu'en s'engageant à payer des impôts périodiques qu'il acquitta, sous le nom de décimes, jusqu'à la révolution.

L'exercice de la justice fut de la part du saint-siége l'objet des mêmes revendications que les impôts et les propriétés ecclésiastiques. Sous prétexte que les lois divines sont supérieures aux lois humaines, les papes réclamèrent pour l'église non-seulement la

connaissance exclusive de toutes les causes où les ecclésiastiques étaient engagés, mais même la connaissance de celles qui n'intéressaient que les laïques. Ils voulaient que ses membres ne fussent jugés que par elle, et qu'elle jugeât la société civile, en réservant le dernier ressort à la cour de Rome. Pour justifier leurs prétentions, ils disaient : L'église a le droit de connaître de tous les crimes, parce que les crimes sont des péchés, — des faits qui se rapportent au mariage, à la dot, au douaire, à la séparation, à la condition des enfans, parce que c'est elle seule qui valide par un sacrement l'union conjugale, base de la famille, — des testamens, parce qu'elle ouvre à l'homme les portes de l'autre vie, — de toutes les obligations contractées sous la foi du serment, parce qu'il lui appartient de punir le parjure, — de toutes les affaires où sont intéressées les veuves, les orphelins et les mineurs, parce que Dieu lui a confié la défense des faibles et des opprimés; enfin elle peut évoquer tous les procès, parce que dans tout procès il y a une cause injuste, et que soutenir une cause injuste est un péché. Le clergé, qui trouvait dans la juridiction universelle les élémens d'une puissance illimitée, se rallia cette fois aux doctrines du saint-siége; mais dès la fin du XIIe siècle les rois posèrent la question de compétence par l'institution des prévôts et des baillis. Les communes et les parlemens les secondèrent dans l'œuvre de sécularisation; cette œuvre se développa lentement et sûrement par les cas royaux et les appels comme d'abus; la justice ecclésiastique, malgré les efforts du saint-siége pour la maintenir, s'effaça peu à peu devant la justice séculière, et dans les derniers siècles elle n'était plus pour le clergé qu'un simple tribunal disciplinaire et pour les laïques le tribunal de la pénitence.

Ainsi s'était écroulé pièce à pièce l'édifice théocratique si laborieusement élevé par le génie de Grégoire VII. Chaque empiétement de la papauté sur la société civile avait été rudement refoulé, et c'est un roi que la papauté elle-même a mis au rang des saints, c'est Louis IX, le prince de paix et de justice, qui a ouvert la voie où tous ses successeurs l'ont suivi. Nous ne parlons point de la pragmatique à laquelle on a donné son nom, quoiqu'elle soit citée par un grand nombre d'historiens modernes, car c'est une pièce apocryphe qui ne remonte pas au delà du XVe siècle; mais à défaut de cette pragmatique on trouve encore dans ses actes des passages qui témoignent du soin jaloux avec lequel il défendit ce qu'on appelait au moyen âge les prérogatives de la couronne, ce qu'on appellerait aujourd'hui l'indépendance nationale. Ainsi en 1235, le légat étant intervenu dans un débat qui s'était élevé entre l'évêque de Beauvais et les magistrats municipaux de cette ville, le saint roi dé-

clara « qu'il ne reconnaissait à personne le droit de se mêler directement ou indirectement des affaires qui relevaient de sa souveraineté ou de sa juridiction séculière (1), et qu'il défendait d'en faire le sujet d'aucune enquête. » Ce fut là le premier acte de résistance officielle et comme le point de départ du mouvement qui a exclu les papes des affaires temporelles de la monarchie et les a enfermés dans des attributions purement doctrinales et dogmatiques. A dater du règne de saint Louis en effet, il s'est développé d'âge en âge un droit traditionnel qui a répondu article par article au *Dictatus* de Grégoire VII; c'est ce droit qui a reçu le nom de *libertés de l'église gallicane*.

Dispersées dans la pragmatique, les concordats, les ordonnances royales, les arrêts des parlemens, les livres des légistes, les libertés gallicanes se sont formées au jour le jour, comme les coutumes. Chaque lutte nouvelle soutenue par la royauté française y a fait ajouter quelque principe, et Louis XIV les a codifiées dans la célèbre déclaration de 1682; mais cette déclaration, qui en résume l'esprit général, laisse dans l'ombre une foule de dispositions qui avaient acquis force de loi. Ces dispositions embrassent dans leur ensemble toutes les questions auxquelles peuvent donner lieu les rapports de l'église et de l'état. A défaut de la lettre, en voici l'esprit (2) :

Le concile national et même le concile provincial, dans les matières d'ordre, de discipline et d'administration ecclésiastique, peuvent décider et faire des règlemens sans l'autorisation du pape. Le roi peut, sans le congé ou la permission du pape, convoquer des conciles nationaux et provinciaux. Ce droit est inhérent à la monarchie, il remonte à Clovis. Le pape ne peut ni déposer le roi, ni délier ses sujets du serment de fidélité, et ceux-ci, quoi qu'il arrive, sont tenus d'obéir à leur souverain. Le roi de France ne peut être excommunié, et le royaume ne peut être mis en interdit. Le roi

(1) « Ne de regalibus suis vel rebus aliquibus ad juridictionem suam secularem pertinentibus cognoscere directe vel indirecte seu inquisitionem facere aliquantulum præsumeret. » Bibliothèque nationale, mss., collection Béthune, vol. 9417, fol. 104.

(2) On formerait une vaste bibliothèque avec les livres qui ont trait aux libertés gallicanes. Nous nous bornons à indiquer ici les plus importans. Pithou, *les Libertés de l'église gallicane*, 1639, réédité avec un commentaire de M. Dupin, 1824-27. — Dupuy, *Traité des droits du roi*, 1639, 3 vol. in-fol. — Fleury, *Discours sur les libertés gallicanes*. — Ces ouvrages sont écrits au point de vue apologétique de l'église gallicane. — Joseph de Maistre, *de l'Église gallicane*, 1821. Ce livre est inspiré par une idée toute contraire; c'est une savante et parfois éloquente critique des libertés. Aux documens imprimés, il faut ajouter quelques recueils qui se trouvent dans les collections manuscrites de la Bibliothèque nationale, entre autres *Recherches des actes des rois de France touchant leur puissance en matière ecclésiastique*, Colbert, t. 154, p. 200 et suiv.

peut, sans l'autorisation du pape, lever des impôts sur les gens d'église, sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, même par voie de contrainte. — Les prélats et les ecclésiastiques mandés à Rome par le pape ne peuvent, quel que soit leur rang, sortir du royaume sans la permission du roi. Les informations de vie et de mœurs pour les nominations d'évêques seront faites par les ordinaires et non par les nonces. Le roi est le premier protecteur de l'église gallicane; c'est à lui qu'appartiennent les revenus des bénéfices vacans. C'est à lui qu'il appartient de régler les pèlerinages, non pas que le prince ait à décider s'il est plus agréable à Dieu d'être prié dans un lieu que dans un autre, mais pour le bien de l'état, que des assemblées illicites peuvent mettre en danger. Le pape ne peut lever de deniers en France sans l'autorisation du roi (1). Il ne peut connaître des legs pieux, ni confisquer en matière ecclésiastique, ni permettre de tester ou de posséder des biens contrairement aux lois du royaume, ni restituer les laïques contre l'infamie, ni s'ingérer aux scandales et séditions monastiques, ni excommunier pour les affaires civiles. Le roi peut toujours appeler des décisions du pape, soit au futur concile, soit au pape mieux informé. Le pape ne peut pas, sans qu'une enquête ait eu lieu, accorder aux ordres mendians le droit de conférer les sacremens. Aucune bulle ne peut être exécutoire sans avoir été au préalable vérifiée et enregistrée; les bulles dogmatiques elles-mêmes doivent être examinées. Les légats, pour avoir le droit de résider dans le royaume, doivent donner déclaration par écrit que tout ce qu'ils feront sera tenu de la permission et licence du roi et pour tel temps qu'il lui plaira (2). Le concile général est supérieur au pape.

On était loin, on le voit, des doctrines de Grégoire VII et du dogme de l'infaillibilité. La compétence du saint-siége, même dans les matières spirituelles, était réduite à fort peu de chose, puisque les bulles dogmatiques elles-mêmes pouvaient être rejetées, et ce n'est pas sans raison que Fénelon a écrit qu'en France les rois avaient fini par être plus papes que le pape. Ils ne cédaient jamais que momentanément, quand de graves intérêts politiques et diplomatiques les amenaient à transiger. C'est qu'en effet ils regardaient les libertés gallicanes comme la sauvegarde de leur dignité et de leur indépendance, et, comme ils étaient assurés d'avoir la nation derrière eux, ils se montraient exigeans et fiers; mais ces libertés,

(1) Ce principe des libertés gallicanes est un de ceux que les rois ont affirmés avec le plus de force. Voyez les lettres patentes de 1292, 1326, 1406, 1463, 1551, dans Isambert, *Anciennes Lois*, aux dates ci-indiquées.

(2) *Traité de la grandeur et prééminence des rois*, in-8° de 70 pages, XVIIe siècle, — Laurent Bouchel, Bibliothèque du droit français, t. III, p. 378.

vénérées en France, étaient considérées à Rome comme un attentat à l'autorité du souverain pontife, et quand le parlement faisait brûler les livres qui pouvaient leur porter atteinte, le sacré-collége déclarait ces mêmes livres inspirés par le Saint-Esprit. Il y avait là une cause permanente de rupture, et cette cause n'était pas la seule. Charles VIII, Louis XII, François Ier, avaient rencontré en Italie les papes dans les rangs de leurs adversaires. Leur habile diplomatie les avait vaincus plus d'une fois. La France avait contre eux les mêmes griefs que l'Allemagne et l'Angleterre, les mêmes motifs de séparation. Comment cette séparation ne s'est-elle pas produite comme dans les autres états du nord de l'Europe? Comment nos rois, tout en luttant avec tant d'opiniâtreté contre les papes (1), sont-ils restés papistes?

III.

L'entente des ambitions et des intérêts avait scellé, nous l'avons vu, le pacte de Charlemagne, et c'est cette même entente, fortifiée par le caractère sacerdotal de la royauté française, qui à toutes les époques, y compris le XVIIe siècle, a prévenu les scissions définitives. Les deux pouvoirs s'arrêtaient juste à la limite extrême au-delà de laquelle elles pouvaient éclater, car ils avaient tous deux un égal besoin l'un de l'autre. Ils reposaient sur le même principe, celui de la délégation divine, et ce principe, dans aucune des monarchies de l'Europe, ne s'était affirmé avec plus d'autorité que dans la monarchie capétienne.

Menacés tour à tour par les empereurs d'Allemagne et les ligues italiennes, comme ils l'avaient été aux VIIIe et IXe siècles par les empereurs de Byzance et les Lombards, les papes avaient intérêt à se rapprocher des rois de France, chefs d'un grand état militaire, voisin de l'Italie et de l'Allemagne, et qui pouvait les servir utilement par sa médiation ou par ses armes. Les rois de leur côté avaient intérêt à conserver le titre de fils aînés de l'église, qui leur donnait la première place parmi les princes de la catholicité, et rehaussait leur prestige aux yeux de leurs sujets. Ils avaient en outre des prétentions au titre d'empereurs d'Allemagne, des revendications dynastiques à faire valoir sur diverses principautés de l'Italie, et, s'ils refusaient au saint-siége le droit de les déposer et de disposer de leur couronne, ils admettaient sans difficulté qu'il était libre de disposer à leur profit de la couronne des autres princes.

(1) Voyez *Recueil des querelles qui ont été entre les papes et les rois de France*, Bibliothèque nationale, mss., fonds Colbert, vol. 155, fol. 302 et suiv.

Les deux pouvoirs, en rompant les liens qui les unissaient, se seraient affaiblis l'un et l'autre, ils se ménageaient tout en se combattant, et les réconciliations suivaient de près les ruptures.

Les papes excommuniaient les rois, mais ils tenaient toujours l'absolution en réserve. Ils lançaient l'anathème contre Philippe-Auguste, et légitimaient les enfans d'Agnès de Méranie. Ils se proclamaient les défenseurs de la morale universelle et fermaient les yeux sur les adultères publiquement affichés des derniers Valois et des Bourbons, parce qu'ils se rappelaient que les femmes les avaient brouillés avec l'Angleterre, et qu'ils ne voulaient point perdre à propos d'une maîtresse royale le royaume de France, lorsqu'ils en avaient déjà perdu tant d'autres. Ils ne voyaient dans les libertés gallicanes que des hérésies et même des impiétés; mais ils se contentaient de les condamner dans les livres et les sermons où elles se produisaient comme des opinions individuelles, et se gardaient bien de les attaquer comme lois fondamentales de la monarchie. Ils interdisaient aux rois de lever des contributions sur les gens d'église, et ils ratifiaient les ordonnances relatives à l'altération des monnaies. Lorsqu'ils écrivaient aux rois de France, ils leur prodiguaient toutes les caresses du langage (1). Ils les tenaient, disaient-ils, en plus grande affection que les autres princes, ils ne cessaient de prier pour eux, pour leurs femmes, leurs enfans et leurs sujets. Comme gages de leur attachement, ils leur envoyaient des présens qui portaient avec eux la sanctification, tels que langes bénits, lambeaux de la robe de saint Pierre, ossemens des apôtres, voile de la Vierge, fragmens de la vraie croix ou de la couronne d'épines (2). A défaut de reliques, ils leur donnaient des royaumes, *des royaumes de vent*, comme on disait au moyen âge, et leur octroyaient des priviléges qui semblaient créer pour la dynastie capétienne un catholicisme spécial.

En vertu des bulles, les Capétiens pouvaient avoir un autel portatif, se faire dire la messe avant le jour ou après midi, entrer avec leur suite et leurs fils aînés dans les monastères de femmes, ordonner que leurs corps seraient disséqués ou enterrés par morceaux dans des endroits différens, ce qui était contraire à l'esprit de l'église, qui voulait que les corps des fidèles fussent conservés dans leur entier en vue de la résurrection. Ces avantages, si grands qu'ils fussent pour des princes catholiques, n'étaient rien en comparaison

(1) *Bulle de 1482*, Bibliothèque nationale, mss., collect. Dupuy, vol. 706, fol. 800.

(2) Ces présens de reliques ont eu au moyen âge une grande importance politique, parce que les états qui possédaient les plus précieuses, celles du Christ, de la Vierge et des apôtres, étaient regardés comme placés sous la sauvegarde même de Dieu et honorés par lui d'une protection toute particulière.

des immunités qui se rattachaient aux faits de conscience, car les confesseurs du roi pouvaient toujours l'absoudre, lui, sa femme, ses frères, ses enfans, des plus grands péchés et même des plus grands crimes sans recourir à l'autorité pontificale. Le roi était libre de choisir son confesseur, de le remplacer par un autre quand il le trouvait trop sévère, comme le fit Louis XIV pour le père Annat, qui voulait lui faire acheter l'absolution par le renvoi de Mme de Montespan, et grâce à ce privilége il pouvait se donner le plaisir de pécher tout à son aise. Ce confesseur était en outre autorisé à le relever de ses vœux et de ses sermens, ce qui lui permettait de violer en toute sécurité de conscience, quand il le jugeait convenable, les libertés publiques qu'il avait juré de respecter, de lever des impôts de sa propre autorité, quand il avait promis de ne le faire qu'avec le consentement des états-généraux, et de changer arbitrairement la valeur des monnaies malgré les engagemens les plus formels. Il se trouvait ainsi placé de par le saint-siége au-dessus de tous les devoirs et de tous les droits (1).

Les rois ne restaient pas en arrière. Lors même qu'ils résistaient aux papes, ils les assuraient de leur dévoûment filial ; ils leur offraient leur épée contre les infidèles, promettaient de les secourir contre les ligues italiennes, évoquaient le souvenir des donations de Pépin, de Charlemagne et de toutes celles qui les avaient suivies (2), et ne manquaient jamais de rappeler qu'au milieu des épreuves sans nombre qu'avaient traversées les successeurs de saint Pierre, ils avaient toujours trouvé dans le royaume de France un inviolable asile (3).

Le refus d'enregistrement des bulles constituait un acte de révolte ouverte et pouvait amener de graves complications; mais le formalisme respectueux dont il était entouré, surtout dans les derniers siècles, donnait une apparente satisfaction aux susceptibilités de la cour de Rome, tout en dégageant la responsabilité des fils aînés de l'église. Le pape envoyait les bulles au nonce; celui-ci les remettait au roi, qui ne les lisait pas et les adressait aux parle-

(1) Voyez, dans les documens relatifs à l'histoire de France, le volume intitulé *Priviléges accordés à la couronne de France par le saint-siége*, Paris, Imprimerie impériale, 1852, in-4°. Les rois gagnaient une année d'indulgence lorsqu'ils assistaient à la dédicace d'une église ou à un office célébré par un évêque. Des indulgences de soixante jours étaient même accordées à tous ceux qui priaient pour eux, ce qui constituait en leur faveur un véritable monopole d'intercessions.

(2) Sur les donations des rois au saint-siége, Bibliothèque nationale, mss. Colbert, vol. 155, fol. 139 et suiv.

(3) Voyez entre autres *Instructions à maître Guillaume Compaing, pour besognier vers notre saint-père le pape*, 4 mai 1471, Bibliothèque nationale, mss., collection Dupuy, vol. 760, fol. 13 et suiv.

mens et aux évêques. Le parlement les examinait, et s'il les jugeait contraires aux libertés gallicanes, il refusait de les enregistrer, et en appelait non pas des bulles elles-mêmes, mais de l'exécution de ces bulles. Lorsqu'il les avait condamnées, il en prononçait la suppression : dans ce cas, il leur donnait le nom d'*écrits* ou de *libelles*, et, bien loin de les imputer au pape, il s'efforçait de prouver qu'elles étaient contraires à ses intentions. Il pouvait alors les faire brûler sans scrupule, ce qui lui arrivait souvent; il restait seul coupable de l'auto-da-fé, et quand le saint-siége élevait des réclamations, on lui répondait que l'indépendance du parlement était consacrée par les lois de la monarchie, et qu'il pouvait bien refuser d'enregistrer les bulles des papes, puisqu'il avait souvent refusé d'enregistrer les ordonnances des rois.

On le voit par ce qui vient d'être dit, tout en s'honorant du titre de fils aînés de l'église, tout en restant unis au saint-siége, les rois de France, sous la dynastie capétienne, ont énergiquement maintenu contre lui l'indépendance de l'état et de la société civile. Ils ont brisé par la théorie des libertés gallicanes le joug de la servitude ultramontaine; mais au nom de ces mêmes libertés les derniers Valois et les Bourbons ont placé l'église nationale sous l'absolutisme de la couronne. Une ordonnance de Charles VI, promulguée en 1418, avait décrété que les élections, confirmations et collations de bénéfices seraient faites par les ordinaires, auxquels le droit en appartenait, « cessant toutes résignations et bulles apostoliques. » Cette ordonnance fut confirmée en 1439 par la pragmatique de Bourges, que l'on peut regarder comme l'un des premiers manifestes de la réaction antipapiste qui devait un siècle plus tard séparer de la cour de Rome une partie de l'Europe. Cette pragmatique, appuyée sur les décisions du concile de Bâle, maintenait au clergé le droit d'élection et enlevait au saint-siége la faculté de lever aucun tribut dans le royaume sous prétexte de promotion aux fonctions ecclésiastiques ou de collation de bénéfices. Tous les ordres de l'état, y compris le clergé, l'accueillirent avec une grande faveur; mais le saint-siége ne voulut y voir qu'un acte schismatique qui ne l'engageait pas, sous prétexte qu'un contrat, quel qu'il soit, n'est valable que d'autant que les parties intéressées l'ont accepté d'un commun accord. Pie II la censura en termes fort sévères, et à l'avénement de Louis XI il mit tout en œuvre pour la faire rapporter. Les circonstances le servirent à souhait.

Louis XI voulait faire valoir en Italie les droits de la maison capétienne en faveur de son gendre, le duc d'Orléans, depuis Louis XII. Il sollicita l'appui de Pie II, qui lui promit de faire de son mieux, à la condition expresse que la pragmatique serait abolie. Le marché

fut conclu, — car les papes et les rois de France, chaque fois qu'il s'est agi des affaires d'Italie, n'ont jamais fait que des marchés. Les promotions et les collations furent replacées sous la main du saint-siége, les provisions, les grâces expectatives, les annates, levées à son profit; mais Pie II, fidèle à la tradition pontificale, qui était de subordonner les engagemens contractés avec la France aux intérêts de la politique italienne, se tourna vers les Espagnols. Louis XI, se voyant joué, laissa le clergé appliquer les dispositions de la pragmatique, et la loi de Charles VII resta en vigueur jusqu'au moment où la première expédition de François Ier au-delà des Alpes vint renverser la vieille tradition française, dépouiller l'église nationale du droit d'élection et lui imposer le double despotisme du pape et du roi.

François Ier ne pouvait rien sans Léon X, qui était l'âme de la politique péninsulaire, et Léon X avait besoin d'argent pour soutenir sa prépondérance, pour défrayer ses magnificences. L'intérêt et l'ambition rapprochèrent, comme au temps de Charlemagne, le pontife et le soldat, et le 18 août 1516 fut signé le traité célèbre connu sous le nom de *concordat*, qui a fait dire justement à Mézeray qu'on ne vit jamais contrat plus bizarre, « car le pape, puissance spirituelle, prenait le temporel pour lui et donnait le spirituel à un prince temporel. »

Le roi de France avait traité de la main à la main, sans consulter le clergé, sans prendre l'avis du parlement. L'opinion publique se révolta contre ce coup d'autorité; le parlement refusa d'enregistrer. Après avoir défendu la couronne contre Rome, il défendit l'église nationale contre Rome et la couronne, et ne consentit à l'enregistrement que sous le coup des plus violentes menaces. L'opposition du clergé ne fut pas moins vive. Un certain nombre de chapitres s'obstinèrent malgré les promotions royales à pourvoir aux vacances, et dans quelques diocèses il y eut simultanément deux évêques, comme il y avait eu deux papes au temps du grand schisme.

Malgré quelques sages dispositions, le concordat eut pour l'église nationale des résultats désastreux. La nomination des évêques et des abbés par les rois fit reparaître les abus des temps mérovingiens. Les rois ne donnèrent plus des abbayes d'hommes à leurs femmes, comme l'avait fait Lothaire II pour Valdrade, mais ils donnèrent, comme l'a dit un ambassadeur vénitien, des évêchés et des bénéfices « à la demande des dames. » Les seigneurs de la cour possédaient des abbayes, « qu'ils vendaient à beaux deniers comptant, les baillaient en mariage, en troc et en eschange des choses temporelles. » Les protestans eux-mêmes en occupaient sous des

noms supposés; les ministres en recevaient à titre de gratification, comme Sully, qui en avait trois rapportant 43,000 livres de rente. Le concordat eut encore d'autres conséquences non moins fâcheuses. Les évêques, placés sous la main du roi, organisèrent le gouvernement spirituel sur le type du gouvernement monarchique. Au lieu d'administrer, comme dans les anciens temps, avec le concours des doyens et des chapitres, ils administrèrent avec un conseil qu'ils choisirent eux-mêmes; le bas clergé fut livré à leur entière discrétion, et de nos jours encore il subit cet absolutisme.

A dater du concordat de 1516, les papes laissent l'église gallicane à la merci des rois. Ils ne font rien pour mettre un terme aux abus sans nombre qu'entraîne l'intervention de la couronne dans les affaires ecclésiastiques, et c'est le clergé de France, alors comme aujourd'hui le premier clergé de l'Europe, qui pourvoit dans ses assemblées aux réformes et au maintien de la discipline. A part Paul III, qui fit de généreux efforts pour rétablir la paix entre Charles-Quint et François I[er] et pour arrêter les persécutions contre les réformés, — à part Clément IX, qui montra dans les querelles du jansénisme un esprit sage et conciliant, — les papes des trois derniers siècles n'interviennent dans les affaires intérieures ou extérieures du royaume que pour pousser les rois dans la voie des persécutions religieuses ou traverser la politique française. Jules II forme avec Louis XII, en 1508, la ligue de Cambrai contre Venise, pour lui arracher Faenza et Rimini, et, quand il est maître de ces villes, il forme la *sainte-ligue* contre Louis XII, avec Venise, l'Espagne et l'Angleterre. Léon X contribue pour une large part à nos revers dans le Milanais. Clément VII signe avec l'Angleterre et la France la ligue de Cognac contre l'Espagne, et en 1532 il refuse à François I[er] le droit de lever des décimes sur le clergé et l'accorde à Charles-Quint. Pie V pousse Catherine de Médicis à la guerre et aux mesures extrêmes contre les protestans; Sixte-Quint s'unit à la ligue et à l'Espagne contre Henri IV, et ne se rapproche de lui que lorsqu'il le sait disposé à abjurer. Sous Louis XIV, la question de la régale soulève de vifs débats entre ce prince et le pape Innocent XI. L'assemblée de 1682 se prononce contre le pape; elle promulgue la déclaration relative aux libertés de l'église gallicane. Le grand roi s'effraie de son triomphe, il craint une rupture, et cette circonstance ne fut pas étrangère à la révocation de l'édit de Nantes. Innocent XI, plus clairvoyant que Louis XIV, désapprouve tacitement cette mesure néfaste, parce qu'il sait que les ennemis du catholicisme profiteront des violences exercées contre les dissidens pour mettre la religion en cause et la combattre au nom de la justice et de l'humanité, lorsque déjà ses adversaires s'autorisaient contre

elle de l'inquisition et de la Saint-Barthélemy; mais il se garde d'intervenir pour arrêter des persécutions qu'il condamne, et il laisse Louis XIV consommer l'un des plus grands attentats de l'histoire.

On peut le dire, en s'appuyant sur l'autorité des faits, et sans crainte de fausser la vérité, comme princes temporels, les papes, malgré quelques alliances passagères et quelques services désintéressés, ont été pour la plupart les adversaires de la politique française; ils ne s'y sont ralliés à certains momens que pour l'exploiter contre l'Allemagne ou les principautés de l'Italie; comme chefs de la catholicité, ils ont exercé sur l'église gallicane une influence beaucoup moins grande qu'on ne le suppose généralement. Ce que cette église a fait d'utile et de sage, elle l'a fait, comme la trêve de Dieu, de sa propre initiative, par les hommes éminens qu'elle a produits dans tous les âges, par les conciles nationaux et provinciaux, les synodes diocésains, les assemblées générales du clergé, les évêques, les missionnaires. Indissolublement unie aux rois, qui étaient pour elle l'image vivante de la patrie, elle ne cherchait pas à dépenser, au profit d'un prince étranger, l'or et le sang de la France; elle entourait de ses respects les successeurs de saint Pierre, mais ce respect n'allait point jusqu'à l'idolâtrie; elle croyait à la supériorité du concile général. Aujourd'hui des doctrines nouvelles ont remplacé les doctrines des conciles de Constance et de Bâle, de la faculté de théologie de Paris, des parlemens, des hommes qui dans le moyen âge ont été la gloire et la lumière du sacerdoce. L'ultramontanisme, mis au jour par la ligue, accrédité et propagé par la société de Jésus, défendu par de Maistre et de Bonald, a profondément altéré la vieille tradition nationale, sans produire d'autre résultat que de partager le catholicisme français en deux grands partis, l'un qui marche avec la civilisation et qui pense, comme les docteurs de l'église gallicane, Hincmar, saint Bernard, Pierre d'Ailly, Gerson, que l'on peut être catholique sans croire à l'infaillibilité du pape, sans tirer l'épée pour soutenir le pacte de Charlemagne contre les ligues italiennes, — l'autre, qui ne voit de salut pour l'église et l'état que dans la résurrection du pouvoir temporel, et qui place le Vatican au-dessus de la France.

CHARLES LOUANDRE.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

V.

LE PARQUET DES AGENS DE CHANGE DE PARIS.

Quand la pensée embrasse une période de plusieurs années et que le souvenir se reporte aux habitudes générales, aux mœurs et aux idées du public par rapport à certains faits ou à certaines questions, on est tout surpris de voir combien de préoccupations autrefois si vives ont disparu, combien de passions prétendues irrésistibles se sont calmées, sans que cependant rien ait été tenté pour les effacer ou les amortir. Après la révolution de 1848, aucun mot n'a soulevé plus de critiques que celui de privilége, aucune question n'a été plus controversée que celle de la vénalité des offices. Charges d'avoués, de notaires, d'agens de change surtout, il semblait que l'on dût tout abolir avec ou sans indemnité, et la presse radicale n'était pas la seule à revendiquer la destruction de ce dernier abus de la monarchie. Il ne s'agissait plus cependant de ces créations de fonctions plus ou moins sérieuses que les gouvernemens obérés vendaient à beaux deniers comptans à des titulaires improvisés; mais l'obligation, pour occuper ce qu'on appelait des *offices*, d'en payer le prix aux prédécesseurs blessait des sentimens d'équité plus respectables que réfléchis. Aujourd'hui, parmi les traits les plus saillans que présente l'étude des mœurs financières de la France, s'il en est un qui ait disparu, c'est assurément l'impopularité attachée au maintien des offices et à la vénalité des charges. A considérer l'énorme progression de la richesse mobilière, le nombre toujours

croissant des opérations de bourse, l'accumulation des profits qui en résultent pour les intermédiaires, il eût été cependant permis de croire que le privilége par exemple concédé aux agens de change de se maintenir à un nombre déterminé, de vendre leur charge au plus offrant et sous des conditions disciplinaires faciles à remplir, aurait soulevé des objections de plus en plus fondées et suscité des jalousies dont le pouvoir législatif, quel qu'il fût, n'aurait pu manquer de tenir compte. Or en fait de privilége, non-seulement on s'est contenté d'abolir le plus inoffensif de tous, celui des courtiers de commerce, mais encore le silence le plus complet s'est fait sur le principe même de la vénalité : le public témoigne à cet égard une indifférence totale, si même il ne semble pas considérer comme entièrement satisfaisant le régime en vigueur. Certes cette disposition ne tient ni à l'ignorance ni à l'incurie. Les intérêts dont il s'agit sont doués d'une clairvoyance et d'une ténacité sans égales. La cause, il faut bien le reconnaître, en est dans la sécurité parfaite, la prudence consommée, avec lesquelles fonctionne le régime auquel est soumis chez nous le marché des valeurs mobilières. Quelques détails sur ce régime et sur celui de nos voisins justifieront amplement cette assertion.

I.

Sans remonter aux plus lointaines origines des charges vénales, à François Ier et à Charles IX, au paiement de la paulette et au droit de survivance, il est facile de constater que le privilége d'exercer des fonctions spéciales moyennant finance et de vendre ce privilége à un successeur s'est perpétué en France sous tous les régimes, et a survécu aux réformes qui l'avaient à une ou deux reprises aboli. La même cause a produit les mêmes effets, à savoir : la nécessité, pour la confection de certains actes et la négociation de certaines valeurs, de n'en point charger le premier venu; on ne peut en effet trouver mauvais, tout en désapprouvant l'expédient qui consistait à battre monnaie en créant des charges et en les vendant, que le gouvernement, ou par l'investiture officielle, ou en favorisant des corporations indépendantes de lui, mais de constitution exclusive, ait réclamé pour l'exercice de fonctions délicates quelques garanties de capacité et de solvabilité. A travers toutes les transformations des charges et les modifications de la législation, corrigées le plus souvent par les mœurs, après la diminution, l'augmentation et la limitation définitive du nombre des offices ministériels, un fait ressort consacré par l'usage et par le temps : la translation d'un titre entourée de garanties pécuniaires dont la première est le cautionnement, fortifiée de l'accumulation des traditions et des ressources

léguées par les prédécesseurs, constituant à l'avantage de l'état et des tiers, au profit du possesseur actuel, une propriété qui comme telle peut se vendre et s'acheter.

La compagnie des agens de change de Paris n'est pas la moins vieille de toutes, puisqu'elle date de l'ordonnance de Philippe le Bel, qui désigne le Grand-Pont comme lieu où s'exercera le change; ce n'est qu'en 1639 que la dénomination d'agens fut substituée à celle de *courretiers de change:* de 8 qu'ils étaient un siècle auparavant, contre 12 à Lyon et 4 à Rouen, le nombre en 1645 en est porté à Paris à 18. Sur la proposition du contrôleur-général des finances Chamillard, il est bientôt élevé à 20 à Paris et à 116 pour toute la France. Les titulaires de ces charges, qui en les exerçant ne dérogeaient point à noblesse, touchaient des gages effectifs sur le pied de 50,000 livres par an. Ils avaient été substitués par l'édit de 1705 aux anciens titulaires des mêmes offices, dont le prix vénal était déclaré trop modique en raison des bénéfices réalisés, ce qui permettait à des particuliers sans biens et sans crédit de les acquérir; il devenait urgent, ainsi que le déclare l'ordonnance royale, de les réserver à des personnes plus distinguées, et les nobles devaient pouvoir les exercer. On rencontre déjà ici la préoccupation qui a dicté au commencement de 1875, à Bruxelles, les plaintes soulevées contre le peu de garanties offertes au public par les agens de change après l'abolition récente de la vénalité des charges. Nous ne suivrons pas depuis l'édit de 1705 dans toutes ses vicissitudes l'histoire des compagnies d'agens de change en France, mais, en nous attachant spécialement à celle de Paris, nous rappellerons seulement que le nombre de ses membres fut au bout de dix ans porté à 60, et qu'après avoir varié quelque temps de 40 à 50, il est revenu au même chiffre, maintenu jusqu'à ce jour; c'est en 1781 seulement que le cautionnement, c'est-à-dire le dépôt dans les caisses de l'état d'une somme garantissant la bonne gestion de l'officier ministériel, fut exigé sous son appellation définitive. Il est fixé à cette date à 60,000 livres, et dès 1788 est élevé à 100,000 livres, somme évidemment supérieure aux 125,000 francs requis aujourd'hui. La loi du 17 mars 1791 supprime tous les offices, y compris ceux des perruquiers-barbiers, baigneurs, étuvistes, et fixe à 800,000 livres l'indemnité allouée aux agens de change de Paris après fermeture de la Bourse; mais dès l'an IV le comité de salut public délivra vingt-cinq commissions pour exercer les charges d'agent de change; en l'an IX, les cautionnemens reparurent, et le chiffre de 125,000 fr. fut établi en 1816; il n'a plus varié depuis, non plus que le nombre des offices.

La compagnie des agens de change de Paris, dans sa forme présente, date donc d'un siècle, et son origine remonte à deux siècles

et demi. Ses attributions n'ont pas changé, pas plus que ses devoirs et sa rémunération. Les opérations se font à heures fixes dans un lieu spécial; il en était sous Philippe le Bel sur le Grand-Pont, nommé pour cette raison le Pont-au-Change, comme aujourd'hui à la Bourse, au parquet : on appelle ainsi un plancher entouré de grilles pour en défendre l'abord au public, sur lequel se tiennent les agens; aussi dit-on d'un titulaire nouvellement nommé qu'il *monte au parquet.* Au milieu est réservé un espace circulaire garni d'une balustrade à hauteur d'appui qu'on nomme la corbeille, et autour de laquelle s'accoudent les agens pour être plus à portée de se voir, de se parler et de s'entendre; c'est là qu'ils échangent leurs offres et leurs demandes, qu'ils fixent le cours des effets publics. Un crieur se tient à leur portée, qui répète les prix à haute voix et les inscrit sur des feuilles à l'aide desquelles les agens, après la Bourse, composent chaque jour la cote officielle de toutes les valeurs. L'organisation matérielle de ce qu'on pourrait nommer les séances quotidiennes de la Bourse de Paris et la rapidité avec laquelle les informations en parviennent au dehors ne laissent rien à désirer. Malgré le bruit et le tumulte apparent qui y règnent, surtout dans les momens de crise, un observateur attentif en est pleinement satisfait. Quelques minutes avant l'ouverture, tous les abords du temple que la ville de Paris a affecté aux opérations d'achat et de vente des valeurs mobilières, et d'où le tribunal de commerce, hôte du premier étage, a dû sortir comme étant trop à l'étroit, sont envahis par un flot d'hommes affairés, parmi lesquels les jeunes gens dominent; ceux-ci, commis d'agens de change, associés, *remisiers, coulissiers,* vont se placer soit aux petits parquets attenant à la grille du parquet proprement dit, où se traitent avant la Bourse les négociations au comptant, qui, faute d'un cours officiel non encore proclamé, se font d'avance au premier cours ou au cours moyen de la bourse qui va s'ouvrir, soit dans les côtés de la grande salle appelée Bourse, au coin à gauche où se négocient les valeurs hors parquet, c'est-à-dire celles qui se traitent sur le marché libre.

Peu de personnes en effet ignorent qu'à côté du marché officiel se tiennent et un marché libre de rentes et un marché libre de valeurs non figurant à la cote officielle, ce que l'on nomme en terme du métier les *coulisses,* marchés où les transactions sont au moins aussi importantes qu'au parquet, et dont à diverses reprises le caractère, le crédit et l'habileté ont été signalés ici même. Il est bien rare qu'avant l'ouverture de la Bourse ces marchés soient déserts : quand les circonstances sont graves, ils présentent une animation extrême aussi bien que ceux qui se tiennent chaque soir et par les mêmes personnes sur le boulevard des Italiens, en plein air, de la

rue Taitbout à la rue Drouot. A peine la cloche a-t-elle sonné l'heure de l'ouverture que tout le mouvement se concentre autour de la corbeille et du parquet qui occupent le fond de la salle. Les commis transportent les ordres aux agens et en reçoivent les réponses pour les transmettre aux cliens qui garnissent les bords de la salle ou les couloirs à l'extérieur : un tumulte de voix s'élève si bruyant et si fort qu'on croirait à une lutte plutôt qu'à une proclamation pacifique d'offres et de demandes : les employés porteurs de feuilles de papier sur lesquelles sont inscrits les cours s'empressent de les porter au dehors chez les banquiers, qui les attendent à domicile; les voitures partent et reviennent avec une rapidité fiévreuse, les porteurs de dépêches télégraphiques circulent. C'est pour le service de la Bourse que les derniers vélocipèdes ont conservé leur rôle de courriers utiles; une nouvelle industrie enfin a créé des appareils télégraphiques qui, partant du palais de la Bourse, traduisent dans le cabinet de chaque abonné, sur une bande de papier se déroulant sans cesse, les cours de la Bourse de Paris à la minute où ils se font, ceux de toutes les places étrangères au moment où ils arrivent.

Les séances de la Bourse donnent à ceux qui s'y intéressent le spectacle d'une activité dans les hommes et dans les choses que ne sauraient imaginer ceux qui n'en ont point été témoins; mais c'est par d'autres mérites que cette rapidité des informations que se recommande la compagnie des agens de change de Paris. Au nombre de 60, nommés par le chef de l'état sur la présentation de leur chambre syndicale et après acceptation du ministre des finances, ils ont seuls le privilége de constater le cours du change, celui des effets publics, des marchandises d'or et d'argent, et de justifier devant les tribunaux et les arbitres la vérité et le taux des négociations, c'est-à-dire des ventes et des achats. Comme officiers ministériels, ils justifient l'identité des signatures apposées sur les transferts des rentes ou des valeurs nominatives, ils sont responsables de l'emploi légal ou du réemploi des capitaux appartenant aux mineurs, femmes mariées, etc. En vertu de leur privilége, ils peuvent requérir l'application de la loi du 28 ventôse an IX, qui frappe d'une amende du sixième au plus et du douzième au moins de leur cautionnement tout individu qui exercerait indûment leurs fonctions; inutile d'ajouter que l'existence publiquement avouée du marché libre démontre l'inanité de cette prescription. Enfin ils jouissent du droit de présentation formulé dans l'article 91 de la loi des finances de 1816, c'est-à-dire qu'ils désignent leur successeur, et que cette disposition, dont un règlement d'administration publique, jusqu'ici non encore rendu, devait fixer l'exercice, a constitué pour les agens de change de Paris une propriété véritable, vénale et

transmissible, dont le prix atteint depuis plusieurs années de 1 million 1/2 à 2 millions.

La législation n'a formulé qu'en termes vagues les attributions de ces officiers ministériels, et le règlement intérieur qu'ils se sont appliqué est le même que celui de 1786; le syndicat, c'est-à-dire le pouvoir disciplinaire auquel sont soumis les membres de la compagnie, nommé à l'élection parmi eux, date de 1638. L'interdiction de faire des affaires pour leur propre compte a été rappelée en 1713. La rémunération de 1/8 pour 100 sur les transactions, tant pour le vendeur que pour l'acquéreur, est déjà mentionnée dans les statuts de 1684. Quarante ans plus tard, lorsqu'un arrêté du conseil d'état établit la Bourse rue Vivienne, dans le local où elle resta jusqu'à sa translation de la rue Vivienne au palais où elle se tient aujourd'hui, une ordonnance de police en défendit l'accès aux femmes : cette prohibition subsiste encore. Quant aux marchés à terme, la loi ne les reconnaît pas à moins du dépôt préalable des titres pour le vendeur et de l'argent pour l'acquéreur : ils n'en forment pas moins la plus grande partie des opérations faites par le ministère d'agens de change. Le tribunal de commerce seul les admet en tant qu'affaires commerciales et en sanctionne les résultats; mais les tribunaux civils persistent à les considérer comme simples jeux ou paris ne donnant pas lieu à obligation : il est donc toujours loisible à un débiteur de mauvaise foi de s'affranchir de sa dette en appelant aux tribunaux civils des condamnations prononcées par les juges consulaires. La contradiction qui subsiste ainsi entre la loi et les mœurs est la cause sans aucun doute pour laquelle le conseil d'état n'a jamais pu rédiger le règlement d'administration publique vainement attendu depuis 1816.

Des trois sortes d'opérations qui formaient l'objet de leur monopole, le cours du change, celui des marchandises d'or et d'argent et des effets publics, les agens de change n'ont pratiqué que la dernière. On voit bien sur la cote officielle le cours des matières d'or et d'argent; mais les agens le reçoivent tout établi par des courtiers spéciaux, sans y participer autrement que par le contre-seing de leur syndic. Ils abandonnent aussi à des courtiers libres la négociation du papier sur Paris, les départemens et l'étranger. Tel qu'ils l'ont limité, le champ laissé à leur activité s'étend dans des proportions énormes auxquelles répond l'élévation du prix vénal des charges. Nous avons déjà eu l'occasion de citer le chiffre des droits de courtage perçus par les agens de change, et d'en évaluer approximativement le total au moyen du produit du timbre spécial (1) dont chaque opération entre agens est frappée au profit

(1) Le timbre est de 2 francs 50 centimes pour tout marché de 1,500 francs de rente

de la caisse syndicale, mesure appliquée dans beaucoup de corporations et notamment dans celle des notaires de Paris, qui prélèvent une part sur les honoraires perçus par chacun d'eux, destinée à former un fonds de bienfaisance ou de garantie pour les tiers. Ce paiement du timbre est en réalité un prélèvement sur le courtage perçu par les agens, lequel pour les opérations au comptant est de 1/4 et de 1/8 pour 100, pour les opérations à terme de 40 francs par 3,000 francs de rente 3 pour 100 et de 50 francs par 5,000 francs de rente 5 pour 100, enfin, pour toutes les valeurs qui ne se négocient que par fractions de vingt-cinq, de 50 centimes par titre ou de 1/10 par 100 francs de capital. A l'aide du produit des timbres, chiffre officiellement constaté à la chambre syndicale, il était facile d'apprécier d'une part la quotité des courtages perçus par la compagnie, et d'autre part le nombre des rentes ou des actions achetées ou vendues; il n'échappait au calcul que le résultat des applications, c'est-à-dire des achats ou des ventes faites simultanément par le même agent, et on trouvait ainsi que le revenu des charges en moyenne avait, dans différentes périodes comparées entre elles, varié de 180,000 à 600,000 francs, représentant ensemble un mouvement de 640 à 1,440 millions de rentes ou de 21 à 48 millions d'actions. En comparant alors les progrès de la spéculation et ceux de l'industrie, le nombre des opérations de bourse qui passent en général pour avoir un caractère de spéculation était bon à mettre en regard des opérations commerciales qui attestaient l'essor plus rapide de l'industrie par rapport à la spéculation pure. Aujourd'hui les mœurs se sont bien modifiées : la spéculation n'est plus honnie et dédaignée, on la regarde comme une alliée indispensable du mouvement industriel et commercial; il n'est donc plus nécessaire d'en déterminer les limites d'une manière aussi précise. Sans entrer par conséquent dans des détails à cet égard, on peut admettre comme hors de doute que les affaires de bourse ont pris une extension beaucoup plus grande. Non-seulement la fortune mobilière s'est considérablement accrue dans tous les pays, et surtout en France, mais chacun s'intéresse davantage dans les entreprises étrangères. Pour quelques-uns en effet, le placement sur des fonds d'états étrangers est la réserve des mauvais jours en vue de ces troubles révolutionnaires chroniques qui bouleversent toutes les fortunes; pour une autre partie du public français, comme ces valeurs étrangères donnent en général des revenus d'autant plus gros que le capital lui-même est soumis à plus d'éventualités, c'est la possibilité de vivre

3 pour 100 ou de 2,500 francs de rente 5 pour 100, et de 1 franc 25 cent. pour tout marché de 25 actions. Le produit de tous ces timbres payés à la chambre syndicale se divise par portions égales à chaque semestre entre les 60 agens de change, à moins que la compagnie n'ait un autre emploi à faire de ce fonds commun.

pendant un temps plus ou moins long avec un capital plus modique. On remarque combien les petites bourses s'emplissent de fonds turcs, égyptiens, péruviens, etc.; si l'on réfléchissait que les revenus de ces fonds, depuis tant d'années très rémunérateurs, ont permis à de pauvres gens de pourvoir plus aisément à leurs dépenses quotidiennes, on trouverait que le calcul de leur part n'a pas été si mauvais. Cette multiplication des valeurs nouvelles, étrangères ou non, qui remplissent les feuilles de la cote officielle de la Bourse de Paris, démontre *a priori* l'extension des négociations. L'accroissement du nombre et de l'importance des grandes sociétés de crédit en est une nouvelle preuve. Toutes ces sociétés, dont l'objet principal est de recevoir et d'employer l'argent du public, ont développé le goût des achats et des ventes des valeurs mobilières. Or beaucoup de ces opérations, qui se compensent par la simultanéité des offres et des demandes produites dans tous les siéges des établissemens de crédit, échappent à la corporation des agens de change sans pour cela se dérober aux prescriptions salutaires du marché officiel. Un seul chiffre permettra d'évaluer l'importance des opérations de bourse faites par la clientèle des établissemens de crédit. La Société Générale, pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, ne se charge que des affaires de bourse *au comptant*; d'après le relevé de ses opérations, elle a en moyenne 9 millions d'affaires de bourse par semaine. En dehors des ordres des tiers, dont elle n'est que l'intermédiaire, la Société Générale, soit pour le placement de son capital, soit pour celui des dépôts reçus, met en reports à la Bourse, c'est-à-dire en prêts temporaires sur titres, des sommes importantes. On ne peut évaluer à moins de 40 millions par liquidation le capital ainsi employé, c'est-à-dire que les opérations de bourse de cette nature dépassent pour ce seul établissement 800 millions par année. Si l'on réfléchit que la Société Générale reçoit déjà près de 300 millions de dépôts, qu'avec ses 85 agences de province, ses 25 bureaux de quartier de Paris, on peut raisonnablement penser que ce chiffre, dans des conditions normales de calme public, sera doublé ou triplé dans quelques années; si l'on remarque aussi que d'autres établissemens du même genre, tels que le Crédit lyonnais dans les départemens de l'est, jouissent d'une prospérité analogue et s'attachent de plus en plus à subvenir aux nouveaux besoins de l'épargne française, il sera facile de mesurer toute l'importance du marché des valeurs mobilières, et, en analysant les services rendus par les officiers ministériels qui sont chargés de les négocier, d'apprécier la considération dont ils jouissent.

Le parquet de Paris se compose, comme nous l'avons dit, de 60 agens, nommés par le chef de l'état sur la présentation du mi-

nistre des finances. L'acquisition d'un office d'agent de change, qui se paie depuis un certain nombre d'années de 1,500,000 francs à 2 millions, doit être ratifiée par la chambre syndicale des agens de change, et le titulaire agréé par elle est ensuite soumis au vote de la compagnie tout entière. Au prix de la charge, il faut joindre le cautionnement à l'état, qui est de 125,000 francs, un versement de 100,000 francs à la chambre syndicale pour constituer un fonds commun destiné à parer aux cas de responsabilité, enfin une somme plus ou moins importante pour le fonds de roulement. On conçoit qu'il soit impossible de trouver beaucoup d'acquéreurs possesseurs à leur entrée en fonctions de la totalité de capitaux si élevés. Les charges d'agent de change ont donc donné lieu à la constitution de sociétés de commanditaires dont le titulaire est le gérant. Ces sociétés n'ont eu longtemps qu'une simple existence de fait; aucun acte public ne pouvait les constater : maintenant elles sont l'objet de publications comme toutes les sociétés commerciales. Hâtons-nous de dire que la pratique a donné pleine raison à l'existence commerciale des agens de change, et que les sévérités de la chambre syndicale, soutenues par celles des tribunaux consulaires, ont offert toute sécurité aux opérations de bourse. Ainsi la loi civile, qui ne reconnaît que les marchés au comptant, fait de l'agent de change un simple intermédiaire sans responsabilité personnelle, qui met l'acheteur et le vendeur en présence l'un de l'autre; dans la pratique au contraire, où les marchés à terme prédominent, le client ne connaît que son propre agent, lequel répond de toutes les conséquences des opérations faites, et cette responsabilité n'est pas illusoire. Dans les cas de plus en plus rares de ruine personnelle d'un agent de change, s'il ne peut acquitter tous ses engagemens, ce sont les confrères avec lesquels il a traité qui subissent les pertes, les cliens n'en sont point frappés. Sous ce rapport, le crédit du parquet de Paris est au-dessus de toute atteinte.

Les affaires au comptant se liquident chaque jour : constatées à l'aide du bordereau de négociation entre les agens et les cliens, elles se résolvent par des remises d'argent et des remises de titres. Les négociations à terme se constatent par des engagemens échangés d'agent à agent et revêtus du timbre dont il a été question pour le versement proportionnel à faire à la chambre syndicale : elles se liquident tous les mois pour les rentes françaises et certains fonds d'états étrangers, toutes les quinzaines pour les actions de chemins de fer, de sociétés industrielles, etc.; les liquidations de quinzaine, introduites après la révolution de février, au moment où les variations de cours procédèrent par bonds énormes, avaient pour objet de ne pas laisser les cliens sous le coup de pertes trop longtemps différées, et, en amenant des paiemens à courte échéance,

garantissaient les agens contre les chances d'insolvabilité. La multiplicité des titres dont l'appréciation devint de plus en plus difficile, l'énormité des opérations et des engagemens qui en résultent, ont fait maintenir une mesure profitable sans doute aux officiers ministériels, dont elle a doublé la rémunération (le courtage ayant été maintenu pour chaque liquidation de quinzaine au prix antérieurement perçu pour les opérations mensuelles), mais elle a profité aussi aux cliens en leur donnant une sécurité justifiée par de si longues années de fidélité aux engagemens pris.

Ce serait entrer trop avant dans le détail technique que de mentionner chacune des phases d'une liquidation, réponse des primes, cours de compensation, reports, jours de paiement à l'agent ou par l'agent, livraison des titres, etc.; notons seulement ce fait que la liquidation des opérations à terme donne lieu à la remise par chaque agent de change à la chambre syndicale d'un état particulier indiquant le solde des valeurs et des sommes qu'il doit recevoir ou livrer : il en résulte une compensation entre eux, faite par les soins de la chambre syndicale, et cette mesure a pu justement passer, à l'aide des mandats de virement sur la Banque de France, pour le modèle sur lequel se sont établies même en Angleterre les chambres de compensation pour paiemens et recettes à faire entre négocians. La compensation entre tous les soldes des liquidations particulières doit établir une conformité parfaite, sans quoi la chambre syndicale suspendrait toutes les répartitions. Jamais ce dernier cas ne s'est présenté, et même dans les plus mauvais jours, comme à la liquidation de juillet 1848, où l'on a dû subir un cours de compensation forcé moins bas que les cours ne l'établissaient eux-mêmes afin de rendre le paiement des pertes possible en les atténuant, l'accord s'est toujours trouvé établi entre tous les agens soit par des paiemens réguliers, soit par des accords intervenus.

Mais à quoi bon cette organisation si forte, ces précautions prises pour régulariser les conséquences d'opérations non reconnues par la loi? Pourquoi une corporation si riche, si soucieuse de mettre à l'abri de toute suspicion la responsabilité de ses membres dans les marchés à terme dont il leur est défendu de répondre? Parce que ces marchés à terme, suspects d'abord et pendant longtemps réputés à bon droit dangereux, ont fait leurs preuves d'utilité pratique, de nécessité même au point de vue de la négociation des valeurs mobilières. Il faut être bien inexpérimenté dans le maniement de ces intérêts qui touchent aujourd'hui tout le monde, les grands et les petits et encore plus ceux-ci que ceux-là, pour ne pas savoir que sans le marché à terme les acquisitions et les ventes d'effets mobiliers présenteraient les plus graves difficultés et donneraient

peut-être lieu à de grands abus. Grâce au marché à terme, on peut, sans amener de fortes perturbations de prix, chose toujours regrettable, acheter ou vendre en une fois la quantité de titres voulue : en opérant au comptant, un pareil résultat ne s'atteindrait peut-être pas en plusieurs jours, et il serait bien autrement aisé à la spéculation pure d'influencer les cours à son gré. C'est ainsi que les marchés à terme sont devenus peu à peu la règle, et le nombre des négociations qui, au lieu de se résoudre par des différences comme les paris, se terminent par des livraisons ou des levées de titres, est immense.

Prétendons-nous que le jeu proprement dit soit banni de la Bourse? Non certes, — que la chambre syndicale des agens de change de Paris n'ait plus à surveiller aucun membre de la compagnie, que la *visite des carnets*, comme l'on dit (1), ne soit jamais pratiquée, qu'il n'y ait plus matière à remontrances, à amendes, à vente forcée d'office par mesure disciplinaire? Assurément non; mais, si l'on étudie les faits contemporains, si l'on compare le nombre de sinistres arrivés au parquet avec ce qu'il a été à d'autres époques, si l'on rapproche la tenue du marché de Paris de celle des marchés européens les plus largement ouverts, ceux de Londres ou de Vienne entre autres, on restera convaincu de l'excellence du nôtre à tous les points de vue, comme sécurité, aptitude, droiture, de même que dans la facilité avec laquelle notre public traverse les phases les plus graves, supporte sans gros dommages les événemens les plus redoutables, on trouvera la preuve de cet esprit d'ordre, de rectitude, de bon sens, qui distingue notre race, sauf sur un point, hélas! celui de l'aptitude politique à être gouvernée ou à se gouverner.

II.

La Bourse de Londres (*stock-exchange*), le marché des valeurs n'est point une institution officielle, une administration gouvernementale, comme la compagnie des agens de change de Paris; c'est une corporation libre, « un club financier » sans privilèges, sans autres droits que ceux que ses membres se sont donnés, fermée au public, vis-à-vis de laquelle les tiers n'ont ni recours ni garantie spéciale, et par laquelle cependant passent presque tous les achats de titres du pays. Les membres du *stock-exchange* se divisent en deux catégories, les *brokers* (courtiers), les *dealers* (commerçans) ou plus simplement les *jobbers* (brocanteurs). Les *brokers* arrêtent

(1) Le carnet est le livre où les agens inscrivent leurs opérations au moment où elles se font.

les transactions, déterminent les cours, ils opèrent pour le compte d'autrui, ils remplissent l'office de nos agens de change. Les *jobbers* opèrent au contraire pour leur propre compte : ce sont de véritables commerçans en valeurs; ils donnent ou prennent aux cours qui leur conviennent les fonds d'états, les actions dont ils se chargent individuellement de diriger l'offre ou la demande. Cette spécialité dans les affaires de bourse n'existe pas chez nous, sauf pour la catégorie des banquiers qui s'occupent surtout d'arbitrages, c'est-à-dire qui sont acheteurs ou vendeurs de titres, selon que le prix en est supérieur ou inférieur à Paris à celui des bourses étrangères. Toute valeur qui se cote au *stock-exchange* a besoin d'y être patronnée par un *jobber* et un *broker* en renom, elle est *présentée*, comme le sont eux-mêmes les membres de la corporation. Il y a là pour les valeurs mobilières une cause de plus ou de moins-value non inhérente à elles-mêmes, mais toute d'accident, une dépendance vis-à-vis des meneurs du marché qui fait ressortir avec avantage l'impartialité du parquet de Paris. Les règles publiées pour la conduite des affaires au *stock-exchange* (1) suivent dans tous leurs détails ce qui se rapporte soit à la composition des membres de la corporation, soit à la constatation et à l'expédition des affaires; sur ces différens points, les précautions les plus minutieuses ont été adoptées. Nul ne peut entrer au *stock-exchange* à moins d'être appuyé de trois parrains cautionnant chacun le candidat de 750 livres sterling pour les cas de forfaiture s'il est étranger au *stock-exchange*, de deux seulement avec une caution de 500 livres s'il est déjà *clerk* (commis) ou *partnership* (associé) d'un *broker*. Cette caution est maintenue pour une durée de trois ou deux ans. Une des plus sages prescriptions de ce règlement est l'obligation pour tout membre de se représenter tous les ans à l'admission. La corporation du *stock-exchange* n'a en effet qu'une durée annuelle; il faut au bout de douze mois qu'une nouvelle consécration ait lieu. Le 25 mars, à moins que ce ne soit un dimanche, une assemblée générale est tenue pour la nomination du *committee for general purposes* (comité directeur), composé de 30 membres, qui doit pendant l'année à courir prendre toutes les décisions intéressant les personnes et les affaires. A sa première réunion, le comité choisit un président (*chairman*), un vice-président (*deputy-chairman*), un secrétaire et trois autres membres désignés pour les fonctions de scrutateurs dans les élections. La principale affaire du comité est en effet l'élection, l'admission ou la réadmission des membres du *stock-exchange*. Aucun étranger, à moins d'être naturalisé depuis deux

(1) *Rules and regulations for the conduct of the business on the stock exchange adopted by the committee for general purposes,* London 1875.

ans, ne peut entrer dans la corporation. Les autres conditions sont : l'honnêteté certifiée par les parrains et l'absence de toute fonction ou de tout intérêt dans des affaires autres que celles du *stock-exchange*. La femme du candidat ne doit non plus être engagée dans aucune affaire; la prohibition s'étend jusqu'à la *souscription* aux établissemens où se négocient les fonds et valeurs mobilières. Tout membre du *stock-exchange* qui après son admission contreviendrait à une de ces dispositions cesserait d'en faire partie.

Il est vrai que les règles sont moins sévères pour d'autres cas qui de ce côté du détroit passeraient pour graves. Ainsi un banqueroutier qui a composé avec ses créanciers et a payé au moins 6 shillings 8 deniers par livre peut être admis; mais en cas de récidive il faut qu'il ait payé tout. Les *defaulters*, c'est-à-dire ceux qui ont commis une simple contravention aux règlemens, peuvent être réadmis sur l'avis conforme d'un sous-comité spécial dont les fonctions ne laissent pas que d'être laborieuses, car les cas se représentent fréquemment. Dans les questions que le président du comité adresse aux parrains des réélus, il s'en trouve une formellement exprimée dont la portée pratique mérite d'être reproduite : après s'être informé de l'époque de la banqueroute du candidat, des à-comptes payés, etc., le *chairman* doit demander aux parrains s'ils accepteraient chacun le chèque du candidat pour 3,000 livres sterling (75,000 fr.) dans le courant ordinaire des affaires.

Ce ne sont pas seulement les membres du *stock-exchange* sur lesquels s'exerce la direction du comité; leurs associés, leurs employés, doivent également être agréés par lui. Quant aux formes et à l'objet des transactions, aux modes de paiement et de liquidation des affaires soit à terme, soit au comptant, des transferts, des jours et des heures de livraison et de compensation de titres et d'espèces, le règlement édicte les prescriptions les plus pratiques, et condamne non-seulement à l'expulsion le membre qui manque à ces lois, mais établit toute une échelle d'amendes pour le moindre retard ou le plus léger oubli. La liquidation des affaires à terme se fait par quinzaine au *stock-exchange*, comme à la Bourse de Paris, et elle a lieu les 14 et 30 du mois, deux jours avant nos propres liquidations, sur le sort desquelles elle exerce une naturelle influence.

Ce qu'il faut surtout faire ressortir pour cet établissement du *stock-exchange*, c'est le caractère privé de l'institution : il s'agit des relations des *brokers* et des *jobbers* entre eux seuls; s'ils sont les intermédiaires du public à certains égards, les représentans des tiers, c'est par une convention officieuse qui ressemble à tout acte de commerce ordinaire. La première des règles générales applicables aux transactions porte en effet que le *stock-exchange* ne reconnaît dans ses

affaires que ses propres membres. Qu'une difficulté s'élève entre un étranger et un membre, le comité ne recevra de plainte que si par une demande spéciale le plaignant s'engage à se conformer à ces règles en dehors de toute procédure civile ou criminelle. C'est une élection de domicile en quelque sorte et de jurisprudence privée.

L'exclusion des tiers a lieu non-seulement pour leurs affaires, mais aussi pour leurs personnes. Chez nous, les femmes seules ne peuvent franchir l'entrée des bourses, mais le public tout entier pénètre dans les salles, à certains jours l'affluence est immense. Au *stock-exchange*, les membres de la corporation seuls sont admis. Si pour les transferts la signature d'un tiers est requise, elle se donne dans les bureaux adjacens où l'on entre par le dehors, mais dans le sanctuaire réservé aucun profane ne peut être vu : on cite le cas exceptionnel où, la curiosité ayant poussé à s'y introduire le fils d'un des banquiers étrangers les plus estimés, il en fut bientôt expulsé avec un empressement quelque peu démonstratif.

Comment expliquer avec ces restrictions, ce manque de publicité et de bruit, l'activité si grande des transactions du *stock-exchange* qui en a fait si longtemps le principal marché du monde pour les valeurs mobilières, et comment le progrès de ces transactions elles-mêmes n'a-t-il pas amené l'abaissement des barrières ainsi posées? A cet égard, il faut bien se rendre compte de la différence des mœurs financières de l'Angleterre et de celles de la France. Quoi qu'on en pense, l'usage des valeurs mobilières, tout en atteignant peut-être des chiffres encore en ce moment moindres chez nous, est plus universellement répandu; pour se servir d'une expression consacrée, il est plus démocratisé. Notre rente passe en bien plus de mains et se fractionne par de bien plus petites coupures que la rente anglaise: nous avons aussi une plus grande quantité de valeurs à revenu plus rémunérateur, les actions, les obligations de chemins de fer par exemple, qui attirent les petits capitaux. Il y a très peu de temps que le crédit commanditaire fonctionne en Angleterre; naguère tout associé était associé en nom collectif : de là une grande difficulté pour les prises d'actions industrielles. Il en est autrement chez nous. Cette participation de tous aux titres mobiliers justifie donc l'organisation intérieure de nos bourses, et rend éminemment utile la composition privilégiée de corps d'officiers ministériels que couvre et surveille l'autorité gouvernementale. En Angleterre, il n'en est point de même : les transactions mobilières ont pour principal objet des valeurs étrangères inconnues aux petites gens. Elles s'opèrent par chiffres énormes, et par cela même elles sont l'apanage de quelques-uns. Le *stock-exchange* forme donc une corporation de privilégiés dont les relations s'étendent dans le nouveau aussi bien que dans l'ancien monde. Adapté aux mœurs du pays, ce

système ne pourrait s'appliquer aux nôtres. Théoriquement vaut-il mieux? Au point de vue des intérêts du public, nous ne le pensons pas, et sous ce rapport, comme sous d'autres, avec l'accroissement de la clientèle des valeurs mobilières, l'autorité centrale en Angleterre devra bientôt peut-être empiéter sur l'indépendance absolue de cette corporation particulière.

Après les Bourses de Paris et de Londres, celle de Vienne ne constitue pas le plus important marché des capitaux en Europe. La Bourse de Francfort en effet a longtemps occupé le troisième rang : elle l'a perdu depuis l'annexion de la ville libre à l'empire d'Allemagne; les Bourses de Berlin, de Bruxelles, de Genève et de Florence revendiqueraient peut-être à cette classification des droits égaux. Cependant la Bourse de Vienne est bonne à citer parce qu'elle a le plus fait parler d'elle dans les dernières années, et qu'une législation toute récente (avril 1875) a eu pour objet de la réorganiser entièrement.

On n'a pas oublié le *krach* viennois de 1873 et l'effroyable débâcle de valeurs mobilières qui fit tant de victimes dans toutes les classes de la population. Les malheurs de cette époque ne sont pas encore réparés, et depuis lors la spéculation a également produit de déplorables conséquences à la Bourse de Berlin; mais comme celles-ci n'égalent pas en intensité les premières, et que la législation autrichienne vient à l'égard des agens de change et de la tenue des bourses d'être profondément modifiée, nous avons préféré nous arrêter, après la Bourse de Londres, sur la Bourse de Vienne. L'organisation précédente de celle-ci était fort simple. Les agens de change à Vienne formaient une corporation de 30 membres dont la nomination appartenait au gouvernement (à la lieutenance), sur le rapport de la chambre de commerce. Pour obtenir une charge, il suffisait de produire un certificat de bonne vie et mœurs. La charge se donnait *ad personam*, par conséquent n'était pas vénale; on n'exigeait aucun cautionnement, aucune mise de fonds. La Bourse, administrée par un président, se tenait tous les jours; les affaires étaient traitées au comptant seulement, et pour celles qui ailleurs se négocient à terme et ne donnent lieu qu'à des paiemens de différences, la liquidation s'en faisait chaque jour. A côté des agens de change, des agens irréguliers, non autorisés, mais tolérés jusqu'à un certain nombre (il était fixé à 136 en 1859), opéraient de concert avec les agens de change. Lorsque dans ces derniers temps le mouvement des valeurs prit un si grand essor à la suite des paiemens énormes faits à l'Allemagne, la spéculation à Vienne, n'ayant pas comme en France pour base sérieuse les entreprises industrielles analogues à celles que le dernier règne vit naître en si grand nombre chez nous, se porta tout entière sur des combinai-

sons de sociétés financières et des entreprises de construction. A côté de la Bourse, qui ne suffisait pas aux joueurs, les boutiques de changeurs s'ouvraient à chaque pas; nous avons déjà raconté les incidens et les résultats de cette maladie de l'agiotage à Vienne, nous pourrions retracer les effets du même mal à Berlin. Né plus tard qu'à Vienne, il y sévit encore, et c'est principalement sur des entreprises américaines que le jeu s'est exercé au grand détriment de la prospérité publique. En Prusse comme en Autriche en effet, la bourse n'a pas de même qu'en France pour fondement solide l'emploi de l'épargne et la recherche par les petits capitaux de valeurs indigènes, publiques ou particulières, offrant toutes les garanties de sécurité et de rémunération désirables. On s'est beaucoup étonné, après le drainage de notre rançon par l'Allemagne, d'y voir sévir une crise industrielle intense, et la spéculation y produire de bien autres ravages que chez nous dans les jours même les plus néfastes. En réalité, le problème est simple : toute production industrielle qui n'est pas suscitée par un accroissement de consommation locale ou d'exportation régulière risque de passer par des phases de pléthore ruineuses; c'est ce qui est arrivé en Prusse et en Autriche, où quelques producteurs industriels ne sont inférieurs à aucun des nôtres, mais où la masse des consommateurs est bien plus réduite que chez nous-mêmes, — et quand d'un autre côté la supériorité de nos produits de luxe, l'imitation du goût français, l'attrait vers Paris, ont fait affluer chez nous toutes les ressources de l'Allemagne, on a dû voir les pertes d'une production exagérée se doubler par les prodigalités d'un luxe nouveau. On ne peut se lasser de répéter au contraire qu'en France la consommation marche sans cesse d'un pas plus rapide que la production; celle-ci réalise des miracles d'activité, d'habileté, distribue au travail des salaires de plus en plus élevés, et on arrive ainsi à ce double résultat de voir l'épargne grossir le capital du pays, et la participation aux bienfaits que la terre doit à ses habitans s'étendre au plus grand nombre. Mais revenons à la Bourse de Vienne.

Après les désastres dont le marché des valeurs mobilières avait été le théâtre, le gouvernement cisleithan sentit qu'une réforme était nécessaire, et il fit adopter par le *Reichsrath* deux lois concernant, la première l'organisation des bourses, la seconde les courtiers de commerce et agens de change (*sensal*). L'établissement des bourses dut être autorisé; elles dépendent d'une direction qui leur est propre, sous la surveillance de l'état, laquelle est confiée à un commissaire qui préside à toutes les délibérations de la direction et exerce des pouvoirs bien autres que celui des commissaires établis près de notre Bourse, préposés spécialement à la police. Les courtiers (*winkel-börsen*) sont prohibés sous peine

d'amende et d'emprisonnement. Les statuts d'une bourse qui fixent la nature des affaires, le temps et le mode des opérations, la nature des valeurs négociables, doivent être approuvés par le ministre des finances. L'entrée de la bourse est interdite aux femmes, aux faillis, à tous ceux qui ont contrevenu aux règlemens. La juridiction en matière d'opérations peut être déférée à un tribunal arbitral après approbation officielle des statuts; elle appartient en tout cas aux tribunaux de commerce, car toutes les affaires de bourse au comptant, à terme, même celles à primes sont considérées comme affaires de commerce. La loi autrichienne, au contraire de la nôtre, les reconnaît toutes; les résultats en peuvent être poursuivis par les voies du droit commercial.

La loi concernant les agens de change contient les prescriptions les plus détaillées sur l'accomplissement de leurs devoirs : le secret professionnel, la *couverture* à exiger des cliens, la défense d'opérer pour des personnes de solvabilité douteuse, la tenue rigoureuse de carnets où sont inscrites les opérations, l'obligation de reproduire les inscriptions à toute demande des autorités compétentes. Rien, on le voit, n'est omis de ce qui peut rendre les opérations régulières et sûres; mais le mode de nomination des agens eux-mêmes ne donne pas les mêmes garanties que chez nous. Pour l'obtention d'une charge, le titulaire n'est soumis qu'aux conditions d'être sujet autrichien, âgé de vingt-quatre ans, d'avoir subi avec succès l'examen d'aptitude devant la direction de la Bourse sous la présidence du commissaire, d'être agréé par cette direction dans un concours institué à chaque création d'une nouvelle charge. Une fois nommé, l'agent prête le serment professionnel, reçoit le carnet (*tagebuch*) des mains du commissaire et fournit le cautionnement qui peut être demandé par le département des finances. C'est encore sous la surveillance du commissaire que les agens peuvent se constituer en un collége ou chambre (*gremium*), établir leurs statuts, nommer chaque année la commission disciplinaire, prononcer les peines d'amendes, de suspension ou de retrait, etc.

Quel sera l'effet de cette législation? On ne peut le connaître encore, puisqu'une ordonnance du 19 avril 1875 n'en prescrit l'application qu'à partir du 1er janvier 1876 : il est cependant permis déjà de supposer que la Bourse de Vienne avec ses agens nommés sur examen, même fournissant le cautionnement qui pourra être exigé, n'offrira pas au public les garanties de solvabilité que lui donne le parquet de Paris, où le prix vénal des soixante charges d'agent de change, sans compter la fortune personnelle des titulaires et surtout celle de leurs associés (quoique simples commanditaires, ceux-ci s'imposent souvent de grands sacrifices dans les

jours difficiles), présente un total de 150 millions de francs, sur lesquels, soit par l'effet de la loi, soit par les usages professionnels, la responsabilité des opérations effectuées doit s'exercer en cas de perte.

III.

Si la supériorité du parquet de Paris sur les combinaisons auxquelles nous l'avons comparé paraît justifier l'extension de plus en plus grande de notre principal marché de valeurs mobilières, nous ne voudrions pas cependant passer pour professer à cet endroit un optimisme exagéré. Est-il bon par exemple qu'il y ait sur une question aussi importante que celle des marchés à terme un antagonisme entre la loi civile et les mœurs financières du pays? C'est un grave problème dont la solution ne pourra sans doute pas être différée, car chaque jour de nouveaux faits se produisent qui en attestent l'importance. Tout récemment à propos des reports, ces opérations qui consistent à emprunter sur titres, sont de véritables nantissemens et cependant au contraire de ceux-ci dépouillent momentanément l'emprunteur des principales prérogatives du droit de propriété, on a vu s'élever devant la justice des contestations dont la portée n'allait à rien moins qu'à rendre à peu près impossible la convocation des assemblées générales d'actionnaires. Notre législation financière pourrait donc être révisée pour l'organisation des bourses comme on se propose de la réviser pour la constitution des sociétés, ainsi que le prouve la récente nomination d'une commission *ad hoc* par le ministre de la justice. D'autre part, la constitution des compagnies d'agens de change laisserait peut-être à désirer sous plus d'un rapport. Ainsi l'augmentation si considérable du prix des charges à Paris, comparé avec ce qu'il était il y a vingt ans, peut bien être un gage de sécurité pour le public, mais les titulaires ont dû, si l'on nous passe cette expression, diminuer de qualité, et en ces matières la qualité est chose essentielle. Ce n'est pas à dire que nos modernes agens se soient amoindris sous le rapport de l'aptitude et de l'honorabilité; mais avec des réunions de capitaux aussi considérables qui exigent un plus grand nombre d'associés, le titulaire n'en peut d'ordinaire posséder en entrant en charge qu'une trop faible partie pour jouir d'une autorité suffisante auprès de ses associés et surtout auprès de ses cliens. La génération précédente a vu quelques-uns de ce qu'on appelait alors les grands agens, comme les Archdeacon et les Rodrigues, traiter d'égal à égal avec les puissances financières. Si à l'heure présente on trouve encore à la tête de la compagnie MM. Moreau, Roland-

Gosselin, Laurent, perpétuant le nom et le crédit de leur famille, il est certain qu'un très grand nombre de nouveaux agens, par leur jeunesse et leur position dans le monde, sont un peu déchus du rang de leurs devanciers.

Le but principal de cette étude n'est pas tant de montrer les habitudes financières de la France de plus en plus attachées aux valeurs mobilières, ni de prouver que la Bourse, où elles se négocient de préférence, se prête merveilleusement à la sécurité des négociations; nous voudrions aussi relever, si cela était nécessaire, dans l'estime de tous, le caractère de ces sortes d'affaires et des hommes qui s'y livrent, agens et cliens. Il règne encore en effet dans certains esprits un préjugé qu'il nous paraît juste de combattre; dans le monde de la politique et des lettres, les affaires et les hommes d'affaires sont encore traités avec un dédain que rien ne justifie. Certes c'est dans une pensée d'intérêt et avec l'espoir du profit que l'on se livre à ces achats et ventes de titres, dont la valeur intrinsèque n'est pas toujours facile à établir; mais croit-on beaucoup au désintéressement des hommes politiques? Toutes les combinaisons des partis, ce que l'on qualifierait justement de *conspirations* contre le présent au profit d'avenirs plus ou moins chimériques, ne sont-elles inspirées par aucun égoïsme, par aucun espoir d'en tirer personnellement avantage? Dans ces dernières années particulièrement, le monde des affaires a donné les preuves du plus rare bon sens, on dirait presque du patriotisme le plus éclairé. Calme au milieu des excitations des partis, étranger aux passions des fanatiques et déplorant l'aveuglement de leurs chefs, il a gardé une clairvoyance qu'on ne saurait trop admirer. Il n'a pas désespéré de la fortune de la France pour l'avenir et n'a pas ménagé au présent les ressources nécessaires au travail quotidien. Les discussions ardentes de l'assemblée ne l'ont guère ému, les combinaisons politiques à plus ou moins longue échéance l'ont trouvé sceptique; « à chaque jour suffit sa peine » était dans ce monde laborieux et sensé la devise constante, et chaque jour en effet il est revenu à la tâche de plus en plus agrandie des entreprises utiles, il a donné chaque jour l'exemple du sang-froid, de la patience et de l'effort. Les hommes politiques en peuvent-ils dire autant?

Sans exagérer non plus les mérites intellectuels nécessaires à l'étude de toutes ces transactions et de ces entreprises multiples, on peut cependant faire remarquer que, si la Bourse est le thermomètre de la fortune publique, c'est aussi le point où convergent tous les échos de la vie sociale et économique dans le monde entier. Nous avons parlé de l'appareil télégraphique qui, au fond du cabinet d'un financier, inscrit sur des bandes de papier se dé-

roulant sans trêve les cours des fonds d'états, des sociétés particulières, des marchandises et des changes dans tous les pays : ces bandes renferment véritablement les lignes d'un immense livre politique, industriel et commercial, qu'il faut un grand travail pour comprendre, une vraie intelligence pour coordonner. Dans nos assemblées politiques, combien d'hommes d'affaires ont conquis par leur parole la sympathie de leurs collègues! Combien agissent encore mieux qu'ils ne parlent lorsqu'ils prennent part à l'administration du pays! Mais sur leur propre terrain, dans la limite de leurs occupations, que d'hommes d'affaires se distinguent par des connaissances sérieuses et se livrent à des études diverses comme les ordres de faits sur lesquels elles s'exercent! Pour la plupart d'entre eux, il n'y a pas seulement à poursuivre la fortune et la puissance qu'elle donne, mais ils veulent aussi atteindre un véritable résultat scientifique, à savoir la connaissance des réalités humaines, la science de l'histoire contemporaine de tous les peuples dans leur situation financière et économique, publique et privée.

L'esprit d'affaires proprement dit ne constitue pas, il faut le reconnaître, une qualité banale et de second rang. Le définir serait difficile; qu'on nous permette d'en citer un rare exemple, il fera bien comprendre ce que nous entendons par ce mot. Peu d'hommes d'état dans les dernières années ont conquis une illustration aussi grande que celle du comte Duchatel, l'éminent ministre du roi Louis-Philippe. A un savoir étendu, à un vrai talent de parole, à un caractère honorable et sûr, il joignait la perspicacité la plus prompte des hommes et des choses; il excellait aussi dans la conversation intime, et tous ceux avec qui il causait en tête-à-tête dans son cabinet de travail garderont le souvenir de la fécondité de ses aperçus, de sa verve, de ses critiques, du brillant de sa parole. Comme tous les hommes qui ont des opinions fermes et arrêtées, qui appartiennent à un parti et s'honorent de leurs amitiés politiques, le comte Duchatel n'échappait point aux entraînemens de l'improvisation et dépassait quelquefois dans le feu de la causerie à l'égard de ses adversaires les limites étroites de l'éloge ou du blâme; mais alors, qu'un mot l'appelât sur le terrain des affaires, sur l'appréciation des finances publiques où il était passé maître, sur celle des entreprises privées, dont il connaissait le plus grand nombre, la juste mesure de son esprit, cette qualité supérieure en lui, reprenait tout son empire; il analysait avec un soin merveilleux les sources de la prospérité matérielle du régime dont il venait de médire à d'autres points de vue, il saisissait avec un instinct toujours sûr les avantages ou les mauvaises chances de telle ou telle combinaison industrielle, quels qu'en fussent les promo-

teurs; il se montrait en un mot un homme d'affaires accompli.

Dira-t-on que c'est là un mérite secondaire, en ce sens qu'il dérive d'autres, qu'il accompagne successivement ou le talent de l'administrateur ou la science de l'économiste? Ce serait une grande erreur, de nombreux exemples ont démontré que l'esprit des affaires est d'une espèce à part, *sui generis*, allié souvent à des contraires et étranger aussi à des aptitudes analogues. Relégué dans sa sphère propre, il détermine les phénomènes que nous avons remarqués à la louange de notre pays, il explique comment le commerce de la France, son industrie, son marché des valeurs mobilières, se montrent si prudens dans leurs combinaisons, si prompts à faire honneur à leurs engagemens, si peu aventureux dans leurs écarts; il reste l'expression ou, pour mieux dire, le symbole de notre bon sens; appelé à s'exercer sur un théâtre plus élevé, l'esprit des affaires est celui qui signale les bons ministres des finances. Dans l'assemblée nationale, plus d'un de ceux qu'on appelle hommes d'affaires en remplirait dignement le rôle; en Angleterre, le parlement en compte un grand nombre parmi ses membres, Robert Peel en a offert le type accompli. Était-il nécessaire de citer ces noms illustres pour marquer l'intérêt d'une étude dont le sujet spécial pourrait à première vue paraître dénué d'attrait? Outre que nul ne reste étranger aux intérêts matériels dont il s'agit, le tableau du mouvement général des esprits à notre époque ne serait certainement pas complet, si, à toutes les manifestations de la science moderne, au développement des voies de communication, à l'extension du crédit public, on n'ajoutait pas la description du lieu où se négocient les signes représentatifs de la richesse publique et privée, l'appréciation des procédés et des hommes par qui en a lieu l'échange. Hommes, procédés, organisation matérielle, tout en France et à Paris surtout semble mériter une estime particulière; l'empressement des étrangers en témoigne, et il n'a jamais été plus grand que depuis nos malheurs. Aucun gouvernement en effet ne croit aujourd'hui pouvoir se passer de notre marché pour émettre un emprunt d'état, aucune institution étrangère ne se sent en possession de la confiance publique si ses titres n'ont pas entrée à notre Bourse. Alors que notre puissance a reçu sur d'autres points une si cruelle atteinte, jamais notre crédit matériel et moral n'a été plus apprécié, nos mœurs financières plus honorées. Pourquoi cette contradiction apparente, et d'un côté ce résultat si favorable? Il en existe des causes multiples, des causes générales et spéciales; l'organisation du parquet de Paris est l'une de ces dernières.

BAILLEUX DE MARISY.

LES PROGRÈS

DE

L'ASTRONOMIE STELLAIRE

« Qu'est-il nécessaire à l'homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui, lorsqu'il ignore ce qui lui est avantageux dans sa vie, durant le nombre des jours de son pèlerinage et dans le temps qui, comme l'ombre, passe? ou qui pourra lui indiquer ce qui après lui doit arriver sous le soleil? » A ces paroles de l'Ecclésiaste répond en nous l'insatiable curiosité qui nous pousse à franchir les limites de l'étroite prison terrestre pour sonder l'espace sans bornes où le système solaire flotte comme un îlot perdu dans l'océan.

Les dimensions de cet îlot nous sont connues, les astronomes en ont depuis longtemps levé le plan et dressé la carte topographique; il ne s'agit plus aujourd'hui que de corriger les détails, de compléter l'inventaire du menu peuple d'astéroïdes, de comètes, de bolides, qui remplit les espaces interplanétaires, et d'étudier plus à fond la nature intime des corps célestes qui forment la tribu solaire. Depuis la découverte de Neptune, qui a doublé l'aire du domaine soumis au soleil, il n'est guère probable qu'il reste encore à trouver quelque grosse planète de cette importance. Les lois de Newton, appliquées aux mouvemens des planètes, se vérifient tous les jours, et, grâce surtout aux travaux de M. Le Verrier, nous approchons du moment où les moindres circonstances de ces mouvemens pourront être calculées à l'avance avec une précision comparable à celle des observations elles-mêmes. Dès lors il nous est loisible de tourner nos regards avec une plus grande liberté d'esprit vers les régions lointaines des étoiles, que depuis tant de siècles nous contemplons comme du haut d'une échauguette, osant à peine jeter dans ces profondeurs vertigineuses la sonde du raisonnement mathématique.

Les lois de la gravitation universelle s'appliquent à ces myriades de soleils comme au pauvre petit système qui nous a été assigné pour séjour; la vive lumière des étoiles comme la faible lueur des nébuleuses sont de même essence que les rayons qui émanent d'une source terrestre, et dont une expérience de laboratoire nous révèle les propriétés. Les calculs de la mécanique céleste aussi bien que les subtiles méthodes de l'optique peuvent donc nous fournir toute sorte de révélations sur ces mondes lointains. Nous verrons comment chaque jour apporte des données nouvelles sur la distance des étoiles, sur les mouvemens de translation dont elles sont animées, sur les orbites qu'elles décrivent les unes autour des autres, enfin sur la constitution intime et le mode de formation probable de ces univers, que la science rapproche de nous en jetant un pont sur des abîmes qui semblaient infranchissables.

I.

On peut se faire une idée de l'isolement du monde solaire au milieu des espaces peuplés d'étoiles par une comparaison avec des étendues qui nous sont familières. Supposons l'orbite de Neptune représentée par l'enceinte de Paris, l'orbite de la terre occupera au centre de cet espace une aire à peu près égale à celle de la place de la Concorde, et la distance de l'étoile la plus rapprochée de nous, — Alpha du Centaure, — sera figurée par une longueur de plus de 30,000 kilomètres, c'est-à-dire par le chemin que fait un navire qui va du Havre en Chine par le cap Horn. Or l'étoile dont il s'agit ici est exceptionnellement près de nous; celle qui la suit immédiatement dans l'ordre des distances, — la 61e du Cygne, — est déjà deux fois plus éloignée, et toutes les autres qui ont été examinées jusqu'à ce jour sont en général situées à des distances beaucoup plus considérables. Voilà donc l'étendue de la mer sans rivages où flotte l'archipel solaire, et voilà l'éloignement des premières îles étrangères à notre système. Et ce sont de pareilles distances qu'il faut estimer par deux visées prises de deux points opposés de l'orbite de la terre; pour rester dans notre comparaison, c'est comme si de deux coins de la place de la Concorde on braquait deux lunettes sur le feu d'un phare situé bien plus loin de nous que la Chine. En effet, c'est la différence des directions où nous voyons une étoile à deux époques opposées de l'année, quand la terre passe d'une extrémité à l'autre de son orbite, qui nous fait connaître la distance où cette étoile se trouve de nous. La moitié de cette différence est ce qu'on appelle la *parallaxe annuelle* de l'étoile. C'est absolument de la même manière, c'est-à-dire par deux directions observées des deux extrémités d'une *base* de longueur connue, que l'on fixe la

position d'un objet terrestre lorsqu'on fait un levé topographique.

La disproportion évidente entre la faible longueur de la base d'opération dont on dispose et la distance prodigieuse des objets qu'il s'agit de viser, l'intervalle qu'il faut laisser s'écouler entre les mesures pour obtenir des écarts appréciables, ce sont là des circonstances qui compliquent singulièrement le problème des parallaxes annuelles. Les distances, dans les cas les plus favorables, surpassent quelque cent mille fois l'étendue de la base, et les écarts d'où il faut les déduire sont de simples fractions de seconde, qui le plus souvent sont noyées dans les erreurs d'observation. Aussi pendant bien longtemps la détermination des parallaxes stellaires n'a-t-elle donné que des résultats illusoires.

Les premières tentatives qui aient été faites dans cette voie remontent à Copernic; l'apparente fixité des étoiles était une objection assez grave contre le mouvement de translation de la terre dans l'espace, et l'illustre astronome polonais espérait l'écarter en constatant qu'en réalité les positions des étoiles éprouvaient de petites variations périodiques. L'imperfection de ses moyens d'observation ne lui permit pas d'atteindre son but. Tycho lui-même, en observant régulièrement la polaire avec des instrumens beaucoup plus précis, ne parvint pas à découvrir la moindre inégalité dans les distances de cet astre au zénith d'Uraniborg. Il fut réservé à Picard de constater le premier avec certitude des variations de ce genre, sans qu'il pût, il est vrai, les expliquer.

L'abbé Picard, prieur de Rillé, était un des esprits les plus ingénieux de son siècle; il eût sans aucun doute inauguré l'ère de l'astronomie de précision et de mesure, s'il avait eu les mains libres pour agir, et si son crédit eût égalé celui du brillant Cassini, qu'il avait eu le malheur de faire appeler d'Italie lorsqu'on cherchait un directeur pour l'Observatoire de Paris. La venue de Cassini en France a été une calamité pour la science, car le remuant Italien fit reléguer au second plan le savant profond et modeste dont il eût suffi de mettre à exécution les projets pour assurer à la France la gloire d'avoir tracé à l'astronomie d'observation ses véritables voies. On dédaigna ses avis, et, pendant que Cassini éblouissait la cour par ses faciles découvertes, l'Angleterre prit les devans, et l'observatoire de Greenwich, fondé quelques années plus tard (en 1676), prit son essor entre les mains de Flamsteed et de Bradley, et s'éleva sans peine au premier rang.

L'abbé Picard mourut en 1682. Quelques années plus tard, Flamsteed entreprit à son tour d'observer régulièrement la Polaire avec un quart de cercle muni d'une lunette, et il constata les mêmes inégalités qui avaient déjà frappé l'astronome français, mais sans savoir plus que celui-ci les expliquer. Il avait d'abord cru que ses

observations serviraient à fixer la parallaxe annuelle de la Polaire, mais il dut bientôt se convaincre que les différences d'environ 40 secondes qu'il avait trouvées entre les distances zénithales des mois de juin et de décembre ne pouvaient s'expliquer par le simple changement de position de la terre; il eût fallu pour cela que ces différences eussent été observées, non pas de juin à décembre, mais de mars à septembre. Enfin Bradley, à l'aide d'une série d'observations qu'il avait entreprises à Kew, près de Londres, avec Molyneux, réussit à déterminer la loi de ces inégalités périodiques et à en donner l'explication : elles sont dues principalement au phénomène que l'on appelle l'*aberration de la lumière*, et qui dépend non de la distance, mais de la direction des astres. Plus tard Bradley reconnut encore d'autres variations qui ont pour cause un balancement de l'axe terrestre, déjà soupçonné par Newton, qui a reçu le nom de *nutation*. Les inégalités dues à la nutation sont moins sensibles et ont une période beaucoup plus longue que celle de l'aberration.

Le phénomène de l'aberration, tel que le conçoit Bradley, est tout à fait analogue à cette illusion d'optique qui, à travers les vitres d'un wagon de chemin de fer en marche, nous fait paraître obliques les filets d'eau perpendiculaires formés par les gouttes de pluie. Le mouvement du train, qui se déplace pendant le temps que les gouttes d'eau mettent à atteindre le sol, nous trompe sur la direction réelle des filets liquides, parce que notre point de vue change sans cesse. C'est ainsi que la vitesse de translation de la terre, en se combinant avec la vitesse des rayons lumineux, a pour effet de changer légèrement la direction apparente où nous voyons les astres, car pendant le temps que les rayons mettent à parcourir la longueur du tube de la lunette, la terre se déplace d'une quantité appréciable. La vitesse de la terre dans son orbite n'est à la vérité qu'un dix-millième de la vitesse de la lumière (1), mais elle suffit pour imprimer aux rayons une déviation qui peut aller à 20 secondes d'arc, et, comme cette déviation se manifeste en sens contraire à deux époques différentes de l'année, il en résulte des différences totales de 40 secondes.

Les déplacemens considérables que l'aberration de la lumière fait subir à tous les astres dans le cours d'une année en leur faisant décrire une sorte d'ellipse autour de leur position moyenne, ces déplacemens tout à fait irrécusables sont une preuve manifeste du mouvement de translation de la terre autour du soleil. Bradley avait donc fourni la démonstration à laquelle Copernic avait dû re-

(1) La terre avance dans son orbite avec une vitesse moyenne de 30 kilomètres par seconde, tandis que la vitesse de la lumière est de 300,000 kilomètres en nombres ronds.

noncer; mais en découvrant ainsi ce qu'il n'avait point cherché, il se voyait de nouveau glisser des mains le problème des parallaxes annuelles. Sa découverte expliquait *trop bien* les anomalies que les meilleurs instrumens permettaient alors de saisir dans les positions des étoiles fixes : les observations, corrigées des effets de la nutation et de l'aberration, ne présentaient plus d'écart qu'on pût attribuer à un effet de parallaxe, et qui permît de calculer la distance d'une étoile.

Il ne faut pas perdre de vue ici que toutes les observations astronomiques sont affectées de petites erreurs qui dépendent des saisons, et dont les causes principales sont l'influence variable de la température sur les diverses parties de l'instrument, les changemens de la réfraction atmosphérique, et en général les conditions différentes où se trouve l'observateur à des époques différentes de l'année. Ces influences, plus ou moins sensibles suivant les procédés d'observation dont on fait usage, sont extrêmement gênantes lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur numérique de petits écarts qui ont également pour période l'année; le plus souvent les deux ordres de perturbations se confondent au point qu'il est impossible de les séparer. Les sources d'erreurs de cette nature sont devenues un souci des plus graves pour l'astronome à mesure que les instrumens se sont perfectionnés. Il en résulte que, depuis qu'on a trouvé le moyen de mesurer les centièmes de seconde, il est plus difficile que jamais de faire de bonnes observations; tous les efforts se concentrent sur la détermination de quantités que l'on négligeait autrefois comme infiniment petites, et les causes d'erreurs et d'incertitudes se sont aggravées dans une effrayante proportion.

Les méthodes d'observation qui sont le moins sujettes aux influences à période annuelle sont les comparaisons micrométriques par lesquelles on détermine la situation relative de deux étoiles voisines; mais aussi elles ne peuvent donner que les différences des parallaxes de ces étoiles. Herschel s'engagea dans cette voie en choisissant pour ses comparaisons des couples formés de deux étoiles voisines de grandeurs très différentes; en supposant la plus faible beaucoup plus éloignée de nous et par suite plus *fixe* que la plus brillante, on devait ainsi arriver à constater les écarts de cette dernière à peu près comme si elle eût été rapportée à un repère immobile. Cette hypothèse se trouva assez peu justifiée, car tout au contraire deux étoiles voisines et d'éclat très différent forment le plus souvent un couple physique et sont par conséquent à la même distance de l'observateur. Herschel n'eut bientôt plus de doute à cet égard. Au reste, comme dans le cas de Bradley, cette découverte valait celle qu'il ne fit pas : renonçant à déterminer les parallaxes, pour lesquelles d'ailleurs ses micromètres n'étaient pas

encore assez parfaits, il continua de compléter ses fameux catalogues d'étoiles doubles.

Divers observateurs reprirent, au commencement de ce siècle, la recherche des distances de quelques-unes des étoiles les plus brillantes; nous ne nous arrêterons pas au détail de ces tentatives, qui ne furent point couronnées de succès. La question entra dans une phase nouvelle quand Fraunhofer eut porté les appareils micrométriques des grands instrumens à une perfection inconnue jusqu'alors. William Struve, à Dorpat, et Bessel, à Kœnigsberg, résolurent à peu près en même temps de faire l'épreuve des instrumens qu'ils venaient d'acquérir en abordant de nouveau le problème dont la solution semblait fuir et se dérober à mesure qu'on tentait d'en approcher. Struve choisit la brillante étoile Véga, qu'il se mit à comparer assidûment à une petite étoile voisine de 11e grandeur. Bessel préféra une étoile peu brillante d'aspect, mais que l'on soupçonnait déjà de se déplacer d'une manière sensible, — la 61e du Cygne, comme la désignent les astronomes; il en détermina les positions successives par rapport à deux étoiles voisines de 10e grandeur. Le résultat qu'il obtint fut une parallaxe de 37 centièmes de seconde; Struve de son côté trouva pour Véga une parallaxe d'un quart de seconde.

Pour évaluer les distances des étoiles, les mesures itinéraires usuelles sont vraiment des étalons dérisoires; le diamètre de l'orbite terrestre, qui vaut 300 millions de kilomètres, devient lui-même trop petit pour cet usage. Lorsqu'il s'agit d'arpenter l'univers, on compte par *années de la lumière*, comme sur la terre on accuse les heures de route; l'unité de distance est le chemin qu'un rayon lumineux fait dans l'espace d'une année. Une parallaxe d'une seconde d'arc indique une distance égale à 206,000 fois la distance du soleil, et représentée par 3 années et 3 mois de la lumière. Une parallaxe d'une demi-seconde correspond à une distance double, et ainsi de suite.

Les observations de Bessel avaient été faites à l'aide de l'*héliomètre*, appareil ingénieux inventé par Bouguer vers 1750, mais considérablement perfectionné par Fraunhofer. Qu'on se figure une lunette à deux objectifs mobiles comme deux yeux qui pourraient s'écarter ou se rapprocher l'un de l'autre; chacune des deux lentilles forme une image de l'objet que l'on vise, et, selon la position relative des lentilles, ces images paraîtront séparées ou bien coïncideront pour n'en former qu'une. Si maintenant, au lieu d'une seule étoile, on en a deux dans le champ de l'instrument, on peut manœuvrer de façon à faire coïncider une des deux images de la première avec une image de la seconde, et la vis micrométrique accuse alors la distance angulaire des deux astres. Ce moyen per-

met de mesurer les petites distances avec une prodigieuse précision. Fraunhofer avait simplifié l'appareil de Bouguer en se contentant d'un seul objectif coupé par le milieu, dont les deux moitiés peuvent glisser l'une devant l'autre, ce qui équivaut à l'emploi de deux objectifs distincts. La perfection des instrumens construits par cet opticien et l'habileté éprouvée d'un observateur tel que Bessel étaient certes des garanties sérieuses de l'exactitude du résultat obtenu. Un astronome non moins célèbre, M. Peters, avait d'ailleurs observé la même étoile à Poulkova, et ses propres mesures s'accordaient à merveille avec celles de Bessel. En 1853, une nouvelle confirmation vint encore corroborer la confiance qu'inspirait la parallaxe en question : un astronome anglais, Johnson, avait trouvé un chiffre assez peu différent (0,42 de seconde) à l'aide de l'héliomètre dont l'observatoire d'Oxford venait d'être doté. On ne fit donc pas d'abord grande attention au résultat qu'annonça l'année suivante M. Otto Struve, l'éminent directeur de l'observatoire de Poulkova, dont les mesures prouvaient que la parallaxe de Bessel devait être augmentée de moitié et portée à 52 centièmes de seconde; mais les recherches de M. Auwers ont mis hors de doute que ce dernier chiffre est seul exact, et que, chose bizarre, les observations de Bessel se partagent nettement en deux périodes, dont la première donne une parallaxe trop petite et la seconde un nombre qui diffère à peine de celui de M. Struve. Il n'était pas sans utilité de raconter les péripéties par lesquelles a passé la recherche de cette parallaxe, — la mieux connue de celles qui ont été déterminées jusqu'à présent, — car elles montrent combien sont ardus les problèmes sur lesquels s'exerce aujourd'hui la sagacité des astronomes. Sans compter les premiers essais infructueux tentés par Arago et par Lindenau dès 1812, puis par Bessel lui-même en 1815, cette parallaxe a depuis quarante ans occupé cinq des premiers astronomes de notre temps, et malgré tant d'efforts on n'est encore arrivé qu'à expliquer par des hypothèses les causes du désaccord de leurs résultats.

En adoptant comme la plus sûre la détermination de M. O. Struve, on aurait pour la 61ᵉ du Cygne une distance que la lumière met 6 ans 1/2 à franchir. La même distance est assignée par M. Winnecke à une autre étoile assez faible. L'étoile la plus rapprochée de nous paraît être jusqu'ici Alpha du Centaure, pour laquelle Henderson et Maclear, qui se sont succédé à l'observatoire du Cap, ont trouvé une parallaxe d'environ 1 seconde, qui correspond à 3 ans. On a essayé le même calcul pour une quarantaine d'étoiles : il nous suffira de dire que la distance de la brillante étoile Véga, d'après Johnson et O. Struve, serait représentée par 22 ans, celle de Sirius par 16 ans, celle de la Polaire, d'après M. Peters, par 36 ans. Ce sont

là les limites entre lesquelles se rencontrent les distances qu'on a pu mesurer. Si prodigieuse que soit la vitesse de la lumière, c'est encore un messager boiteux pour les routes de l'univers : les dernières nouvelles qu'elle nous apporte des étoiles sont toujours vieilles d'au moins trois ans.

Pour avoir une idée quelconque de la grandeur réelle des intervalles qui nous séparent des étoiles les plus lointaines, on a dû recourir à des considérations fondées sur ce principe, qu'en général l'éclat des étoiles diminue à mesure que la distance augmente. Les étoiles de première grandeur occupent en quelque sorte le premier plan, les classes suivantes s'échelonnent comme les plans successifs d'un paysage. Dans cette hypothèse, et en partant de certaines données empiriques sur la distribution des étoiles au firmament, M. Peters a trouvé que la distance moyenne des étoiles de première grandeur équivaut à 16 ans, celle des étoiles de seconde grandeur à 28 ans, et ainsi de suite. Pour les étoiles les plus faibles que puisse encore distinguer dans certains cas une vue perçante (7e grandeur) on aurait une distance de 170 ans. Les étoiles télescopiques forment les classes suivantes, dont le nombre n'est limité que par la puissance des lunettes. Pour distinguer les étoiles de la 16e grandeur, il faut déjà des instrumens d'un pouvoir optique exceptionnel. Ces astres sont certainement à des distances qui dépassent 5,000, peut-être 10,000 ans.

Il est bien entendu que ces évaluations ne représentent que des moyennes, d'autant plus exactes qu'elles portent sur un plus grand nombre d'étoiles; elles supposent, comme tous les calculs de statistique, que les différences individuelles se compensent et disparaissent lorsqu'on opère sur des nombres très considérables. Il s'ensuit que le résultat le moins exact sera celui qui se rapporte à la première grandeur, qui ne comprend que seize ou vingt étoiles d'ailleurs très différentes d'éclat. Sirius par exemple, qui devrait être classé hors de pair, émet six fois plus de lumière que Véga ou Arcturus, qui sont pourtant comptées parmi les plus brillantes des étoiles de premier ordre. La distance de Sirius, déduite de la parallaxe de cet astre, s'accorde assez bien avec la distance moyenne de la première classe; mais d'autres étoiles que l'on range dans la même classe sont peut-être beaucoup plus lointaines que ne l'indique cette distance moyenne et doivent leur éclat à un rayonnement exceptionnel. D'un autre côté, Alpha du Centaure, qui est de la première grandeur, et même de petites étoiles comme la 61e du Cygne, sont beaucoup plus près de nous : il y a donc bon nombre d'exceptions individuelles ; mais on peut les négliger quand les évaluations portent sur des milliers d'individus. Le nombre des étoiles contenues dans les six premières classes, qui comprennent

à peu près toutes celles qu'on peut d'ordinaire distinguer à l'œil nu, dépasse à peine 5,000 pour le ciel entier, et sous nos latitudes on n'en aperçoit guère que 4,000; mais le nombre total de celles qu'on discerne à l'aide des meilleurs télescopes peut être porté à plus de 80 millions. Lorsqu'on opère sur de pareils nombres, la statistique marche d'un pas assuré, et les résultats moyens méritent une certaine confiance.

Où sont maintenant les bornes de l'univers? Quelles sont les distances au-delà desquelles nul regard humain n'a pu sonder les abîmes de l'espace? Aux limites de la visibilité se trouvent ces points lumineux à peine perceptibles dans lesquels se résolvent certaines nébuleuses observées avec les télescopes de William Herschel ou de lord Rosse. En tenant compte de la puissance de pénétration de ses grands télescopes, Herschel estime qu'il a pu distinguer des étoiles situées à des distances qui surpassent plus de 2,000 fois la distance moyenne des étoiles du premier ordre. Parmi les nébuleuses non résolubles en amas d'étoiles, qui malgré la faiblesse de leur lumière deviennent encore visibles parce qu'elles occupent une certaine surface, il y en a probablement un grand nombre qu'on peut supposer beaucoup plus éloignées : quelques-unes gravitent à des distances qui surpassent 3,000 ou 4,000 fois celle de Sirius. Ainsi l'œil, en pénétrant dans les profondeurs du ciel, atteint des régions d'où la lumière met 60,000 ans à nous parvenir; je ne parle même pas de certaines estimations de W. Herschel qui reculent les nébuleuses les plus faibles à plus de 2 millions d'années. Les nébuleuses que nous croyons apercevoir dans une certaine direction s'y trouvaient donc il y a quelques centaines de siècles, mais rien ne nous prouve qu'elles y soient encore, et nous n'avons aucun moyen de savoir ce qu'elles sont devenues; les rayons qu'elles émettent aujourd'hui, — si tant est qu'elles existent toujours, — n'arriveront à la terre que dans un avenir lointain. A mesure que s'accroîtra le pouvoir optique des lunettes, nous réussirons sans doute à découvrir des témoins encore bien plus anciens de l'existence de la matière. En attendant, n'est-ce pas un fait digne d'occuper les méditations des philosophes, que le télescope nous permette à toute heure de nous reculer de cent siècles et de plonger nos regards dans la création antédiluvienne, qui continue d'être visible après avoir peut-être cessé d'exister? Car les images de tout ce qui a été cheminent toujours dans l'éther infini.

II.

Les petits déplacemens qui résultent des parallaxes annuelles sont des oscillations périodiques que les étoiles nous paraissent

accomplir autour de leurs positions moyennes et qui leur font décrire des ellipses microscopiques où se reflète en petit l'orbite que la terre parcourt autour du soleil. Ces oscillations ne changent donc en rien la place que l'astre occupe réellement dans le ciel. Il en est de même des oscillations apparentes qui ont pour cause l'aberration de la lumière ou la nutation de l'axe terrestre : ces écarts périodiques ne dépendent que du mouvement de l'observatoire flottant à bord duquel nous voyageons autour du soleil; on en tient compte par un calcul très simple, et les catalogues d'étoiles n'en renferment plus de trace. Eh bien ! si on compare deux catalogues dressés pour des époques un peu distantes l'une de l'autre, il se trouve toujours que les positions des étoiles, rapportées aux mêmes repères fixes, ne s'accordent pas.

Les différences qui restent sont en moyenne d'une dizaine de secondes pour cent ans, ce qui fait un dixième de seconde pour l'espace d'une année; elles représentent ce que les astronomes appellent les *mouvemens propres* des étoiles. On conçoit que des variations aussi faibles ne se dégagent pas nettement des séries d'observations qui n'embrassent qu'un petit nombre d'années. On n'a pu les reconnaître avec certitude que depuis qu'il est devenu possible de comparer entre eux des catalogues séparés par des intervalles de cinquante ou même de cent ans. Le point de départ et la base de toutes les recherches sur les mouvemens propres sont toujours les observations de Bradley, qui nous font connaître, avec une précision vraiment extraordinaire pour l'époque, les positions de plus de 3,000 étoiles. Ces positions, calculées pour l'année 1755, ont été publiées par Bessel sous ce titre : *Fondemens de l'astronomie, déduits des observations de l'incomparable Bradley.* La seconde étape est marquée par le célèbre catalogue de 47,000 étoiles, fondé sur l'*Histoire céleste* de Lalande, auquel il faut ajouter les 10,000 étoiles du ciel austral déterminées par Lacaille pendant son séjour au Cap de Bonne-Espérance; puis viennent ces inventaires rapides d'une région limitée du ciel qu'on appelle des *zones :* les zones de Bessel, d'Argelander, de Lamont, tant d'autres qui ont précédé la révision générale du ciel que depuis quelques années se sont partagée les observatoires des deux mondes. Ces relevés sommaires ne comportent pas, cela se comprend, une très grande précision du lieu observé de chaque étoile; ils permettent en revanche de dresser des cartes célestes très complètes où les étoiles sont inscrites à leurs places et classées par ordre de grandeur. La précision est au contraire le but principal des déterminations qui se font chaque jour dans les grands observatoires, comme Greenwich, Paris, Poulkova, et dont les résultats sont *catalogués* à des intervalles réguliers. Peut-être arrivera-t-on à concilier la rapidité

avec la précision quand les procédés photographiques auront été assez perfectionnés pour être appliqués à la reproduction des groupes d'étoiles. Il paraît que M. Rutherfurd, en Amérique, a déjà obtenu dans cette voie des résultats très satisfaisans qui font espérer que le problème sera bientôt résolu.

Les mouvemens propres qui ont été constatés par la comparaison des catalogues sont en général des déplacemens progressifs qui augmentent d'une manière continue avec le temps. Quelquefois ils sont affectés d'inégalités périodiques qui révèlent soit une parallaxe annuelle, soit une orbite à longue période que l'étoile décrit autour d'un foyer d'attraction voisin; même dans ce cas on constate en outre un mouvement progressif. Que signifient ces mouvemens propres rectilignes et continus? Ce sont évidemment les indices différentiels d'un immense tourbillon qui emporte aussi bien notre système solaire que les mondes les plus lointains vers des régions inconnues. « Supposons un instant, dit Humboldt, qu'un rêve de l'imagination se réalise, que notre vue, dépassant les limites de la vision télescopique, acquière une puissance surnaturelle, que nos sensations de durée se contractent de manière à comprendre les plus grands intervalles de temps de même que nos yeux perçoivent les plus petites parties de l'étendue : aussitôt disparaît l'immobilité apparente qui règne dans les cieux. Les étoiles sans nombre sont emportées, comme des nuages de poussière, dans des directions opposées, les nébuleuses errantes se condensent ou se dissolvent, la voie lactée se divise par places comme une immense ceinture qui se déchirerait en lambeaux; partout le mouvement règne dans les espaces célestes, de même qu'il règne sur la terre en chaque point de ce riche tapis de végétation dont les rejetons, les feuilles et les fleurs présentent le spectacle d'un perpétuel développement. »

La détermination des mouvemens propres est un des problèmes les plus intéressans, mais aussi l'un des plus délicats de l'astronomie moderne. On n'a encore pu trouver qu'une soixantaine d'étoiles qui se déplacent de plus d'une seconde par an, et dans la grande généralité des cas le mouvement annuel est beaucoup plus petit. Des quantités aussi faibles sont nécessairement difficiles à mesurer. Les petites différences qu'on désigne sous le nom de mouvemens propres sont souvent un mélange inextricable de variations réelles et d'erreurs d'observation ou de réduction, d'autant plus difficiles à débrouiller que les variations sont ici du même ordre ou même plus petites que les erreurs : les mailles du filet sont en quelque sorte trop larges pour les arrêter. Ce qui est triste à dire, c'est que les erreurs sont peut-être une fois sur deux des fautes de transcription ou de réduction, qui n'ont point pour excuse la hâte avec

laquelle il faut noter les rapides instans du passage d'un astre aux fils de la lunette. Cela prouve que, si on entoure les observations de toutes les précautions désirables, les soins apportés à la confection des catalogues ne sont pas toujours proportionnés à la valeur des observations : il en résulte que certains catalogues fourmillent d'erreurs qui ont causé bien des méprises et des déceptions en faisant croire à de grands changemens dans le ciel qui finalement se sont expliqués par une faute de calcul. Ce n'est pas tout : les observations les mieux faites montrent encore des différences plus ou moins fortes qui dépendent des circonstances locales, des saisons et des heures de la journée, du tempérament de l'observateur et de ses habitudes comme de sa disposition momentanée : on dirait que mille piéges sont tendus autour de lui pour l'empêcher d'approcher de la vérité absolue. Les curieuses expériences de M. Wolf sur les *erreurs personnelles* ont prouvé que très peu de personnes voient les phénomènes au moment précis où ils se produisent; presque toujours la perception est en retard de quelques fractions de seconde. Toutes ces causes réunies font qu'avant de confronter deux catalogues d'étoiles il faut en étudier pour ainsi dire les défauts et les qualités, et c'est un travail que fort heureusement M. Auwers a déjà entrepris pour les catalogues les plus importans.

Grâce à ce triage préalable, la comparaison des observations modernes avec les anciennes pourra conduire à des résultats plus dignes de confiance, et la recherche des mouvemens propres sera sans doute bientôt étendue à toutes les étoiles cataloguées, ce qui n'est pas peu dire. Jusqu'à présent, on s'est contenté d'examiner à ce point de vue quelques milliers d'étoiles. Les mouvemens propres les plus forts se remarquent dans les étoiles les plus rapprochées de nous, et peuvent aller à 7 ou 8 secondes par an; mais en général il ne s'agit, comme on l'a déjà vu, que de quelques fractions de seconde. Toutefois ces déplacemens si peu sensibles en apparence sont les indices de mouvemens d'une rapidité vertigineuse en raison des distances où nous les observons. C'est ainsi qu'un navire que nous voyons à l'horizon, ou un nuage qui passe sur nos têtes à une grande hauteur, nous paraît presque immobile tandis qu'il se déplace en réalité avec une vitesse considérable; il suffit de le regarder avec une lunette d'approche pour que cette vitesse, dissimulée par l'éloignement, reparaisse aussitôt.

Pour calculer la vitesse de translation réelle qui correspond à un mouvement propre observé, il faut necessairement connaître la distance absolue de l'étoile en question. Cette condition est remplie pour un certain nombre d'étoiles dont les positions varient d'une manière assez rapide; ainsi nous savons que la 61e du Cygne, qui a un mouvement propre de 5 secondes, a une parallaxe d'une demi-

seconde, et on peut en conclure qu'elle se meut dans l'espace avec une vitesse de 50 kilomètres : c'est plus de cent fois la vitesse d'un boulet de canon.

Pour les étoiles douées d'un mouvement propre exceptionnel qui les isole des groupes où on les rencontre, il n'est guère douteux que ce déplacement apparent n'indique un mouvement réel de ces astres; il n'en est plus de même lorsque des régions entières montrent un mouvement propre plus ou moins uniforme. Là on peut se demander si cette lente progression n'est pas une illusion d'optique tout comme les oscillations périodiques des étoiles qui ont pour cause la révolution de la terre autour du soleil, et si elle n'est pas la conséquence d'un mouvement de translation du système solaire tout entier dans l'espace. En effet, si le soleil avec son cortége de planètes est emporté dans une course rapide vers un point donné du ciel, les étoiles situées dans cette direction sembleront s'écarter à mesure qu'il s'en rapprochera, tandis qu'au point opposé du ciel, dont il s'éloigne, les étoiles se resserreront de plus en plus. Il en résultera comme un courant général qui entraîne insensiblement toutes les étoiles du point d'arrivée vers le point de départ de la trajectoire solaire. Or un pareil mouvement doit se révéler au moins dans les positions déterminées à cent ans d'intervalle.

Fontenelle, aussi bien que Bradley, avait entrevu la possibilité d'un mouvement de translation du soleil; mais c'est Lalande qui paraît avoir formulé le premier cette hypothèse d'une manière parfaitement nette. Il fait remarquer que la rotation du soleil, qui nous est révélée par les révolutions des taches, suppose déjà par elle-même l'existence d'un mouvement de translation, attendu qu'elle n'a pu être produite que par une impulsion communiquée hors du centre, qui a dû selon toute probabilité déplacer en même temps le centre lui-même. Les deux mouvemens, de rotation et de translation, ne s'observent presque jamais l'un sans l'autre. La théorie fait donc prévoir *a priori* que le soleil doit se mouvoir lui-même dans une orbite que, pour une certaine durée de temps, il sera permis de considérer comme une ligne droite. L'observation a-t-elle justifié cette hypothèse?

William Herschel ne craignit pas d'aborder le problème de front en examinant les mouvemens propres des étoiles dont les positions étaient déjà assez bien connues pour qu'il pût espérer d'en fixer avec certitude les variations séculaires. Sa tentative fut couronnée de succès : dès 1783 il put annoncer que le système solaire marche vers un point déterminé de la constellation d'Hercule. La certitude de ce résultat fut d'abord contestée par Biot, Bessel et d'autres astronomes; mais les recherches récentes, fondées sur des bases beau-

coup plus solides, n'ont fait que le confirmer en rectifiant seulement la position du point vers lequel marche le soleil. M. Otto Struve a tenté d'évaluer d'une manière approximative la vitesse de ce mouvement de translation; d'après ses calculs, elle serait de 7 kilomètres par seconde. Ce chiffre, déduit de données qui ont été depuis rectifiées, est sans doute beaucoup trop faible. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que la rapidité avec laquelle notre système est emporté dans l'espace est probablement du même ordre que les vitesses orbitaires des planètes.

Le mouvement d'ensemble du système solaire est donc désormais un fait acquis; ce mouvement se reflète, par une illusion d'optique, dans les positions apparentes des étoiles, et les changemens séculaires de ces positions nous permettent de connaître la direction dans laquelle nous sommes entraînés. Pourtant cet effet de perspective ne rend compte que d'une faible partie des changemens constatés : après avoir fait la part du déplacement apparent qui pour chaque étoile résulte de notre propre mouvement, on trouve encore dans la plupart des cas des variations progressives ou périodiques qui dénotent un déplacement réel de l'étoile elle-même. Tantôt ce sont des astres réunis en groupes qui décrivent les uns autour des autres des orbites dont nous pouvons avec le temps reconnaître la forme et les dimensions; tantôt ce sont les lentes étapes d'un voyage qui emporte l'étoile vers des régions inconnues.

De bonne heure on s'est demandé si tous ces mouvemens n'avaient pas un centre commun, si tout l'univers visible ne tournoyait pas autour d'un soleil central. Le philosophe Kant a voulu voir dans Sirius cet astre-roi. Plus tard M. Argelander a fait une tentative pour résoudre la question par le calcul. Après avoir déterminé, à l'aide des mouvemens propres de 537 étoiles, le point du ciel vers lequel marche notre système, il s'est demandé si, en défalquant des mouvemens propres connus ce qui n'est qu'un reflet de la translation du soleil, il ne trouverait pas des résidus révélant un mouvement général des systèmes stellaires. Le résultat de son calcul a été que probablement les astres tournent tous ensemble autour d'un point situé dans la constellation de Persée; cependant l'incertitude des données qui servaient de base à son travail ne lui permettait de présenter ce résultat que sous toutes réserves, comme une simple hypothèse.

Un astronome d'un tempérament plus aventureux, M. Mædler, entreprit alors de résoudre le problème sans se rendre un compte exact des difficultés qu'il cache. Jean-Henri Mædler, qui est mort cette année à l'âge de quatre-vingts ans, s'était d'abord fait connaître par la belle carte topographique de la lune qu'il publia en 1836 avec Wilhem Beer, frère aîné de Meyerbeer. En 1840, il avait

succédé à W. Struve comme directeur de l'observatoire de Dorpat, où il consacra ses efforts pendant vingt-cinq ans à la détermination des mouvemens propres des étoiles, jusqu'au jour où un affaiblissement de la vue le força de prendre sa retraite. Son titre de gloire, à ses yeux du moins, était sa découverte du soleil central, qui devint plus tard simplement un « groupe central. » Renonçant en effet à chercher un astre plus gros et plus massif que tous les autres, dont la puissante attraction domine l'univers visible, Mædler se contente de cette hypothèse, que les étoiles décrivent leurs orbites autour d'un point qui est leur centre de gravité commun, mais qui n'est pas occupé par une masse prépondérante. Dans ce cas, dit-il, les vitesses orbitaires doivent augmenter à mesure qu'on s'éloigne du centre commun. Le contraire aurait lieu, s'il y avait un soleil central dominant tout le ciel : les vitesses, considérables pour les étoiles voisines, iraient en diminuant à mesure qu'on s'éloignerait du foyer d'attraction. Comme il n'existe dans le ciel aucun point de ce genre autour duquel on ait remarqué des mouvemens propres très prononcés, il est évident que l'hypothèse d'un soleil central doit être abandonnée. Au contraire l'existence d'un centre de gravité pour ainsi dire immatériel, centre des mouvemens propres des astres visibles, mérite d'être discutée. Le tort de Mædler a été de croire qu'il l'avait prouvée.

Le groupe qui reste immobile au milieu du tourbillon général, Mædler le trouve dans la constellation des Pléiades, où les étoiles se pressent autour de la brillante Alcyone « comme les poussins autour de la poussinière. » Comparant les observations de Bradley aux déterminations très précises de Bessel, il montre que les mouvemens propres atteignent ici à peine 6 centièmes de seconde par an, et qu'ils sont exactement dirigés comme ils le seraient, si ce groupe était en réalité immobile dans l'espace (1). Alcyone, qui est le centre du groupe, marquerait aussi le lieu du centre de gravité universel. Traçant autour de ce point des zones concentriques, il y constate des mouvemens propres moyens de 9, de 10, de 12 centièmes de seconde, et les directions diffèrent de plus en plus de celle qui se déduit du mouvement connu de notre soleil. Fort de ces résultats, Mædler n'hésite pas à considérer Alcyone comme le centre visible de l'univers autour duquel tournent les innombrables étoiles dont l'espace est parsemé. Ces étoiles, dit-il, sont distribuées par couches annulaires que séparent de vastes intervalles à peu près vides : c'est dans un de ces intervalles vides que flotte notre système solaire. Aux confins de l'univers, les derniers anneaux sont formés

(1) L'étude approfondie du groupe des Pléiades que M. Wolf a récemment entreprise à l'Observatoire de Paris permettra d'en déterminer le mouvement propre d'une manière plus sûre et plus complète.

par la voie lactée, qui embrasse dans ses gigantesques circonvolutions les anneaux stellaires où nous gravitons nous-mêmes. Nous sommes plus près de la région où les replis de la voie lactée se dédoublent que de la région opposée, où elle paraît simple. Notre soleil met plus de 22 millions d'années à parcourir son orbite autour du centre commun. La distance d'Alcyone, toujours d'après Mædler, surpasse 36 millions de fois notre distance au soleil et équivaut à 573 années de la lumière.

Malheureusement dans ces déductions, qui s'enchaînent et se développent avec une hardiesse naïve, l'imagination a plus de part que la sévère logique des chiffres. Les fractions de seconde qui forment la base fragile de l'édifice élevé par Mædler sont loin d'avoir le degré de certitude absolue qu'il leur attribue, et il n'est pas difficile d'arriver, en les groupant d'une manière différente, à des résultats tout opposés. En outre, en y regardant de près, on s'aperçoit que l'augmentation des mouvemens propres à partir de la région des Pléiades, quand même elle serait démontrée, ne prouverait rien ni pour ni contre la théorie de l'univers sortie de toutes pièces de sa féconde imagination.

D'après sir John Herschel, la véritable forme de cette agglomération d'étoiles qu'on appelle la voie lactée serait celle d'un disque ou d'une meule aplatie, fendue et dédoublée en deux valves sur près de la moitié de son contour. Le soleil se trouve placé vers le milieu du disque, près de la ligne de jonction des deux valves; et c'est là ce qui explique l'aspect annulaire de la voie lactée; elle nous apparaît comme une bande lumineuse quand le regard plonge dans l'épaisseur de la tranche pleine, et comme une bande double quand il plonge dans l'épaisseur des valves, tandis que dans les directions perpendiculaires au plan du disque les étoiles nous paraissent clair-semées. C'est ainsi que nous apercevons à peine sur nos têtes une faible brume répandue dans l'atmosphère, tandis qu'à l'horizon, où elle s'étale à perte de vue, elle nous fait l'effet d'un épais banc nébuleux. Quant aux dimensions de cette couche stellaire dans laquelle nous sommes profondément plongés, l'épaisseur transversale dépasse mille ans, et le diamètre a pour mesure des milliers de siècles.

Au sein de ce vaste univers, notre regard rencontre çà et là des groupes assez rapprochés de nous pour qu'il soit possible d'en épier les mouvemens intérieurs, d'en surprendre pour ainsi dire la vie de famille. Ce sont des soleils associés ou bien des soleils entourés de planètes, que nous voyons graviter dans des orbites réglées par les lois bien connues de l'attraction universelle. L'étude de ces systèmes, inaugurée par W. Herschel, a été grandement avancée par

les admirables recherches de W. Struve sur les étoiles doubles, entreprises à Dorpat et à Poulkova, et elle occupe toujours quelques astronomes pourvus d'instrumens de choix.

Le nombre des couples d'étoiles dont la distance n'excède pas la limite de 32 secondes, adoptée pour les étoiles doubles, est très considérable : il y a quarante ans, W. Struve en avait examiné plus de 3,000, et aujourd'hui le nombre des couples connus atteint 6,000. Il est évident que ces rapprochemens si fréquens ne sauraient être dus aux hasards de la perspective : le calcul des probabilités montre que le nombre des couples purement optiques, c'est-à-dire accidentels, doit augmenter avec la distance des composantes, tandis qu'en réalité la fréquence des couples observés diminue au-delà d'une distance de 8 ou 9 secondes. D'après Struve, les deux tiers des étoiles doubles dont il a mesuré l'écartement forment probablement des couples physiques; mais nous n'avons la certitude que deux étoiles sont enchaînées l'une à l'autre par les liens de la gravitation que s'il a été constaté qu'elles possèdent toutes deux le même mouvement propre, c'est-à-dire qu'elles naviguent de conserve dans les espaces célestes. Cette vérification a été faite aujourd'hui pour plus de 600 étoiles doubles, et pour un grand nombre on a pu même déterminer les élémens de l'orbite qu'elles décrivent autour de leur centre de gravité commun. Les temps de révolution qu'on a trouvés varient entre quinze ans et plusieurs siècles; mais les périodes très longues ne sauraient être évaluées avec certitude parce que les changemens de position qui servent de base au calcul sont alors d'imperceptibles fractions de seconde.

Dans les cas où la parallaxe de l'étoile principale a été déterminée, on peut même arriver à la connaissance des dimensions absolues de ces orbites et calculer les masses qui gravitent en face l'une de l'autre. C'est ainsi que l'on a pu s'assurer que les masses de quelques étoiles très rapprochées de nous, — Alpha du Centaure, la 61e du Cygne, la Polaire, — sont inférieures à celle du soleil. Pour Alpha du Centaure, on a trouvé un chiffre qui dépasse à peine $\frac{1}{3}$, la masse du soleil étant prise pour unité. Au contraire la masse de Sirius surpasse de beaucoup celle du soleil.

Le calcul des orbites d'étoiles est si bien entré dans les habitudes des astronomes qu'on a fini par l'appliquer de confiance à des systèmes supposés dont on ne voyait d'abord que l'astre dominant, et, chose merveilleuse, le calcul s'est trouvé juste après coup. La découverte de Neptune n'est donc plus le seul exemple d'un astre dont l'existence a été révélée par les perturbations qu'il causait autour de lui, avant qu'il fût apparu aux astronomes dans le champ de leurs lunettes. Les mondes stellaires ont fourni l'occasion de dé-

couvertes analogues qui sont une preuve nouvelle de la généralité des lois de la gravitation. La première de ces découvertes se rapporte à Sirius, et c'est à Bessel que revient l'honneur de l'avoir préparée.

En discutant les positions successives de Sirius, comparées pendant cent ans aux étoiles des constellations du Taureau, d'Orion et des Gémeaux, Bessel avait constaté dans cette étoile un mouvement d'oscillation particulier et très prononcé qui ne s'expliquait qu'en admettant que Sirius était soumis à l'influence d'un corps invisible de masse considérable. « Cette supposition, disait M. Le Verrier en 1854, rend un compte si parfait de toutes les circonstances du phénomène, que nous ne saurions douter qu'elle soit l'expression de la vérité. Si nous n'avons pas aperçu jusqu'ici ce compagnon de Sirius, c'est qu'il constitue, non pas un second soleil brillant d'une lumière propre, comme dans les systèmes d'étoiles doubles, mais bien une grosse planète du soleil Sirius, planète dont l'éclat emprunté n'a pu parvenir jusqu'à nous. Peut-être, en perfectionnant nos moyens optiques, la verrons-nous un jour; mais, lors même que nous n'y parviendrions pas, nous déterminerons avec le temps l'orbite qu'elle parcourt, nous fixerons sa masse et celle de l'étoile autour de laquelle elle se meut. »

Pendant longtemps, le satellite hypothétique de Sirius resta noyé dans les rayons de son étincelant chef de file. Bessel était assez enclin à admettre que ce dernier se trouvait enchaîné à un corps obscur qui sans doute resterait éternellement invisible pour nous. Pourquoi en effet n'y aurait-il pas dans les espaces célestes des masses obscures, scories éteintes, mondes finis? On avait d'ailleurs dans l'étoile Procyon le pendant du cas de Sirius, car le mouvement propre de cette étoile offrait des inégalités périodiques de tout point analogues.

L'hypothèse de Bessel rencontra, il faut l'avouer, beaucoup d'incrédules, et il mourut en 1846 avant la fin du débat. Pourtant la question mûrissait lentement. En 1851, M. Peters publia son mémoire sur *le Mouvement propre de Sirius*, où il démontre que cette étoile décrit une ellipse très allongée autour du centre de gravité d'un système qu'elle forme avec un astre invisible, et que le temps d'une révolution complète est de cinquante ans. Cette orbite, à la distance où se trouve ce système, a pour nous des dimensions microscopiques, les plus grands écarts apparens de Sirius ne dépassent pas 5 secondes d'arc. M. Auwers et M. Safford vinrent plus tard confirmer les calculs de M. Peters. On savait dans quelle direction il fallait chercher le satellite soupçonné; mais les astronomes en possession des meilleures lunettes avaient sans succès exploré les environs de Sirius, lorsqu'enfin, le 31 janvier 1862, un

opticien de Cambridge en Amérique, M. Alvan Clark, ayant dirigé sur cette étoile le puissant réfracteur de 18 pouces qu'il venait de construire, aperçut à gauche de Sirius un imperceptible point lumineux. Une fois signalé, le satellite ne tarda pas à être observé à l'aide d'instrumens d'un pouvoir optique moins considérable, à Paris, à Rome, à Poulkova, à Cambridge, en Angleterre.

M. Auwers soumit alors à une discussion nouvelle et très approfondie les positions observées de Procyon, et parvint à les représenter par une orbite circulaire avec un temps de révolution de 40 ans. Ses calculs furent confirmés par d'autres astronomes, et les observateurs, encouragés par le succès des recherches qui avaient eu pour objet le satellite de Sirius, ne se faisaient pas faute de scruter les environs de Procyon. Ce n'est pourtant que le 19 mars 1873 que M. Otto Struve a découvert cet astre à l'aide du grand réfracteur de Poulkova, à une distance de 11 ou 12 secondes de l'étoile principale; il l'a estimé inférieur en grandeur de deux unités au compagnon de Sirius. Depuis ce moment, les observations du satellite de Procyon sont continuées régulièrement, et l'on s'est assuré qu'il se déplace d'une manière continue.

Ces deux nouvelles conquêtes de l'astronomie de l'invisible ne seront sans doute pas les dernières. Comme on le pense bien, les astronomes ont examiné les mouvemens propres d'une foule d'autres étoiles simples dans l'espoir d'y constater des oscillations analogues à celles qui ont amené la découverte des satellites de Sirius et de Procyon. Les mouvemens de Rigel (Bêta d'Orion), de Alpha de l'Hydre, de l'Épi de la Vierge, ont été signalés comme suspects; mais, vérification faite, on les a trouvés réguliers. Les prétendues inégalités n'étaient dues qu'à des observations inexactes.

En présence de la difficulté qui naît de la petitesse des variations par lesquelles se révèlent les mouvemens des étoiles, y compris notre soleil, on a dû se demander si le problème n'était pas abordable par quelque autre côté. L'aberration de la lumière, qui a pour cause la vitesse de la terre dans son orbite, ne doit-elle pas être modifiée par le voyage dans l'infini que celle-ci fait à la remorque du soleil? La réfraction, la diffraction (1) et les autres phénomènes optiques, que l'on observe à l'aide d'instrumens d'une précision pour ainsi dire illimitée, ne trahiraient-ils point par un signe quelconque le mouvement qui emporte l'observateur dans l'espace, ou celui de la source lumineuse elle-même? Ces questions divisent encore les physiciens, et jusqu'à ce jour l'expérience ni la théorie n'ont pu les trancher d'une manière définitive.

(1) On appelle ainsi l'ensemble des modifications que la lumière éprouve lorsqu'elle traverse une fente étroite, un réseau de traits gravés sur verre, etc.

Le phénomène de l'aberration s'expliquait aisément dans l'ancienne théorie de l'émission, où la lumière est un fluide dont les molécules, lancées comme des flèches, viennent frapper la rétine de l'œil. Quand l'hypothèse newtonienne fut détrônée par la théorie des ondulations, elle lui légua une série de problèmes épineux, parmi lesquels l'aberration était un des plus délicats. Pour la concevoir, Fresnel dut admettre que l'éther où se propagent les vibrations lumineuses ne participe pas au mouvement des corps pondérables qu'il enveloppe et pénètre, qu'il passe librement au travers du globe, et que les ondes lumineuses cheminent dans un fluide en repos pendant que la lunette est emportée par la terre. Arago alors imagina une expérience destinée à éprouver la solidité de ce raisonnement. Ajustant un prisme à une lunette, il mesura la réfraction des rayons venus d'une étoile vers laquelle marchait la terre et d'une autre étoile qu'elle fuyait; la vitesse de propagation des premiers devait se trouver accrue, celle des seconds diminuée de toute la vitesse de la terre, et la différence, qui s'élève à un cinq-millième, devait se manifester dans la grandeur de la réfraction. Il n'en fut rien; la réfraction était la même pour toutes les régions du ciel.

Pour concilier ce résultat inattendu avec la théorie des ondulations (1), Fresnel supposa que le prisme entraîne avec lui l'excès d'éther qui se trouve condensé entre les molécules du verre, et cette hypothèse de l'entraînement partiel de l'éther par les milieux réfringens a été plus tard justifiée par une expérience ingénieuse de M. Fizeau. Néanmoins l'obscurité qui règne encore sur cette matière est loin d'être dissipée. On a examiné la question de savoir si la grandeur de l'aberration ne dépend pas dans une certaine mesure des lunettes employées. Pour élucider ce point douteux, le père Boscovich avait proposé d'observer les étoiles à travers une lunette dont le tube serait rempli d'eau ou de quelque autre liquide. Cette expérience a été tentée dans ces dernières années par M. Klinkerfues à Gœttingue, par M. Hœk à Utrecht, par M. Archer Hirst à Greenwich. M. Klinkerfues seul a cru remarquer une déviation due à l'interposition du liquide, mais ce résultat, contraire aux prévisions de Fresnel, n'a pas été confirmé et paraît reposer sur une erreur.

Il y a une quinzaine d'années, un physicien suédois, M. Angstrœm, et après lui M. Babinet, ont émis l'idée que les phénomènes de diffraction produits par les réseaux fourniraient un moyen de

(1) L'expérience d'Arago, telle qu'il l'avait instituée, n'était pas très concluante parce qu'il s'était servi d'un prisme *achromatisé* qui recomposait la lumière blanche après l'avoir déviée, tandis qu'il eût fallu mesurer la réfraction d'un rayon simple, de couleur déterminée; mais cette dernière expérience donne le même résultat.

constater le mouvement de translation du système solaire. M. Angstrœm avait même commencé des expériences qui devaient le conduire au but cherché; mais les résultats obtenus n'avaient rien de bien concluant. L'importance du problème décida notre Académie des Sciences à le mettre au concours : elle en fit le sujet du grand prix des sciences mathématiques pour 1870. Un de nos physiciens les plus distingués, M. Mascart, remporta le prix par un travail expérimental dont les conclusions furent d'ailleurs purement négatives. M. Mascart a mis à profit toutes les ressources que peuvent offrir les appareils les plus ingénieux et les méthodes d'observation les plus délicates sans pouvoir constater une influence quelconque du mouvement de la terre sur les phénomènes optiques où l'on avait espéré la découvrir. Pourtant les récentes recherches de M. Yvon Villarceau sur la théorie de l'aberration tendent à établir que le mouvement du système solaire doit se faire sentir dans le phénomène, et M. Villarceau vient de soumettre à l'Académie des Sciences un plan de campagne pour résoudre le problème par des observations combinées qui seraient faites en quatre stations choisies à cet effet au nord et au sud de l'équateur.

En dehors de l'influence du mouvement de la terre, il faut d'ailleurs aussi considérer celle du mouvement de la source lumineuse en tant qu'elle peut modifier le nombre des ondulations que l'œil reçoit dans un temps donné. Une influence de ce genre existe certainement pour le son : la note d'un sifflet de locomotive nous semble plus élevée quand le train arrive que lorsqu'il s'éloigne, parce que dans le premier cas l'oreille gagne quelques vibrations et que dans le second elle les perd. On a pensé que d'après le même principe la couleur des rayons qui nous arrivent d'un astre pourrait être légèrement modifiée par la vitesse avec laquelle cet astre se rapproche ou s'éloigne de nous. Le père Secchi, M. Huggins et d'autres astronomes ont entrepris de vérifier cette prévision par l'étude des spectres des corps célestes. M. Huggins a même conclu d'une de ses expériences que Sirius s'éloigne de la terre avec une vitesse de 50 kilomètres par seconde, et un astronome allemand, M. Vogel, a trouvé par le même moyen 75 kilomètres pour Sirius et 100 kilomètres pour Procyon; mais nous sommes là sur un terrain glissant.

III.

Les positions des étoiles, déterminées directement par des observations instituées au moment du passage par le méridien, ou indirectement par la comparaison avec d'autres étoiles voisines, fourniront toujours la base la plus sûre pour toutes les recherches

concernant la structure et le mécanisme intérieur de l'univers. Pourtant ce ne sont pas les seuls problèmes que nous puissions aborder. Ce frémissement de l'éther que nous appelons lumière ne trahit pas seulement la direction où se trouve (ou du moins celle où se trouvait à une certaine époque) un corps céleste; soumises à la question du prisme, les ondes éthérées se laissent interroger sur la constitution physique de l'astre d'où elles sont parties.

On sait quel ferment nouveau la découverte de l'analyse spectrale a jeté dans les études d'astronomie physique. Depuis quinze ans, le soleil, les étoiles, les nébuleuses, les comètes et les bolides, ont été examinés presque chaque jour à l'aide du spectroscope par une foule d'observateurs habiles et sagaces : il suffit de citer les noms de MM. Janssen, Huggins et Miller, Lockyer, Secchi, Wolf et Rayet, Rutherfurd. C'est comme une nouvelle spécialité qui a fait son apparition dans les observatoires, et autour de laquelle s'est créé tout un attirail d'instrumens ingénieux, tout un ensemble de méthodes d'observation et de théories nouvelles. Cette branche a pris une telle extension qu'elle réclame déjà des établissemens spéciaux. La création d'un observatoire d'astronomie physique à Paris, qui doit être placé sous la direction de M. Janssen, a été l'un des résultats de ce grand mouvement.

Les principes de l'analyse spectrale sont trop connus à l'heure qu'il est pour qu'il soit besoin de nous y arrêter. On sait que la lumière émise par un gaz incandescent donne un spectre formé de raies brillantes dont la couleur et le groupement permettent de reconnaître la composition chimique de ce gaz. Les corps solides ou liquides à l'état d'incandescence fournissent au contraire un spectre continu, à teintes plates, qui est le même pour toutes les substances; seulement ce spectre se sillonne de raies sombres lorsqu'une atmosphère de vapeurs arrête au passage quelques-uns des rayons émanés du foyer lumineux, et ces raies sombres caractérisent alors les vapeurs qui enveloppent le corps incandescent. C'est ainsi que les raies noires, dites raies de Fraunhofer, que l'on compte par milliers dans le spectre solaire, nous apprennent de quoi se compose l'atmosphère du soleil. Elles nous donnent la certitude que l'astre qui nous éclaire est fait en somme de la même substance dont la terre est pétrie, car on y retrouve la plupart des élemens terrestres.

Les spectres des étoiles fixes offrent beaucoup d'analogie avec celui du soleil. Ce sont évidemment des soleils comme le nôtre, entourés d'atmosphères gazeuses qui renferment à l'état de vapeur une foule d'élémens terrestres. D'après le père Secchi, on peut les rapporter à quatre types principaux, dont chacun domine dans certaines régions du ciel. Le premier type comprend les étoiles blanches ou bleuâtres, telles que Sirius et Véga; il est caractérisé par quelques

grosses raies sombres dont plusieurs dénotent la présence de l'hydrogène à une haute température. Le second type, qui renferme les étoiles jaunes, telles que la Chèvre et Arcturus, se rapproche plus particulièrement de notre soleil par des spectres à raies fines et nombreuses. Beaucoup plus rare est le troisième type, — étoiles rougeâtres dont les spectres présentent de larges zones brillantes séparées par des zones obscures qui semblent indiquer la présence d'atmosphères gazeuses à une basse température. Le quatrième type n'est qu'une modification du troisième. Un très petit nombre d'étoiles, comme Gamma de Cassiopée, ont les raies brillantes des gaz incandescens. Deux des astres étudiés par M. Huggins, — Alpha d'Orion et Bêta de Pégase, tous deux appartenant au troisième type, — offrent une particularité très curieuse : on constate dans les spectres l'absence des deux lignes caractéristiques de l'hydrogène, qui correspondent aux raies C et F de Fraunhofer. Voilà donc des mondes sans eau! M. Huggins conjecture que les planètes de ces soleils infernaux sont probablement aussi privées de cet élément, et il ajoute : « Il faudrait la puissante imagination du Dante pour peupler de semblables planètes de créatures vivantes. » Mais la lune n'est-elle pas également une scorie brûlée, sans trace d'air ni d'eau?

A part ces exceptions assez rares, ceux des élémens terrestres qui sont le plus largement répandus dans les étoiles sont précisément ceux qui sont essentiels à la vie telle qu'elle existe sur notre planète : l'hydrogène, le sodium, le magnésium, le fer, etc., et tout porte à supposer que les atmosphères de ces corps sont remplies de vapeurs aqueuses. Les étoiles ressemblent donc à notre soleil par le plan général de leur constitution; mais à côté de cette unité de plan on constate des différences individuelles assez marquées, qui se révèlent déjà par la coloration particulière de beaucoup d'étoiles. Le spectroscope nous apprend que cette coloration est due aux enveloppes gazeuses qui entourent les corps célestes. Les vapeurs suspendues dans leurs atmosphères ayant pour effet d'éteindre une partie des rayons qui composent la lumière blanche émise par les noyaux incandescens, les teintes qui n'ont point été affaiblies prédominent dans la lumière qui arrive jusqu'à nous, et qui dès lors nous paraît rouge, jaune, bleue, comme la lumière tamisée par un verre de couleur. Les étoiles rouges ont des atmosphères qui absorbent les rayons verts et bleus; les étoiles bleues sont celles qui ont été dépouillées de leurs rayons rouges et jaunes, et ainsi de suite. Le type des étoiles blanches est Sirius, qui pourtant était rouge au dire des anciens; peut-être depuis deux mille ans s'est-il opéré un changement dans la composition de l'atmosphère de cet astre. M. Huggins voit dans la disposition du spectre des étoiles incolores l'indice d'une température excessive; si cette hypothèse

était justifiée, il faudrait admettre que Sirius, loin de s'être refroidi, se trouve aujourd'hui à une température plus élevée qu'au temps où il figurait parmi les étoiles rouges, ce qui *a priori* ne paraît guère probable.

Au reste les lois de la formation et du développement des corps célestes nous sont encore trop peu connues pour qu'il soit possible d'écarter absolument telle ou telle supposition. Les étoiles variables, qui passent périodiquement d'un maximum d'éclat à un minimum, où quelques-unes même s'éteignent tout à fait pour un temps plus ou moins long, nous offrent déjà un exemple de changemens très sensibles qui s'opèrent sous nos yeux. Plus curieux encore sous ce rapport sont les cas d'étoiles nouvelles qui de temps à autre sont apparues subitement dans le ciel, mais qui toujours ont fini par s'éteindre presque aussi vite qu'elles s'étaient allumées. Si nous tenons compte des cas mentionnés par les catalogues chinois, le nombre des étoiles nouvelles signalées depuis deux mille ans s'élève à une vingtaine. La célèbre étoile de 1572, observée par Tycho-Brahé dans la constellation de Cassiopée, surpassait en éclat Sirius et Jupiter, on ne pouvait lui comparer que Vénus dans toute sa splendeur; mais elle commença bientôt à pâlir, et au bout de sept mois il n'en restait plus trace. L'étoile de Kepler, qui était également très brillante au moment où elle fut aperçue pour la première fois en 1604, resta visible à l'œil nu pendant seize mois.

Ces phénomènes se rattachent sans doute aux cas de variabilité ordinaire, dont ils nous offrent seulement l'exagération accidentelle. Ce sont des incendies allumés dans le ciel, des conflagrations dues à quelque convulsion intérieure qui a dégagé du sein d'un corps céleste un torrent de gaz inflammables; le feu éteint, l'étoile retombe dans la classe d'où elle était momentanément sortie. Dans tous ces cas, il ne s'agit donc pas de créations nouvelles : on n'a eu affaire qu'à des étoiles temporaires.

Trois fois en ce siècle, les astronomes ont été témoins d'une apparition de ce genre. M. Hind découvrit une étoile nouvelle de 5ᵉ grandeur, de couleur orangée, au mois d'avril 1848; deux ans après, elle était tombée à la 11ᵉ grandeur, puis elle cessa d'être visible. En 1850, une étoile rouge parut dans la constellation d'Orion, mais ne resta visible que fort peu de temps. Alors l'analyse spectrale n'existait pas encore; heureusement elle a pu être appliquée à l'étude du troisième cas du même genre qui a été observé. Le 12 mai 1866, un astronome amateur anglais constata tout à coup qu'une étoile nouvelle de 2ᵉ grandeur s'était allumée dans la constellation de la Couronne boréale, et dès le 15 M. Huggins put braquer son spectroscope sur l'astre nouveau. Il s'assura tout d'abord

qu'il y avait là *deux* spectres superposés : un spectre ordinaire, continu avec de fines raies sombres comme celui de toutes les étoiles, et un spectre gazeux, formé de quatre raies brillantes dont deux appartenaient à l'hydrogène. M. Huggins continua ses observations le lendemain et les jours suivans. L'éclat de l'astre diminuait rapidement; en douze jours, il était tombé de la 2e à la 8e grandeur. L'examen du spectre ne laisse aucun doute sur la nature du phénomène observé. C'est une étoile qui s'est trouvée subitement enveloppée de flammes d'hydrogène en combustion. Il y a eu probablement une éruption qui a mis d'énormes volumes de gaz en liberté, et ces gaz brûlaient à la surface de l'astre en se combinant avec quelque autre élément. Un monde dévoré par le feu comme Sodome et Gomorrhe! La provision de gaz épuisée, les flammes tombèrent, et l'étoile revint à son premier état. — N'oublions pas d'ailleurs que l'événement cosmique auquel il nous a été donné d'assister en spectateurs désintéressés en 1866 n'était point un événement contemporain; au moment où l'éclat de cet incendie frappait nos yeux, il était peut-être éteint depuis plusieurs siècles.

On sut plus tard que l'étoile temporaire de la Couronne avait été aperçue dès le 4 mai par un observateur canadien, et qu'elle avait atteint son maximun d'éclat le 10, deux jours avant d'être découverte en Europe. Il fut enfin constaté que depuis longtemps le même astre se trouvait inscrit dans les *zones* de l'observatoire de Bonn comme une étoile de 9e ou 10e grandeur.

M. Faye a pris texte de cette apparition pour présenter des considérations ingénieuses sur le phénomène des étoiles variables. Les explications qui en ont été proposées autrefois ne comprennent pas les étoiles nouvelles, c'est-à-dire les astres qui augmentent brusquement d'éclat et s'éteignent ensuite sans offrir une périodicité bien caractérisée. On ne peut embrasser tous ces phénomènes dans une même explication qu'en la rattachant à des changemens de la constitution physique des astres. On s'y trouve d'ailleurs conduit par l'étude des taches solaires. La fréquence périodique de ces taches doit se traduire par des variations d'éclat du disque radieux, et il s'ensuit que le soleil lui-même est une étoile variable dont la période est de onze ans. Des taches obscures encore plus larges et plus noires expliqueraient l'affaiblissement périodique de la lumière de la plupart des astres variables; mais rien ne nous force de supposer que les choses soient constituées de manière à durer toujours. La lumière et la chaleur qu'une étoile rayonne sont irrévocablement perdues pour elle; à mesure qu'elle se refroidit, sa puissance d'émission, sa radiation, vont en diminuant : en un mot, elle vieillit. Si donc cette étoile présente des intermittences, rien ne prouve

que ces intermittences se présenteront toujours sous les mêmes aspects : au contraire il est plus naturel de penser qu'elles sont les signes précurseurs d'un changement d'état plus radical.

D'après M. Faye, la phase *solaire*, la période d'éclat et d'activité d'un astre, commence quand la surface de la masse gazeuse incandescente s'est refroidie assez pour qu'il y ait précipitation de nuages liquides ou solides susceptibles d'émettre une vive lumière. C'est ainsi que se forme la photosphère du nouveau soleil. A partir d'un certain moment, les phénomènes de la photosphère peuvent revêtir un caractère oscillatoire. L'équilibre de la masse gazeuse est d'abord troublé par les pluies de scories qui descendent et par les vapeurs qui s'élèvent, absolument comme l'équilibre de notre atmosphère est troublé par la circulation de l'eau sous ses trois états; puis, quand cet échange entre la surface et l'intérieur commence à être gêné par l'envahissement des scories, on voit se produire des phénomènes éruptifs, des cataclysmes périodiques, dont la conséquence est une recrudescence d'éclat rapide, mais passagère. A chaque effondrement de la photosphère épaissie correspond un afflux subit de gaz incandescens venus de l'intérieur; c'est ainsi que s'explique l'éclat périodique des variables. Enfin ces alternatives ne se présentent plus que par saccades, pour cesser à la fin complétement. Les étoiles nouvelles ne sont probablement que des étoiles variables à leur déclin, n'offrant plus que de rares conflagrations avant de s'éteindre d'une manière définitive par voie d'*encroûtement*. C'est pourquoi les phénomènes de ce genre ne se produisent que dans les astres d'un éclat déjà faible, et n'aboutissent jamais à doter le ciel d'une belle étoile de plus.

IV.

Le résultat le plus important des recherches d'analyse spectrale au point de vue de la cosmogonie, c'est ce fait, désormais hors de doute, que parmi les nébuleuses non résolubles en étoiles un grand nombre est formé de matière cosmique diffuse à l'état de gaz incandescent. Ce sont là sans doute des soleils futurs, des soleils surpris dans leur *devenir*. Nul télescope ne pourrait les décomposer en étoiles. D'autres nébuleuses au contraire, qui à première vue semblent absolument de même nature, finiront par être résolues en amas stellaires; le spectroscope nous le garantit dès à présent, en attendant que le pouvoir optique des lunettes soit assez fort pour réaliser cette analyse.

C'est ainsi que se trouve confirmée l'hypothèse hardie que William Herschel avait formulée sans pouvoir encore en fournir les preuves. Le grand astronome anglais était convaincu que les nébu-

leuses de forme irrégulière, qui se présentent comme des lueurs phosphorescentes sans contour défini, sont des masses de matière diffuse en voie de se condenser, tandis que les nébuleuses globulaires à noyau brillant représentent la transition de cet état chaotique à celui de véritables corps célestes. On objectait à cette théorie que des masses fluides homogènes, abandonnées à elles-mêmes, c'est-à-dire à l'attraction mutuelle de leurs particules, ne tarderaient pas à prendre une figure d'équilibre à peu près sphérique, comme les liquides qui se disposent en gouttes arrondies. Les astronomes, munis de lunettes de plus en plus puissantes, arrivaient d'ailleurs à résoudre en amas stellaires des nébuleuses dont les premiers observateurs avaient dit « qu'elles ne faisaient naître aucune sensation d'étoiles, » des nébuleuses où Herschel lui-même n'avait jamais remarqué ces éclairs fugitifs qui annoncent des points lumineux, et qui à la nuit tombante nous avertissent que les premières étoiles vont émerger du crépuscule. C'est ainsi que M. Bond parvint à décomposer la nébuleuse d'Andromède, découverte en 1612 par Simon Marius, qui la compare à la flamme d'une chandelle vue à travers une feuille de corne transparente; cette nébuleuse, en forme de fuseau, est décidément un amas stellaire où M. Bond a déjà compté plus de 1,500 étoiles.

Il y avait pourtant toujours bon nombre de ces étranges objets qui résistaient aux plus forts grossissemens des meilleures lunettes, et ne cessaient d'offrir l'aspect mystérieux de taches faiblement lumineuses. En outre, à mesure que l'accroissement de l'ouverture des objectifs permettait de résoudre en étoiles des nébulosités jusque-là réfractaires, des nuées plus fines entraient dans le champ de la vision, et l'on vit apparaître ces formes fantastiques, ces lueurs vagues aux contours incertains, que l'esprit se refuse à concevoir comme le reflet lointain d'une armée de soleils. Les partisans de la théorie qui voient dans ces brumes phosphorescentes les limbes antédiluviens de mondes en formation ne se déclaraient donc pas battus. L'analyse spectrale devait trancher le débat en nous dévoilant la nature intime des nébulosités non résolubles.

Malgré la faiblesse de la lumière émise par ces taches laiteuses, qui ne permet de les observer avec fruit que par les nuits très claires et sans lune, M. Huggins a réussi à obtenir des spectres d'une certaine netteté. Pour son premier essai, il avait choisi une nébuleuse très petite, mais relativement brillante, de la constellation du Dragon. « Ma surprise fut grande, dit-il, lorsqu'en regardant par la petite lunette de l'appareil je reconnus que le spectre n'offrait plus cette apparence de ruban coloré qu'eût fait naître une étoile, et qu'au lieu d'une bande lumineuse continue il n'y avait que trois raies brillantes isolées. » Cette observation décidait du

coup la question tant controversée : elle prouvait qu'il existe des agglomérations des matières cosmiques à l'état de gaz lumineux. En déterminant la position des trois raies par des mesures prises au micromètre, M. Huggins trouva que la plus brillante coïncidait avec la raie la plus intense de l'azote ; mais comment expliquer l'absence de toutes les autres lignes caractéristiques de ce gaz? Faut-il admettre avec M. Huggins que nous sommes ici en présence d'une forme de matière « plus élémentaire que l'azote? » La plus faible des trois raies coïncidait avec la raie verte de l'hydrogène ; quant à la raie moyenne, on ne put l'identifier avec aucune des raies caractéristiques des trente élémens terrestres pris pour comparaison. Derrière ces trois lignes brillantes s'apercevait encore une faible trace d'un spectre continu sans largeur apparente, qui révélait l'existence d'un très petit noyau lumineux au centre de la nébulosité. Ce noyau doit être formé par une matière opaque à l'état de brouillard composé de particules liquides ou solides.

M. Huggins a successivement examiné plus de soixante nébuleuses ou amas stellaires; sur ce nombre, un tiers environ lui a donné des spectres gazeux. Les quarante autres nébuleuses ont donné un spectre continu. Afin de vérifier jusqu'à quel point cette classification établie par le prisme répond à celle qui résulte de l'examen télescopique, le fils du comte de Rosse a revu toutes les observations de nébuleuses de la liste de M. Huggins qui avaient été faites avec le grand télescope de son père. La plupart des nébuleuses à spectre continu avaient été effectivement résolues en étoiles ; quant aux autres, pas une n'avait été vue résolue d'une manière indubitable par lord Rosse.

La nébuleuse du Dragon appartient à la catégorie de celles qui se présentent dans les lunettes sous la forme de petits disques ronds ou légèrement ovales, et auxquelles W. Herschel a donné le nom de nébuleuses *planétaires*. Plusieurs autres nébuleuses planétaires observées dans diverses régions du ciel et offrant, comme celle-ci, une teinte bleu-verdâtre, fournissent des spectres composés des mêmes trois raies brillantes, avec traces d'un spectre continu linéaire, provenant d'un noyau central. Quelques-unes ne montrent que deux ou même qu'une seule des trois raies : telles sont la nébuleuse annulaire de la Lyre et la belle nébuleuse Dumb-Bell (battant de cloche), qui s'étend irrégulièrement dans la constellation du Petit Renard. Deux des nébuleuses à spectre gazeux se présentent sous la forme de sphères entourées d'un anneau comme Saturne ; l'une montre l'anneau vu par la tranche, l'autre le montre à plat, séparé de la sphère centrale par un intervalle annulaire obscur.

La grande nébuleuse découverte par Huyghens, il y a plus de deux siècles, près de la garde de l'épée d'Orion, a été également

soumise à cet examen. En promenant le spectroscope dans les différentes parties de cette immense nuée de teinte verdâtre, M. Huyghens a constamment retrouvé les trois raies brillantes, nettement définies et séparées par des intervalles noirs, ce qui prouve que la nébuleuse présente partout la même constitution. « La couleur verte, dit à son tour le père Secchi, domine dans toutes les étoiles de la vaste constellation d'Orion, Alpha excepté. Ce groupe entier semble participer à la nature de la grande nébuleuse par cette teinte verte exagérée. » La nébuleuse elle-même n'a pas été résolue en étoiles par le télescope de lord Rosse : il est vrai que sur quelques points ce dernier a vu un grand nombre de très petites étoiles rouges, mais il ne doute pas que ces étoiles, quoique en apparence noyées dans la matière non résoluble, ne soient étrangères à la nébuleuse. Ces étoiles sont d'ailleurs trop fines pour fournir un spectre visible.

Ainsi les nébuleuses à spectre gazeux sont caractérisées par trois raies brillantes, dont on ne voit quelquefois que la plus forte, mais qui sont toujours essentiellement les mêmes; dans un seul cas, M. Huggins a vu s'y ajouter une raie nouvelle. Ce résultat est très imprévu. En effet, si l'on suppose que la matière gazeuse qui fournit ce spectre est le fluide nébuleux de W. Herschel, dont la condensation produit les étoiles, on devrait s'attendre, dit M. Huggins, à un spectre où les raies brillantes seraient aussi nombreuses que les raies sombres des spectres stellaires. En outre, si l'on admet l'hypothèse peu probable que les trois raies sont l'indice de la matière sous sa forme la plus élémentaire, comment se fait-il que dans aucune des nébuleuses examinées on ne rencontre un état de condensation plus avancé où la matière primitive a déjà donné naissance à plusieurs corps simples caractérisés par des spectres individuels, état qui se rapprocherait de celui de notre soleil? « Mes observations, conclut M. Huggins, semblent être en faveur de l'opinion que les nébuleuses à spectre gazeux sont des systèmes ayant une structure et un rôle à part, des systèmes d'un autre ordre que le groupe cosmique dont notre soleil fait partie avec les étoiles fixes. » Ces difficultés seront peut-être résolues quand nous connaîtrons mieux les modifications que les spectres des gaz subissent lorsque la température et la pression varient dans des limites très étendues.

La ténuité de la matière qui compose la chevelure et la queue des comètes semble à première vue établir un trait de ressemblance entre ces « bohémiens du système solaire » et les nébuleuses. Dans certaines positions de leurs orbites, elles nous apparaissent comme des masses rondes, vaporeuses, qu'on ne peut distinguer des véritables nébuleuses qu'en constatant qu'elles se déplacent dans le

ciel; plus d'une fois les chercheurs de comètes ont été trompés par ces apparences et ont annoncé une comète nouvelle lorsqu'ils avaient simplement découvert une nébuleuse qui ne figurait pas sur leurs cartes. D'après l'ingénieuse hypothèse du directeur de l'observatoire d'Utrecht, M. Hœk, que la mort a récemment enlevé à la science, les comètes nous arrivent par essaims des profondeurs de l'espace; faut-il croire que ce sont des nébuleuses errantes?

L'examen prismatique de la lumière des comètes, entrepris par M. Huggins, le père Secchi, MM. Wolf et Rayet, a démontré que ces astres sont lumineux par eux-mêmes, bien qu'ils doivent une partie de leur éclat aux rayons du soleil, qu'ils réfléchissent comme les planètes. La lumière réfléchie donne un faible spectre continu qui forme le fond sur lequel se détachent les raies ou plutôt les bandes brillantes dû spectre cométaire proprement dit. De l'observation de la première comète de 1866, M. Huggins avait cru pouvoir conclure que la matière des comètes était au fond la même que celle des nébuleuses : de l'azote ou une substance élémentaire que renferme l'azote; mais le père Secchi, qui avait étudié le même astre, contestait l'identité des spectres admise par M. Huggins. Depuis lors les comètes de 1868, de 1870, de 1871, de 1873, de 1874, ont fourni l'occasion d'étudier la question d'une manière plus complète. M. Huggins a constaté que le spectre de la seconde comète de 1868 (comète de Winnecke), composé de trois zones brillantes, avait la plus grande ressemblance avec celui du carbone, obtenu en faisant jaillir l'étincelle d'induction dans le gaz oléfiant. La première comète de 1868 (comète de Brorsen) en différait notablement par la situation des zones lumineuses. Les comètes assez nombreuses des années suivantes ont donné des résultats analogues. Presque toujours on distingue trois bandes lumineuses, une jaune, une verte et une bleue, et la bande verte est la plus intense des trois. On peut supposer que la matière cométaire est un composé de carbone à l'état gazeux, — un carbure d'hydrogène, — ou peut-être, comme le pense le père Secchi, un composé oxygéné, tel que l'oxyde de carbone ou l'acide carbonique. Le spectre continu qui forme le fond du spectre cométaire ne s'observe que si les comètes ont un noyau assez prononcé; il est certainement dû en partie à la réflexion de la lumière du soleil, mais il est possible aussi que le noyau y contribue par sa radiation propre. En tout cas, ces observations semblent prouver que la constitution chimique des comètes ne ressemble guère à celle des nébuleuses.

En présence de ces recherches, qui soulèvent déjà un coin du voile étendu sur le laboratoire de la nature, la pensée se reporte involontairement aux origines et aux destinées de notre monde à nous. De quel jour le principe nouveau de l'unité des forces natu-

relles a-t-il éclairé ces obscures questions? M. Helmholtz a l'un des premiers tenté d'appliquer à la cosmogonie la théorie mécanique de la chaleur et la loi de la conservation de la force. Si nous adoptons les vues de Laplace concernant la genèse des mondes, il faut d'abord nous représenter notre système solaire sous la forme d'une nébuleuse remplissant tout l'espace jusqu'au-delà des limites de l'orbite actuelle de Neptune; dans cette hypothèse, 1 gramme de matière pondérable devait occuper un volume de plusieurs milliards de mètres cubes. Cette masse vaporeuse, animée d'un mouvement de rotation très lent, se contracte peu à peu sous l'influence de l'attraction mutuelle de ses particules, et en même temps s'accélère la vitesse de rotation. De temps à autre, la force centrifuge arrache des régions équatoriales des lambeaux de matière qui ne tardent pas à s'agréger en globes planétaires, avec ou sans satellites, jusqu'à ce qu'enfin la masse-mère se soit elle-même conglomérée pour constituer le soleil.

Or ces limbes de notre système ne contenaient pas seulemen à l'origine toute la substance destinée à composer le soleil et les planètes, ils renfermaient aussi toute la provision de force mécanique destinée à y fonder le laboratoire de la nature. La gravitation de tous ces atomes nébuleux constituait déjà un fonds d'énergie considérable; en y joignant les affinités chimiques qui devaient se manifester au contact des atomes, on a une source assez riche de chaleur et de lumière pour qu'il soit inutile de chercher si à cette époque il existait aussi de la force sous forme de chaleur. Par le choc des atomes qui se rapprochaient entre eux, leur force vive était anéantie et convertie en chaleur : on peut évaluer la grandeur de ce travail de condensation, et l'on peut d'autre part estimer ce qui nous en reste encore sous forme de force mécanique en calculant la gravitation du système et toutes les vitesses planétaires. Il se trouve alors, dit M. Helmholtz, que nous ne possédons plus que $\frac{1}{454}$ de la force originelle sous forme mécanique, et que le reste a été changé en chaleur : cette chaleur serait capable d'élever de 28 millions de degrés la température d'une masse d'eau égale à la masse totale du soleil et des planètes.

Les plus hautes températures que nous puissions produire ne dépassent pas quelques milliers de degrés. Toute la masse de notre système, convertie en charbon et brûlée, ne dégagerait pas la trois millième partie de cette prodigieuse quantité de chaleur. Il est donc probable que celle-ci a été presque entièrement dissipée dans l'espace à mesure qu'elle se développait. Néanmoins au début du travail d'agrégation toute la masse n'a dû être longtemps qu'un océan incandescent; c'est d'ailleurs ce qui s'accorde avec les faits si nombreux qui portent les géologues à supposer que la terre a été

pimitivement à l'état de fluidité ignée. Qu'est devenue toute cette chaleur rayonnée par la fournaise solaire? Elle est allée se perdre dans les espaces infinis.

La provision de force mécanique que garde le système solaire, si faible qu'elle soit relativement à ce qui a été gaspillé, équivaut encore à une formidable quantité de chaleur. Si la terre était subitement arrêtée dans sa course par un choc, il en sortirait une chaleur qui ferait fondre le globe tout entier et même le vaporiserait en partie. La terre, étant arrêtée, tomberait sur le soleil, et ce nouveau choc produirait une chaleur 400 fois plus forte. Nous avons d'ailleurs tous les jours un exemple de l'énorme échauffement qui résulte de la destruction d'une vitesse planétaire : ce sont les étoiles filantes, poussières cosmiques rendues incandescentes par le choc de l'air (1). Ces jolis feux d'artifice aériens sont le dernier reflet des incendies allumés autrefois par le choc des masses qui se heurtaient pour former des mondes.

La chaleur emprisonnée dans l'intérieur de la terre ne perce plus l'épaisse croûte qui la recouvre : toute la vie organique a sa source dans la radiation qui nous vient du soleil; mais cette radiation durera-t-elle toujours? Depuis les temps historiques, les climats terrestres ne paraissent pas avoir changé d'une manière sensible, et d'un autre côté il suffirait d'une lente contraction du globe solaire pour en entretenir la chaleur pendant bien des siècles; une diminution du diamètre égale à un dix-millième de sa valeur compenserait le rayonnement de 2,300 ans. Pourtant, si lente, si imperceptible que soit la perte de force éprouvée par l'astre central, il n'en est pas moins vrai que tout a une fin, et que sa force s'épuisera. Seulement ce jour est encore éloigné, selon toute probabilité, de quelques millions d'années. Bien avant ces changemens cosmiques, des révolutions géologiques pourraient bouleverser la surface du globe et ensevelir la race humaine. « Ainsi, dit M. Helmholtz, le même fil que les rêveurs du mouvement perpétuel ont commencé à filer dans l'obscurité nous a conduits à un principe universel qui illumine jusqu'au fond l'abîme où se cachaient le commencement et le dénoûment de l'histoire de l'univers. Il montre à notre race une longue durée, mais non l'éternité : il nous avertit d'un jour fatal, le jour du jugement, mais heureusement il garde le secret de cette date. »

R. Radau.

(1) Le 27 novembre 1872, c'était une partie de la comète de Biéla qui se précipitait dans notre atmosphère en se résolvant en pluie d'étoiles filantes.

LES

RICHESSES SOUTERRAINES

DES ÉTATS-UNIS

LE CHARBON, LE FER, LE PÉTROLE.

Un homme d'état anglais a dit que l'avenir était au peuple qui produirait le plus de houille. Si cette prédiction de Robert Peel doit se vérifier, aucune contrée plus que les États-Unis de l'Amérique du Nord n'a le droit d'en revendiquer l'application. Les bassins carbonifères de ce pays ont des dimensions qui sont en rapport avec l'étendue du continent lui-même, et alors que la Grande-Bretagne, depuis quelques années, scrute avec émotion les réserves de ses domaines souterrains, les états de l'Union fouillent toujours plus ardemment leurs richesses houillères sans se demander encore s'il est possible d'assigner une limite à la durée, sinon aux confins de cette exploitation. Les seules mines de la Pensylvanie ne sont-elles pas aussi étendues que toutes celles de l'Angleterre, et tous les gisemens des États-Unis ensemble n'ont-ils pas une superficie vingt fois plus grande? La houille dispense partout la lumière, la chaleur, la force, le mouvement; elle est l'âme de tous ces ingénieux mécanismes qui suppléent de plus en plus aux bras de l'homme, dont l'emploi est si cher en Amérique. C'est pourquoi il n'est pas un point des États-Unis révélant un indice de charbon où le gîte ne soit immédiatement interrogé, attaqué, recoupé par des galeries ou des puits, et cela, quelque éloigné qu'il soit, au pied des Montagnes-Rocheuses ou sur les rivages du Pacifique, dans le Colorado ou en Californie.

Ce n'est pas seulement de houille que la nature a été généreuse envers l'Amérique du Nord, c'est aussi de ce minerai qui ne peut plus se passer de la houille et avec lequel on produit le métal à la fois le plus commun et le plus utile, le fer. Ce minerai est là-bas partout répandu en amas, en filons, en couches épaisses et même en véritables montagnes, témoin ces gîtes fameux de la Pensylvanie, du Missouri, du Michigan. La houille sert à traiter le minerai dans de vastes foyers. Le métal sort de la pierre à l'état de fonte, transformée bientôt en fer et en acier. Ici comme en d'autres contrées, les gîtes ferrifères marchent volontiers de conserve et font bon voisinage avec les gîtes houillers; ils sont même quelquefois en concordance, en superposition complète avec eux. Ce qui est plus important, c'est que le chiffre de la production, pour la houille comme pour le fer, est allé en croissant dans des proportions très rapides. Les États-Unis produisent aujourd'hui en houille le tiers, et en fer la moitié du chiffre de la Grande-Bretagne, qui est de beaucoup, en ces deux matières, le pays le plus fécond du globe; demain ils l'auront atteinte, et dès lors ils la laisseront bien loin derrière eux.

Une troisième substance minérale, vulgaire comme les précédentes et devenue presque aussi indispensable aux usages quotidiens des sociétés civilisées, est le pétrole. Proche parent de la houille et lui-même houille liquide, on peut le dire, le pétrole est surtout employé comme lumière, et à ce titre il fournit aux ménages et aux ateliers industriels l'éclairage le plus économique. Les États-Unis ont véritablement le monopole de cette utile matière, qui avant eux, depuis le temps des Babyloniens, des Égyptiens et des Perses, n'était qu'une curiosité minéralogique. La nature, dans la distribution qu'elle en a faite au globe, s'est montrée encore plus prodigue envers les États-Unis que pour les produits précédens. Elle a semé sous le sol, principalement en Pensylvanie, des lacs de cette houille fluide et donné à ce seul état à peu près le privilége exclusif de la production du pétrole. Les extractions, déjà énormes, des premières années sont maintenant de beaucoup dépassées, et l'on ne sait où s'arrêtera cette récolte toujours plus abondante de l'huile de pierre.

Ces faits n'ont rien de surprenant aux États-Unis, car il serait facile de constater pour d'autres produits souterrains, soit parmi les métaux plus ou moins communs, le plomb, le zinc, le cuivre, le mercure, soit parmi les métaux précieux, l'or et l'argent, des phénomènes analogues. Les mines de plomb du Wisconsin et du Missouri égalent celles de l'Espagne, et les mines de zinc de ces deux états celles de la Belgique, de la Silésie et de la Sardaigne; les mines de cuivre du Michigan sont les rivales de celles du Chili, et

New-Almaden de Californie a fait pâlir pour toujours l'Almaden d'Espagne, exploité depuis les Phéniciens. Est-il besoin de rappeler que l'Australie elle-même n'a jamais produit plus d'or que la Californie? Et toutes les mines de l'Amérique espagnole, hier encore si réputées, ont-elles jamais donné une quantité annuelle d'argent égale à celle que fournit aujourd'hui le seul état de Nevada? En vérité, quand on réfléchit à ces choses, on est conduit à se demander s'il y a là un simple phénomène de hasard, ou si la nature, qui semble ne rien faire en vain, avait quelques vues secrètes lorsqu'elle favorisait avec une préférence si marquée la partie du continent américain où devaient s'asseoir et s'étendre un jour les États-Unis.

I. — LE CHARBON.

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte géologique qui accompagne le dernier volume du neuvième recensement des États-Unis, récemment publié par le gouvernement fédéral, on remarque une énorme tache noire courant dans la direction des monts Alleghany ou Appalaches, qui est celle des côtes de l'Atlantique, et traversant les états de Pensylvanie, Ohio, Maryland, Virginie, Kentucky, Tennessee, Alabama. Trois autres taches, dont une est plus étendue encore que la première et situées toutes les trois en arrière de celle-ci, empâtent la moitié de l'état de Michigan, ceux d'Illinois et d'Indiana, enfin ceux de Missouri, Iowa, Kansas, Arkansas et Texas. C'est là l'indication conventionnelle de la surface occupée par les principaux bassins houillers des États-Unis. Si l'auteur n'a pas fait mention d'autres gîtes carbonifères, c'est que la faible étendue de quelques-uns de ces gîtes relativement aux premiers aurait à peine permis de les indiquer par un point sur la carte. Ces dernières mines s'étendent entre autres au pied des Montagnes-Rocheuses dans l'état de Colorado, ou sont disséminées le long du grand chemin de fer du Pacifique à travers les territoires de Wyoming et d'Utah. Il faut noter enfin celles qui gisent dans l'Orégon ou en Californie, au pied du Mont du Diable, près de la baie de San-Francisco.

Les gisemens de Pensylvanie sont de beaucoup les plus renommés, les plus productifs. A lui seul, cet état extrayait en 1872 environ les trois quarts de tout le combustible que fournissait l'Union, et les deux tiers de sa production totale, qui était alors d'environ 30 millions de tonnes (1), se composaient de charbon anthraciteux. L'anthracite ou charbon de pierre proprement dit, — à la houille friable, bitumineuse, doit seul être réservé le nom familier de charbon de terre, — l'anthracite n'est exploité qu'en Pensylvanie en

(1) La tonne américaine et anglaise est de 1,016 kilogrammes.

grandes masses; l'extraction en est peu importante dans les états de Rhode-Island et de Massachusetts. C'est l'idéal du charbon fossile, presque du charbon pur comme le diamant. Enlevez-lui quelques centièmes de cendres et donnez-lui la limpidité qui lui manque, vous aurez la reine des gemmes. Il est tel échantillon d'anthracite qui renferme presque au-delà de 95 pour 100 de carbone fixe; le peu qui reste est dévolu aux matières volatiles, qui ne consistent souvent qu'en un peu d'eau combinée ou interposée, et aux cendres. Les Américains sont fiers de ce combustible, et remarquent que leur pays seul en est largement doté. En Europe, un coin de la Grande-Bretagne, le pays de Galles, où sont les mines de Swansea, et un département de France, l'Isère, où sont les mines de la Mure, en produisent seuls des quantités assez notables, et encore la qualité n'en est pas comparable à celle de l'anthracite américain. Celui-ci est toujours compacte, dur, d'un noir de jais, d'un éclat semi-métallique, ne taché jamais les doigts, ne produit ni poussière ni fumée. Grâce à la quantité considérable de carbone qu'il contient, il développe entre tous les combustibles minéraux le maximum de chaleur; c'est comme du coke naturel. L'anthracite est par excellence le combustible domestique. Le *cannel-coal* des Anglais, cette houille terne, chargée de bitume, qui s'allume comme de la chandelle et jette une flamme vive et blanche, n'a pu lui ravir que quelques foyers des maisons riches; lui, on le rencontre dans tous les poêles, dans toutes les cheminées. Comme il exige un assez grand tirage, il n'est pas utilisé seul à bord des navires à vapeur : il faut pour cela le mélanger à des combustibles bitumineux. Comme il ne colle pas en brûlant à la façon de la houille maréchale, il est aussi impropre à la forge; mais ces énormes foyers où l'on traite le minerai de fer, les hauts-fourneaux, l'emploient avec avantage au lieu du coke ou de la houille flambante crue. En 1868, à Haukendauqua (Pensylvanie), nous l'avons vu jeter en blocs volumineux dans la gueule des fours, et nous avons salué là l'inventeur de ce procédé métallurgique, le vénérable M. Thomas, venu en 1840 du pays de Galles pour apprendre aux Américains à consommer l'anthracite dans le traitement du minerai de fer.

C'est dans l'est de la Pensylvanie que sont concentrés les charbons anthraciteux. Ils occupent trois bassins distincts, superficiellement peu étendus, très rapprochés, de directions sensiblement parallèles, et qui sont quelquefois appelés du nom des cours d'eau qui les traversent, le Schuylkill, le Lehigh et la Lackawanna. La première et la seconde de ces rivières sont des affluens de la Delaware, qui passe à Philadelphie, la troisième se jette dans la Susquehanna, dont l'embouchure est au-dessous de celle de la Delaware. Le pays où sont dispersés les mines et les chantiers d'exploitation est ma-

gnifique. Les cours d'eau qui l'arrosent roulent à travers des roches schisteuses, feuilletées, distribuées pittoresquement, des eaux claires, poissonneuses, teintées de vert. Une partie de ces cours d'eau est naturellement navigable, l'autre a été canalisée, et il est commun de voir les canaux aller parallèlement avec le rail, qui s'allonge ici de tous côtés. La voie d'eau, bien que moins rapide, est plus économique que la voie ferrée, ce dont il faut tenir compte dans le transport des charbons. Les arbres qui couronnent la crête et le flanc des vallées, les chênes, les hêtres, le châtaignier, le noyer, l'érable, et sur les plus hautes cimes les pins et les sapins, distribuent partout la verdure et l'ombre, et maintiennent dans l'air une humidité bienfaisante. Ces forêts ont été de tout temps exploitées. Les troncs les plus gros, les plus sains, abattus à la hache, débités à la scie, fournissent au mineur une partie des étais dont il a besoin pour soutenir ses puits, ses galeries, ou les pièces équarries qui lui servent à façonner la charpente des engins particuliers qu'il emploie.

Dans cet état de Pensylvanie, caressé avec tant d'amour par la nature, l'histoire commence de bonne heure; il faut remonter à deux siècles pour arriver aux temps héroïques de la colonisation, si rapprochés du présent pour d'autres états. Nous sommes sur la terre de Penn, l'hôte fidèle et pacifique des Indiens Delawares, tout près de Philadelphie, la *cité de l'amour fraternel*, qu'il fonda en 1682, — à Reading, dont les quakers jetèrent également la première pierre vers le milieu du siècle passé. Peu de villes américaines sont aussi heureusement situées et aussi belles que celle-ci. Elle domine une riche plaine semée de céréales, bornée à l'horizon par la ligne bleue et doucement ondulée des montagnes. Reading montre avec orgueil aux visiteurs sa cour de justice, ses églises monumentales et son joli cimetière, qui, dans ce pays où le champ de l'éternel sommeil est transformé partout en jardins fleuris et en promenades pleines d'ombre, mérite encore d'être cité.

Franchissons les années et regardons autour de nous. De nouveaux centres de population se sont créés, Pottsville, Tamaqua, Danville, Allentown, Scranton, Wilkesbarre, séjour des mineurs, des fondeurs, des forgerons, des mariniers, — Williamsport, où sont d'importantes scieries de bois, Harrisburg, qui renferme après Pittsburg les plus vastes fonderies, les plus grandes forges et fabriques d'acier. Partout règne l'aisance, ce qu'on nomme ici le *comfort;* partout des magasins abondamment pourvus, des rues bien alignées, des places larges, aérées, plantées d'arbres, des édifices élégans, somptueux. Le bien-être général réagit sur les habitudes privées. Il y a dans quelques *cottages* de mineurs, entourés d'un jardin, une espèce de luxe; on ne se contente pas du nécessaire, on

veut un peu de superflu, et la ménagère diligente, soigneuse, délicate, met une sorte de point d'honneur à embellir la demeure de l'ouvrier. Partout on se nourrit bien. On fait trois repas par jour, on mange de la viande à chaque repas; le beurre, la pomme de terre ne manquent jamais, et, comme boisson, le café et le thé, arrosés de lait.

La population minière forme comme une petite armée qui compte aujourd'hui 60,000 individus dans ses rangs. Elle est d'ordinaire assez bonne et disciplinée, assidue à sa tâche; mais les jours de paie on ne rapporte pas au logis tout ce qu'on a reçu, on dépense follement une partie du salaire si péniblement gagné, et dans les buvettes répandues à profusion les disputes et les coups naissent facilement. Tout ce monde est d'ailleurs bien mêlé; il y a là des Allemands, des Irlandais, des Anglais, des Gallois, chacun apparaissant avec les caractères particuliers et surtout les inimitiés instinctives de sa race. Par momens éclatent des grèves : elles s'étendent quelquefois sur un mot d'ordre des chefs et les injonctions des *comités* sur toutes les mines en même temps. Ce qu'on veut, c'est la même chose partout : une augmentation de salaire avec une diminution des heures de travail. Les meneurs ferment avec des menaces la porte des chantiers à ceux qui, lassés d'attendre, voudraient y retourner. Des rixes, des batailles commencent, et le désordre est à son comble quand se présentent les constables ou la milice, la garde nationale de l'endroit. Des coups de feu sont tirés et des morts jonchent le sol. Enfin, après avoir longtemps parlementé de l'un à l'autre camp, celui des patrons et celui des ouvriers, on fait une cote mal taillée, on augmente un peu les salaires ou l'on réduit d'une heure la journée, sauf à revenir parfois sur ces concessions dès que le commerce languira. Qu'ont gagné les ouvriers anglais, qu'ont gagné les Américains aux grèves formidables suscitées dans les mines de charbon, les usines à fer, les filatures, et jusque dans les travaux des champs? Peut-être une faible augmentation de salaire, après des mois entiers de lutte, de souffrances, de privations, que rien ne pourra compenser.

Pendant l'été de 1868, nous parcourions le bassin anthracifère de la Pensylvanie, aux environs de Pottsville. La population des ateliers souterrains s'était mise en grève. Sur toute l'étendue des mines, pas un puits ne marchait, pas une machine ne fonctionnait. Ce calme inaccoutumé avait quelque chose de pénible. Çà et là, on rencontrait des groupes de mineurs, la face morne, discutant ou silencieux. D'autres étaient tristement assis sur le pas de leur porte, ou une bêche à la main s'occupaient sans entrain autour de leur potager. La femme, les enfans, ne disaient rien, mais avaient faim. Sur nombre de points, des menaces, des violences, avaient eu lieu

pour empêcher de travailler ceux qui voulaient rester à l'ouvrage. Sur une mine, un cercueil vide fut déposé une nuit avec une inscription significative. C'était plus qu'une plaisanterie sinistre, c'était une menace de mort pour ceux qui seraient tentés de reprendre le travail, et, si cette fois il n'y eut pas lieu de la mettre à exécution, elle fut implacablement exécutée dans une autre grève quelques années plus tard. Tous les jours, c'étaient de longues processions et d'interminables *meetings* où l'on prononçait des discours enflammés, où l'on arrêtait des résolutions inacceptables. La grève dura plusieurs semaines. L'autorité, attentive, vigilante, mais désireuse de respecter jusqu'au bout les droits du travailleur, n'envoya sur les lieux que des constables ou agens de police. Peu à peu le calme se fit, et tout rentra dans l'ordre; les mineurs furent forcés de reprendre l'ouvrage sans avoir rien obtenu de ce qu'ils réclamaient si impérieusement. Ils voulaient réduire la journée de travail à huit heures au lieu de dix, et recevoir pour cela la même paie. Leur prétention, s'ils avaient eu gain de cause, eût désorganisé tous les chantiers : elle était condamnée d'avance.

Les mines de Pensylvanie, dans leur allure géologique, n'ont presque rien qui les distingue, sauf la qualité du charbon, des houillères des autres pays. Les couches d'anthracite gisent sous le sol superposées les unes au-dessus des autres comme les feuillets d'un livre, mais séparées par des intervalles plus ou moins grands de roches stériles, des argiles compactes, des schistes ardoisés, des grès. Les couches charbonneuses elles-mêmes ont des épaisseurs variables, qui peuvent dépasser plusieurs mètres, comme cette couche qu'on appelle *mammouth* à cause de son énorme épaisseur, et qui présente en quelques endroits jusqu'à 20 mètres de charbon pur. On trouve ici les mêmes fossiles que dans toutes les régions houillères, entre autres ces empreintes de fougères arborescentes qui couvraient le sol en si grande quantité au temps de la formation du charbon minéral.

Dans les mines de Pensylvanie, on rejoint le combustible par de larges galeries inclinées, plus rarement par des puits verticaux à grande section. Dans ces galeries circulent sur un chemin de fer les chariots menés par une machine à vapeur qui fait remonter les pleins et descendre les vides. Un câble attaché aux véhicules passe sur un tambour ou sur la gorge d'une énorme poulie. L'ouvrier gagne par ce tunnel les chantiers souterrains. Il est chaussé de grosses bottes, et se protége la tête d'un chapeau rond en cuir très dur, auquel il fixe sa lampe, un petit godet en fer-blanc à la mèche fumeuse. Il va en tâtonnant, courbé, heurtant aux boisages dans le dédale des galeries, et arrive à sa place accoutumée pour commencer la rude besogne, toujours la même chaque jour. Le mineur abat

la roche et le charbon à la poudre ou au pic, le voiturier conduit les chevaux qui transportent la matière extraite sur les chemins de fer souterrains; les charpentiers fixent les étais. Toute la ruche travailleuse est en mouvement; peu d'enfans, aucune femme. Dans les mines d'Angleterre, de Belgique, il n'est pas rare d'en rencontrer encore; mais les mœurs américaines répugnent à cet emploi avilissant du sexe faible et délicat. D'ordinaire l'air est bon, circule librement ou par le moyen de ventilateurs mécaniques; la température est douce et toujours égale été comme hiver; les eaux sont peu abondantes, et l'on n'a guère à redouter les inflammations du grisou, si terribles dans d'autres mines.

Extrait au dehors par les puits ou les grands tunnels inclinés, l'anthracite est déversé sur des machines fort ingénieuses, dites concasseurs ou *breakers*, qui le séparent en morceaux d'égale grosseur. Les blocs les plus volumineux sont d'abord broyés entre deux cylindres massifs en acier, juxtaposés, armés de dents, et tournant l'un vers l'autre à la façon de laminoirs. Une série de tamis en fer inclinés, en forme de tambours cylindriques, à mailles de plus en plus serrées, animés d'un mouvement de rotation autour de leur axe, classent ensuite le combustible en six qualités ou grosseurs distinctes, pendant que des manœuvres enlèvent à la main les schistes et autres pierres qui le souillent. Ces machines, dont on voit sur toutes les mines se dresser la haute charpente recouverte de planches, et aux formes originales, rappellent de loin les élévateurs à grains de Chicago. Elles sont tout à fait distinctes des machines à laver et à classer les charbons employées en France, et où l'eau joue un rôle particulier, par exemple celles dites de Bérard ou d'Évrard, du nom des inventeurs.

L'anthracite, une fois trié et classé, est chargé dans des wagons qui le transportent sur un chemin de fer extérieur dépendant de la mine. Celui-ci rejoint par des embranchemens, au besoin par des plans inclinés savamment établis et qui rachètent des différences de niveau assez considérables, les grandes voies ferrées, les canaux, les rivières. Toutes ces nouvelles voies marchent vers le littoral, et aboutissent à New-York et à Philadelphie, les deux véritables entrepôts de l'anthracite, les deux grands ports où se consomme et se vend principalement ce charbon renommé.

Si Philadelphie est le plus grand marché de l'anthracite en Pensylvanie, Pittsburg est celui de la houille bitumineuse, et, plus favorisé encore que Philadelphie, il est situé sur les mines mêmes. Quand on suit le chemin de fer *Pensylvania-Central*, qui traverse la chaîne des Alleghany et restera l'une des œuvres les plus hardies de l'art de l'ingénieur en Amérique, on rencontre les mines de houille. Elles apparaissent dès qu'on a franchi la ligne de faîte,

avant qu'on arrive à Pittsburg, attachées aux flancs de la vallée qui mène à la « ville fumeuse. » On les salue en descendant au pas accéléré de la locomotive. A droite, à gauche, partout, on voit les entrées des puits, des galeries, les amas de charbon autour des mines, les longues files de wagons chargés. Tout autour de Pittsburg, dans la vallée de la rivière Alleghany, dans celle de la Monongahela, il en est de même, et les seules mines de ce district, au nombre d'une centaine, en 1872 ont fourni 10 millions de tonnes de houille, c'est-à-dire près des deux tiers de ce qu'ont donné toutes les houillères françaises ensemble, dont quelques-unes, celles d'Anzin, de la Grand'Combe, de Saint-Étienne et Rive-de-Gier, sont cependant si productives.

Pittsburg naissait à peine, il y a un siècle. En 1754, ce lieu s'appelait Fort-Duquesne. Il était sur la frontière qui séparait les possessions coloniales françaises des possessions anglaises, frontière lointaine, sans limite nettement déterminée, et plus d'une fois baignée de sang; les rencontres sur ces points étaient presque quotidiennes. Fort-Duquesne fut bientôt perdu sans retour par la France et devint Fort-Pitt (1758). Tels furent les commencemens de Pittsburg, qui n'obtint qu'en 1816 sa charte municipale. Voyez maintenant ce qu'en a fait la houille. Cette ville renferme aujourd'hui 200,000 habitans, elle est entourée d'usines, d'ateliers populeux, animés, et c'est à la fois le Manchester, le Birmingham et le Sheffield de l'Amérique. Hauts-fourneaux, forges, aciéries, construction de machines à vapeur, usines de toute sorte à torturer, à manufacturer le fer, fonderies de cuivre, de laiton, raffineries de pétrole, verreries, cristalleries, scieries de bois, filatures de coton, fabriques de machines agricoles, tout est là. Une fumée noire, épaisse, couvre la ville. Du haut des cheminées des usines se dégagent la nuit de longues flammes, et jamais le travail ne cesse. La suie vole éternellement dans l'air, couvre toutes les maisons, tous les édifices d'une épaisse patine, qui leur donne, comme à Londres, un air de deuil, et s'attache partout, au linge, au visage, aux mains. Les habitudes locales se ressentent du dur labeur quotidien. Nulle part la population ouvrière, qui en Amérique ne se pique pas de façons distinguées, n'est aussi rude et aussi grossière.

Les mines de houille bitumineuse n'existent pas seulement aux environs de Pittsburg; le bassin pensylvanien s'étend au loin dans le nord-ouest de l'état. Dans le comté de Mercer, à Pardoe, nous avons visité en 1874 une houillère qui nous a rappelé de tout point celles que nous explorions quelques années auparavant, en 1867, dans la vallée de la Monongahela. On entre dans la mine par un large tunnel que parcourent des wagons traînés par des chevaux, et roulant sur un chemin de fer établi sur le seuil de la galerie. Les

chantiers ne renferment ni eau, ni grisou, et la roche est assez résistante pour n'avoir pas besoin d'étais. La couche exploitée est comprise entre des bancs de grès et d'argile dure. La régularité en est remarquable, l'épaisseur de 1 mètre. On découpe le gîte en piliers qu'on abat avec le pic et la poudre, puis on remblaie les vides avec du moellon. Le charbon, amené au dehors par le chemin de fer de la galerie principale, est versé sur une série de grilles étagées qui le séparent en différentes grosseurs et qualités. Le chemin de fer *Shenango and Alleghany*, au moyen d'un bout d'embranchement, jette ses rails et amène ses wagons jusque sous les appareils de triage, et la houille de Pardoe est embarquée sans frais sur le railway. De là elle gagne les usines à fer voisines et le port de Cleveland sur le lac Erié, où elle fait concurrence aux charbons de l'Ohio. C'est une houille bitumineuse, collante, de bonne qualité, excellente comme charbon de forge et de grille et aussi pour la fabrication du coke. La mine en produit à peu près 100,000 tonnes par an, qui reviennent, tous frais compris, à 2 dollars ou 10 francs la tonne. Il y a sur les chantiers 225 ouvriers, dont 200 occupés aux travaux souterrains. Ce sont principalement des Suédois et des Allemands. Cette population est bonne, calme, très facile à conduire.

Le terrain houiller sur lequel sont situées les mines de Mercer, de Pittsburg, est le plus important des États-Unis. Le géologue anglais Rogers, mort récemment professeur à Édimbourg, mais qui avait consacré une partie de sa vie à étudier les houillères américaines, disait que ce bassin est peut-être le plus étendu du globe, celui qui présente le développement de houille le plus continu : il se prolonge sans interruption sur une longueur de 875 milles, du nord de la Pensylvanie au centre de l'Alabama, et l'on peut le suivre sans discontinuité sur une largeur maximum de 180 milles entre la Pensylvanie et l'Ohio. Il couvre une surface de 60,000 milles carrés, égale à près du tiers de celle de toute la France ; il est parallèle à la chaîne des Appalaches, sur laquelle il s'adosse à l'est, et dont les contre-forts détachent plusieurs archipels houillers dans le grand bassin lui-même. Les assises géologiques de ce bassin offrent de tels points de similitude avec celles de l'Angleterre, que tous les géologues en ont été frappés. Rien ne manque au rapprochement, pas même cette puissante masse de grès, à grains de silex, sur laquelle repose tout le bassin carbonifère, le *millstone grit* ou pierre meulière grenue, à laquelle les mineurs anglais ont donné le nom familier de roche d'adieu, *farewell rock*, comme pour indiquer que, passé cet horizon, il n'y a plus d'espoir de trouver la houille. Le bassin de Rive-de-Gier en France repose sur une assise analogue, et cet exemple prouve entre tant d'autres qu'aux temps où elle façonnait le globe, la nature usait partout des mêmes

moyens, et imprimait à son œuvre le cachet de l'uniformité sans tenir compte de la distance.

Nous n'insisterons pas davantage sur les détails des exploitations houillères en Amérique. Les données de la géologie, les méthodes d'extraction, ne diffèrent pas sensiblement de l'une à l'autre de ces mines et rappellent les exploitations européennes. Bornons-nous à mentionner que c'est dans l'état de Maryland qu'existent les fameuses mines de Cumberland, qui produisent le meilleur charbon pour la navigation à vapeur marine, l'égal de la qualité anglaise dite de Newcastle. Les *steamers* qui fréquentent le port de New-York n'en veulent pas d'autre. On calcule que le Maryland envoie pour cet usage 2 millions 1/2 de tonnes par an dans les ports de l'Atlantique, à Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, etc. Les ports de l'Océan ou des lacs sont du reste les plus grands consommateurs et les exportateurs naturels des houillères. La ville de Cleveland, qui est non-seulement le principal port du lac Erié, mais encore une cité industrielle de premier ordre, qui tend à rivaliser avec Pittsburg, Cleveland reçoit 1 million de tonnes des mines de l'Ohio et en exporte la moitié. A son tour, Chicago absorbe 1 million de celles de l'Illinois, de l'Iowa et de l'Indiana, Saint-Louis autant de celles de l'Illinois et du Missouri. Chacun des états producteurs expédie ses charbons jusqu'aux points où ils rencontrent ceux de la Pensylvanie ou des états voisins. Routes de terre, canaux, fleuves et rivières navigables, voies ferrées, tout est mis à contribution pour ce transport, où, comme pour le mouvement des céréales, chaque compagnie voiturière essaie d'attirer à elle le plus de trafic, tout en réduisant les tarifs au minimum.

Les combustibles qu'on exploite dans les états du *far-west*, comme le Colorado, et dans ceux du Pacifique, l'Orégon, la Californie, bien que de bonne qualité, sont moins prisés que ceux dont il a été jusqu'ici fait mention. Ce sont des combustibles d'un âge géologique plus moderne, ce qu'on nomme des lignites, des lignites parfaits si l'on veut, mais non plus de la véritable houille. Sans doute la texture du nouveau combustible ne rappelle point les fibres du bois, *lignum*, encore moins a-t-on affaire à un simple bois fossile. C'est un combustible minéral bien formé, noir, serré, bien qu'un peu cassant et friable et par momens terreux. Il est aussi moins bitumineux, moins riche en carbone que la houille proprement dite, et par conséquent d'un pouvoir calorifique moindre; mais, comme il est chargé de matières volatiles et qu'il brûle à cause de cela avec une longue flamme, il s'adapte fort bien à certains usages, notamment le chauffage des chaudières à vapeur et même la fabrication du gaz; aussi en certains points est-il exploité à l'égal de la houille.

En 1867, nous trouvant au pied des Montagnes-Rocheuses, à 20 milles de Denver, alors capitale du territoire aujourd'hui de l'état de Colorado, nous avons exploré un des bassins à lignite les plus intéressans du grand-ouest américain. On voyait le long des ruisseaux apparaître le combustible entre des couches d'argile bleue et de grès rougeâtres, friables, feuilletés. On l'avait rejoint souterrainement par quelques puits de recherche, alors abandonnés, et dans les lits des roches ramenées à la surface nous découvrîmes l'empreinte de quelques plantes fossiles. C'étaient des palmacites, arbres de la famille des palmiers, qui poussaient en ces régions à l'époque où ce terrain carbonifère se déposait. Depuis le géologue Hayden a commencé sur ces points et d'autres analogues des investigations suivies, et a retrouvé là bien d'autres fossiles, un herbier souterrain complet et un ossuaire de grands vertébrés dont la description a frappé d'étonnement tous les paléontologistes. L'exploitation du combustible a été aussi reprise. Un embranchement ferré, réunissant Denver au grand *railway* du Pacifique, est passé sur ces mines, et l'on dit que la capitale du Colorado emploie aujourd'hui à la fabrication de son gaz d'éclairage une partie de ce lignite. Ce combustible est du même âge que celui qu'on rencontre le long ou au nord du chemin de fer du Pacifique dans le Wyoming, le Montana, le Dakota, l'Utah, le Nevada, le même aussi que celui qu'on exploite en Arizona, en Californie, dans l'Orégon, et qu'on retrouve jusque dans les territoires de Washington et d'Aliaska. Les mines du Mont du Diable en Californie sont les plus féconds de tous ces gîtes, et produisent aujourd'hui plus de 200,000 tonnes par an, principalement envoyées à San-Francisco. C'est ce que donnent les riches mines du bassin d'Aix en Provence, où l'on exploite depuis un siècle et demi un excellent lignite, dont le principal débouché est Marseille; il y fait concurrence à la houille. La Californie du reste est loin de se suffire avec la production de ses mines, elle va s'adresser à l'Australie, qui lui expédie sa houille de Sidney, au Chili qui lui envoie son lignite de Lota, frère de celui du Mont du Diable. Ce n'est pas le seul point de ressemblance qu'offrent dans leurs productions naturelles les côtes du Pacifique nord et celles du Pacifique sud, aux latitudes de la Californie et du Chili.

En 1872, on estimait à environ 41 millions 1/2 de tonnes la production totale des mines de charbon des États-Unis. En tête venait la Pensylvanie pour 29 millions 1/2 de tonnes, dont 19 millions en anthracite, puis l'Ohio et l'Illinois, chacun pour 3 millions en houille bitumineuse, le Maryland pour 2 millions 1/2, l'Indiana pour 800,000 tonnes, le Missouri et la Virginie occidentale chacun pour 700,000, le Kentucky pour 350,000, l'Iowa pour 300,000, le Tennessee pour 200,000, puis tous les autres états houillers, le

Michigan, l'Alabama, le Kansas, etc., ensemble pour 200,000 tonnes, enfin la Californie et tous les états ou territoires producteurs de lignite, pour environ 350,000 tonnes; tous ces chiffres réunis donnent un total de 41,500,000 tonnes en charbon minéral de toute qualité, anthracite, houille bitumineuse ou lignite.

La production de toutes les houillères du globe était évaluée pour cette même année 1872 à 255 millions de tonnes, dont la Grande-Bretagne fournissait environ la moitié, ou 125 millions; après venaient les États-Unis, qui extrayaient le tiers de celle-ci, ou 41 millions 1/2, puis l'empire d'Allemagne 40 millions, la France et la Belgique chacune 16, l'Autriche-Hongrie 10 1/2. L'Espagne, la Russie, la Chine, le Japon, le Chili, les colonies anglaises, fournissaient tous ensemble environ 6 millions de tonnes.

Dans la liste des pays producteurs, les États-Unis tiennent dès aujourd'hui le second rang. La marche qu'ils ont suivie mérite de fixer l'attention. En 1820, le bassin anthracifère de la Pensylvanie produisait à peine 365 tonnes. En 1872, le chiffre de production de ce seul bassin atteignait 19 millions de tonnes. En étudiant la loi de cet accroissement année par année, on voit qu'il a doublé dans des périodes très rapprochées, toujours en moins de dix ans. Pour les houillères, la progression a été encore bien plus rapide. Or le chiffre de la production dans la Grande-Bretagne ne double que tous les quinze ans; la France, la Belgique, obéissent aussi à cette loi. Si l'on adopte la limite maximum de dix ans pour toutes les mines de combustible des États-Unis, il est facile de voir qu'en moins de quarante ans ceux-ci auront atteint la Grande-Bretagne. Bien plus, d'après les inventaires mêmes qui ont été faits des réserves souterraines britanniques, après des enquêtes minutieuses ordonnées par le parlement, sur les suggestions de M. Gladstone, et qui n'ont pas duré moins de cinq ans, de 1866 à 1871, c'est dans quatre siècles au plus que ce pays arrivera à l'entier épuisement de son stock carbonifère. Aux États-Unis, cet important domaine est au contraire presque encore vierge, et d'une étendue qui est au moins vingt fois plus considérable que dans la Grande-Bretagne.

Il serait peut-être prématuré de tirer aucune conséquence des deux faits qu'on vient d'énoncer : l'épuisement pour ainsi dire prochain des houillères anglaises, auxquelles avant un demi-siècle les houillères américaines vont faire du reste une concurrence victorieuse, et la réserve presque indéfinie du combustible minéral aux États-Unis. Il y a dans toutes les questions de ce genre une inconnue qu'on ne voit pas. A qui appartiendront par exemple les houillères de la Chine quand celles de la Grande-Bretagne seront épuisées? Or celles-là sont peut-être à celles de l'Amérique du Nord ce que ces dernières sont à celles de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire

encore plus étendues en surface, et ont encore plus d'épaisseur en charbon. Remarquons que c'est entre quelques degrés de latitude et dans l'hémisphère nord, précisément dans les régions où devait s'épanouir la civilisation contemporaine, la seule qui ait réellement fait usage de la houille, que la nature s'est plu à accumuler le précieux fossile. Est-ce par une espèce d'*harmonie préétablie* que les choses se sont ainsi passées? Quoi qu'il en soit, les grands magasins souterrains de houille sont dès à présent en Amérique, et il est dans les destinées manifestes des États-Unis, comme tous les Américains le répètent déjà avec orgueil, de devenir bientôt les plus grands producteurs de charbon sur le globe. Il en sera de même pour le fer, comme nous allons le prouver.

II. — LE FER.

Le minerai de fer est abondamment répandu aux États-Unis dans différentes formations géologiques, les unes plus anciennes, les autres contemporaines, les dernières plus modernes que le terrain houiller. Partout le minerai est fouillé et porté aux usines, depuis le lac Champlain, dans le nord de l'état de New-York, jusqu'aux limites de l'Alabama, depuis les bords de l'Atlantique jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, et de celles-ci au Pacifique. Toutes les variétés y sont, et les mines si fertiles et si célèbres de la Suède, de l'Écosse, de l'Espagne, de l'île d'Elbe, de l'Algérie, ont en Amérique des sœurs.

Le minerai magnétique de Suède, si estimé et qui donne un fer de qualité supérieure, celui avec lequel les Anglais font l'acier de Sheffield, se retrouve dans la Caroline du nord. Le *black-band*, ou roche noire d'Écosse, qui produit une fonte renommée, existe dans l'Ohio, la Virginie, l'Alabama. Les minerais carbonatés spathiques, lamelleux, cristallins, si abondamment répandus sur les versans des Alpes et qui interviennent si utilement dans la fabrication de l'acier, se rencontrent dans le Connecticut et l'état de New-York. Les minerais manganésifères, qui servent à la fabrication des fontes miroitantes ou *spiegeleisen* des Allemands, avec lesquelles on prépare ensuite l'acier Bessemer, existent en immenses dépôts dans le Missouri, et là rappellent certains gîtes si particuliers d'Afrique ou d'Espagne. Les minerais magnétiques et peroxydés de l'île d'Elbe ont des analogues dans le Michigan et en Pensylvanie, où le mont Cornwall fait songer au mont Calamita, tandis que les fers oligistes qu'on embarque à Marquette, sur le Lac-Supérieur, seraient aisément confondus avec ceux de Rio. Il n'est pas jusqu'à certaines variétés bizarres, comme les minerais titanifères, qui existent en Norvége et que les Anglais sont parvenus à traiter, qui ne se montrent

aussi aux États-Unis, par exemple dans les états de New-York et de Virginie. Nous ne parlons pas de certaines espèces particulières à ce pays, telles que la franklinite, si abondante dans le New-Jersey, et dont on retire, par deux opérations différentes, à la fois le zinc et le fer, ni du minerai carbonaté pierreux, aussi abondamment répandu dans les houillères américaines qu'en Angleterre, soit en bancs prolongés, soit en amas irréguliers. Cette variété, que les Anglais nomment minerai de fer argileux, *clay iron stone*, et les Français minerai carbonaté lithoïde, se rencontre notamment dans les mines de Pensylvanie, non pas celles d'anthracite, mais de houille bitumineuse. Là, comme en Angleterre et en France, le minerai, la houille et le fondant, c'est-à-dire le calcaire qui, jeté dans le four avec la roche métallifère, sert à la rendre fusible, se présentent souvent dans la même mine en stratifications superposées. Cet assemblage de substances minérales utiles accumulées dans le même gîte a donné naissance à de grandes usines, dont quelques-unes ont fait fortune et d'autres ont dû fermer leurs portes ou se transformer. Il en a été ainsi ailleurs, et les hauts-fourneaux de Rive-de-Gier dans la Loire, qui furent établis sous la restauration pour le traitement du minerai de fer contenu dans les houillères, consomment depuis bien longtemps tout autre minerai que celui-là. Qui croirait que la grande usine du Creusot n'a pas eu une autre origine?

L'histoire de la fabrication du fer aux États-Unis commence avec l'histoire des colonies anglaises. On employait alors le charbon de bois pour fondre le minerai. En 1620, les premiers foyers furent allumés en Virginie, en 1643 dans le Massachusetts, puis arriva la Pensylvanie. En 1719, cette industrie prospérait si bien que la métropole s'en émut, craignant que ce développement n'arrachât les colonies à sa dépendance. Deux ans après, les maîtres de forge anglais essayaient de faire passer un bill devant le parlement pour empêcher la fabrication du fer dans les établissemens d'outre-mer. Ce ne fut que sur les oppositions très vives des agens coloniaux que le bill fut rejeté. Dès lors la sidérurgie américaine allait prospérer de plus en plus. En 1810 déjà on estimait à 55,000 tonnes la fabrication de la fonte aux États-Unis. En 1850, ce chiffre avait plus que décuplé, et en 1872 il dépassait 2,800,000 tonnes, la moitié à peu près de ce que produisait la Grande-Bretagne, qui fournit elle-même de ce chef, comme pour la houille, autant que tout le globe. Ici encore les États-Unis viennent immédiatement après la Grande-Bretagne; mais, marchant d'un pas beaucoup plus rapide, bientôt ils la dépasseront. Il faut cependant reconnaître que, depuis la fin de 1873, la métallurgie américaine subit une crise et comme un temps d'arrêt. Cette crise a été provoquée par la panique financière qui a frappé à cette époque les places de New-York et de Chicago, et dont les

effets ne sont pas encore entièrement éteints. Les exploitations houillères et métallurgiques sont coutumières en tous pays de ces maladies périodiques, mais bientôt les chiffres de production se relèvent, reprennent même leur marche ascendante, et les statistiques, considérées dans leur ensemble, par décades d'années, ne révèlent qu'un progrès continu.

On calcule qu'à la production de 2,800,000 tonnes de fonte de fer, qui a été celle des États-Unis en 1872, correspond à peu près l'extraction de 6 millions de tonnes de minerai, car le rendement moyen de celui-ci peut être estimé à 50 pour 100. C'est la Pensylvanie qui marche au premier rang dans la production du minerai comme dans celle de la houille et aussi dans la fabrication de la fonte, du fer et de l'acier. C'est d'ailleurs en Pensylvanie que pour la première fois a été tenté le traitement direct du minerai de fer par l'anthracite, procédé importé du pays de Galles, il y a trente-cinq ans, par un infatigable fondeur, M. Thomas, dont nous avons déjà cité le nom. Ses fils, qui le remplacent aujourd'hui, suivent intelligemment ses traces et ont gardé pour ainsi dire les secrets de sa méthode. A Haukendauqua, dans le comté de Lehigh, il nous fit visiter lui-même son usine. On jetait par l'ouverture supérieure dans la vaste capacité des fours des blocs tout entiers d'anthracite pesés d'avance, et le minerai et le fondant, également mesurés, étaient versés à brouettées par le même orifice. Le monstre digérait sa pâture avec une remarquable aisance. Il avait, comme tous les hauts-fourneaux, la forme d'une immense cuve faite de matériaux infusibles, réfractaires aux plus hautes températures. Dans le bas passait le corps des tuyères qui soufflaient l'air dans le foyer. Par une ouverture pratiquée sur le devant sortait, au moment de la coulée, la fonte limpide, étincelante, qui courait comme un fleuve de feu à travers les rigoles ménagées sur le sable de l'usine, où elle se figeait. Les minerais consommés étaient surtout extraits de localités voisines, de gîtes assez irréguliers, presque superficiels. Ils étaient de la classe des minerais dits peroxydés.

A 60 milles à l'ouest d'Haukendauqua, dans le comté de Lebanon, existe une montagne de fer renommée, celle de Cornwall, que nous visitâmes également. On y monte par un *railway* en colimaçon qui fait le tour de la montagne. Celle-ci est composée presque entièrement de minerai; elle en renferme une masse évaluée à 40 millions de tonnes, c'est-à-dire que l'on pourrait en exploiter pendant deux siècles 200,000 tonnes par an. C'est du minerai magnétique compacte, de couleur gris d'acier, rendant plus de 65 pour 100. Cet aimant naturel rappelle trait pour trait celui de la montagne Calamita à l'île d'Elbe. Il se trouve comme lui au contact de

roches vertes, serpentineuses, et mêlé accidentellement à des veinules de minerai de cuivre. Ce rapprochement minéralogique, bizarre à cette distance, mérite d'être signalé.

Cette excursion en Pensylvanie a été l'une des plus curieuses qu'il nous ait été donné de faire en Amérique. Grâce à nos lettres d'introduction, nous fûmes partout reçus, mes compagnons et moi, comme des enfans du pays plutôt qu'en visiteurs étrangers. On alla jusqu'à mettre une petite locomotive à notre disposition, et avec elle nous parcourûmes le pays en tout sens. Malgré la chaleur suffocante de notre étroit compartiment établi au-dessus de la chaudière, — on était en pleine canicule, — nous fîmes cette excursion gaîment. La complaisance inaltérable du guide qui nous avait été donné, les détails intéressans qui nous furent fournis tout le long du trajet tant par lui que par l'un de nos compatriotes, M. Borda, ancien élève de l'École centrale de Paris et l'un des ingénieurs les plus distingués de la Pensylvanie, le charme pittoresque du paysage, la vertigineuse rapidité de notre course à toute vapeur, des haltes marquées à point sur les mines et les usines, à Pottsville, Reading, Allentown, Harrisburg, tout cela nous faisait oublier l'enfer où nous rôtissions.

La Pensylvanie n'est pas le seul état où se rencontrent ces amas énormes de minerai de fer dont il a été parlé. Sur le bord occidental du lac Champlain, à Port-Henry, il faut signaler une masse magnétique cristalline encore plus importante que celle du mont Cornwall, et à 75 milles au sud-ouest de Saint-Louis, dans l'état de Missouri, la célèbre Montagne de Fer, *Iron-Mountain*, qui couvre une étendue de 200 hectares et s'élève jusqu'à 75 mètres. A 6 milles au sud de celui-ci est un autre amas non moins riche, *Pilot-Knob*. On tire aujourd'hui de ces gîtes, reliés à Saint-Louis par une voie ferrée, environ 400,000 tonnes par an de minerai qu'on expédie principalement dans les usines du Missouri, de l'Ohio et de la Pensylvanie.

Tous les gisemens ferrifères des États-Unis, quelque riches qu'ils soient, pâlissent devant ceux du Michigan, au bord du Lac-Supérieur, entre l'Anse et Marquette. Il y a là des mines inépuisables, à peine reconnues et qui fournissent déjà plus de 1 million de tonnes annuellement. Les produits extraits sont d'excellente qualité. On en compte quatre variétés : le minerai *magnétique*, gris, brillant, qui agit sur la boussole comme un véritable aimant, il est très pur, et convient particulièrement à la fabrication de l'acier, — le minerai *spéculaire*, pailleté, à l'éclat métallique, à la poussière rouge, — l'*hématite*, terne, compacte, de même composition que le précédent, — enfin le minerai *schisteux*, en lamelles ardoisées, serrées, le plus pauvre de tous et le plus difficile à réduire. Ces diverses

variétés de minerai sont en partie traitées sur les lieux, séparément ou mélangées ensemble, et fondues dans des hauts-fourneaux chauffés au charbon de bois. En 1873, plus de 70,000 tonnes de métal ont été produites de la sorte par dix-sept hauts-fourneaux. La fonte de fer ainsi obtenue est raffinée dans des fours à réverbère, puis martelée, laminée à la forge en rails, en barres, en lanières. La majeure partie du minerai est exportée dans les usines de l'Ohio. Grâce au voisinage des grands lacs, cette utile matière peut être amenée économiquement à de très grandes distances.

Sur la quantité totale de 2,800,000 tonnes de fonte fabriquée en 1872 aux États-Unis, environ 1,200,000 l'ont été à l'anthracite, 1 million à la houille bitumineuse crue ou au coke, et le reste au charbon de bois. Dans cette fabrication, c'est la Pensylvanie qui marche au premier rang, c'est même elle qui produit presque toute la fonte obtenue à l'anthracite. Les états de New-York et d'Ohio ne viennent qu'après elle, le premier pour 200,000 tonnes de fonte à l'anthracite, le second pour la même quantité fabriquée à la houille ou au coke. Après ces trois états, il faut citer par ordre d'importance le New-Jersey, le Massachusetts, l'Illinois, le Michigan, le Missouri, l'Indiana, le Wisconsin, le Maryland, la Virginie. Partout on extrait et l'on fond autant que possible sur place le minerai. Quand la houille n'est pas à proximité ou revient trop cher, on emploie le charbon de bois produit par les forêts voisines. Il n'est état ou territoire, si lointain soit-il, qui n'ait tenté de traiter lui-même ses minerais. A Boulder, dans le Colorado, aux premiers jours de la colonisation, en 1865, on a essayé de fondre au charbon de bois un minerai assez peu riche et peu abondant exploité au flanc des Montagnes-Rocheuses. Les pionniers ne doutent de rien, et l'affaire a marché un moment d'un pied boiteux; mais un jour le fourneau s'est engorgé, on a produit ce que les fondeurs appellent un *loup* dans leur langage pittoresque; les tuyères qui soufflaient l'air dans le creuset se sont bouchées, la fonte a refusé de couler, s'est durcie, et le foyer s'est trouvé hors de service après une courte campagne. Les fondeurs mormons de l'Utah ont été plus heureux et ont alimenté longtemps avec succès, alimentent peut-être encore leurs fourneaux avec le minerai et la houille que la Providence, disent-ils, leur a départis. En Californie, ce sera mieux encore, et ce jeune et brillant état se prépare dès maintenant à lutter victorieusement pour cette fabrication, comme il l'a déjà fait pour d'autres, avec ses frères aînés de l'Atlantique.

Les trois états de Pensylvanie, de New-York et d'Ohio sont les trois principaux producteurs de fer aux États-Unis; mais la Pensylvanie domine de beaucoup les deux autres, et c'est pourquoi cette importante région, où sont à la fois les plus riches houil-

lères et les plus grandes forges, a toujours été le nid préféré du protectionisme. Encore aujourd'hui, ce sont les députés et les sénateurs pensylvaniens qui font, dans les discussions du congrès fédéral, le plus d'opposition aux doctrines du libre-échange, que les gens de l'ouest voudraient voir triompher. C'est à Philadelphie que réside l'apôtre le plus infatigable de la protection, l'économiste Carey, dont les années n'ont pas ralenti l'ardeur. Dans les états agricoles du sud, et même dans les états industriels de la Nouvelle-Angleterre et à New-York, règnent des idées plus libérales, défendues énergiquement par un statisticien de talent, M. Ruggles, et surtout par l'ancien commissaire du revenu, M. David A. Wells, dont les écrits ont fait récemment sensation, même en Europe.

Autrefois c'était l'Angleterre qui redoutait la fabrication du fer dans ses colonies d'Amérique, aujourd'hui ce sont ces anciennes colonies qui s'effraient de l'importation du fer anglais. Et cependant les États-Unis n'ont plus rien à craindre de la Grande-Bretagne. Ne fabriquent-ils pas eux-mêmes désormais tous leurs rails, tout leur acier, qu'hier encore ils recevaient du dehors en quantités si considérables? Ils viennent immédiatement après leur lointaine rivale dans l'application du fameux procédé Bessemer pour la fabrication en grand de l'acier, et chez eux, non moins que dans le royaume-uni, les inventeurs sont jour et nuit à l'œuvre pour perfectionner les appareils et les fours spéciaux où l'on élabore ce métal et ceux où l'on traite la fonte et le fer. Aucune manipulation n'est devenue plus délicate que celle-ci, qui semblait fixée pour toujours; nulle part les indications de la chimie ne jouent un rôle aussi prépondérant. Quelques centièmes, souvent même quelques millièmes en plus ou en moins de carbone, telles sont à peu près les seules différences que le métal présente dans sa composition chimique sous chacun de ses trois états. La présence du soufre, du phosphore, du silicium, de l'arsenic, du manganèse, du chrome, à doses souvent infinitésimales, exerce aussi une influence bonne ou mauvaise selon les corps. Les métallurgistes américains, comme ceux d'Europe, ont étudié à l'envi ces réactions, et n'ont pas reculé devant la dépense pour faire venir, même d'Algérie, des minerais que l'on croyait doués de propriétés spéciales. Ils ont fait plus, ils ont mis en action le puddlage mécanique, et demandé à la vapeur d'accomplir cette rude opération que les bras d'un athlète peuvent seuls exécuter, non sans danger pour les organes. Enfin ils ont, eux aussi, assoupli le métal à une foule d'applications industrielles: construction de machines à vapeur, de locomotives, de navires, de ponts, d'instrumens agricoles, de roues et d'essieux de wagons, de tuyaux de conduite, d'appareils domestiques de chauffage, de poutres et de cornières pour charpentes. Qui ne connaît dans l'art

de la guerre leurs armes de précision, leurs mitrailleuses, leurs canons à longue portée, leurs monitors à tourelle? Ils ont si bien conquis sur tout cela la prééminence, qu'aucun pays ne peut plus importer chez eux de produits similaires, ni lutter sur ce terrain avec avantage, et qu'ils seront un jour le fournisseur de l'Europe en ces matières comme l'Europe l'a été pour eux si longtemps. Leurs navires en fer l'emportent sur ceux de la Clyde, leurs machines agricoles, leurs locomotives, ont obtenu les premières médailles dans toutes les expositions, et quant à leurs ponts métalliques, nulle nation ne saurait en présenter d'analogues aux leurs. Ceux qu'ils ont jetés dernièrement sur le Mississipi à Saint-Louis, sur le Missouri à Omaha, et sur le Niagara devant les chutes ou à Buffalo, dépassent en hardiesse et en dimensions tout ce qu'on a pu faire ailleurs.

On estimait en 1872 à 14 millions de tonnes la production totale de la fonte de fer sur le globe. La Grande-Bretagne produisait environ la moitié de ce chiffre ou 6,700,000 tonnes, les États-Unis, qui la suivaient immédiatement, le cinquième ou 2,800,000 tonnes. Les pays qui venaient ensuite étaient l'empire d'Allemagne pour 1,600,000 tonnes, et la France pour 1,200,000, quantités qui sont à peine comparables aux chiffres de production de la Grande-Bretagne et des États-Unis. La Grande-Bretagne doublant sa production métallurgique environ tous les quinze ans, et les États-Unis la leur tous les dix ans (c'est pour l'un et l'autre pays la même loi que pour la production houillère), il est certain que dans vingt ans les États-Unis auront atteint et bientôt dépasseront leur rivale. Ici, beaucoup plus tôt que pour la houille, le rapport sera renversé. Qui ne prévoit toutes les conséquences que cette évolution économique aura sur les destinées de l'un et de l'autre pays?

III. — LE PÉTROLE.

Dans une de mes courses en Pensylvanie, je prenais une nuit à Pittsburg le chemin de fer qui remonte la vallée de l'Alleghany. Deux jeunes Français qui étaient avec moi, l'un secrétaire, l'autre attaché à la légation de France à Washington, fort peu rassurés à la vue des compagnons de voyage que le sort semblait nous réserver, demandèrent un *sleeping car*, sorte de wagon de luxe où, moyennant une légère redevance, on peut voyager dans un isolement relatif et passer la nuit dans un bon lit. Il leur fut répondu que le chemin de l'Alleghany ne jouissait pas de ce confort, et nous prîmes démocratiquement et résolûment notre place à côté de ces hommes à mine rébarbative qui plaisaient si peu à mes deux compagnons; ils étaient chaussés de grosses bottes où s'engouffrait le

pantalon, que surmontait pour tout vêtement une chemise de flanelle au col défait, découvrant une poitrine hâlée. Autour d'une ceinture de cuir serrée à la taille plus d'un avait mis en évidence son revolver. Ils causaient très haut, se passaient fraternellement de l'un à l'autre, à instans rapprochés, un bidon de whisky. Très tard ils s'endormirent et bientôt ronflèrent bruyamment. Où allaient-ils? Comme nous aux mines de pétrole, à Oil-City, la ville de l'huile, où nous fûmes charmés de les perdre au matin.

Les compagnons de route dont le ciel venait de nous débarrasser si fort à propos étaient les derniers représentans de ces aventuriers de toute espèce, si nombreux aux premiers temps de la *Pétrolie*, et qui apportèrent là tant de germes de désordre. Aujourd'hui toute trace d'agitation a disparu de ces parages, et l'exploitation du pétrole s'est d'ailleurs cantonnée plus au sud. Oil-City, Titusville, Tidioute, Pithole, Franklin, Pleasantville, Parkers, nombre d'autres centres industriels naguère si turbulens, sont devenus des lieux relativement paisibles. Plus d'une de ces importantes cités est passée du reste par des alternatives inouies, quelquefois subites, de prospérité et de décadence, et Pithole, la ville-champignon, poussée en un jour, Pithole, qui a eu ses hôtels, son théâtre, ses journaux, ses églises, Pithole, née d'hier, qui a fait un moment tant de bruit, a été si populeuse, si remuante, est déjà une ville fossile. Elle a perdu tous ses habitans, et si quelque Pitholien lui est né, cet honorable citoyen aura un jour quelque peine à retrouver sa ville natale. Qu'on ne croie pas que pour cela le pétrole ait disparu; il a seulement changé de place. Les gîtes naguère si productifs se sont peu à peu épuisés, mais on en trouve chaque jour de nouveaux, et plus fertiles encore. La production de l'huile a augmenté dans des proportions auxquelles les plus enthousiastes étaient loin de s'attendre. Elle a triplé en six ans, de 1867 à 1873, et atteignait alors 10 millions de barils, de près de 200 litres chacun. Cet énorme volume d'huile était fourni par 4,250 puits, dont quelques-uns donnent jusqu'à 1,200 barils par jour. Au prix de 8 francs le baril, prix dérisoire, puisqu'on l'a payé jusqu'à 35, c'est encore 10,000 francs de revenu quotidien, presque sans bourse délier; le puits une fois foré, les frais sont nuls. En 1874, allant de Meadville (nord de la Pensylvanie) dans la région actuelle de l'huile, je constatais une nouvelle activité dans l'exploitation et la découverte des sources, et, je dois le dire, un nouveau progrès dans la vie sociale de ces districts. Comme dans la Californie, qui fut, elle aussi, si troublée, tout y était peu à peu rentré dans l'ordre normal.

C'est ainsi que vont d'ordinaire les choses dans les régions minières aux États-Unis. Le pays des sources de pétrole, sauvage et accidenté, au début presque inaccessible, la vie étrange qu'on y

menait aux premiers temps de la fièvre de l'huile, le rendement fabuleux de certains puits, les étonnantes fortunes faites et défaites en un jour, les folies de la spéculation dépassant toute limite, le jeu effréné, les disputes sanglantes, les incendies incessans que l'inflammation du pétrole rendait encore plus terribles, Oil-City brûlée en une nuit de fond en comble avec tout son stock d'huile, une autre fois une débâcle de glace sur la rivière Alleghany entraînant tous les barils amarrés au quai, tout cela est encore présent à la mémoire de chacun.

Ce district commença surtout d'être connu en 1859, le jour où, près de l'endroit où est aujourd'hui Titusville, le colonel Drake eut l'heureuse idée d'appliquer la sonde à la recherche de l'huile minérale. Elle s'épanchait auparavant en divers points de la surface, et on la recevait sur des couvertures de laine, d'où on l'extrayait assez péniblement. On l'appelait l'huile des Senecas, du nom de la tribu indienne qui habita longtemps cette contrée, et on la croyait bonne seulement à un grossier éclairage; on l'employait aussi à lubrifier les machines et à la guérison des rhumatismes et de quelques autres maladies; encore n'était-ce qu'un remède de bonne femme, appris des sauvages. Jadis les pionniers français du Canada, les colons anglais de l'Atlantique étaient passés successivement près de ces sources sans s'y arrêter autrement qu'en curieux, et en avaient abandonné la maigre exploitation à la confédération iroquoise, dont les Senecas formaient une branche. Qui aurait osé prédire alors qu'il y avait là une richesse cachée d'où sortiraient les millions par centaines? C'est ce qui eut lieu cependant dès que l'emploi hardi de la sonde et bientôt des torpilles souterraines à la recherche de l'huile révéla sous le sol de véritables lacs du liquide bitumineux. Alors la Pétrolie devint comme une Californie nouvelle vers laquelle accoururent tous les pionniers en quête de dollars et tous les chercheurs d'aventures.

Les gîtes de pétrole sont tous accumulés dans la Pensylvanie occidentale, dans les trois comtés de Venango, de Clarion et de Butler. La Pensylvanie, qui produit presque tout le charbon et le fer des États-Unis, a véritablement le monopole de l'huile de pierre, et l'on ne saurait opposer à ses gîtes de pétrole ceux qu'on a jusqu'à présent essayé d'exploiter dans l'Ohio, la Virginie occidentale et l'état de New-York, sur des directions parallèles, sinon au voisinage des précédens. Récemment toutefois on annonçait le forage d'un puits à Warren (Ohio), d'où le pétrole serait sorti en abondance. Les gîtes de l'Illinois, du Missouri et même ceux du Canada, assez productifs, mais dont l'huile est de qualité inférieure, ne sauraient non plus être comparés aux gîtes pensylvaniens, encore moins ceux du Kentucky, du Tennessee, de l'Indiana, à peine explorés. Toute

l'Amérique du Nord semble d'ailleurs être imprégnée de pétrole, car on a également signalé l'existence de l'huile minérale dans le Texas, le Colorado, l'Utah, la Californie.

L'alignement que semblent suivre les sources souterraines rejointes en Pensylvanie par la sonde court du nord-est au sud-ouest, comme la crête des monts Alleghany, ou l'axe moyen de la rivière du même nom. Au nord des points primitivement occupés, dans la vallée d'Oil-Creek (le ruisseau de l'huile), les sondages ont été stériles; mais vers le sud on a toujours rencontré et l'on rencontre encore des sources nouvelles de plus en plus abondantes, et avec elles les amas d'eau salée et de gaz combustible qui accompagnent d'ordinaire l'apparition de l'huile. Celle-ci gît dans un terrain de grès sableux et de schistes argileux et feuilletés, et semble occuper d'immenses crevasses dans les grès. Généralement la sonde traverse, à des profondeurs variables, trois bancs de grès imprégnés d'huile et de gaz, dont le dernier est le plus riche en huile. Le gaz, recueilli par un tube spécial dans le trou de sonde, est presque toujours utilisé comme combustible dans le foyer de la petite machine à vapeur locomobile qui dessert le *derrick*. On appelle ainsi la charpente pittoresque composée de quatre montans élevés surmontés d'une poulie, dans la gorge de laquelle passe la corde qui sert à manœuvrer les outils de sondage. Le trou foré, le pétrole monte jusqu'à une certaine hauteur, et souvent coule de lui-même à la surface, où il jaillit comme une source artésienne. Quand il ne franchit pas le niveau du sol, une pompe mue par la locomobile l'amène au jour. Dans les deux cas, il vient se déverser dans une grande cuve extérieure. Les puits sont très rapprochés, et quelques-uns ne fournissent pas de pétrole. On ne démolit jamais les charpentes, et elles donnent à tout le district de l'huile un aspect caractéristique.

Les géologues ont bien longtemps discuté et discuteront peut-être longtemps encore sur l'origine du pétrole. Ceux-ci, disciples des plutoniens du passé, l'attribuent à une cause ignée et volcanique; ceux-là, plus près de la vérité, n'invoquent que des causes neptuniennes. Le pétrole n'est que de la houille liquide. On le trouve dans des terrains d'un âge fort peu antérieur ou contemporain de celui du terrain houiller, et de composition à peu près identique, des argiles, des schistes, des grès. On a affaire à de véritables nappes, à des bassins, à des lacs, à des fleuves d'huile, alignés sur un axe géométrique, au moins pour les gîtes pensylvaniens, et non à des nids, à des amas isolés, disséminés au hasard. Le pétrole n'est, comme la houille, que le produit d'une végétation disparue; mais quelle était cette végétation? Voici la réponse que faisait un jour à cette question un savant botaniste, M. Lesquereux, dans le

cabinet même du regretté Agassiz à Cambridge, Massachusetts. « Le pétrole, disait-il, n'est comme la houille que le produit de la décomposition lente de matières végétales, avec cette différence que les plantes qui ont concouru à former la houille étaient des plantes terrestres à tissu fibreux, et que ce tissu ne peut jamais disparaître, même dans la carbonisation artificielle, comme on le voit par le charbon de bois. Au contraire les plantes qui ont concouru à la formation du pétrole étaient des plantes marines, à texture purement cellulaire. Dans la décomposition de ces plantes, toute trace du tissu primitif a disparu, et la matière bitumineuse seule est restée, imprégnée dans le grès, les schistes, ou accumulée dans des cavités souterraines. Et cela est si vrai que des empreintes de plantes marines ou fucoïdes, les varechs, les fucus, les algues de ces mers primordiales du globe, se retrouvent dans les grès, les calcaires, les ardoises, qui accompagnent les dépôts de pétrole. Les gaz produits par la décomposition de ces végétaux marins sont également demeurés emprisonnés avec la matière huileuse, et l'eau salée elle-même, qui se retrouve avec ces gaz et l'huile minérale, n'est que le résidu des eaux marines qui couvraient alors la partie du sol où pullulaient ces fucoïdes. Qu'a-t-il fallu pour retenir, pour emmagasiner souterrainement tous ces produits? Un lit de roches argileuses, imperméables, qui s'est formé au-dessus d'eux. Quand la sonde déchire quelque part ce bouchon naturel, l'huile, le gaz, l'eau salée, montent au jour comme fait une source artésienne. » On ne peut véritablement opposer aucune objection sérieuse à ces preuves fournies par l'éminent botaniste qui, compatriote d'Agassiz et émigré comme lui aux États-Unis en 1847, a contribué comme lui à donner à la science américaine une allure à la fois si originale et si pratique.

On ne peut pas dire encore du pétrole comme de la houille, qu'il est un élément indispensable à la civilisation contemporaine; il n'en est pas moins devenu l'un de ses auxiliaires. C'est l'éclairage à bon marché qui a fait invasion dans nos sociétés démocratiques, et un éclairage en même temps le plus brillant, le plus propre, le plus élégant de tous. Il ne demande aucun entretien, la mèche n'a jamais besoin d'être mouchée, et l'huile ne laisse aucune tache persistante. Cela étant, on se demande comment il n'est pas plus répandu en France. C'est la crainte des explosions, dira-t-on; mais, quand le pétrole est bien raffiné, les explosions sont impossibles, et il est facile de s'en assurer en jetant une allumette enflammée dans une soucoupe à moitié remplie de pétrole : elle s'éteint immédiatement. Chacun peut tenter cette expérience sans danger, et, si le pétrole est impur et qu'une petite explosion ait lieu, comme avec l'alcool, découvrir ainsi la fraude de ces marchands éhontés qui

falsifient l'huile minérale avec les bas produits que la distillation en avait retirés. Avec la crainte des explosions disparaît aussi celle des mauvaises odeurs, qui ne s'engendrent que par ces bas produits, ou au milieu d'une ignition incomplète et d'un courant d'air insuffisant dans la cheminée de la lampe. De bonne heure on a paré à ce nouvel inconvénient, et avec un instrument bien construit et bien entretenu, il est certain que l'éclairage au pétrole peut lutter avec avantage contre tous les éclairages possibles, comme l'exemple des États-Unis le prouve.

Fournir un éclairage brillant, sain et à bon marché, donner au prix le plus bas possible la lumière aux familles pauvres, telle semble être la destinée véritable du pétrole, qu'il s'agisse de celui d'Amérique ou de ceux d'Europe, et même de ces huiles minérales obtenues par la distillation des schistes et des bois bitumineux fossiles. Ce n'est que le pétrole raffiné qui sert à l'éclairage. Par une suite de purifications, de distillations successives, il abandonne au fond des cornues ou laisse dégager divers produits secondaires, des eaux ammoniacales, des goudrons, des huiles lourdes, des éthers, des benzines, de la paraffine, qui tous ont une importance bien moindre que l'huile d'éclairage, mais dont l'industrie a su tirer parti. C'est ainsi que les goudrons servent à lubrifier les grosses pièces de machines comme cambouis, et les huiles lourdes sont employées dans la peinture en rivalité avec l'huile de lin, que la paraffine est utilisée à faire des bougies transparentes, etc.

Le pétrole brut de Pensylvanie était naguère versé à l'orifice des sources mêmes dans des barils de bois qui servaient au transport. Il se perdait en route une grande quantité d'huile par le coulage; en outre les chemins mal entretenus, fatigués par un parcours incessant, étaient presque impraticables en hiver, et la population charretière était la plus mauvaise, la plus ignoble, la plus dangereuse qu'on pût voir. On a remédié à tous ces inconvéniens en faisant passer directement le pétrole des cuves de réception installées sur les sources dans des conduits en fer qui courent à la surface du sol et amènent l'huile, refoulée par des pompes, si besoin est, jusqu'aux gares les plus voisines. Ces lignes de tuyaux rappellent celles dont on fait usage dans quelques-unes des sucreries de betterave du nord de la France pour transporter le vesou, le premier jus sucré, aux usines centrales de distillation et d'évaporation. Une des conduites de pétrole en Pensylvanie part de Millerstown, le centre actuel de la production de l'huile dans le comté de Butler, et va jusqu'à Pittsburg, sur une longueur de 60 kilomètres; une autre rejoint Karns-City à Harrisville, station du chemin de fer *Shenango and Alleghany* : celle-ci n'a que 30 kilomètres. Quatre immenses cuves en bois découvertes, établies sous

les arbres d'une forêt voisine de la station, reçoivent le pétrole brut, tel qu'il sort des puits. L'huile, verdâtre, puante, coule lourdement, remplissant l'air de ses émanations. Aucune surveillance, une pancarte seule avertit le passant qu'il est défendu de fumer. De ces cuves, de nouveaux tuyaux descendent vers la station, et là sont des réservoirs cylindriques en fer, à bouts lenticulaires, ayant la forme des chaudières horizontales à vapeur, et d'une capacité de 85 barils. Ils sont montés sur un châssis à roues, passent successivement devant le tuyau d'où s'écoule le pétrole, et s'emplissent; puis le train part, emportant chaque fois vers Cleveland, Pittsburg, New-York, où sont les plus vastes raffineries de pétrole, une vingtaine de ces grands réservoirs. C'est par ces moyens ingénieux qu'on a assuré le transport à la fois économique, rapide et sûr du pétrole, et le temps semble bien loin où les barils s'en allaient péniblement sur des charrettes rejoindre la rivière Alleghany par les routes de terre aux ornières profondes, puis descendaient en radeau jusqu'à Pittsburg au moment des hautes eaux.

Pittsburg est resté le centre le plus important de la raffinerie du pétrole; mais Cleveland lui dispute la palme. A Cleveland, une usine considérable fait presque seule tout ce travail, et, bien que reléguée assez loin de la ville, l'empeste de ses émanations, surtout le soir. Les habitans se consolent en pensant que le pétrole est bon contre les rhumatismes. L'huile propre à l'éclairage est le principal produit qu'on retire de la purification du pétrole. Elle est limpide, blanche, d'un éclat opalin, d'une légère odeur éthérée. L'huile brute fournit environ 75 pour 100 de cette huile; le reste se compose des résidus dont il a déjà été parlé. L'huile lampante est versée dans des barils en bois de chêne, et à cet état répandue à travers toute l'Amérique et sur toutes les places de l'univers. Le pétrole est devenu l'un des principaux produits d'exportation des États-Unis. Il vient après le coton et le blé, avant le tabac, les viandes salées et les bois. Les ports d'embarquement sont Philadelphie, New-York, Baltimore, Boston; les principaux ports d'arrivée en Europe, Anvers, Hambourg, Brême, Liverpool, puis Le Havre, Marseille, Gênes. Quelques-unes de ces places reçoivent le pétrole brut et trouvent avantage à le raffiner elles-mêmes. Chacun a vu dans ces ports, et même devant les grands magasins de droguerie de certaines villes de l'intérieur, quelqu'un de ces barils de chêne à panse renflée, revêtus d'une peinture bleu-clair, et d'une contenance d'environ 200 litres : c'est le type désormais classique des barils à pétrole américains. On les fabrique mécaniquement par milliers à la fois, à Pittsburg, à Cleveland, d'une façon aussi rapide qu'originale. Des grappins de fer serrent automatiquement les cercles sur les douelles assemblées; un rabot circulaire donne le

biseau aux fonds. Cela fait, les barils descendent seuls les uns suivant les autres par un couloir incliné, au bas duquel un peintre les reçoit. Armé d'un large pinceau, il les badigeonne d'une main en les faisant tourner rapidement de l'autre sur le plancher horizontal. En une heure, plus de 60 barils ont reçu de la sorte leur couche réglementaire. Après cela, on les tare, les jauge et les emplit. La jauge se tient toujours aux environs de 42 gallons; le gallon impérial égale 4 litres 1/2.

On calcule que, sur les 10 millions de barils produits en 1873 par les États-Unis, le tiers a été consommé sur place et les deux tiers exportés. Depuis les premiers temps de l'extraction de l'huile, la même proportion existe entre la consommation et l'exportation américaines. C'est principalement à l'éclairage que tout le pétrole est employé. L'exploitation de l'huile minérale a fait presque entièrement renoncer à l'usage de l'huile de baleine, et la pêche de cet important cétacé a considérablement diminué depuis quinze ans.

Quelques esprits chercheurs, frappés de l'abondance toujours plus grande de la production du pétrole, ont imaginé de l'appliquer brut au chauffage des chaudières à vapeur et des foyers métallurgiques. Volontiers ils ont vu en lui, devant l'inépuisable fécondité des sources pensylvaniennes et l'importance que pourraient prendre un jour les gîtes analogues des États-Unis, du Canada, des Apennins, du Caucase, de la Birmanie, le combustible de l'avenir. Il est facile de les détromper. S'il est vrai qu'un poids donné de pétrole fournit à peu près deux fois plus d'effet calorique que le même poids de houille, et relativement ne coûte pas plus cher, qu'est-ce que tout le poids de pétrole que peut produire le monde entier, ce poids fût-il deux fois plus considérable que tout ce que la Pensylvanie fournit aujourd'hui, devant la seule quantité de houille qu'extrait la Grande-Bretagne? Ces deux poids sont respectivement dans le rapport de 1 à 125, c'est-à-dire que tout le pétrole produit par les États-Unis est à peine équivalent en poids à 1 million de tonnes, quand la Grande-Bretagne seule produit 125 millions de tonnes de charbon. Il n'y a donc aucun espoir ni aucune crainte à concevoir de ce côté, et jamais le pétrole ne détrônera la houille dans les emplois calorifiques et mécaniques, ni même dans la fabrication du gaz. Aucune des nombreuses expériences partout tentées à ce sujet n'a jamais réussi économiquement, et ce n'est que pour des cas très particuliers que l'on peut prévoir que le pétrole arrivera quelque jour à se substituer avec avantage à la houille. L'empereur Napoléon III, qui apportait dans les recherches scientifiques, pour lesquelles il croyait avoir une aptitude spéciale, le même esprit mystique et bizarre que dans ses combinaisons politiques et sociales, avait songé un moment à appliquer le pétrole aux usages

industriels. Il avait chargé un membre de l'Institut de poursuivre ces recherches pour son compte, et il monta un jour sur une locomotive chauffée au pétrole qui l'emporta au camp de Châlons. Si cet essai eût réussi, on eût bientôt chauffé la flotte avec l'huile minérale. Tout cela s'en est allé en fumée.

On peut se demander ce qui serait arrivé dans quelques autres contrées, si la nature leur avait si généreusement départi les richesses souterraines qu'elle a réservées aux États-Unis. Certains pays auraient-ils tiré parti de ces trésors cachés d'une manière aussi décisive et aussi rapide? Il est permis d'en douter quand on voit le misérable état où l'Espagne laisse ses mines de houille, car celles des Asturies, de la Vieille-Castille et de la province de Léon sont peut-être aussi riches que les mines de la Pensylvanie. Il ne faut point oublier que, si la nature a beaucoup fait pour les États-Unis, les hommes ont aidé et les institutions aussi au développement de ces merveilleuses contrées. En Amérique, l'individu est partout, l'état nulle part; jamais l'activité du citoyen n'est gênée dans son expansion native. Les administrations, les bureaux, quand ils se montrent, c'est pour venir en aide au travail industriel, c'est pour l'éclairer par des rapports, des statistiques, des publications soigneusement élaborées, aucunement pour le gêner par ces formalités minutieuses et lentes dont la plupart des nations latines ont conservé pieusement la tradition. Là-bas, rien ne reste dans les cartons, tout en sort, et promptement, à l'heure voulue. Chez nous, tout s'y entasse, tout y moisit. « Je n'ai pas besoin de vous communiquer mes statistiques, disait un ministre des travaux publics sous le second empire à l'un de nos industriels, je les fais non pas pour vous, mais pour m'en servir contre vous. » Aux États-Unis, qui oserait tenir un pareil langage? C'est pourquoi l'initiative individuelle fait là-bas de si grandes choses, et a donné notamment à l'exploitation de la houille, du fer, du pétrole, cette impulsion féconde dont nous venons de constater les résultats surprenans. Le progrès ne s'arrêtera pas, et le jour n'est pas éloigné, on l'a vu, où la Grande-Bretagne elle-même devra baisser pavillon devant les États-Unis pour la production de la houille et du fer. Quant à la première place dans l'extraction du pétrole, il est probable qu'aucune contrée au monde ne pourra jamais la disputer aux États-Unis. Et la nature n'a pas tout fait pour cela, les institutions politiques et le caractère national y ont une certaine part. C'est ainsi qu'une fois de plus se vérifie ce mot si vrai de Montesquieu, que les colonies prospèrent non pas seulement en raison de leur fécondité, mais aussi et surtout en raison de la liberté dont elles jouissent.

L. Simonin.

DU

DOGMATISME EN POLITIQUE

A PROPOS D'UN DISCOURS PRONONCÉ A DOMPAIRE.

Il se forma en Angleterre, après la restauration des Stuarts, un parti politique composé d'hommes de transaction et d'accommodement, à la tête desquels se trouvait le vicomte Halifax. A cette époque de violens conflits entre la liberté et le droit divin, entre la cour et le parlement, entre les prérogatives de la couronne et les prétentions parfois excessives des communes, ces hommes d'accommodement censuraient toutes les exagérations, gardaient en toute chose un juste milieu, s'efforçaient de rallier aux tempéramens qu'ils proposaient tous les esprits rassis et modérés. Cavaliers et têtes-rondes, whigs et tories, les partisans des opinions extrêmes reprochaient à ces politiques philosophes d'être toujours prêts à s'arranger de tout et avec tout le monde, et ils leur avaient donné le surnom de *trimmers,* dont Halifax faisait gloire comme d'un titre honorable. — Toutes les bonnes choses de ce monde, disait-il, sont une sorte d'arrangement, de transaction, un milieu raisonnable entre deux extrêmes. La zone tempérée est un compromis entre les climats où l'on meurt de chaud et les climats où l'on meurt de froid, l'église anglicane un compromis entre le papisme et les extravagances des anabaptistes, la constitution anglaise un compromis entre le despotisme turc et l'anarchie polonaise. — Halifax, si bien peint par Macaulay, était un homme supérieur; il avait un esprit vif, étendu et fertile, un charme infini dans la conversation, une éloquence lumineuse qui faisait les délices de la chambre des lords. Malheureusement il lui échappait des mots terribles, ses incartades lui faisaient beaucoup d'ennemis, et, n'ayant pas assez d'autorité dans le caractère, il ne pouvait en donner à la politique modérée qu'il professait, et qui en a besoin plus que toute autre. Tel qu'il était et en dépit de ses travers, les Stuarts se seraient bien trouvés de suivre toujours ses avis. L'un des premiers actes de Jacques II, après son avénement au trône, fut de l'exclure de son conseil privé. Nous ne savons

si Halifax eût pu sauver Jacques II, mais il est certain que ce n'est pas pour avoir pratiqué une politique de transaction que Jacques II a fini par toucher les écrouelles à Saint-Germain.

S'il est un homme d'état qui ressemble peu au vicomte Halifax et qui ne soit pas un *trimmer*, c'est assurément l'honorable vice-président du conseil, M. Buffet. Personne ne l'accusera jamais de se prêter avec trop de complaisance aux arrangemens et aux transactions, d'avoir trop de facilité dans l'humeur, trop de flexibilité dans l'esprit, le goût des artifices oratoires ou cette souplesse hardie « qui fait plier toutes les vérités pour tous les intérêts et sacrifie tous les engagemens à tous les calculs. » On pourrait plutôt le comparer à un homme d'état anglais, contemporain d'Halifax, dont Macaulay a dit avec raison qu'il était un des personnages les plus honorables de son temps, que la pureté de son caractère lui avait valu l'estime générale, mais qu'il avait un défaut grave, qu'il était trop préoccupé de sa dignité personnelle. M. Buffet est si préoccupé de la sienne qu'il lui sacrifie ses intérêts les plus évidens. Il craindrait de la compromettre non-seulement en faisant des avances, mais en répondant à celles qu'on lui fait, non-seulement en accordant quelque chose à ses adversaires, mais en leur sachant gré de ce qu'ils lui accordent, non-seulement en méritant leurs louanges, mais en ne méritant pas leurs calomnies, qu'il accrédite souvent par son silence. Quand par hasard il prend quelque mesure qui pourrait leur être agréable, il s'empresse d'en donner une explication désagréable, et il conjure ainsi le danger qu'il avait couru de s'attirer la faveur publique, d'avoir un instant de popularité. La maladresse qu'on lui reproche est une maladresse de parti-pris, une maladresse doctrinale. On prétend qu'il disait un jour : « Je ne céderai sur rien, je ne transigerai sur rien, et quand mes quatre-vingt-six préfets viendraient à mourir, je n'en changerais pas un, tout au plus ferais-je une ou deux mutations. » Propos d'ennemi ! Le malheur est que M. Buffet a beaucoup d'ennemis qui n'auraient pas mieux demandé que d'être ses amis.

Au moment des affaires de Crimée, le cabinet Aberdeen, cabinet excellent pour la paix, mais auquel il manquait « un peu de diable au corps, » fit place à un ministère présidé par l'homme du royaume-uni qui avait le plus de décision et d'audace. Les Anglais disaient alors : « Nous avons écarté le quaker et pris le pugiliste. » La France, depuis ses catastrophes, a eu d'abord un gouvernement de conciliation, suivi d'un gouvernement de combat, auquel a succédé un gouvernement de résistance. Résister est une fonction dont M. Buffet s'acquitte de manière à laisser croire qu'il y voit l'accomplissement d'un devoir religieux, et on peut dire qu'en France c'est le quaker qui a succédé au pugiliste. Le plus grand défaut des quakers n'est pas d'avoir de la raideur dans l'esprit, quelque chose d'un peu épineux ou d'un peu méticuleux dans l'humeur; leur principal tort est de ne pas faire de la politique en politi-

ques, de mêler à la conduite des affaires humaines des préoccupations et des idées qui leur sont parfaitement étrangères. L'honorable vice-président du conseil a des convictions profondes, sincères, fort respectables, ou, pour mieux dire, il a des dogmes qui lui sont encore plus chers que ses préfets. C'est au travers de ses dogmes qu'il voit ses amis, ses ennemis, son portefeuille, le président de la république, le monde, l'Europe, la France, l'assemblée nationale, M. Christophle et M. Gambetta. Il est bon qu'un homme d'état ait une conscience; mais neuf fois sur dix elle n'a rien à voir dans les décisions qu'il doit prendre, dans les questions qu'il est appelé à résoudre et qui sont le plus souvent des questions de bon sens, de circonstances, d'opportunité. Un homme d'état ne doit être le prisonnier de personne, pas même de sa conscience, — M. Buffet est un prisonnier.

Il est fâcheux d'avoir dans sa vie quelque chose à expliquer : on l'explique une fois, deux fois, trois fois, et on se flatte d'en avoir fini avec les questions et les questionneurs; mais c'est toujours à recommencer. Le système de conduite politique que professe et que pratique M. Buffet, depuis qu'il est devenu le vice-président du conseil, paraît au premier abord inexplicable. Après avoir contribué autant que personne à donner à la France cette constitution du 25 février qui fait époque dans sa récente histoire, son premier soin fut de déclarer bien haut que rien n'était changé en France. Les uns crièrent au paradoxe, les autres à l'équivoque; mais M. Buffet n'est pas un esprit amoureux de paradoxes, et sa loyauté ne saurait se plaire dans les équivoques. L'établissement de la république lui apparaît comme une fâcheuse, mais impérieuse nécessité, à laquelle doivent se soumettre tous les bons esprits, et quand on lui représente que, « pour fonder un pouvoir nouveau, il faut, si l'on veut réussir, lui donner ce dont ont besoin toutes les choses nouvellement appelées à la vie, de la tendresse et de la résolution, » on lui demande plus qu'il ne peut donner. Il ne saurait avoir ni résolution ni tendresse au service de la république, rien qui ressemble à de l'enthousiasme, à un zèle d'humeur et de tempérament pour un ordre de choses qu'il accepte en bon chrétien comme un malheur inévitable. Dès le premier jour, il s'est occupé de corriger autant qu'il était possible l'événement, d'en atténuer les conséquences. Il lui a paru que le meilleur des correctifs serait de décomposer la majorité qui a voté la constitution du 25 février, et de la remplacer par une autre formée de ceux qui ont voté cette constitution malgré eux, par une sorte de résipiscence de la dernière heure, et de ceux qui, après avoir voté contre elle, renoncent à protester contre l'inévitable malheur. Une résignation provisoire et douloureuse à la république, voilà la marque des bons esprits, et il faut à la France un gouvernement de résignés, d'où seront exclus et ceux qui ont le tort de ne vouloir à aucun prix accepter la république, et ceux qui ont le tort beaucoup plus grave encore de l'ac-

cepter avec une sorte de gaîté de cœur, — car s'il faut se résigner, il ne faut pas être suspect de se résigner trop facilement, il faut prouver qu'on avait d'insurmontables répugnances, et que cependant on les a surmontées par un effort de vertu.

Cette politique est sans contredit un peu compliquée, et à la pratique elle essuie plus d'une difficulté. Aussi comprend-on sans peine que les adversaires de M. Buffet et même ses amis le mettent souvent en demeure de s'expliquer. Il s'explique, on le comprend, et bientôt on ne le comprend plus; on lui représente que ses éclaircissemens n'étaient pas suffisamment clairs, on lui en demande de nouveaux, et voilà l'inconvénient d'avoir dans sa conduite quelque chose qui a besoin d'explication. Dans le fond, les sentimens de M. Buffet sont partagés par beaucoup d'hommes qui, eux aussi, ont accepté la république à contre-cœur ou n'ont fait avec elle qu'un mariage de raison. Il y a de bons mariages, disait le moraliste, il n'y en a point de délicieux; mais le premier devoir d'un ministre comme d'un mari mécontent est de faire à mauvais jeu bonne mine. M. Buffet fait grise mine à mauvais jeu, il n'essaie pas de dissimuler sa mélancolie, de déguiser ses chagrins sous un visage riant. Il y a quelques années, le premier ministre d'un petit état de l'Allemagne du sud nous disait : « Les Allemands du sud qui désirent d'être annexés à la confédération du nord sont des gens qui souhaitent un rhumatisme, parce qu'ils ne savent pas ce que c'est. Toutefois, quand je l'aurai, le rhumatisme, je me donnerai l'air de le trouver charmant, car il convient à un homme d'état d'avoir la politique gaie. » Ce qui manque surtout à M. Buffet, c'est la gaîté, et s'il n'est pas gai, c'est qu'il a des dogmes et que ses dogmes sont tristes.

Tout récemment M. Buffet s'est expliqué une fois de plus à Dompaire, devant le comité agricole de l'arrondissement de Mirecourt. Il a déclaré que ses collègues et lui s'étaient loyalement placés sur le terrain des lois constitutionnelles votées par l'assemblée nationale, « et auxquelles sont dus le respect et l'obéissance de tous. » — « Nous avons pensé, a-t-il ajouté, que notre premier devoir était de faire cesser dès le premier jour la plus dangereuse des équivoques, en témoignant par nos déclarations et par nos actes que le vote de ces lois n'impliquait dans aucune mesure l'abandon d'une politique nettement conservatrice, ni même l'adoption d'une politique qui, sans être encore la politique révolutionnaire, fraierait la voie à celle-ci et lui servirait de préparation et de transition. Servir de transition entre ce que l'on considère comme le bien et ce que l'on tient pour le mal, c'est le plus déplorable des rôles, c'est aussi le plus funeste. »

Voilà un langage qui ne manque ni de sincérité, ni de noblesse, ni même d'élévation. Est-ce un langage politique? Il est permis d'en douter : la distinction absolue du bien et du mal est du domaine de la théo-

logie, elle s'applique difficilement à tout ce qui ne relève que de la prudence humaine. Il y a dans une société, à toutes les époques de son histoire, des institutions utiles qu'il est bon de conserver et des institutions qui ont fait leur temps et qu'il est bon de changer, et dans toute société il y a des esprits extrêmes qui estiment que le monde serait perdu, si on en retranchait un seul abus ou un seul préjugé, et d'autres esprits extrêmes qui, sous prétexte que le mobilier est démodé ou défraîchi, demandent à grands cris qu'on démolisse la maison de fond en comble. Entre ces deux extrémités, il y a place pour les esprits modérés et sages, dont les uns sont plus enclins au changement, les autres plus portés à la conservation. Pour prononcer entre les uns et les autres, pour approuver ou rejeter les propositions contraires qu'ils lui font, un homme d'état n'a le plus souvent à consulter que des raisons d'intérêt ou de convenance. Dira-t-on que le mal, c'est la révolution? mais la révolution n'est pas à faire, elle est faite, *in ea vivimus, movemur et sumus.* La révolution, elle est partout, dans nos lois, dans nos institutions, dans nos pensées, dans les rues, dans nos maisons et, sans qu'il s'en doute, jusque dans la tête de M. de Lorgeril. La révolution, c'est le code, c'est le partage égal des successions, c'est le mariage civil, c'est la liberté des cultes, c'est le suffrage universel. Elle est devenue la chair de notre chair et la moelle de nos os, et les plus dangereux des révolutionnaires sont ceux qui conspirent contre la révolution. Dira-t-on que le mal, c'est tout ce qui inquiète les intérêts, tout ce qui risque de troubler l'ordre social? mais parmi les innovations les plus utiles et les plus nécessaires en est-il une seule qui mal appliquée ne puisse avoir de fâcheuses conséquences? Parce qu'il n'est pas de nouveautés inoffensives et dont ne puissent abuser les étourdis et les imprudens, les hommes d'état se croiront-ils tenus de les mettre toutes en séquestre, et feront-ils gloire de tout empêcher, en alléguant que ce qu'on ne fait pas est moins dangereux que ce qu'on fait? Quand, sous le règne de Charles II, un inventeur hardi, du nom d'Edward Heming, obtint du gouvernement anglais des lettres patentes qui l'autorisaient à éclairer Londres pendant les nuits sans lune en plaçant un candélabre devant une maison sur dix, cette audacieuse entreprise fit jeter un cri d'alarme à beaucoup de conservateurs de l'an de grâce 1684. Ils s'écriaient que c'en était fait de l'Angleterre et que l'éclairage d'Edward Heming rendrait plus de services aux coquins et aux voleurs qu'aux gens de bien et à la police. Ailleurs c'est l'imprimerie qui fut accusée de mettre le monde à mal. Les coquins tirent parti des plus belles inventions; c'est à la police et aux gens de bien de leur prouver qu'on peut s'en servir contre eux.

Un gouvernement n'est point appelé à se poser en juge suprême des consciences, à faire la séparation définitive des bons et des mauvais, des élus et des réprouvés, à combler les uns de faveurs, à éviter tout contact avec les autres et à les reléguer dans la géhenne de son mépris. Il

n'y a point de parti en état de grâce, il n'y en a point non plus avec qui un ministre ne puisse traiter sans déshonneur pour le gagner à ses idées. Un homme d'état doit savoir se servir de tout, même des fous, quand ils ont, comme on dit en Italie, « un cœur d'or et une tête de buffle. » Laissons la théologie et le jugement dernier aux théologiens. Le fils de l'homme, est-il écrit dans l'Évangile, mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche; — à quoi Goethe ajoutait : « Et il dira aux gens de bon sens : Asseyez-vous là devant moi, afin que j'aie le plaisir de vous regarder. » Selon les cas, un vrai politique se réserve de faire campagne avec les brebis ou avec les boucs. Il est des brebis stupides et entêtées dont il est impossible de se faire comprendre; il est des boucs intelligens auxquels on fait entendre raison quand on veut bien s'en donner la peine. A l'église seule il appartient de lire dans les cœurs et de n'admettre dans son commerce que les enfans de la promesse. L'autre jour, le saint-père envoyait un bref au congrès catholique de Florence pour lui recommander la fermeté dans les principes et la vigilance à l'endroit des idées de conciliation, qui sont des piéges du catholicisme libéral. Et l'autre jour aussi nous lisions dans une lettre écrite au nom du comte de Chambord « qu'il faut choisir, comme l'a si bien dit le grand évêque de Genève, entre l'eau bénite et le pétrole. » Le grand évêque de Genève est dans son rôle quand il ne voit au monde que le pétrole et l'eau bénite, quand il tient tout libéral qui ne fréquente pas les bénitiers pour un incendiaire inconscient. Hélas! on a vu briller jadis sur la place de Grève d'horribles flammes où le pétrole n'avait point de part, et quiconque n'est pas évêque fera bien de méditer cette parole : « notre religion est sans doute la seule bonne, la seule vraie; mais nous avons fait tant de mal par son moyen que, quand nous parlons des autres, nous devons être modestes. »

Le dogmatisme politique est aujourd'hui un phénomène étrange, un véritable anachronisme, qui étonne l'Europe et lui déplaît. Depuis quelques années, la politique est devenue plus que jamais une science tout expérimentale, qui se défie des doctrines, qui examine dans chaque cas particulier ce qui est utile ou ce qui est possible, et s'occupe par-dessus tout des faits et de la logique des faits. Comme l'a remarqué l'ingénieux auteur d'un livre sur la constitution anglaise, nous vivons dans un temps de réalisme, et nos habitudes d'esprit ont été modifiées par le développement considérable qu'ont pris les sciences d'observation, par le développement plus considérable encore qui a été donné au commerce. Autrefois la philosophie raisonnait beaucoup sans se croire obligée d'observer les faits; aujourd'hui, pour découvrir les secrets de la création, M. Darwin compte sur les expériences soigneuses et répétées qu'on peut faire sur des pigeons. « Son héros, dit M. Bagehot, n'est point un philosophe enfermé dans son cabinet et tout entier à sa pensée; c'est l'habile éleveur, sir John Sebright, qui avait coutume de dire

en parlant des pigeons qu'il produirait n'importe quel genre de plumes au bout de trois ans, mais qu'il faudrait six ans pour obtenir une tête et un bec. » M. Bagehot remarque aussi que les coutumes, le langage de la banque et du négoce, ont beaucoup déteint sur la politique moderne. « A la bourse, on interroge tout, les hommes, les choses, les institutions, on leur dit familièrement : Eh bien ! qu'avez-vous fait depuis notre dernière entrevue ? » En Angleterre, comme en Italie, comme en Prusse, les hommes d'état ne s'occupent plus guère de métaphysique, ils se considèrent essentiellement comme des hommes d'affaires, et, pour réussir dans leurs entreprises, ils sont prêts à entrer en conversation avec tout le monde, même avec des hommes dont les opinions, le caractère et la figure leur reviennent peu. Cette façon d'entendre l'art de gouverner est utile partout, elle le serait particulièrement dans un pays comme la France, où l'ontologie politique est tombée dans un profond discrédit, où désormais on se méfie beaucoup des principes, surtout des principes qui ont de la morgue, où la grande, l'unique question est d'avoir un gouvernement qui, quelle que soit son étiquette ou sa formule, garantisse aux gouvernés quinze ans de paix, d'ordre et de liberté. Pour les peuples qui ont subi la terrible épreuve des révolutions, il n'y a pas d'autres lois possibles que celles qui sont fondées sur des principes de transaction ; mais que deviennent le bénéfice et l'avantage attachés à des lois de transaction, si le gouvernement chargé de les appliquer et de les protéger contre tous les mauvais vouloirs est animé lui-même d'un esprit d'intransigeance ?

Nous savons bien que lorsque M. Buffet se déclare résolu à n'avoir aucun commerce ni avec les révolutionnaires ni avec les politiques qui, sans être révolutionnaires, fraieraient la voie à une nouvelle révolution, il n'entend pas exclure à jamais les libéraux de la vie politique, ni même de son alliance. M. Buffet ne demanderait pas mieux que de voir venir à lui certains bergers, leurs chiens et leurs moutons; mais, avant de les recevoir parmi les enfans de la promesse, il exige qu'ils rompent ouvertement avec leur passé, qu'ils renoncent à leurs amitiés compromettantes, qu'ils s'engagent à ne plus frayer avec les bergers et les chiens des autres fractions de la gauche. Nous ne savons si M. Buffet a jamais fait de sérieux efforts pour détacher le centre gauche de ses alliés naturels; il aurait eu besoin, pour y réussir, de beaucoup d'adresse, d'un art infini, inconciliable avec les hauteurs d'un esprit dogmatique. Il est probable que le centre gauche lui aurait toujours répondu : — Nous admettons que, pour avoir droit de cité dans votre république conservatrice, on soit tenu d'être résolûment conservateur; mais admettez à votre tour que dans cette république il sera permis d'être républicain, à la seule condition, bien entendu, de passer au préalable un examen satisfaisant de résignation.

M. Buffet a protesté solennellement à Dompaire que les lois consti-

tutionnelles ont droit au respect et à l'obéissance de tous. Sa loyauté est au-dessus de tout soupçon, et on peut s'en rapporter à sa parole honnête et convaincue. Ce respect, cette obéissance, qu'il réclame pour les lois constitutionnelles, il saura au besoin les imposer à tout le monde, y compris ses amis. N'a-t-il pas commencé par se les imposer à lui-même? Il lui en a coûté, mais il ne transige pas avec son devoir.

Durum : sed levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.

Chose curieuse, parmi les hommes qui ont contribué beaucoup moins que M. Buffet à faire triompher ces lois, parmi les hommes qui ne les ont votées qu'à la dernière extrémité, le pistolet sur la gorge et après avoir tout fait, tout essayé pour écarter cette coupe de leurs lèvres, il en est qui, une fois l'événement accompli, ont eu plus de facilité à s'en accommoder. Ils sont disposés à trouver leur maladie charmante, et si on les appelait à la vice-présidence du conseil, peut-être auraient-ils la politique et le rhumatisme gais. C'est qu'ils n'ont pas les fortes et gênantes convictions de M. Buffet, c'est qu'ils ne sont pas comme lui les prisonniers de leur conscience.

Les qualités les plus estimables de l'homme privé rendent souvent plus difficile à l'homme public l'accomplissement de sa tâche. Toujours fidèle aux préoccupations doctrinales qu'il porte dans la politique, M. Buffet semble croire qu'en votant la constitution du 25 février, l'assemblée nationale n'a pas fait seulement de nécessité vertu; il a l'air d'attribuer à ce vote je ne sais quel caractère de mystique fatalité, il y voit comme une sorte d'expiation ou de macération publique, comme l'un des exercices de cette grande pénitence nationale par laquelle la France, *Gallia pœnitens et devota*, obtiendra la rémission de ses péchés et se rendra digne d'un sort plus heureux. « Le sacrement de la pénitence, disait Bossuet, est un échange mystérieux qui se fait par la bonté de Dieu de la peine éternelle en une temporelle. » L'établissement de la république est cette peine temporelle qui, subie dans un esprit de tristesse et de mortification chrétiennes, rachètera la France de son éternelle perdition. Se donner la république, c'est une façon de se donner la discipline. Un gouvernement résigné, une nation pénitente, une république de flagellans, voilà le spectacle que la fille aînée de l'église doit offrir au monde pendant quelques années pour se rendre digne de rentrer un jour dans le saint héritage. Hélas! la France n'a pas l'esprit de son rôle, son génie ou son démon résiste aux exorcismes. Elle se repent sans contredit d'avoir eu trop de confiance en des pilotes hasardeux, qui, les yeux fixés sur des étoiles pâlissantes, l'ont conduite aux abîmes; mais elle ne regrettera jamais d'avoir produit Voltaire et Mirabeau, et cependant, au dire des docteurs, c'est le seul remords qui la sauverait. Que lui parlez-vous d'expiation et de réciter les sept psaumes

pénitentiaux? Elle se reprend à l'espérance et même à la joie de vivre; chaque jour lui apporte de nouvelles raisons de croire à ses destinées. « Entre prime et tierce, disait le vieux chroniqueur, commença le jour à se réchauffer, et le soleil à luire et à monter, et les alouettes à chanter. » Voilà la France. O gaîtés d'alouette gauloise pointant vers le ciel bleu, vous êtes presque une vertu! En vérité il en coûterait à cette fière et oublieuse nation d'admettre le dogme mystique de la république expiatoire. Elle s'est donné par esprit d'opportunité la forme de gouvernement que lui commandaient les circonstances, et elle s'adresse à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils l'aident à tirer de ses nouvelles institutions le meilleur parti possible. Elle croit à son avenir, et l'Europe y croit aussi depuis le 25 février, car l'Europe lui accordait beaucoup de bonnes qualités, mais elle doutait de sa sagesse, et le 25 février la France a été sage. Les hommes qui ont voté les lois constitutionnelles auraient tort de se regarder comme des anathèmes marqués d'un signe secret de réprobation, et séparés pour un temps de l'assemblée sainte et du corps des justes. Ils ont fait ce jour-là un acte de courageux bon sens, et un acte de bon sens honore plus un peuple, lui est un gage d'avenir plus assuré qu'une bataille gagnée.

La France n'est pas le seul endroit du monde où la lutte soit engagée entre l'intransigeance et l'esprit de conciliation, entre la politique formaliste, méticuleuse et doctrinale et la politique du bon sens. L'Espagne offre aujourd'hui l'exemple du mal que peuvent faire les dogmes à un pays qui est aux prises avec une situation difficile et s'occupe péniblement à se reconstituer. Un homme éminent a restauré à Madrid la royauté constitutionnelle, et huit mois lui ont suffi pour marquer parmi les hommes d'état de l'Europe. Il avait compris dès le premier jour qu'il ne pouvait réussir dans son épineuse entreprise que par une politique de transaction largement entendue et patiemment pratiquée. Ses laborieux efforts avaient été couronnés de succès. Il était parvenu à rallier, à grouper autour du trône non-seulement les conservateurs qui avaient toujours protesté, comme lui-même, contre la révolution de 1868, mais ceux qui avaient fini par l'accepter, une partie des libéraux qui l'avaient applaudie et quelques-uns des révolutionnaires qui l'avaient faite. Conciliant avec les choses comme avec les personnes, le projet de constitution qu'il avait inspiré était aussi une œuvre de transaction, un compromis passé entre les idées modernes et les traditions de l'Espagne, entre les idées libérales et les garanties jugées nécessaires à la sécurité de la couronne. Une crise est venue subitement interrompre et compromettre l'entreprise patriotique de M. Cánovas del Castillo. Il n'est plus ministre, le cabinet dont il avait la présidence a été remplacé par un cabinet libéral, qui partage et représente ses idées, mais qui est un cabinet de parti, et M. Cánovas n'entendait présider qu'un ministère libéral qui fût en même temps un ministère de conciliation. Qui a dé-

chaîné sur l'Espagne cette crise intempestive? Elle est née de la question de savoir si les cortès qu'on devra prochainement convoquer seront élues par le suffrage universel ou par le suffrage restreint. Cette question n'avait qu'une importance secondaire. Sans vouloir préjuger le fond, M. Cánovas estimait que la monarchie, trouvant le suffrage universel établi en Espagne, devait laisser aux cortès le soin de le conserver ou de le modifier, et que dans l'état des choses il ne pouvait être aboli que par une loi régulièrement votée et non par un décret. La solution qu'il proposait était conforme à l'équité, à toutes les règles du bon sens et d'une sage conduite. Trois de ses collègues l'ont obstinément repoussée. Ils ont dit : Périssent les colonies plutôt qu'un principe!

Un autre incident a surgi et crée de sérieux embarras au nouveau cabinet, présidé par le général Jovellar. L'article 11 du projet de constitution établit en Espagne non certes l'égalité des cultes, mais la simple liberté ou, pour mieux dire, la tolérance des cultes dissidens. En vertu de cet article, s'il est voté par les cortès, il sera interdit de mettre aux galères les Espagnols qui auront la fantaisie de prier Dieu en castillan, au lieu de le prier en latin. M. Cánovas écrivait récemment à un ami : « Nous nous proposons d'établir en Espagne le libre exercice de tous les cultes, avec cette seule réserve que nous autoriserons seulement les manifestations et les cérémonies extérieures de la religion de l'état; c'est une question d'ordre public, des collisions ayant plus d'une fois éclaté entre les habitans de tel *pueblo* et les prédicateurs évangéliques en plein vent. Nous avons déjà assez de causes de discorde et de guerre civile pour ne pas en accroître le nombre. De toute manière, c'est une solution conciliante, et on doit se féliciter que la majorité des anciens *modérés* et l'unanimité des libéraux monarchiques que je représente, nombre desquels sont de fervens catholiques, consentent à admettre parmi les articles constitutionnels le libre exercice de tous les cultes non immoraux dans l'intérieur de leurs temples respectifs. » A Londres, à Berlin, cette concession paraîtra peut-être insuffisante, elle a été jugée excessive par le Vatican et par les hommes politiques qui prennent ses mots d'ordre. L'église était allée attendre le roi Alphonse à Valence le jour de son débarquement, et elle l'avait mis en demeure de rétablir dans la Péninsule l'unité religieuse, à quoi il avait répondu que l'église se trompait d'adresse, qu'à ses ministres seuls elle devait présenter ses requêtes. Quelques jours plus tard, dans un banquet, un personnage considérable ayant glorifié l'intolérance en célébrant les louanges de Philippe II : — Monsieur le marquis, répliqua doucement le jeune souverain, du temps de Philippe II c'étaient les rois qui faisaient les peuples, aujourd'hui ce sont les peuples qui font les rois. — Ceux des *moderados* qui sont les prisonniers de Rome n'ont point voulu accepter l'article 11, et, par une étrange illusion, le représentant de la chancellerie romaine à Madrid, Mgr Simeoni, s'est cru autorisé à s'adresser di-

rectement aux évêques espagnols pour leur représenter que la consécration de la tolérance religieuse en Espagne rendrait impossible l'entente si désirée entre le saint-siége et la royauté libérale, pour leur rappeler qu'ils doivent veiller à la pureté de la foi, s'opposer à la circulation des idées dangereuses et des mauvais livres, et que, si le projet de constitution était adopté, ils ne pourraient plus invoquer le secours du bras séculier pour l'accomplissement de leur ministère. De ce côté-ci des Pyrénées, l'église demande la liberté; sur l'autre versant, elle réclame, avec une impérieuse insistance, le rétablissement de l'inquisition. Elle ne se contredit point. L'église n'est vraiment libre que le jour où elle est devenue la maîtresse, le jour où, redressant la tête, elle dit à Orgon : La maison m'appartient, c'est à vous d'en sortir.

Les embarras qu'on suscite à un gouvernement qui commençait à s'asseoir sont de nature à relever les espérances de cet homme de foi, de caractère, de principes fermes et arrêtés, orné de toutes les vertus théologales et cardinales, qui règne sur la Navarre et s'y sent à l'étroit. L'intransigeance dogmatique a trouvé son missionnaire et son héros, c'est don Carlos. Le 12 septembre, de son quartier royal il écrivait à ses amis de France que, champion de la foi catholique et du droit monarchique, seul en armes aujourd'hui pour la défense des principes essentiels de toute société chrétienne, il était le tenant de toutes les revendications légitimes, que cette grande mission, qu'il a reçue de la main de Dieu, il la remplira jusqu'au bout, sans hésitation, sans compromis, sans défaillance. Par la même occasion, il engageait ses amis de France à lui rendre visite pour le voir à l'œuvre, pour juger par leurs propres yeux des résultats certains et infaillibles de la croisade qu'il a entreprise contre la *royauté révolutionnaire*. Nous ne savons si ses amis répondront à son invitation. — « Seigneur, disait don Quichotte au jeune poète Lorenzo, que j'aurais de plaisir à vous emmener avec moi pour vous enseigner les vertus inhérentes à la profession que j'exerce, et vous montrer de quelle manière on épargne les humbles et on abat les superbes! Si votre grâce veut arriver sûrement au temple de mémoire, il lui faut quitter le sentier déjà fort étroit de la poésie pour prendre le sentier plus étroit encore de la chevalerie errante; cela suffit pour devenir empereur en un tour de main. » Don Carlos déclare qu'après avoir vaincu dans mille rencontres ses ennemis, il ne lui reste plus qu'à les détruire, qu'une rapide campagne le conduira prochainement à Madrid, qu'un Bourbon ne manque jamais à sa parole, qu'il a promis de tuer la révolution, qu'il la tuera. Qu'est-ce que la révolution? C'est M. Naquet, mais c'est aussi Alphonse XII et M. Cánovas del Castillo. Ne serait-il pas séant de bannir du dictionnaire des hommes politiques ce mot équivoque qui dit tout et ne dit rien? On annonce que, lorsque le gouvernement espagnol aura organisé la nouvelle levée qu'il vient de décréter, le roi Alphonse ira prendre le commandement des troupes

pour frapper au cœur de la Navarre le grand coup décisif. Ainsi sera offerte à don Carlos l'occasion, après laquelle il soupire, de détruire l'ennemi qu'il a tant de fois vaincu et de devenir empereur en un tour de main. Le jeune roi emmènera probablement comme chef de son conseil militaire le général Jovellar, et il est à présumer qu'à ce moment M. Cánovas reprendra la direction du pouvoir, dont il est demeuré le conseiller. L'Espagne est impatiente de revoir à la tête des affaires l'homme qui les a si bien conduites, elle a foi dans le succès définitif de sa politique conciliante, généreuse et libérale; mais il n'aura pas tenu aux dogmatiques de la Péninsule de replonger leur pays dans le chaos d'où il a tant de peine à sortir.

Nous voilà bien loin de Dompaire, où s'est vérifiée une fois de plus la justesse du proverbe qui veut que tout soit bien qui finit bien. Au toast d'un conseiller-général, M. le préfet des Vosges a répondu par un discours qui a été chaudement applaudi et qui méritait de l'être. — « On nous répète souvent, a-t-il dit, que cette constitution imposée à l'assemblée nationale par la dictature des circonstances était somme toute la meilleure qu'il fût alors possible de donner à la France. Parler ainsi, c'est dire trop ou pas assez; je ne sais pas si la constitution du 25 février est la meilleure possible, je sais qu'elle est bonne, et cela me suffit. Elle est bonne parce qu'elle consacre toutes les libertés parlementaires, sans porter atteinte aux principes conservateurs... Ayons confiance dans cette constitution du 25 février, qui a eu la sagesse de ne pas sortir des limites humaines et qui a pourvu au présent sans enchaîner l'avenir. Ayons confiance dans le glorieux soldat qui a accepté la tâche de veiller sur elle, et dont la politique, à la fois ferme et conciliante, attire chaque jour de nouvelles et précieuses adhésions au gouvernement républicain. » Voilà d'excellentes paroles, et nous regrettons que ce ne soit pas M. Buffet qui les ait prononcées. Que l'honorable vice-président du conseil aurait un beau rôle à remplir, s'il renonçait définitivement à faire descendre les légitimistes de leur Aventin blanc et à faire revenir les bonapartistes d'Arenenberg pour reconstituer une majorité trompeuse, à jamais disloquée, s'il consentait à regarder de quel côté souffle le vent, s'il encourageait, au lieu de l'ignorer ou de le traverser, le travail qui se fait dans les esprits, et qui, favorisé par de hautes influences, tend à modifier au profit de l'établissement républicain la composition des groupes politiques, s'il se relâchait un peu de son intraitable austérité, si on pouvait le soupçonner d'avoir par instans d'heureuses et bienfaisantes faiblesses, si enfin il se défendait avec une rigueur moins farouche contre la popularité qui, sur un signe qu'il lui avait fait, est venue le chercher, et dont il a repoussé les caresses avec un froid mépris! Il y a pour un homme d'état une gloire plus enviable que celle d'être célébré par ses contemporains et par la postérité comme le Robert d'Arbrissel de la politique.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1875.

Après tout la saison n'est pas mauvaise pour la paix, pour les idées sages, pour la bonne politique, et dans tous les cas on ne dira pas que nous sommes menacés de périr faute de discours ou de professions de foi dans cet interrègne parlementaire d'automne.

Depuis que l'assemblée a quitté momentanément Versailles, comme pour aller chercher dans le repos le courage et la force de bien mourir, les distributions de prix ont été la première occasion offerte le mois dernier aux hommes publics encore tout chauds des émotions de la veille. Les conseils-généraux à leur tour ont eu leur session régulière, et, bon gré, mal gré, en dépit des préfets et de la loi, la politique s'est mêlée à la discussion des affaires locales. Il fallait des harangues pour commenter la constitution et la participation des conseils de département aux élections sénatoriales. Voici maintenant les réceptions faites à M. le président de la république dans ses voyages et surtout ce qu'on pourrait appeler la session des comices agricoles, sans oublier les banquets du radicalisme, sans omettre même l'inauguration assez étrange et assez accidentée de l'inauguration du monument de Guillaume le Conquérant à Falaise. Des discours, on n'en manque pas aujourd'hui, ils sont presque innombrables,— et le midi n'a pas encore donné! La politique, il est vrai, peut passer pour un hôte assez inattendu particulièrement dans ces paisibles réunions agricoles, au milieu des charrues perfectionnées, des expositions des diverses cultures et des représentans de l'espèce bovine. Ces modestes et intéressans comices ne laissent pas d'être quelque peu détournés de leur destination primitive, qui ne les appelait pas à être des succursales du parlement; mais qu'importe? Le palais de Versailles est fermé pour le moment, les élections, sans être décidées, ne peuvent être éloignées, on jouit des derniers loisirs, et chacun veut dire son mot, M. le vice-président du conseil à Dompaire dans les Vosges, M. le duc de Broglie à Beaumesnil dans l'Eure, M. Christophle et M. de Mar-

cère à la Ferté-Macé dans l'Orne, ceux-ci en Normandie ou en Bretagne, ceux-là en Auvergne ou dans le Forez. Ces jours derniers, M. le ministre des finances réunissait à son tour au château de Stors les maires de son canton de l'Isle-Adam : c'était encore une sorte de comice. Explications et manifestations se succèdent comme pour remplir l'arrière-saison.

Tout cela est encore assez mêlé et un peu confus, nous en convenons; les dissonances ne manquent pas. Une chose à remarquer cependant, c'est un progrès sensible d'apaisement et de confiance. A tout prendre, dans la plupart de ces discours qui viennent d'être prononcés devant les comices, l'esprit de modération et de conciliation domine. Le langage se ressent d'une situation régularisée et définie. On laisse aux partis extrêmes le triste avantage de poursuivre leurs campagnes de protestations, de chercher sans cesse à entretenir ou à raviver l'incertitude par l'ardeur de leurs excitations, par l'intempérance de leurs prétentions absolues; les opinions modérées ont la sagesse de s'en tenir à ce qui a été fait par l'assemblée, de ne plus disputer avec un régime qui a pour lui désormais la double autorité de la loi et de l'impérieuse nécessité des circonstances. C'est une question tranchée, et les hommages personnels rendus à M. le président de la république se confondent avec l'acceptation simple et calme des institutions votées, coordonnées dans ces derniers mois. Le thème de toutes ces harangues récentes peut se résumer en un mot : la constitution du 25 février pratiquée dans un esprit conservateur, sans préoccupations exclusives et sans parti-pris comme sans arrière-pensée, sous l'inspiration unique de l'intérêt national.

Au fond, c'est une victoire de l'influence calmante de la raison et du bon sens, et sait-on ce qui explique le mieux peut-être ce ton général de modération qui caractérise tant de discours prononcés depuis quelques semaines? C'est que les orateurs avaient précisément à parler dans des comices agricoles, presque devant les populations elles-mêmes, en présence d'une multitude d'intérêts qui ne demandent que la paix et la sécurité. Lorsqu'on se fait un public qu'on réunit dans une salle de bal ou de banquet pour lui exposer les programmes du radicalisme, lorsqu'on écrit tranquillement des manifestes pour la légitimité ou pour l'empire déguisé sous l'appel au peuple, il est bien facile de se livrer à toutes les divagations, de mettre en doute une œuvre de transaction péniblement accomplie, d'opposer des chimères à la réalité. Quand on est dans un comice rural, au milieu des populations, le bon sens et la raison pratique reprennent leurs droits. Le pays, quant à lui, ne vit pas de chimères ou de contestations passionnées de partis; il s'inquiète fort peu en vérité des rivalités d'influence de M. Gambetta et de M. Naquet ou des polémiques légitimistes contre le centre droit. Chaque jour il travaille, il sème, il moissonne, il poursuit ses entreprises d'industrie et de commerce; il y est bien obligé, ne fût-ce que pour payer les fo-

lies des politiques imprévoyantes, et avant tout il a besoin de se sentir garanti contre des révolutions nouvelles. Il est intéressé à savoir si les institutions qu'on lui a données sont sérieuses, s'il peut se reposer dans la fixité qu'on lui promet. La France ne demande qu'à être rassurée, et voilà pourquoi tous ces récens orateurs des comices n'ont fait que s'inspirer de l'instinct, des intérêts réels du pays en lui parlant du caractère conservateur de la république nouvelle, pendant que M. Louis Blanc s'en allait l'autre jour, dans une guinguette de Saint-Mandé, fêter l'anniversaire de la république agitatrice de 1792, célébrer les merveilles de la convention, des assemblées uniques et omnipotentes, des comités de salut public. C'est le plus frappant contraste entre l'esprit de secte et l'esprit pratique.

Ce n'est point assurément que tous ces discours, dont l'agriculture est le prétexte, aient une égale importance ou qu'ils résolvent toutes les difficultés; mais ils ont avant tout le mérite de répondre à une certaine attente du pays, d'être les signes expressifs d'une situation qui s'apaise, qui tend à prendre son équilibre dans ces conditions nouvelles créées par la force des choses plus encore peut-être que par la volonté des hommes. Ils montrent surtout où en sont les opinions, les partis et le gouvernement lui-même. De ces discours d'automne un des plus remarquables, un des plus significatifs sans aucun doute, est celui que M. le duc de Broglie a prononcé dans un comice de l'Eure, à Beaumesnil. M. le duc de Broglie a sur bien d'autres l'avantage d'être un esprit élevé et fin, de parler une langue correcte et habilement nuancée, de savoir en un mot ce qu'il veut dire et comment il doit le dire. C'est un des rares orateurs politiques d'aujourd'hui sachant parler français sans broncher dans un comice comme à l'assemblée. Il a de plus passé jusqu'ici pour un des chefs justement accrédités du parti conservateur, des opinions monarchistes. Il a été un des auteurs, peut-être le principal auteur du 24 mai, de cette grande tentative organisée pour préparer une restauration devenue bientôt impossible, et certainement il a dû déployer de singulières ressources de dextérité et de souplesse pour maintenir cette majorité du 24 mai qui, après l'avoir élevé au pouvoir, a fini par lui manquer. Il y a un an à peine, il prononçait un de ses plus habiles discours pour arrêter au passage cette république qui frappait à la porte de l'assemblée sous la forme d'une proposition de M. Casimir Perier. Il a fait ce qu'il a pu jusqu'au bout en fidèle partisan de la monarchie constitutionnelle. — Eh bien! M. le duc de Broglie, lui aussi, en vient à subir l'influence des choses, à se rallier sans trop marchander à ces lois nouvelles qui constituent la république avec des garanties énergiquement conservatrices. Il n'a point été des premiers à les voter, ces lois, il les accepte aujourd'hui avec une évidente loyauté, et le langage qu'il vient de tenir à Beaumesnil est assurément une des marques les plus frappantes du progrès des idées de conciliation. M. le duc de

Broglie est un constitutionnel conservateur de plus dans la république organisée sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon. Est-ce, comme on le dit, une « amende honorable, » un acte de résipiscence? Pourquoi se servir toujours de ces mots malsonnans? A quoi bon chercher un désaveu d'opinion ou une inconséquence dans ce qui n'est en définitive qu'une inspiration de la raison éclairée par l'expérience, ramenée par le cours des choses aux seules conditions possibles aujourd'hui?

Non, M. le duc de Broglie n'a point eu à se désavouer, et peut-être au fond n'a-t-il pas changé autant qu'on le croirait. Il s'est remis au ton du pays, voilà tout. Il a cru un moment, et il n'a pas été le seul à le croire, que la monarchie constitutionnelle était la forme de gouvernement la plus désirable pour la France; il a vu ce rêve s'évanouir par la faute des monarchistes eux-mêmes, il fait aujourd'hui sa paix avec la république du 25 février, parce que cette république ne lui paraît point sans doute incompatible avec la grandeur de la France, avec tous ses intérêts de sécurité intérieure ou extérieure. « Les lois changent, la France reste, » c'est son mot. Nous ne savons si au sortir du comice de Beaumesnil il s'est senti soulagé, et s'il a répété le *liberavi animam meam*. La vérité est qu'il a paru tout à fait avoir pris son parti; il a exécuté courtoisement d'un tour de phrase les bonapartistes et les légitimistes, pour qui il a plus d'une fois bravé l'impopularité par l'excès de ses condescendances quand il était au pouvoir; il s'est décidé probablement sans enthousiasme, et, une fois la grande résolution prise, il faut avouer que M. le duc de Broglie a parlé avec un certain abandon persuasif, sans apparence d'arrière-pensée, réparant au passage quelques oublis de ses précédens discours, réservant la possibilité d'alliances ou de combinaisons nouvelles, donnant à tous, prenant aussi un peu pour lui sans doute, ces conseils salutaires : « cessons donc de récriminer stérilement sur les institutions qu'on regrette et les institutions qu'on espère. Servons-nous activement de celles que nous avons... Laissons au temps son œuvre,... faisons la tâche de l'heure présente... Étouffons les voix discordantes qui voudraient nous affaiblir en nous divisant... »

On ne peut certes mieux parler, et le commentaire le plus favorable dont on puisse accompagner les lois constitutionnelles, ces lois « imparfaites, mais sages, » c'est de dire, comme M. le duc de Broglie, qu'avec elles, si on sait faire « un vigoureux effort de patriotisme et de courage, » on peut « éviter la triste alternative qui a deux fois affligé notre histoire, entre les horreurs de l'anarchie et les aventures du pouvoir absolu. » C'est là en quelque sorte la moralité de ce discours de Beaumesnil, par lequel l'éminent député de l'Eure et ses amis semblent rompre avec de vieilles solidarités de partis pour prendre résolûment position sur le terrain de la république constitutionnelle. Ce que M. Léonce de Lavergne a fait dès le premier moment, M. le duc de Broglie le fait aujourd'hui. M. le duc

Decazes, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Bocher, sont évidemment dans des dispositions semblables ; mais tous ces hommes distingués ne peuvent s'y méprendre. Ni les conditions de leur rôle parlementaire, ni leurs alliances, ne peuvent plus être les mêmes, s'ils veulent exercer une action sérieuse dans le cadre des institutions nouvelles. Séparés par leur vote ou par leur adhésion à la république des fractions les plus irréconciliables de l'ancienne majorité, ils sont forcément conduits à chercher d'autres combinaisons, à refaire une autre majorité dans des conditions plus larges, avec des groupes plus libéraux; ils le sentent, et c'est là précisément ce que M. le vice-président du conseil, quant à lui, semble ne pas comprendre lorsqu'il se raidit contre la logique de toute une situation, contre des concessions qui ne sont le plus souvent qu'une affaire d'opportunité et de mesure, que les circonstances rendraient parfois aussi naturelles que peu compromettantes.

Chose étrange en effet, dans cette mêlée ou ce travail des opinions du jour, c'est M. le duc de Broglie, l'ancien chef du cabinet du 24 mai, qui a l'air de s'affranchir de certains liens et de faire un pas en avant; c'est M. le vice-président du conseil actuel, élevé au pouvoir après le 25 février, qui se montre le plus récalcitrant, qui rétrograderait plutôt de peur de paraître avancer. Il n'a fait que répéter récemment dans le comice de Dompaire ce qu'il a dit bien des fois déjà dans ses discours, dans ses déclarations, dans ses explications, sans réussir à préciser sa pensée. Il y a sans doute un point sur lequel M. le ministre de l'intérieur est clairement et honnêtement décidé. Avec M. Buffet, premier ministre sous le maréchal de Mac-Mahon, on peut être certain que les lois constitutionnelles ne sont point en péril, et c'est une garantie rassurante pour le pays. Seulement M. le vice-président du conseil semble toujours sous le poids d'une préoccupation fixe. Défiant de lui-même sous un air de raideur, inquiet de tout ce qui se passe autour de lui, il voit partout des abîmes. Si un de ses collègues montre la prospérité renaissante de la France, il est toujours prêt à ajouter : « Cette confiance ne doit être ni aveugle, ni présomptueuse. » Il représente un peu dans le cabinet le prophète de malheur dans Jérusalem. Au fond, M. Buffet n'a qu'une pensée, il ne voit qu'un moyen de salut : reconstituer l'ancienne majorité, « reformer le faisceau des forces conservatrices du pays. » C'est son idéal, et non-seulement il se rattache avec une sorte d'ardeur fiévreuse à ce qu'il appelle « une politique nettement conservatrice, » il craindrait même de faire la plus légère concession à « une politique qui, sans être encore la politique révolutionnaire, fraierait la voie à celle-ci, et lui servirait de préparation et de transition. » C'est probablement pour le centre gauche que M. le ministre de l'intérieur a trouvé ces paroles encourageantes. Il ne voit pas qu'avec ces idées plus il va, plus il rétrécit les conditions du gouvernement; il se place dans la situation d'un homme adressant des appels aussi désespérés qu'inutiles à

tous ces « conservateurs égarés dans des camps divers, » légitimistes ou bonapartistes, qui ne veulent pas de lui, et dédaignant l'alliance naturelle de ceux qui n'ont certes marchandé à la république, aux lois constitutionnelles, aucune garantie conservatrice. La conséquence est toute simple, il en résulte une apparence d'immobilité et de négation qui présente peut-être le gouvernement sous un faux jour.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'au moment même où M. le vice-président du conseil témoigne ainsi de ses préoccupations ou de ses ombrages, — auprès de lui, dans le même comice, M. le préfet des Vosges parle du libéralisme de la constitution du 25 février, du progrès inséparable de la sécurité, d'une « politique ferme et conciliante qui attire chaque jour de nouvelles et précieuses adhésions au gouvernement républicain. » Quelques jours après, dans la réunion de Stors, M. le ministre des finances à son tour parle avec la plus franche liberté d'esprit. Pour lui, il y a eu vraiment quelque chose de changé le 25 février de la présente année. « Ce jour-là, l'ancienne majorité s'est heureusement et définitivement dissoute, et une nouvelle majorité s'est formée...» Aux yeux de M. Léon Say, s'il n'y a de gouvernement possible que celui qui donne satisfaction aux intérêts conservateurs, il n'y a aussi de « gouvernement durable que celui qui rallie autour de lui le parti libéral, c'est-à-dire les hommes modérés qui ont toujours condamné les excès, mais qui n'ont pas été dégoûtés de la liberté,... qui ont foi dans le gouvernement du pays par le pays, qui représentent en un mot l'idée moderne... » La meilleure preuve que M. le ministre des finances puisse donner de la confiance qu'éprouve le pays, c'est le développement du travail et de la prospérité sous la république nouvelle, c'est le progrès constant qui se manifeste par un accroissement imprévu de 70 millions dans le produit des impôts indirects. Fort bien; M. Léon Say parle avec netteté, avec résolution et avec esprit, il donne surtout de bonnes nouvelles de nos finances, si prodigieusement surchargées et si promptes à se relever. Le discours de Stors est certainement de ceux qui sont faits pour rassurer le pays; mais enfin où est la pensée réelle du gouvernement au milieu de ces manifestations diverses? Est-elle partout à la fois? Est-ce une illusion de polémique de chercher des divergences sérieuses là où il n'y en a pas, là où il n'y a que des nuances d'opinions et de tendances se complétant mutuellement? Soit; nous ne demandons pas mieux que de le penser et de croire que ces contradictions sont plus apparentes que réelles, qu'au fond le ministère tout entier poursuit l'application d'une même pensée, qui est de rallier autour du régime nouveau toutes les forces libérales et conservatrices, de former, selon le mot de M. Léon Say, « un grand parti constitutionnel » composé de « tous ceux qui ont compris que la république était seule possible. » Le fait est que si, parmi les opinions modérées, dans le ministère comme dans le pays, il pouvait y avoir des manières différentes d'entendre les

institutions nouvelles, le radicalisme se chargerait de les remettre immédiatement d'accord en entrant en scène, en opposant à cette république possible dont parle M. Léon Say la république chimérique et désastreuse de ses souvenirs et de ses rêves.

Le radicalisme, il faut en convenir, a le don de l'opportunité, et il a bien choisi son moment en allant l'autre jour, au « salon des familles » à Saint-Mandé, célébrer l'anniversaire de la naissance de la république de 1792. Il a cru sans doute qu'on oubliait trop vite dans notre malheureuse France, que le pays était trop prompt à s'apaiser et à reprendre confiance, que l'esprit de modération dont une partie de la gauche a fait preuve depuis quelques mois était d'un mauvais exemple, et il a tenu à rappeler une fois de plus qu'il existait, qu'il n'avait rien oublié ni rien appris. Le radicalisme n'est point arrivé encore à comprendre que le meilleur moyen de rendre la république impossible, c'est de la placer sous les auspices de ces souvenirs sanglans, de la confondre avec une époque de sinistre mémoire. Bien entendu, la fête du « salon des familles » de Saint-Mandé n'était qu'un prétexte offert à M. Louis Blanc pour renouer les saines traditions révolutionnaires, pour relever le vrai drapeau républicain, dont M. Gambetta n'est plus, à ce qu'il paraît, qu'un gardien infidèle. Il s'agissait moins de l'anniversaire du 21 septembre 1792 que d'une démonstration contre les lois constitutionnelles de 1875, contre les transactions qui leur ont donné naissance, contre les défections qui les ont préparées. M. Naquet, avec ses tournées en province, ne suffisait plus, l'ancien président des conférences socialistes du Luxembourg aux beaux jours de 1848 a tenu à pontifier à Saint-Mandé. Il veut tout simplement nous appliquer la constitution de 1793, c'est la nouveauté sortie de son imagination.

Eh quoi! une république avec deux chambres, avec un président, presqu'un roi, — une république pondérée, modérée, constitutionnelle, libérale, régulière, est-ce possible? M. Louis Blanc s'est réveillé de son sommeil d'Épiménide l'esprit encore plein de ses vieilles hallucinations révolutionnaires, et du haut de son trépied de Saint-Mandé, dans ses déclamations sibyllines, il s'est mis à dérouler couramment toutes ces images de la grande assemblée unique, de la convention, du comité de salut public, des levées en masse. Le discours de Saint-Mandé est arriéré de trente ans au moins, et il ne profitera pas plus à l'histoire qu'à la politique. Les apologues frondeurs de Franklin au sujet des deux chambres peuvent être fort spirituels et amusans dans un banquet : malheureusement ou heureusement pour les États-Unis, ils ont pour commentaire l'existence de cette république américaine elle-même qui a vécu et prospéré avec deux chambres aussi bien qu'avec un président. M. Louis Blanc a fait une découverte, c'est que le 18 brumaire ne se serait accompli que parce qu'il y avait deux chambres. « Boissy d'Anglas avait dit : Le conseil des cinq-cents sera l'*imagination* de la république, le

conseil des anciens sera la *raison*. Eh bien! ce fut en s'appuyant sur la *raison* de la république pour en calmer l'*imagination* que Bonaparte renversa la république. Grâce à la complicité du conseil des anciens, la dissolution du conseil des cinq-cents fut simple affaire de grenadiers... » M. Louis Blanc, qui est un historien et qui interroge sans doute les causes des événemens, est-il bien sûr que ce soit là l'unique raison d'être du 18 brumaire? En est-il à reconnaître que, si cette révolution consulaire a été possible, c'est précisément parce qu'il y avait eu une assemblée unique qui avait érigé la terreur en gouvernement, qui, après avoir épuisé toutes les fureurs, tous les excès, avait laissé la France sanglante, déchirée, fatiguée de crimes, démoralisée par les corruptions, aspirant à la paix, même sous un maître? Qu'il y eût alors une seule chambre ou deux chambres, c'était parfaitement indifférent. M. Louis Blanc a eu d'ailleurs sous les yeux un autre spectacle également instructif. Il n'y avait qu'une assemblée en 1851, le nouveau 18 brumaire s'en est-il moins accompli?

Cela veut dire que, dans ce système, si une assemblée est dominée par un même esprit, par une même passion, elle peut devenir une monstrueuse tyrannie; si elle est divisée, partagée en factions presque égales, elle est l'impuissance : de toute façon, le résultat est le même parce qu'il est préparé par des causes plus générales et plus profondes. Nous ne parlons pas des moyens que M. Louis Blanc nous offre généreusement pour notre réorganisation militaire; ils sont en harmonie avec le système, ils sont renouvelés des jacobins. C'est bien simple : les jeunes gens vont au combat par millions, les femmes font des tentes, les enfans font de la charpie, les vieillards vont sur les places publiques pour enflammer les courages, prêcher la haine des rois et l'unité de la république, les bannières portent cette inscription : « le peuple français debout contre les tyrans! » Voilà qui est entendu; avec cela, on a des armées selon la recette radicale. M. de Bismarck ne peut manquer d'envoyer ses complimens et son approbation aux convives de Saint-Mandé en souhaitant bon succès à des idées si manifestement propres à relever la puissance et à faire le bonheur de la France. Heureusement nous n'en sommes pas encore là.

M. Louis Blanc s'intéresse sans doute à la république. Eh bien! il n'a qu'à regarder autour de lui, à mettre la main sur le cœur du pays et à se demander sérieusement ce que durerait la république avec le système qu'il préconise, avec la convention, les clubs, les assemblées élues à courte échéance, un pouvoir exécutif sans autorité, l'agitation en permanence, le travail bientôt ralenti et suspendu. Croit-il qu'une nation s'accommode longtemps de ce régime? Si cette modeste république de 1875, pour laquelle M. Louis Blanc et M. Naquet ont peu de goût, a quelque chance de vivre, c'est précisément au contraire parce

qu'elle ressemble aussi peu que possible à l'autre, à la « vraie » selon l'évangile de Saint-Mandé. Elle n'a rien à voir avec l'anniversaire du 21 septembre, elle est du temps où elle est venue au monde. Elle s'adapte aux intérêts et aux instincts du pays, qu'elle ne trouble ni ne menace. La constitution qui lui a été donnée a l'avantage de concilier des nécessités de gouvernement plus que jamais impérieuses et des libertés certes encore assez larges. Pratiquée simplement et sincèrement, elle peut, comme l'a dit M. le duc de Broglie, comme l'a répété M. le préfet des Vosges, offrir un moyen d'échapper à cette éternelle et désolante alternative de l'anarchie et du césarisme. Elle permet tout au moins, si elle ne le favorise pas, ce travail d'apaisement qui apparaît un peu partout, au milieu duquel les manifestations radicales peuvent être une discordance choquante, sans être un incident sérieux et menaçant, sans interrompre cette paisible et laborieuse renaissance qui est après tout le prix de beaucoup d'efforts et d'un esprit persévérant de modération.

C'est le destin de ces œuvres de réorganisation nationale après la tempête d'avoir à triompher de bien des difficultés, — des scrupules ou des résistances des uns, des violences emportées des autres, souvent de l'indécision de tous. C'est heureusement aussi la fatalité des excitations passionnées et bruyantes d'échouer devant la raison publique, devant l'instinct populaire. Que les partis extrêmes s'agitent ou essaient de s'agiter, que le radicalisme représenté par M. Louis Blanc aille à Saint-Mandé évoquer les souvenirs sinistres de la convention, que les légitimistes se vengent de leurs déceptions par des représailles d'animosité ou de mauvaise humeur, en s'efforçant d'entraver, de dénaturer ou de dénigrer ce qu'ils ne peuvent empêcher, le travail d'apaisement et de conciliation ne se poursuit pas moins à travers tout. Il se manifeste par un certain état général de l'opinion, par les dispositions évidentes des partis sérieux, par une modération qu'on interprétera comme on voudra, qui serait bien plus significative si elle n'était qu'un calcul, un hommage intéressé au sentiment public. Évidemment il y a une trêve à peu près complète et heureuse. Pour la première fois peut-être depuis longtemps, on l'a remarqué, le pouvoir de M. le président de la république est universellement accepté sans aucune apparence de contestation. M. le maréchal de Mac-Mahon va aux manœuvres militaires, dans un comice de l'Allier, dans les ateliers de Rouen, partout il est reçu avec une respectueuse sympathie, sans ostentation et sans affectation. M. le président de la république ne fait pas de longs discours; à ceux qui croient devoir l'accueillir avec des harangues officielles, il répond familièrement : « Pour moi, je ne connais qu'une politique, l'amour de la patrie. — Vous pouvez avoir confiance; tant que j'aurai le gouvernement, l'ordre sera maintenu. » C'est peut-être par de telles paroles que M. le maréchal de Mac-Mahon répond le mieux à l'instinct public, en se plaçant au-des-

sus ou en dehors des partis. D'un autre côté, les institutions nouvelles sur lesquelles on a tant discuté, on commence à n'en plus parler que pour les reconnaître, pour en accepter les conséquences; on tend à s'accorder entre conservateurs et libéraux pour les considérer comme une solution suffisamment raisonnable d'une crise d'incertitude énervante, et s'il n'y a pas dès aujourd'hui une alliance des principales fractions du centre droit et du centre gauche, on peut dire que les premiers pas sont faits. Nous n'en voudrions d'autre preuve que les fureurs de certains légitimistes contre la « trahison » du centre droit, contre l'adhésion des monarchistes constitutionnels à la république.

On a beau faire, la conciliation est dans les discours; c'est le ton de la saison. M. de Falloux lui-même disait récemment à l'adresse de ses amis dans son comice de Segré : « Fortifier une politique d'apaisement qui a été jusqu'ici plus entravée par ses amis naturels que par ses adversaires, voilà le but qui, selon moi, s'impose à nos efforts. » Il n'est pas jusqu'à M. l'archevêque de Bordeaux, le cardinal Donnet, qui, ayant à parler dans un comice de la Gironde, n'ait cru devoir exprimer les sentimens les plus modérés et les plus confians en disant : « Le pays a donné le beau et rare spectacle de l'autorité se constituant par le cours naturel des choses et des esprits... Il y a soixante-quinze ans, nous fûmes sauvés par un homme, c'est par nous-mêmes que nous le sommes aujourd'hui... » Ces sentimens de confiance, le général Lebrun, le général Ducrot, les exprimaient tout récemment à leur manière, avec un accent particulier de fidélité militaire, dans des ordres du jour par lesquels ils congédiaient les réservistes dont le court passage sous le drapeau a été une rassurante expérience en montrant le progrès de l'instruction et de la discipline de nos soldats. Lorsque de toutes parts des hommes si divers de rang, de passé, d'opinion, de position, se laissent aller à exprimer ces idées, c'est qu'ils sentent évidemment qu'ils répondent à un instinct public; ils sont emportés par un mouvement, dont le pays es le premier à donner l'exemple en se relevant d'un énergique et paisible élan, en subissant tous les sacrifices, toutes les nécessités, comme aussi en s'empressant d'accueillir les gages de stabilité qu'on lui offre par des institutions définies. Qu'il puisse y avoir encore des dangers, que M. le ministre de l'intérieur ait plus d'une occasion d'exercer la sévérité de sa surveillance, c'est possible. Le gouvernement sera d'autant plus fort qu'il s'inspirera de ce mouvement d'opinion nationale, de ce besoin universel d'apaisement, pour combattre les agitations de toute sorte, pour préparer des élections qui ne doivent pas servir à créer de nouveaux périls à la France, qui doivent au contraire lui ouvrir une paisible carrière où elle puisse poursuivre la reconstitution de sa puissance.

Heureux sont les peuples qui n'ont à s'occuper que de leurs affaires les plus simples ou qui ne voient tout au plus leurs épreuves que dans

le passé! L'Italie va-t-elle décidément avoir la visite de l'empereur Guillaume? Les médecins, puisque ce sont les médecins qui décident de l'excursion impériale, n'ont pas encore donné leur ordonnance définitive, et l'ordonnance aura probablement le soin de ne point être en désaccord avec la politique. Toujours est-il que tantôt l'empereur Guillaume doit aller en Italie, tantôt il ne peut plus y aller. En attendant, l'Italie, qui se prépare à célébrer l'année prochaine l'anniversaire de la victoire de la ligue lombarde sur l'empire d'Allemagne, l'Italie d'aujourd'hui va de fête en fête. Elle vient d'avoir un congrès de savans à Palerme et un congrès de catholiques à Florence, au lendemain du centenaire de Michel-Ange. Tout se mêle sans se heurter, peut-être sans se contredire, dans cet heureux pays qui jouit de la liberté pratique la plus complète au sein de son indépendance reconquise, sous un roi qui a été le premier soldat de son affranchissement. Les dernières épreuves sérieuses qu'elle ait subies datent de près de dix ans; elles ne sont plus que des souvenirs racontés aujourd'hui avec autant d'intérêt que de précision dans un livre publié par le capitaine Luigi Chiala, traduit par le commandant Lemoyne, attaché à la légation de France à Rome. C'est l'histoire de la *campagne de 1866* et de cette *bataille de Custozza* où les Italiens, en étant vaincus, montrèrent qu'ils pouvaient disputer la victoire. Réorganisation de l'armée italienne à partir de 1859, préparatifs de la guerre, mouvemens de l'armée, épisodes du combat, tout est décrit avec un art à la fois exact et dramatique. Ce fut une crise sérieuse et émouvante; mais l'Italie dès lors avait le vent dans ses voiles, elle était dans cette heureuse condition où elle devait profiter de tout, même de ses revers. Elle est aujourd'hui dans cette condition plus heureuse encore où la fortune qu'elle a conquise, sans être une menace pour personne, ne représente plus que l'indépendance, la liberté et la paix parmi les nations de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

M. Benedetti nous adresse la lettre suivante :

Paris, le 24 septembre 1875.

Monsieur le directeur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, un article de M. Klaczko qui m'oblige de vous demander une courte rectification. Je ne saurais assurément contester à personne le droit d'apprécier les événemens dont cet écrivain a entrepris l'histoire anecdotique et de juger comme on l'entend la part que j'y ai prise; j'appelle au contraire de tous mes vœux, dans mon intérêt personnel autant que dans celui du gouvernement que j'ai eu l'honneur de servir,

l'examen et la discussion; pour lui comme pour moi, je n'ai qu'à me louer de la lumière qui déjà en a jailli, et des erreurs qui ont été dissipées; mais la discussion n'est sérieuse et utile que si elle est loyale, et elle n'est loyale qu'à la condition de tenir compte des faits constans et indéniables.

Or voici ce que je lis dans l'article de M. Klaczko : « Certes l'ambassadeur de France près la cour de Berlin eut, dans cette année 1866, une situation bien difficile et pénible, nous allions presque dire pathétique. Il avait travaillé avec *ardeur*, avec *passion* à amener ce *connubio* de l'Italie et de la Prusse qui lui semblait être une bonne fortune immense pour la politique impériale, une victoire éclatante remportée sur l'ancien ordre des choses au profit du « droit nouveau » et des idées napoléoniennes. Dans la crainte très fondée d'ailleurs de voir cette œuvre avorter et la Prusse reculer, si on lui parlait de compensations éventuelles et d'engagemens préventifs, il n'avait *cessé de dissuader* son gouvernement de toute tentative de ce genre,... p. 445. » Déjà à la page 442 et en note, M. Klaczko avait dit : « M. Drouyn de Lhuys, qui avait déjà obtenu de l'Autriche la cession, en tout état de cause, de la Vénétie, insistait en ce moment plus que jamais pour qu'on prît également d'avance des sûretés avec la Prusse, « la plus redoutable, la plus habile des parties. » M. Benedetti *ne cessait de dissuader* d'une pareille démarche dans la crainte que la Prusse ne renonçât en ce cas à tout projet de guerre contre l'Autriche... »

Or ces allégations n'ont aucun sens ou elles signifient que j'ai été le véritable inspirateur, sinon le négociateur, à l'insu de mon gouvernement, du traité d'alliance conclu en 1866 entre la Prusse et l'Italie, que j'ai en outre détourné, par des efforts incessans, M. Drouyn de Lhuys de l'intention d'exiger du cabinet de Berlin, avant la guerre faite à l'Autriche, les gages éventuellement nécessaires à la sécurité de la France.

M. Klaczko ne corrobore ces affirmations ni de la citation d'un fait connu, ni de l'extrait d'un document officiel; il n'en fournit la preuve à aucun degré ni en aucune façon.

En ce qui concerne le traité prusso-italien, il savait cependant, puisqu'il cite à tout moment la publication que j'ai faite en 1871 sous le titre : *Ma Mission en Prusse*, que je répudiais toute participation à cet acte; il savait que j'avais la prétention de l'avoir démontré, et il ne saurait suffire de me contredire; il faut en pareil cas faire la preuve contraire, établir que, loin d'être resté étranger, comme je l'ai soutenu, à l'accord intervenu entre la Prusse et l'Italie, j'en avais été le principal instigateur.

Il m'importe que les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* soient édifiés; ils connaissent l'article de M. Klaczko, il est juste de placer sous leurs yeux quelques mots seulement des dépêches que j'ai publiées.

« ... On annonce, écrivais-je le 14 mars 1866, la prochaine arrivée

d'un officier-général italien, le général Govone, qui viendrait à Berlin chargé d'une mission importante; cette nouvelle... a causé une certaine émotion. Si elle se confirmait, on ne manquerait pas de croire que la Prusse et l'Italie négocient un traité d'alliance... »

Le surlendemain j'ajoutais : « M. le général Govone est arrivé avant-hier à Berlin. Suivant M. le comte de Bismarck et M. le ministre d'Italie, il serait chargé d'une mission militaire, et son voyage aurait uniquement pour objet d'étudier les perfectionnemens apportés aux armes de guerre. »

Deux jours plus tard, j'étais en mesure de renseigner exactement mon gouvernement, et je lui disais : « Je vous ai écrit, en vous annonçant l'arrivée du général Govone, que, suivant M. de Bismarck et le ministre d'Italie, cet envoyé du cabinet de Florence était uniquement chargé d'étudier l'état militaire de la Prusse. Oubliant sans doute ce qu'il m'avait dit dans ce sens, M. de Bismarck m'a appris hier que le général Govone était autorisé à entrer en arrangemens avec le gouvernement prussien. Les communications qu'il a faites au président du conseil portent en substance... » En terminant cette dépêche, j'ajoutais : « La légation d'Italie observe avec moi une réserve absolue. Je ne sais si je dois le regretter. Les confidences de M. de Bismarck, que je ne puis cependant décliner, me placent déjà dans une situation suffisamment délicate... »

Enfin le 27 mars, quand déjà les plénipotentiaires avaient tenu plusieurs conférences, je mandais à M. Drouyn de Lhuys : « ... (M. de Bismarck) m'a entretenu de ses pourparlers avec le général Govone et le ministre d'Italie... et je suis d'autant mieux en état de vous en rendre compte que M. de Barral, ministre d'Italie, *s'est* ENFIN *décidé de son côté à ne pas me cacher entièrement ses démarches et les intentions de son gouvernement...* »

De deux choses l'une, ou M. Klaczko admet que ma correspondance était sincère, ou bien il suppose qu'elle était rédigée dans le dessein de dissimuler ma conduite et la part que je prenais clandestinement à la négociation. Dans le premier cas, personne ne concevra comment il peut prétendre que j'ai travaillé *avec ardeur et avec passion à amener ce connubio de l'Italie et de la Prusse*. Dans la seconde hypothèse, les choses changent de caractère, et j'attendrai que M. Klaczko se soit expliqué pour lui en exprimer mon sentiment.

Pour le moment, j'invoquerai le seul témoignage que personne ne puisse suspecter, celui du plénipotentiaire italien. La correspondance du général Govone a été publiée après sa mort, et postérieurement à *Ma Mission en Prusse*, par les soins du général La Marmora, qui n'en a rien omis. Dans cette correspondance, où tout est raconté en détail, mon nom est cité deux fois, la première, dans un télégramme du 28 mars, douze jours après l'arrivée du plénipotentiaire italien à Berlin, et voici ce qu'il

dit à mon sujet : « Je crois devoir vous prévenir que le président (M. de Bismarck) tient exactement au courant M. Benedetti. »

Dans la lettre où mon nom revient pour la seconde et dernière fois, datée du 6 avril, l'avant-veille de la signature du traité (les dates sont précieuses, et il convient de les retenir), le général Govone rend compte d'une visite qu'il m'a faite, la première depuis son arrivée à Berlin, et que lui ai-je dit au sujet de ses négociations? Je cite textuellement : « Hier, après ma visite à M. de Bismarck, je vis M. Benedetti; il pensait qu'il était préférable pour nous de ne signer aucun traité, mais seulement d'avoir un projet tout discuté et prêt à signer quand la mobilisation de la Prusse serait achevée... »

Ces deux extraits, monsieur le directeur, autorisent-ils à croire que j'ai été le confident et le conseiller de l'envoyé italien? Ne confirment-ils pas au contraire de point en point la sincérité de ma correspondance? Où M. Klaczko a-t-il cherché, où a-t-il vu que j'ai travaillé à l'accord de l'Italie et de la Prusse? N'aurait-il pas dû le dire avant de produire une si grave affirmation? Est-ce qu'il songerait à me reprocher de m'être employé à savoir ce qui se passait et d'en avoir exactement instruit mon gouvernement?

Quant à l'assertion de M. Klaczko, deux fois répétée dans son article, que je n'ai cessé, avant la guerre, de dissuader M. Drouyn de Lhuys de parler à Berlin de compensations éventuelles et d'engagemens préventifs, de crainte de voir la Prusse renoncer à la lutte avec l'Autriche, j'y répondrai par l'extrait suivant d'une lettre que M. Drouyn de Lhuys lui-même m'a adressée le 31 mars pendant la négociation ouverte entre les deux cabinets de Berlin et de Florence :

« J'ai lu avec plaisir, me disait-il, les lettres particulières que vous m'avez adressées dans le courant de ce mois. Je vous en exprime tous mes remercîmens. Si je les ai reçues sans y répondre immédiatement, c'est que je n'avais rien à modifier *aux instructions* que je vous ai tracées à différentes reprises. Nous sommes toujours dans les mêmes dispositions. Tout en reconnaissant la gravité de la nouvelle crise à laquelle nous assistons, nous ne voyons point, dans le différend, tel qu'il se présente aujourd'hui, de motif suffisant pour nous départir de notre attitude de neutralité. Nous nous en sommes expliqués en toute franchise avec la cour de Prusse. Lorsque nous avons été interrogés par le cabinet de Vienne, nous lui avons déclaré fermement que nous voulions rester neutres, bien qu'il nous eût fait observer que notre neutralité était plus favorable pour la Prusse que pour l'Autriche. *Nous attendons donc le conflit armé,* s'il doit éclater, dans l'attitude où nous sommes actuellement. Le roi lui-même a bien voulu reconnaître avec vous que les circonstances présentes n'offraient point les bases de l'accord que sa majesté désire. La marche des événemens, la nature et la portée des intérêts qui se trouveront engagés, et l'extension que prendra la guerre

aussi bien que les questions qu'elle soulèvera, détermineront *alors* les élémens de l'entente qui pourra intervenir entre la Prusse et nous... »

Dans cette même lettre qu'on peut lire en entier à la page 77 de *Ma Mission en Prusse,* M. Drouyn de Lhuys voulait bien en outre m'indiquer les considérations qui nous oligeaient d'observer une attitude réservée devant les efforts faits par la Prusse et par l'Italie pour se concerter, et il ajoutait en terminant : « ... Voilà toute la vérité sur notre manière de voir. J'approuve d'ailleurs complétement votre attitude et votre langage, et je vous saurai beaucoup de gré de continuer à me tenir aussi bien informé de tous les détails de cette crise. »

Est-ce en ces termes que M. Drouyn de Lhuys m'aurait accusé réception de ma correspondance, si elle avait eu pour objet de le détourner de tout projet d'entrer en arrangemens éventuels avec la Prusse, s'il avait existé entre le ministre et l'ambassadeur le dissentiment dont M. Klaczko veut faire peser sur moi toute la responsabilité ? Je n'insiste pas davantage, laissant à la pénétration de vos lecteurs le soin de voir plus clairement les choses; je vous ferai seulement remarquer que, si M. Klaczko, comme je dois le supposer, a pris connaissance de cette lettre avant d'écrire son article, il devient impossible d'en expliquer les erreurs.

J'ai le regret de dire d'ailleurs qu'il me faudrait reprendre presque tout son travail, si je voulais en redresser les parties défectueuses; mais je n'entends pas abuser de mon droit de réplique et je n'irai pas plus loin. Je rectifierai cependant une autre erreur à cause de son importance particulière.

Répondant à une interpellation télégraphique de M. Drouyn de Lhuys, je lui écrivais le 8 juin 1866 que personne en Prusse, depuis le roi jusqu'au plus humble de ses sujets, et à l'exception de M. de Bismarck, ne consentirait, selon moi, à nous abandonner une part quelconque du territoire allemand sur le Rhin. Après avoir cité un extrait de ma dépêche, M. Klaczko ajoute : « ... Et c'est le même diplomate qui avait de telle manière apprécié la situation avant la campagne de Bohême, c'est ce même ambassadeur *qui maintenant prit sur lui* de présenter à M. de Bismarck les demandes du cabinet des Tuileries, qui alla jusqu'à lui soumettre, le 5 août, un projet de traité secret impliquant l'abandon à la France de toute la rive gauche du Rhin sans en excepter la grande forteresse de Mayence! »

M. Klaczko se trompe, je n'ai pas pris sur moi de faire cette communication, et son allégation, dépourvue d'ailleurs de toute preuve, m'étonne d'autant plus qu'il a pu voir dans *Ma Mission en Prusse* que les choses ne se sont nullement passées de la sorte, que j'ai au contraire, en signalant les sérieuses et nouvelles difficultés que ce projet me semblait devoir rencontrer, demandé à venir préalablement en conférer à Paris, et qu'il me fut *enjoint* de passer outre. Ai-je bien ou mal fait d'obéir? C'est là une autre question; mais M. Klaczko devait d'autant plus s'abs-

tenir de présenter cet incident de la façon dont il le signale que les conséquences en ont été graves et funestes, comme il s'empresse de le rappeler.

Si c'est ainsi que M. Klaczko comprend les devoirs de l'historien, je ne puis qu'en témoigner ma surprise. Il ne s'est pas aperçu sans doute que l'esprit de parti et les sympathies personnelles ont des suggestions que la loyauté désavoue. Je le regrette pour un publiciste qui avait habitué les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* à des études mieux préparées et plus impartialement écrites. Pour ce qui me regarde, vous conviendrez, monsieur le directeur, que je ne pouvais accréditer par mon silence des assertions aussi dénuées de fondement, et que M. Klaczko m'a contraint à protester malgré mon désir bien sincère d'éviter toute polémique et de garder une abstention dont il m'est pénible de me départir. Cette lettre d'ailleurs n'a pas d'autre objet, et en vous demandant de vouloir bien l'insérer dans le prochain numéro de la *Revue*, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentimens distingués.

BENEDETTI.

Nous avons dû communiquer la lettre de M. Benedetti à M. Julian Klaczko, qui nous l'a renvoyée avec les observations suivantes :

M. le comte Benedetti confond deux négociations bien différentes dont il a été parlé dans notre travail, ainsi que les deux appréciations bien distinctes aussi dont elles ont été l'objet de notre part. Ce n'est que dans l'affaire concernant le traité sur la Belgique, au mois d'août 1866, que la conduite de M. Benedetti envers son ministre nous a paru peu correcte; nous n'avons pas porté le même jugement sur son attitude dans les mois de mars et d'avril de la même année en présence du traité secret négocié entre M. de Bismarck et le général Govone; encore moins lui avons-nous fait le reproche d'avoir été l'inspirateur de ce traité *à l'insu de son gouvernement*. Nous avons seulement affirmé que ses dépêches d'alors étaient de nature à détourner le gouvernement français de tout essai d'arrangement préalable avec la Prusse en vue des éventualités de la guerre.

M. Benedetti en effet ne cessait de représenter la cour de Berlin comme inaccessible à toute ouverture de ce genre. Encore le 8 juin 1866, à la veille de la guerre il écrivait : « Les appréhensions que la France inspire partout en Allemagne subsistent toujours, et elles se réveilleront unanimes et violentes au moindre indice qui laisserait soupçonner notre intention de nous étendre vers l'est... Le roi, comme le plus humble de ses sujets, ne supporterait pas en ce moment qu'on lui fît entrevoir l'éventualité d'un sacrifice [sur le Rhin]. Le prince royal, si profondément pénétré des dangers de la politique dont il est le témoin, déclarait, il n'y a pas longtemps, à un de mes collègues, avec une

extrême vivacité, qu'il préférait la guerre à la cession du petit comté de Glatz... » (*Ma Mission en Prusse*, p. 171-172.) Dans ses autres rapports, ainsi que dans tout le cours de son livre, M. Benedetti revient toujours sur cette circonstance, qu'il n'a jamais « encouragé les espérances» de ce côté, et qu'il a « suffisamment indiqué qu'on n'obtiendrait en aucun cas, de la bonne grâce de la Prusse, des concessions territoriales sur la frontière de l'est (*Ma Mission*, p. 176). »

Ce n'était pas là pourtant le sentiment des négociateurs italiens près la cour de Berlin. M. de Barral dans un télégramme adressé le 6 mai au général La Marmora s'exprimait ainsi : « On est excessivement préoccupé des négociations très actives, assure-t-on, qui se poursuivent entre la France et l'Autriche pour désintéresser l'Italie, et qui seraient allées jusqu'à l'offre de la ligne du Rhin à la France. A l'observation que je lui ai faite sur le danger d'une pareille offre par une puissance allemande, Bismarck m'a répondu par un mouvement d'épaules, indiquant très clairement que, le cas échéant, il ne reculerait pas devant ce moyen d'agrandissement. » — De son côté, le général Govone, dans son rapport très détaillé du 7 mai, raconte le même incident d'une manière plus développée et bien plus explicite encore. « M. de Bismarck désire connaître les intentions et les désirs de l'empereur; il en a parlé à M. de Barral; il lui a dit de tâcher d'en savoir quelque chose par M. le commandeur Nigra; il a même donné lieu de croire qu'il serait disposé à lui abandonner les rives du Rhin, ayant été informé par ses agens que l'empereur négociait avec l'Autriche, et que l'Autriche lui cédait, croit-il, la Vénétie, et l'engageait même à s'emparer de la rive gauche du Rhin. M. de Barral, à qui il en parlait, s'écria : « Mais l'Autriche ne se compromettrait pas ainsi avec l'Allemagne en sacrifiant des pays qui appartiennent à la confédération! » M. de Bismarck fit un geste qui paraissait vouloir dire : Moi aussi je les céderais. » — Enfin dans son rapport du 3 juin, cinq jours avant la dépêche de M. Benedetti sur « le roi et le plus humble de ses sujets, » le général Govone cite la réponse suivante de M. de Bismarck à sa demande si on ne pourrait pas trouver « quelque ligne géographique » pour indemniser la France? « Il y aurait la Moselle (dit M. de Bismarck). Je suis, ajouta-t-il, beaucoup moins Allemand que Prussien, et je n'aurais aucune difficulté à consentir la cession à la France de tout le pays compris entre le Rhin et la Moselle : le Palatinat, l'Oldenbourg, une partie du territoire prussien, etc. Mais le roi éprouverait de grands scrupules, et ne pourrait s'y décider que dans un moment suprême, s'il s'agissait de tout perdre ou de tout gagner. De toute façon, pour amener l'esprit du roi à un arrangement quelconque avec la France, il serait nécessaire de connaître le minimum (*il limite minimo*) des prétentions de cette puissance (1). »

(1) La Marmora, *Un po più di luce*, p. 211, 221, 275.

Ainsi les négociateurs italiens différaient notablement de M. Benedetti dans leur appréciation sur ce point très grave; dans les relations toutes confidentielles et évidemment sincères qu'ils faisaient à leur propre gouvernement, ils envisageaient certain arrangement territorial et préalable entre la France et la Prusse comme une chose difficile sans doute, mais nullement impossible. Nous n'avons pas discuté dans notre travail la question de savoir si c'était le général Govone ou M. Benedetti qui avait mieux jugé la situation; nous n'avons pas même fait mention de cette divergence d'opinions : nous avons seulement demandé comment M. Benedetti a pu croire qu'après Sadowa et Nikolsbourg il trouverait la Prusse accessible à des arrangemens qu'elle n'avait pas voulu prendre avant ses victoires immenses et au milieu d'une crise périlleuse à l'extrême? Comment a-t-il pu le 5 août se charger (1) de demander à M. de Bismarck pour la France toute la rive gauche du Rhin sans en excepter la grande forteresse de Mayence, alors que le 8 juin il était persuadé qu'on n'obtiendrait pas de la Prusse un territoire de la valeur même du comté de Glatz? Nous avons donné de cette contradiction la seule explication possible, la seule, nous osons l'affirmer, qui se soit présentée à l'esprit de tous ceux qui ont étudié ces événemens. Avant la campagne de Bohême, disions-nous, M. Benedetti ne se croyait pas de force à obtenir de la Prusse des concessions territoriales, et avait d'autant plus fait ressortir les difficultés d'une pareille demande qu'il craignait de voir la Prusse reculer et son *connubio* avec l'Italie avorter, si l'on mettait prématurément trop d'insistance sur le point des compensations. Il aimait mieux compter sur les événemens militaires pour procurer des avantages à son pays, sur « les nécessités auxquelles la guerre pourrait réduire le gouvernement prussien (*Ma Mission*, p. 172), » car pas plus que le commun des mortels il ne s'attendait au coup foudroyant de Sadowa. Après Sadowa, il fut effrayé du succès du Hohenzollern; les angoisses patriotiques pour la France succédèrent dans son cœur aux généreuses sympathies pour l'Italie, et, ainsi qu'il le dit lui-même, « en présence des importantes acquisitions de la Prusse, il fut d'avis qu'un remaniement territorial était désormais nécessaire à la sécurité de la France. » (*Ma Mission*, p. 177.) Ce remaniement, il avait d'abord *espéré* le trouver sur le Rhin, « pourvu que le langage de son gouvernement fût ferme et son attitude résolue (p. 178); » il l'avait ensuite cherché sur la Meuse et l'Escaut, et s'é-

(1) Nous avons dit : « Comment a-t-il pris sur lui de présenter à M. de Bismarck les *demandes du cabinet des Tuileries?..* » et M. Benedetti voit dans les mots *pris sur lui* l'insinuation d'une initiative. Nous avons cependant bien explicitement dit *les demandes du cabinet des Tuileries*, et nous avons aussitôt ajouté les propres expressions de M. Benedetti : « *Je n'ai rien provoqué*, j'ai encore moins garanti le succès; je me suis seulement permis de l'*espérer*. » Aucun de nos lecteurs n'a pu se méprendre sur le sens de nos paroles, ni y voir surtout l'insinuation que nous prête gratuitement M. Benedetti.

tait laissé entraîner dans cette négociation secrète sur la Belgique qui devait être si fatale à la France.

Ce ne sont pas probablement les *angoisses patriotiques* attribuées par nous à M. Benedetti au lendemain de Sadowa qui ont pu lui porter ombrage. Seraient-ce donc les sympathies italiennes dont nous lui avons fait crédit qui ont éveillé ses susceptibilités? Mais le penchant prononcé pour la patrie et la cause de M. de Cavour a été le trait principal et marquant de la vie politique de l'ancien ambassadeur de France près la cour de Berlin; au vu et au su de tout le monde, M. Benedetti a compté de tout temps parmi les membres les plus distingués d'un parti qui a eu une influence très grande dans les conseils du second empire, d'un parti qui considérait l'unité italienne comme l'œuvre la plus glorieuse du règne, la plus utile pour la France, et aux yeux duquel le *connubio* de l'Italie et de la Prusse paraissait une bonne fortune immense pour la politique impériale, une victoire éclatante remportée sur l'ancien ordre des choses, au profit du « droit nouveau » et des idées napoléoniennes! La carrière diplomatique fournie par M. Benedetti présente même à cet égard un caractère d'unité et d'indivisibilité qui fera l'éternelle admiration de tous les patriotes italiens. En 1860, il avait négocié et mené à bonne fin le traité sur la Savoie et Nice, en échange duquel le gouvernement impérial laissa déchirer le traité de Zurich, et consacra implicitement les annexions de la Toscane et de l'Émilie. En 1861, il fut nommé ministre plénipotentiaire de France à Turin, comme pour consoler l'Italie de la mort récente de M. de Cavour, pour rétablir en tout cas au-delà des Alpes les rapports amicaux que l'invasion du royaume de Naples avait un moment fortement compromis. Dans l'été de l'année suivante (août 1862), l'harmonie fut de nouveau troublée entre la France et l'Italie, à la suite d'Aspromonte et de la circulaire du général Durando, du 10 septembre, qui demandait l'évacuation de Rome. M. Thouvenel dut alors quitter l'hôtel du quai d'Orsay en cédant la place à M. Drouyn de Lhuys, et M. Benedetti, ainsi que son collègue de Rome, M. de Lavalette, s'empressa de donner sa démission pour marquer avec éclat sa désapprobation à l'égard d'un système devenu moins favorable aux aspirations de l'Italie. Il ne rentra dans la carrière que deux ans plus tard, le 7 octobre 1864, après que la convention du 15 septembre eut donné satisfaction aux vœux du cabinet de Turin concernant Rome, après aussi que M. de Bismarck eut passé par Paris et y eut posé les premiers jalons de la grande combinaison contre l'Autriche. Le poste de Berlin fut alors érigé en ambassade, et M. Benedetti en devint le titulaire. Son ancien collègue de Rome, M. de Lavalette, ne tarda pas, lui non plus, à venir siéger dans les conseils de l'empire, et au même moment le général La Marmora, bien connu pour sa *prussomanie*, prenait la direction des affaires à Turin. Aussi dès le commencement de l'année 1865,

M. de Bismarck engagea-t-il sa première campagne contre l'Autriche au sujet des duchés, et fit-il ses premières démarches à Florence pour combiner une entente avec l'Italie. Le *connubio* ne fut définitivement consommé qu'en avril 1866, sous les yeux de M. Benedetti.

Personne que nous sachions (et nous moins que personne) n'a reproché à M. Benedetti d'avoir favorisé ce *connubio à l'insu de son gouvernement;* mais M. Benedetti ne prétendra pas sans doute que cette entente entre l'Italie et la Prusse n'eût pas eu toutes ses sympathies. Le général Govone n'avait pas d'épanchemens pour lui à Berlin, soit; c'est M. Benedetti au contraire qui a fait au négociateur italien des confidences précieuses, celle entre autres « que M. de Bismarck était une espèce de *maniaque,* que lui (Benedetti) connaissait et *suivait* depuis tantôt quinze ans (1). » Il lui avait conseillé aussi « de ne signer aucun traité, mais seulement d'avoir un projet tout discuté et prêt à signer quand la mobilisation de la Prusse serait achevée. » M. Benedetti chercherait-il à persuader que par cet avis il eût voulu empêcher le *connubio?* Non, assurément, par un pareil avis M. Benedetti disait au général Govone de n'agir qu'à bon escient. C'était un bon conseil qu'il lui donnait; or on ne donne pas de bons conseils pour une affaire qu'on voudrait voir échouer. D'ailleurs ce n'étaient point les Italiens qu'il s'agissait de faire pencher pour le *connubio,* ils y inclinaient tout naturellement; l'important, c'était d'y gagner la cour de Berlin, de triompher de ses scrupules, de la rassurer surtout quant aux intentions de la France. « Je crois devoir vous prévenir, télégraphiait le 28 mars le négociateur italien au général La Marmora, que le président (M. de Bismarck) tient exactement au courant M. Benedetti (2). » M. de Bismarck n'eût certes point pensé à tenir M. Benedetti si exactement au courant, s'il lui avait supposé de l'aversion ou seulement de la tiédeur pour le mariage italien. Alors comme depuis, en France comme à l'étranger, aux yeux des publicistes comme aux yeux de ses propres chefs (ainsi que nous allons l'établir tout de suite), l'ancien ambassadeur de France près la cour de Berlin a toujours passé pour l'agent du gouvernement impérial qui a fait les vœux les plus ardens pour la réussite de la combinaison italo-prussienne, et le livre *Ma Mission en Prusse* n'est parvenu à ébranler en rien une conviction que nous ne craignons pas d'appeler générale.

Nous n'aurions jamais songé à faire intervenir dans un débat aussi important notre obscure personne et nos humbles écrits; mais, puisque M. Benedetti a bien voulu reconnaître dans des travaux précédemment publiés par nous dans la *Revue des Deux Mondes* « des études mieux préparées et plus impartialement écrites, » nous éprouvons moins d'hé-

(1) « Del conte Bismarck dice (M. de Benedetti) che è un diplomatico, per così dire *maniaco;* che da quindici anni che lo conosce e lo *segue...* » Rapport du général Govone du 6 avril 1866. La Marmora, p. 139.

(2) La Marmora, p. 110.

sitation à invoquer une des pages que nous avons consacrées ici même il y a déjà sept ans à cet épisode pathétique de l'histoire contemporaine. Parlant dans nos *Préliminaires de Sadowa* du traité négocié entre M. de Bismarck et le général Govone au printemps de 1866, nous nous sommes exprimé ainsi : « Il n'y avait qu'un esprit fort comme M. de Bismarck pour faire pacte avec ce messager du royaume maudit qu'assistait son collègue le comte de Barral ; dans le fond apparaissait de temps en temps M. Benedetti. A cet endroit, on tend involontairement la main vers tel volume de Machiavel : on est pris de l'envie de relire un chapitre des *Legazioni*. Qu'il eût été heureux, le grand Florentin, de contempler ses trois compatriotes aux prises avec un *barbare !..* A Paris, on ne vit (dans ce traité) que le fait unique, prodigieux, d'un pacte conclu entre un monarque par la grâce de Dieu et un roi de la volonté nationale, et l'on s'extasia sur l'habileté de M. Benedetti : il n'y avait qu'un diplomate de la nouvelle école pour opérer un pareil miracle ! » Enfin au commencement de la même étude, en racontant les circonstances qui en 1864 avaient ramené sur la scène politique les anciens disgraciés de l'incident Durando, nous disions : « Il en coûta sans doute à M. Drouyn de Lhuys d'accepter pour collègue M. de Lavalette, qui ne faisait pas mystère de son envie de lui prendre son département ; il lui en coûta encore plus probablement de se laisser imposer comme agent principal un adversaire aussi déclaré que M. Benedetti. Deux ans plus tard, après Sadowa, et le jour où il abandonnait son portefeuille, le même ministre devait encore contre-signer un autre décret qui élevait M. Benedetti à la dignité de grand-croix. Qui sait cependant si, dans la pensée de M. Drouyn de Lhuys, cette seconde signature n'était pas destinée à le venger quelque peu de la première ? En effet, ce fut peut-être un trait d'esprit, un trait de Parthe, de distinguer si hautement un agent pour n'avoir que trop bien servi une politique dont pour soi-même on répudiait non moins hautement la responsabilité (1). »

Les anciens chefs de l'ex-ambassadeur de France à la cour de Berlin en jugèrent-ils autrement? M. Benedetti lui-même nous fournit à cet égard un témoignage précieux et que nous n'aurons garde de négliger. Il raconte (*Ma Mission,* p. 148) qu'en janvier 1870 M. le comte Daru, alors ministre des affaires étrangères, avait fait dans une lettre allusion aux événemens de 1866 dans des termes qui ne laissèrent pas de vivement affecter l'ambassadeur : « L'état territorial de la Prusse, lui avait écrit M. Daru, résulte d'événemens qu'il n'a *peut-être* pas dépendu de vous de conjurer... » Ainsi, quatre ans encore après Sadowa, on ne cessait d'attribuer à M. Benedetti, aux bureaux du quai d'Orsay, une part notable dans ces funestes événemens. L'ambassadeur trouva opportun d'éclairer son nouveau chef sur « le rôle qu'il a joué en cette circon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1er octobre 1868.

stance » par une lettre particulière datée du 27 janvier 1870. « Je n'ignore pas, y lisons-nous, tout ce qui s'est dit à cet égard ; mais, par un sentiment que vous apprécierez, je n'en doute pas, je n'ai jamais songé à décliner la part de responsabilité qu'on faisait peser sur moi, et, dans ce but, à redresser les erreurs trop facilement accueillies par un public mal renseigné. » Il établit ensuite qu'il a été alors « un informateur actif, correct, prévoyant, » et il en appelle à sa correspondance déposée aux archives des affaires étrangères. « Je dois ajouter que je n'ai jamais, *et dans aucune des missions que j'ai remplies,* entretenu d'autres correspondances que celle dont la trace existe au département, ou entre les mains de vos prédécesseurs, et que je n'ai eu, à *toutes les époques de ma carrière,* d'autres ordres à exécuter que ceux qui m'ont été donnés directement par eux. » (*Ma Mission*, p. 148-149.) Cela ne suffit pas encore à M. Benedetti, et en publiant cette lettre il l'accompagne (p. 150) d'un commentaire triomphant : « J'ai affirmé un fait constant et indubitable en avançant, dans ma lettre (à M. Daru), que je n'avais eu l'honneur, *dans aucune occasion* (ces mots sont soulignés par M. Benedetti lui-même), d'entretenir une correspondance directe et confidentielle avec l'empereur. Il a daigné m'accorder sa confiance et me témoigner quelquefois sa satisfaction ; il n'a jamais cessé de me faire transmettre ses ordres par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, avec lequel j'ai exclusivement correspondu. Personne ne supposera, je pense, que j'aurais pu l'affirmer en termes aussi absolus que je l'ai fait en écrivant à M. le comte Daru, mon chef immédiat, si je n'y avais été pleinement autorisé. »

Malheureusement quelques pages plus loin (p. 194), M. Benedetti est forcé de reconnaître que, dans sa négociation au sujet du traité secret sur la Belgique, il a échangé une correspondance qui n'a pas passé par le département des affaires étrangères, et que ne connut point le ministre dirigeant ce département. « Je jugeai convenable, y lisons-nous, d'adresser au ministre d'état, M. Rouher, la lettre dans laquelle je rendais compte de mon entretien avec M. de Bismarck, et qui accompagnait le projet de traité relatif à la Belgique. M. Rouher n'a pas déposé au ministère, n'en ayant jamais pris la direction, la correspondance que j'ai, pendant quelques jours, échangée avec lui. » Il est vrai que, pour pallier cette irrégularité bien grave, M. Benedetti prétend que M. Drouyn de Lhuys avait offert sa démission vers le milieu du mois d'août : « Il n'y avait donc pas à ce moment de ministre des affaires étrangères ; » mais nous lui avons prouvé que M. Drouyn de Lhuys ne perdit son portefeuille que le 1er septembre 1866. Jusqu'à cette date, M. Drouyn de Lhuys n'avait cessé de diriger le département avec le désir d'y rester et d'empêcher l'abandon complet de la politique traditionnelle française ; l'ambassadeur cite lui-même dans son livre plusieurs dépêches échangées avec lui sur des questions graves, encore à la date du 21 et du 25 août

(pages 204 et 223); seule, la négociation au sujet du traité sur la Belgique, M. Benedetti avait cru *convenable* de la taire à son chef immédiat et de n'en entretenir que le ministre d'état. Cette négociation a eu non-seulement son commencement, mais bien aussi sa fin (elle fut rompue par M. de Bismarck le 29 août), *toujours durant le ministère de M. Drouyn de Lhuys et en dehors de sa connaissance*. Il y a donc eu *une occasion* où M. Benedetti n'a pas exclusivement correspondu avec le ministre des affaires étrangères! Il y a donc eu *une époque dans la carrière* de M. Benedetti où il a reçu des ordres qui n'ont point passé par l'intermédiaire du quai d'Orsay! Et comment en vouloir à l'honorable M. Daru de sa supposition que ce qui était arrivé au mois d'août 1866 ait bien pu aussi arriver dans les mois de mars et avril de la même année?

M. Benedetti passe, dans sa réclamation, complétement sous silence cet incident du traité concernant la Belgique; c'est cependant le point culminant, le seul point vraiment grave du débat, le seul aussi au sujet duquel nous nous sommes permis de lui faire le reproche d'avoir agi *à l'insu*, non pas de son gouvernement, mais *de son ministre*. M. Benedetti trouverait-il par hasard que c'est là un incident *anecdotique* incompatible avec la dignité de l'histoire? Il avait en effet essayé d'abord, dans sa lettre publiée au *Moniteur* le 29 juillet 1870, de donner à cet événement déplorable une tournure tout à fait anecdotique, d'assigner au document compromettant une génération pour ainsi dire spontanée; il aurait voulu se rendre seulement un compte exact des idées de M. de Bismarck et « consenti à les transcrire en quelque sorte sous sa dictée. » Il n'a pu persister longtemps dans un pareil badinage; il a dû avouer dans son livre qu'il avait engagé une négociation véritable, et M. de Bismarck s'est accordé depuis le malicieux plaisir d'éclairer les diverses phases de cette négociation par divers extraits tirés des papiers de Cerçay et publiés dans le *Moniteur prussien* en réponse au livre de M. Benedetti. « Durant ma longue carrière, dit M. Benedetti dans la préface de son livre (p. 4), je n'ai été chargé que dans trois occasions différentes d'ouvrir des négociations ayant un objet déterminé, et me laissant avec une part d'initiative une part proportionnelle de responsabilité. » Il énumère ces trois négociations et prouve qu'il a su les mener toutes à bonne fin, mais il se garde bien de mettre au nombre sa négociation au sujet de la Belgique, dans laquelle on lui a pourtant laissé une part d'initiative et dans laquelle nous lui laisserons aussi sa part proportionnelle de responsabilité.

Nous lui laisserons également le ton de sa polémique : elle est *sui generis* comme sa diplomatie, et c'est le cas de dire avec M. de Bismarck : « M. Benedetti est trop fin pour nous. »

JULIAN KLACZKO.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

la Bel-
nmédiat
eu non-
rompue
Drouyn
ssion où
stre des
M. Be-
nédiaire
u de sa
ou aussi

silence
le point
au sujet
voir agi
. Bene-
ique in-
d'abord,
er à cet
assigner
ntanée;
le M. de
dictée. »
avouer
de Bis-
diverses
de Ger-
M. Be-
préface
férentes
ant avec
» Il énu-
à bonne
au sujet
d'initia-
nelle de

est *sui*
smarck :
KO.

OZ.